

**Pierre DROUILLY [1946-2014]**

Professeur de sociologie, UQÀM

1978

# LE PARADOXE CANADIEN

*Le Québec et les élections fédérales*

Présentation et notes à cette édition numérique  
de Richard COUSINEAU

**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**

CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

**UQAC**

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

## **Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques**

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.  
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi  
Courriel: [classiques.sc.soc@gmail.com](mailto:classiques.sc.soc@gmail.com)  
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>  
à partir du texte de :

Pierre DROUILLY

**Le paradoxe canadien. *Le Québec et les élections fédérales.***

Présentation et notes à cette édition numérique de Richard COUSINEAU. Montréal : Les Éditions Parti pris, 1978, 239 pp. Collection Aspects, no 38.

L'épouse de l'auteur, Francine Bombardier, nous accordé, le 12 décembre 2021, l'autorisation de diffuser en libre accès à tous, dans Les Classiques des sciences sociales, l'ensemble de l'œuvre de son défunt mari, Pierre Drouilly. L'autorisation nous a été transmise par M. Richard Cousineau, proche collaborateur de l'auteur.



Courriel : Richard COUSINEAU : [RichardCousineau@hotmail.com](mailto:RichardCousineau@hotmail.com)

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 14 octobre 2022 à Chicoutimi, Québec.



**Pierre DROUILLY [1946-2014]**

Professeur de sociologie, UQÀM

**LE PARADOXE CANADIEN.**  
*Le Québec et les élections fédérales*



Présentation et notes à cette édition numérique de Richard COUSINEAU. Montréal : Les Éditions Parti pris, 1978, 239 pp. Collection Aspects, no 38.

**Le paradoxe canadien.***Le Québec et les élections fédérales.***Quatrième de couverture**[Retour à la table des matières](#)

Le Paradoxe Canadien ! Le Québec massivement libéral va-t-il toujours tenir en échec le Canada anglais massivement conservateur ? Les souverainistes québécois ne contribuent-ils pas eux-mêmes, par leur inaction, à la réélection de Trudeau ?

Cette analyse renouvelée du comportement des électeurs québécois et canadiens va au fond des choses : voici des informations stratégiques que les partis politiques préfèrent ne pas livrer au grand public !

Pierre Drouilly enseigne au Département de Sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Depuis quelques années, il a publié de très nombreuses analyses électorales dans des quotidiens québécois, dont *Le Devoir*.



[]

**Note pour la version numérique :** La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[1]





[2]

Collection Aspects 38

[3]

LE  
PARADOXE  
CANADIEN

[4]

© Les Éditions Parti pris  
947 est, rue Duluth  
Montréal, H2L 1B7  
tél. : (514)523-0810

ISBN – 2-7602-0002-7

Dépôt Légal / 4<sup>e</sup> trimestre 1978  
Bibliothèque Nationale du Québec

[5]

# LE PARADOXE CANADIEN

Le Québec et les élections fédérales

Pierre Drouilly

Parti Pris

Collection Aspects 38

[6]

[7]

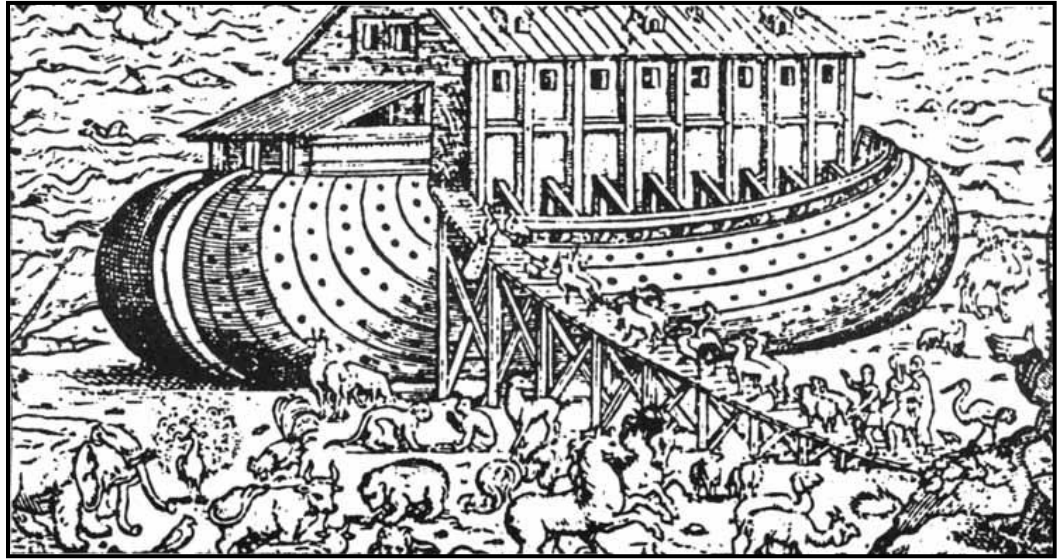
Ce qui m'agace, dans les idées fausses,  
ce n'est point tant leur fausseté que leur vitalité.

R. Etiemble

J'étudie ! Je ne suis que le sujet du verbe  
étudier. Penser, je n'ose. Avant de penser, il  
faut étudier.

G. Bachelard

[8]



[237]

**Le paradoxe canadien.**  
*Le Québec et les élections fédérales.*

## Table des matières

[Quatrième de couverture](#)

[Prologue](#) de Richard COUSINEAU, juillet 2022

[Présentation](#), de Pierre DROUILLY, août 1978 [9]

**1ère partie. [Le PQ et les élections fédérales de 1972 et 1974](#)** [13]

- I. [L'impact de l'anticampagne du PQ en 1972](#) [15]
- II. [Les Québécois et le 8 juillet : le véritable enjeu, désavouer un régime, non pas un parti](#) [29]

**2e partie. [L'impasse créditiste et la question nationale](#)** [41]

**3e partie. [Les forces en présence au Canada à la veille des prochaines élections fédérales](#)** [57]

- I. [Les Maritimes : la dérive conservatrice dans l'Atlantique](#) [59]
- II. [L'Ouest : « The conservative Belt »](#) [69]
- III. [L'Ontario : le véritable enjeu de l'élection](#) [79]
- IV. [Le Québec : libéral par défaut](#) [87]
- V. [Les indépendantistes détiennent la clef de la prochaine élection fédérale](#) [95]
- VI. [La mécanique électorale du Canada ou « Qui perd, gagne »](#) [105]
- VII. [Aire de repos](#) [117]

**4e partie. [Le bloc libéral](#)** [119]

- I. [MM. Lévesque et Trudeau reçoivent-ils l'appui des mêmes électeurs ?](#) [121]
- II. [Le Québec et les élections fédérales 1896-1976](#) [131]
  1. [1867-1896 : Ascension politique des Libéraux](#) [136]
  2. [1896-1911 : l'homologie fédérale-provinciale](#) [137]

3. [Le tournant de 1911](#) [140]
4. [1912-1921](#) : crise nationale et effondrement conservateur au Québec [141]
5. [1923-1927](#) : retour à l'homologie [144]
6. [1930-1936](#) : la crise économique et ses effets électoraux [147]
7. [1939-1945](#) : crise nationale et nouvel effondrement conservateur [152]
8. [1948-1957](#) : le brouillage unioniste [155]
9. [1958-1960](#) : retour à l'homologie [158]
10. [La reproduction de l'électorat partisan](#) [160]
11. [1962-1968](#) : le brouillage créditiste au niveau fédéral [163]
12. [1968-1974](#) : la stabilité au niveau fédéral [167]
13. [1962-1966](#) : la Révolution Tranquille [168]
14. [1970-1976](#) : l'ascension politique du Parti Québécois [171]
15. [1966-1976](#) : une homologie tronquée [176]
16. [Les indépendantistes et les élections fédérales](#) [178]
17. [1976, et après ?](#) [183]

**5<sup>e</sup> Partie. [Les élections partielles de 1978](#)** [189]

- I. [Test pour Trudeau ou piège pour Clark ?](#) [191]
- II. [Au Canada anglais, une victoire ambiguë des conservateurs](#) [203]
- III. [Au Québec, le bloc libéral se porte bien](#) [211]

**[Appendice statistique](#)** [219]

- I. Représentation aux Communes 1867-1979 [220]
- II. Taux de participation aux élections fédérales 1945-1974 [221]
- III. Les élections générales de 1963, 1965, 1968, 1972 et 1974, Canada et provinces [222]



**Le paradoxe canadien.**  
*Le Québec et les élections fédérales.*

## PROLOGUE

**Par Richard COUSINEAU**

[Retour à la table des matières](#)

Par la présente, nous voulons rendre plus accessible ce tout **premier livre publié** par Pierre Drouilly. Dans la présentation du **livre inédit qui le précède**, intitulé *Qui perd, gagne*, nous avons tenté de mieux faire connaître l'auteur. Tout comme ce second livre, et la majeure partie de la volumineuse production de l'auteur <sup>1</sup>, le premier livre (« tapuscrit ») est disponible sur ce site.

\* \* \*

Le bonheur pour un analyste des élections, c'est qu'il ne manque jamais de matière première pour l'analyse : à moins de travailler sur un contexte de pouvoir qui ne soit pas basé sur l'État de droit démocratique (i.e. une « élection de type soviétique »), il y a, à intervalle régulier, et parfois à plusieurs niveaux d'une même structure étatique, une nouvelle élection, une nouvelle conjoncture, un nouvel ensemble de résultats à analyser.

Le malheur pour un analyste des élections, c'est que l'intérêt pour ses analyses est vite périmé : aussitôt qu'une nouvelle élection se pointe, qu'un événement dramatique se produit, tout ce qui a pu se dire sur le contexte antérieur perd vite l'intérêt des lecteurs avertis comme du grand public. Seuls les membres de la communauté scientifique conserve un certain intérêt, mais du point de vue essentiellement historique.

---

<sup>1</sup> Entre 1973 et 2013, plus de 200 articles, plus de 800 fichiers informatisés de textes, tableaux, répertoires, atlas et recueil de statistiques, totalisant plus de 5000 pages.

Les documents de l'actualité deviennent vite des documents d'archive et de musée.

Le livre pour lequel j'écris ce prologue est de ce type. Publié il y a plus de 40 ans (en 1979), les événements, partis, tendances et comportements particuliers dont il traite sont maintenant (en 2022) de l'ordre non plus de l'actualité contemporaine propre aux analyses sociologiques et politiques, mais de la réalité aride de l'histoire. Aride, parce qu'elle ne se laisse saisir que par un travail incessant de questionnement et de recherche qui va au-delà de la simple lecture du texte tel que rédigé.

Un passionné de politique qui aborde, par exemple, l'éditorial du quotidien du jour se sent tout à fait « dans le bain », et plus que familier avec les faits auxquels la plupart des articles qu'il va lire se réfèrent. La toile de fond est généralement bien cadrée dans un contexte récent, à la portée de l'expérience sociale du lecteur un tant soit peu averti. Pour un-e lecteur-trice contemporain-e qui n'est pas de la génération de l'auteur (donc né-e après 1980), ce livre se réfère à des événements et des composantes de la scène politique qui sont soit disparus (tel l'Union Nationale, le Crédit Social du Canada ou le Ralliement Créditiste du Québec, le Ralliement pour l'Indépendance Nationale --- R.I.N. --- ou encore les petits partis éphémères comme des lucioles la nuit ; ou encore le Référendum de 1980 et les élections qui ont mené au premier gouvernement du Parti Québécois), soit atrophiés au point d'être méconnaissables (tel le PQ lui-même, ou peut-on y croire, le Parti Libéral du Québec).

Pour ces lecteurs-trices, nous souhaitons faciliter la compréhension autant de ce livre que de l'œuvre de l'auteur en général, en tentant de reconstituer le contexte des analyses que l'auteur a produit au sujet des événements qui se sont déroulés durant la période englobée par son étude.

En consultant la table des matières de ce livre, un survol des dates et des événements auxquels chacune des parties du livre fait référence nous brosse un panorama chronologique cohérent : **les deux premières parties** traite du plus circonscrit, ponctuel et circonstancié, i.e. les mots d'ordre de la direction du PQ pour les élections fédérales de 1972 et 1974, et la tactique de l'appui au Crédit Social ; **les deux parties suivantes** élargissent le point de vue dans l'espace-temps, et adopte un

cadre plus vaste, englobant et historique dans ce qui constitue le cœur de l'ouvrage (les troisième et surtout la quatrième parties), tant la réalité des 4 régions de la scène politique fédérale à la veille de l'élection générale de 1979 (**3<sup>e</sup> Partie**) que l'histoire des luttes politiques au Québec, au travers des résultats de la vingtaine d'élections générales tenues depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, aux deux paliers de gouvernement (**4<sup>e</sup> Partie, 2<sup>e</sup> chapitre**).

Tout au long de sa carrière, l'auteur a tenté de produire à la fois des analyses (interprétation des faits) et des matériaux pour l'analyse (par ex. : les recueils de Statistiques Électorales, les Atlas des Élections, le Répertoire du Personnel Politique). Ces matériaux ont été publiés autant dans le cadre des travaux réguliers d'organismes reliés à l'État du Québec (Bibliothèque de l'Assemblée Nationale) que celui de certains organismes voués à la culture nationale (Fondation Lionel Groulx). Les sources de ceux-ci apparaîtront citées par l'auteur à divers endroits dans les notes du texte et pourront être consultés pour approfondissement, surtout au sujet des analyses du chapitre 2 de la 4<sup>e</sup> partie. À la fin de ce livre, un Appendice Statistique contient les données de base pour saisir les références de l'auteur, en particulier pour mieux saisir la conjoncture entourant les réalités des « 4 Canadas » de la 3<sup>e</sup> partie.

Dans l'accumulation de textes analytiques, en particulier se rapportant aux élections, la partie la plus apte à devenir périmée rapidement est précisément celle de la description empirique des événements et des résultats. **L'événementiel tend à devenir sériel**, i.e. un élément dans une chaîne temporelle d'événements de même nature ou de nature similaire, **au point de rendre la série plus importante que l'événement en lui-même**. Sociologues et historiens ont longtemps débattu de l'importance de **la notion de structure** dans la conduite du travail de recherche et d'interprétation des faits sociaux. L'auteur en était très conscient et en a fait la matière de sa présentation et de son premier chapitre. **Structure de l'espace**, surtout de l'espace social, **et structure du temps**, i.e. de l'histoire.

\* \* \*

Tout au long de la présentation de ce livre, nous voudrions faire ressortir les faits saillants de la contribution de Drouilly à la sociologie électorale, en insistant sur les aspects originaux de ses analyses, ses découvertes, ses innovations en matière de méthodologie.

L'aspect qui nous semble le plus déterminant de cette originalité, c'est **la décision consciente et pleinement assumée d'un double rôle, celui de chercheur et celui de militant**. Cette décision et le volume de l'activité qui en a découlé le différencient nettement de la majorité des intellectuels académiciens du milieu universitaire. Une démarcation si saillante est de nature à générer quelques amitiés solides, mais surtout à faire proliférer les jalousies professionnelles et les antipathies les plus profondes. Les débats auxquels il a dû participer dans ses écrits publiés dans les quotidiens du Québec ont constitué autant de défis non seulement à ses capacités intellectuelles mais aussi à son savoir-faire politique. Sans parler des vacheries que ses collègues ont pu lui faire en sous main dans les départements où il a travaillé.

Drouilly, de formation scientifique d'abord, tard venu aux sciences sociales, a dû se mesurer au classique de Max Weber (*Le savant et le politique*). Son œuvre est une tentative toute pratique de réponse (et de réfutation) de la position de neutralité (toute libérale) de Weber.<sup>2</sup> Il faut lire et méditer sur la Présentation que l'auteur fait de son livre. Les positions de principe y sont clairement énoncées et les positions politiques clairement affichées.

**Le chercheur** doit se soumettre à la logique de la connaissance,<sup>3</sup> aux préceptes de la méthode scientifique. Ayant été formé dans les facultés de sciences (dites « naturelles », par opposition à « sociales »), diplômé de mathématiques, spécialisé en statistiques, en particulier appliquées, Drouilly en a fait un devoir constant, tout comme il se soumettait volontiers aux diktats tant de Durkheim (*Les règles de la méthode sociologique*, 1ère édition 1894) que de Bourdieu (Bourdieu,

---

<sup>2</sup> Drouilly s'appuiera sur les thèses épistémologiques de Bourdieu (inspiré par celles de Bachelard) pour faire contre-poids à la « tradition » wébérienne, dont se targuent ses adversaires, mais que souvent, ces derniers respectent fort peu...

<sup>3</sup> Voir le livre classique de Jean Piaget (dir.), *Logique et Connaissance scientifique*, Edition La Pléiade 1967.

Chamboredon, Passeron, *Le métier de sociologue*, 1968) et ceux de Gaston Bachelard. <sup>4</sup>

**Le militant** doit se soumettre à une logique politique, découlant d'objectifs et d'une théorie implicite de la société et des bases justificatrices de ces objectifs, entre autres de ce qui constitue le fondement des conflits et oppositions politiques. À la croisée de deux traditions de la gauche (française et latino-américaine) <sup>5</sup>, Drouilly a formulé dès le premier chapitre de ce livre ce qu'il considère comme l'articulation fondamentale des **sociétés colonisées** (question nationale et question sociale indissolublement liées) : impossible de lutter pour la libération nationale (i.e. accession à l'indépendance d'un peuple) sans transformation de la structure sociale dans laquelle se trouve ce peuple (question du pouvoir et des classes sociales). Ce principe, élevé au rang de postulat chez le jeune militant, comme une pierre ponce qui se frotte au granit de la vie, a subi des altérations, une « érosion », une certaine réduction du champ, au fur et à mesure que l'objet de la recherche devenait plus impliqué dans des aspects plus pointus, plus circonscrits, conditionnés par les réquisitions et « commandes » des structures de pouvoir auxquelles le militant acceptait de se plier.

\* \* \*

Sur la base de ces fondements, il se lance à l'attaque dès la première page du **premier chapitre de la Partie 1** : (p.15 du livre) :

« L'analyse purement statistique des réalités électorales souffre au Québec de quelques carences dont il faudra bien un jour comprendre et expliquer les causes et les raisons. Pour qui veut s'en donner la peine, les chiffres sont éloquentes et révèlent, du moins dans un premier temps, des faits surprenants qui s'en trouvent, par le fait même, fondés et en partie expliqués. Il n'y a pas de secret à l'analyse statistique de la réalité politique : il n'y a que de la patience et une observation méticuleuse des données disponibles. Et sans doute aussi la conviction, profondément enracinée, que **même si l'analyse statistique ne constitue pas le point final de la**

---

<sup>4</sup> Nous ne mentionnerons ici que les ouvrages d'épistémologie et d'histoire des sciences les plus directement pertinents : *La formation de l'esprit scientifique*, *Le nouvel esprit scientifique*, *Le Rationalisme appliqué*, *Le matérialisme rationnel*, *Essai sur la connaissance approchée*.

<sup>5</sup> Voir l'introduction dans *Qui perd, gagne*, pour les détails biographiques.

**connaissance de la réalité électorale québécoise, elle en constitue tout au moins le point de départ le plus solide ».**

Cette citation nous permet de camper l'auteur par rapport à un certain nombre de positions dans le champ sociologique :

- partisan de C. W. Mills (« patience et observation méticuleuse » rejoignent le dicton de Mills sur les fondements de la recherche en science sociale : « 5 % d'imagination et 95 % de transpiration », énoncé dans *L'imagination sociologique*, 1959),
- partisan de la recherche empirique et de l'induction (à l'encontre des « grandes théories » à la Talcott Parsons et l'école structuro-fonctionnaliste),
- mais aussi partisan de la sociologie française : Durkheim : « expliquer le social par le social », à l'encontre des travers psychologisants des théories culturalistes américaines à la Lazarsfeld, devenues « idéologie dominante » du discours médiatique ; encore et surtout Bourdieu (*Le métier de sociologue*, 1968), de par ses convergences avec la pensée critique en épistémologie du courant rationaliste en sciences, dont Bachelard fut le plus grand représentant (connaissance approchée, critique et épuration des « données » de l'expérience directe pour construire les faits de l'analyse, critique des a-priori et des implicites des positions de départ).

\* \* \*

Parmi les originalités des textes de Drouilly, outre la tradition dans les publications savantes en sciences dites « pures » de **garder les textes très courts**, il y a certainement cette **façon très ascétique de coller à la logique de la méthode scientifique dans la façon d'aborder son sujet** : énoncer « tout de go » l'objectif, en expliciter l'hypothèse, présenter les variables opérationnelles, effectuer les mesures, raisonner sur les résultats observés et conclure. C'est simple, direct, pas très « original » diront certains. Avez-vous lu de nombreux articles universitaires en sciences sociales ? Rares sont ceux qui collent d'aussi près à cette façon très disciplinée d'appliquer la méthode scientifique à leurs travaux.

À des fins illustratives, nous ferons l'exercice de suivre le texte de la Première Partie, 1<sup>er</sup> chapitre.

Dans la version éditée pour ce site, le texte a 4 pages. Il s'agit de tester si le mot d'ordre de la direction du PQ a été efficace, i.e. suivi et mis en pratique par une large part de l'électorat. Question préalable : est-ce possible de le faire ? « Les données sont accessibles », et donc il s'agit simplement de mesurer l'impact du mot d'ordre.

Quelles sont les manifestations du vote qui pourraient repérer si le mot d'ordre a été suivi ? L'auteur en aborde 3 : l'abstention comme absence de participation ; le vote rejeté, comme participation non-partisane, et l'annulation comme rejet volontaire partisan. Il procède à l'examen en partant du plus simple (la confrontation de « l'abstention » au taux de participation observé) et se réserve les 2 autres qui sont plus interdépendants pour la suite.

Logiquement, un mot d'ordre d'abstention devrait entraîner un effet sur le taux de participation, en induisant une baisse. Qu'en est-il ? « Mesurons la tendance, comté par comté et dans l'ensemble du Québec » suggère l'auteur. Si le taux de participation évolue dans le sens contraire que celui que logiquement le mot d'ordre devrait induire, alors la conclusion est claire.

Mais il y a les 2 autres formes de comportement à considérer. Phénomène interférant avec la mesure : l'existence de votes rejetés, en forte croissance. Facteur mécanique d'explication : le nouveau type de bulletin de vote. On constate que le Québec a un taux de votes rejetés plus élevé qu'ailleurs au Canada. Cela indique que la simple nouveauté du support n'explique pas en soi la hausse des votes rejetés. Phénomène homogène ou à distribution inégale ?

Les outils standards de l'analyse statistique descriptive sont utilisés pour rapidement établir 2 faits : ce n'est pas un phénomène homogène et la distribution est cohérente et permet d'établir, après observation plus serrée, la pertinence d'un facteur clé : la langue maternelle. Par la mesure de tendance centrale pour chaque comté, on aboutit à une analyse de variance classique qui permet de déterminer que le facteur linguistique est celui qui rend compte le mieux des variations observées entre les groupes d'unités d'analyse.

Les annulations (i.e. rejets volontaires) peuvent donc être abordés avec une hypothèse empirique claire : ce sont les francophones péquistes qui annulent. Problème : au moment d'effectuer l'analyse (1974), réaliser une analyse de variance aussi précise n'est pas possible (inexistence des données du vote péquiste sur la base des comtés fédéraux). Repli méthodologique : une variable nominale dichotomique construite sur observation : les « régions où le PQ est fort » vs. « celles où il est faible ». Les votes rejetés observables varient du simple au double. SAUF que certaines anomalies, i.e. régions à comportement déviant, demeurent. Explication : variable d'interférence (voir le texte classique de Lazarsfeld à cet égard) : le vote créditiste. Fin de l'article et introduction au 2<sup>e</sup> chapitre.

**Le complément de ce chapitre (intitulé « Commentaire »)** contient le résultat de la démarche de validation qu'exige le respect de la méthode : si l'hypothèse de base n'est pas fautive, existe-t-il une hypothèse plus forte qui pourrait la contrarier, la « falsifier » (selon le paradigme de Popper) ? Et Drouilly d'admettre humblement que oui ; l'article précédent a pêché par ethnocentrisme, i.e. qu'il a restreint l'exercice d'analyse comparative (i.e. l'analyse de variance) au seul terrain du Québec, alors que d'élargir la comparaison à tout le Canada (« principe de réalité, qui commande l'examen complet des faits ») démontre que les variations observées au Québec (« du simple au double ») existe partout au Canada.

Nous n'avons pas vu souvent, en sciences sociales, des textes qui acceptent de faire cet exercice consciemment et d'en parler publiquement.

En reprenant l'exercice pour l'élection de 1974, il constate que la condition de falsification observée précédemment pour 1972 ne s'applique plus. Il peut donc procéder à refaire l'analyse pour le Québec en toute validité, en utilisant le même artefact méthodologique (la dichotomie fort/faible ; dans les manuels de méthodologie américains, on parle de « dummy variable » pour un test d'ANOVA). La conclusion logique est la même mais la conclusion théorique nécessite une confrontation avec des populations de référence différentes : les votes rejetés vs. le corps électoral dans son ensemble, vs. les électeurs péquistes, et vs. le membership du PQ. Ainsi, en concordance avec la mise en garde énoncée dans l'article précédent, ce n'est pas le nombre exact qui permet de statuer sur le test mais bien l'ordre de grandeur mesuré.



Le Commentaire se termine précisément sur ce point, en un paragraphe lapidaire mais précis :

« Au niveau de l'ensemble de la population, la campagne du PQ a donc été un échec total ; au niveau de l'électorat péquiste, elle a eu un succès très mitigé ; au niveau des membres du Parti, elle a probablement eu un effet notable. »

La capacité de l'auteur de produire des résultats dont le sens logique et le caractère empirique sont clairement établis aux yeux des lecteurs un tant soit peu avertis est remarquable : le discours est parfaitement ajusté aux besoins de la position choisie par l'auteur. Écrire pour le grand public suppose cette capacité et ce souci de s'en tenir à ce type de contenu. C'est une forme de restriction intellectuelle qui a un grand avantage du point de vue du pouvoir de persuasion, tout en ayant en contrepartie la faiblesse d'être ouverte à la critique correspondante (les aspects occultés, oubliés).

\* \* \*

**Au second chapitre de cette Partie 1**, il reprend l'exercice de tester un mot d'ordre politique (le même, celui de l'annulation) par l'examen des résultats détaillés.

En utilisant le mécanisme comparatif « prédiction vs. résultat », il introduit les techniques d'analyse qui deviendront la monnaie courante des textes ultérieurs :

- La mesure la plus simple est évidemment celle de l'étiquette et la majorité du parti gagnant. C'est ce que tous les politicologues font, y inclus les journalistes qui pondent des articles en 2 colonnes ; dans tous les cas de ré-élection et de stabilité des résultats au niveau des sièges, cela suffit, à première vue <sup>6</sup> ;

---

<sup>6</sup> Dans la Partie 2, sur l'impasse créditiste, tout comme les Parties subséquentes, une stabilité apparente au niveau des sièges cache souvent des mouvements qui préparent des revirements en apparence « imprévisibles » ou « surprenants » (par ex. : qui vont à l'encontre d'une théorie établie des familles politiques).

- Pour tester les prédictions de revirements au niveau des sièges, il est nécessaire de mesurer tous les mouvements du vote, en nombre de voix obtenues d'abord, et en transferts de voix (par la **technique des matrices de transferts**), par déduction logique basée sur une théorie des « familles politico-idéologiques » d'appartenance des partis (gauche-droite ; conservateur ou progressiste, etc.) ;
- Tester l'impact des théories implicites du sens commun (par ex. : les résultats sensés refléter la notoriété des candidats), l'objectif étant de démontrer, en s'appuyant sur le cas patent du NPD au Québec, que les facteurs sociaux et proprement politiques (tradition, alliances et bases historiques) pèsent plus que la notoriété des « vedettes » ou « candidatures de prestige »<sup>7</sup>.

L'auteur est, en 1974, un des premiers à clairement introduire **la distinction théorique entre l'analyse des résultats de l'élection** (par le biais de la distribution des sièges, ce qui l'amènera dans la Partie 3 à son analyse sur **la « mécanique électorale »**, i.e. les conditions logico-arithmétiques de la formation des majorités parlementaires fédérales), **et l'analyse des résultats du vote** (par le biais de l'analyse logique et statistique des distributions du nombre de voix obtenues et donc les transferts de voix entre les partis, qui le mèneront ultérieurement à **la théorie des blocs sociaux** comme base des appuis réguliers et à long terme des partis).

À ceux qui désespèrent d'observer ce qui leur semble une incongruité mathématique (i.e. un parti remporter un comté malgré la baisse de son vote), **l'auteur rappelle** la logique du lien entre un taux de vote et le taux de participation : **un pourcentage est toujours un rapport entre deux populations**, qui peuvent subir des mouvements contraires

---

<sup>7</sup> Cette position, qui découle de la mise à jour par Pierre Bourdieu des principes énoncés par Durkheim, et qui définit « l'école française de sociologie » post-1945, ne prétend pas éliminer en toutes circonstances l'existence de ces « facteurs locaux », mais à en limiter très significativement la portée. Conclusion : priorité aux structures, à la théorie constructiviste des rapports sociaux, sur les « hasards » et « contingences » des événements fortuits. C'est de bonne épistémologie et méthodologie scientifique que de partir de cette position.

de façon autonome. Cette précaution technique évite de commettre des contre-sens logiques et méthodologiques en évitant de comparer des pourcentages abusivement et ainsi « des pommes et des oranges »...

En généralisant la pratique d'observer sur des élections consécutives <sup>8</sup> la tendance du vote obtenu par tous les partis, il obtient une description d'une **conjoncture électorale**, panorama de référence pour des hypothèses (« prédictions ») sur les résultats d'une élection à venir. La compilation de ces conjonctures électorales pour toutes les provinces constitue la base empirique pour échafauder une analyse de **la mécanique électorale**, présentée dans la Partie 3 du livre.

Une série chronologique de résultats, pour un ou pour tous les partis, devient une **matrice structurelle** qui, surtout si elle est d'une grande stabilité dans sa distribution, fournit une base solide pour une prédiction. Le chapitre 2 de cette Partie 1 en a été une parfaite illustration.

En nous référant uniquement à la conclusion générale qu'il tire de son exercice d'analyse en prévision de l'élection de 1974, nous pouvons apprécier la pertinence de la construction théorique sous-jacente, i.e. **la prévalence des facteurs sociaux (« structurels ») et historiques (au fil des élections en séquence)** sur les facteurs dits « locaux » (i.e. les particularités des candidatures et des événements de campagnes, programmes, déclarations, gestes iconoclastes, etc.) :

« Fort vraisemblablement, et à moins de bouleversements extraordinaires, que les récents sondages ne laissent pas entrevoir, on doit s'attendre à un minimum de 56 victoires libérales au Québec, et plus probablement à un minimum de 63 victoires, 3 victoires conservatrices et 7 ou 8 victoires créditistes <sup>9</sup>.

Encore une fois, l'auteur peut ainsi atteindre un degré de précision et de pertinence élevée en respectant rigoureusement les préceptes de la méthode qu'il préconise.

---

<sup>8</sup> C'est-à-dire ayant été tenues sur la même carte électorale, donc une période durant laquelle les unités d'analyse ne changent pas de définition de base, même si leur nombre d'électeurs inscrits peut varier.

<sup>9</sup> Les résultats de l'élection furent, en fait, de 60 libéraux, 3 conservateurs et 11 créditistes.

Les observations qui s'imposent (par ex. : progrès du PLC au détriment du CS) soulèvent à la fois des questions d'intérêt historique (est-ce la première fois que le PLC devient dominant en milieu rural ?) et politique (le parti indépendantiste peut-il vraiment espérer atteindre son objectif si sa tactique est basée sur des appuis aux divers partis d'opposition mais fédéralistes qui sont incapables de vaincre le PLC sur le terrain électoral ?).

\* \* \*

**Le Commentaire qui suit ce 2<sup>e</sup> chapitre** de la Partie 1 est un retour méthodologique, tout comme le Commentaire précédent.

Cette fois, l'auteur a tenu compte de la « leçon » apprise dans l'exercice précédent : son commentaire, à saveur politique (i.e. le point de vue du militant indépendantiste), tient compte du fait que la tactique préconisée dans l'arène québécoise, si elle veut prétendre à une certaine efficacité par rapport à son objectif, doit **tenir compte de la place du Québec dans l'arène fédérale canadienne : « l'élection se joue en Ontario », dit-il**, ne fut-ce que parce que l'Ontario détient davantage de sièges aux Communes que le Québec. Ce qui l'amène à une affirmation fondamentale, de cohérence idéologique pour un indépendantiste, à savoir : **l'objectif n'est pas de battre un parti, mais de « débarquer un régime », non pas de battre un gouvernement, mais de rendre illégitime un système politique.**

Drouilly sera, à notre connaissance, le premier et pendant longtemps le seul, à formuler la question nationale sur le plan électoral de cette façon.

Ce qui le ramène à la discussion de la proposition d'annulation.

Du point de vue du militant, annulation et/ou abstention, à certaines conditions (généralisation de la pratique, adhésion massive de l'électorat à la tactique proposée), atteignent parfaitement l'objectif énoncé. L'observation de la pratique effective (i.e. le fait qu'en 1974, le taux de rejetés et le taux de participation sont allés dans le sens contraire à celui attendu par le mot d'ordre) constitue, tout comme pour l'élection de 1972, le test d'hypothèse simple et déterminant.

La conclusion empirique est claire : le mot d'ordre est un échec. L'auteur en prend bonne note et élargit la conclusion, sur le plan théorique : **par principe, la pratique sociale prime sur la théorie**

**politique** ; *le droit de vote devient un devoir de vote* dans la conscience des masses ; renverser cette « habitude » ne se fait pas avec un simple slogan de campagne durant 1 mois, « **il faut donc penser à autre chose** ».

Dans ce commentaire, l'auteur s'en tient à cette conclusion formulée de façon toute négative.

Mais la porte est ouverte : *implicitement, il vient d'établir que* pour résoudre cette apparente contradiction entre la cohérence logique de la théorie politique de l'indépendantiste et la pratique politique préconisée par le niveau de la conscience du peuple, il faut imaginer une nouvelle option, la « résolution de la contradiction » : *très bientôt, il deviendra évident* pour l'auteur que **cette solution, c'est d'affirmer ses positions indépendantistes sur la scène fédérale en y présentant un parti indépendantiste**, afin de solliciter l'adhésion du peuple par la participation et non un comportement négatif du type abstention ou annulation.

Cette conclusion implicite était « dans l'air du temps ». Drouilly n'était pas le seul à rogner son frein et à manifester de l'impatience face aux tactiques inefficaces de la direction du PQ <sup>10</sup>. Mais le frein était bel

<sup>10</sup> **Les luttes de tendance au sein du PQ** se répercutaient inévitablement dans l'équipe du journal *LE JOUR* : les dirigeants du journal étaient régulièrement pris à partie par la salle de rédaction, les représentants des journalistes syndiqués, etc. Il y avait ceux qui ont invité Drouilly à écrire dans leurs pages dès le premier numéro, et ceux qui étaient « sceptiques », il y eut plus tard ceux qui approuvaient ses prises de position sur les tactiques adoptées par les instances et ceux qui les désapprouvaient totalement ; il y eut enfin ceux qui en eurent assez et mirent la clé dans la baraque et fermèrent le journal, à défaut de pouvoir le contrôler et en téléguider l'orientation idéologique, et ceux qui se sentirent trahis par la chose.

Certains parlèrent d'un conflit entre « Montréal-Centre » et la direction. Si dans plusieurs Congrès et Conseils Nationaux, c'était ainsi que les antagonismes idéologiques se manifestaient en superficie, l'objet sous-jacent des luttes étaient bien d'infléchir la direction vers une conception qui s'est avérée, au fil du temps, contraire aux orientations que cette direction préconisait sans jamais la formuler explicitement (par ex. : tout le débat sur souveraineté et « projet social », où les termes du projet social n'ont jamais été précisés, « de peur de diviser les rangs »).

Dans le choc entre le pot de terre et le pot de fer, i.e. entre une portion de la base, militante et bruyante mais impuissante, et la direction puissante mais de plus en plus isolée, c'est ultimement le sort du mouvement national qui s'est joué. Dans un article de 1979, paru dans *LE DEVOIR*, Gilles Bourque

et bien là : **personne n'osait affronter ouvertement le chef sur cette question**, tant et si bien que celui-ci avait beau jeu de « faire jouer l'appareil » du parti pour tenir les impatients en laisse. Ici, on peut invoquer, à tout le moins, au niveau premier des apparences empiriques, le « charisme », le « prestige » du chef-fondateur du parti, dont les réalisations passées dans l'arène du pouvoir sont à l'origine de la mythologie qui entoure ses déclarations et ses prises de position.

Ce qui semblera logique et évident aux yeux du militant indépendantiste va tout aussi tôt se buter aux intérêts sociaux et politiques d'une catégorie particulière : les professionnels de la politique parlementaire (députés, ministres, chefs de partis, permanents, conseillers et autres apparatchiks), sans parler de la hargne des représentants du « camp adverse », « des amis d'en face », les divers tenants du fédéralisme et du statu quo social. **La confrontation de ses conclusions empiriques et théoriques aux fondements de l'idéologie professée par les sommets du PQ** mènera l'auteur, pas à pas, à remettre en question cette idéologie, en reconstituant, pas à pas, les résultats nécessaires à démontrer la fausseté de ses préceptes.

---

parlera de « **la nouvelle trahison des clercs** », i.e. fera porter la responsabilité de l'échec prévisible de la stratégie de la direction (étapisme, référendum pour un 2<sup>e</sup> référendum, etc) à cette même direction, qui, de par son refus constant, comme le disait Drouilly dans un autre langage, de « reconnaître ses dettes politiques », a contribué à saper, à petit feu, un puissant mouvement social et à le réduire à n'être qu'une machine électorale comme celle des partis de pouvoir venus avant lui.

Si cette trajectoire n'a pris que quelques mois avant de s'affirmer et de se cristalliser dans le cas de l'Union Nationale, parti de notables et de cliques confédérées (entre l'alliance de 1935 avec l'ALN, jusqu'à la victoire électorale de 1936 de la nouvelle UN), dans le cas du PQ, le processus de subordination et de domestication (« d'apprivoisement jusqu'à la docilité finale ») du mouvement social qui lui a servi de socle et de rampe de lancement, a été beaucoup plus long. « L'après-Lévesque » (en fait, de la période de la défaite en mai 1980 jusqu'au décès du chef-fondateur) a certes été un tournant : la base a été réduite à n'être qu'une masse de spectateurs qui approuvaient des décisions dont les enjeux avaient été débattus et tranchés « en haut lieu », dans le cadre de « luttes de palais » ; le virage définitif a eu lieu après la débâcle de 2003 : les discussions internes tournaient autour de formules vidées de contenu essentiel, les enjeux étant réduits à des impératifs organisationnels et à des tractations avec des « personnalités de haut calibre ».

En parallèle, les débats à saveur « académique » qui se sont déroulés sur la place publique ont clairement illustré **les liens entre lutte politique et lutte théorique**, comme l'avait jadis formulé Engels puis Gramsci ; on pense aux affrontements avec Lysiane Gagnon, Jean Paré, et les idéologues « libéraux » (de tendance philosophique et/ou de tendance politique partisane) du monde des média (Marcel Adam, André Pratte), ou les adversaires structuro-fonctionnalistes du monde universitaire (Daniel Latouche, Maurice Pinard, etc).

Si ces « combats de coqs » ne sont pas nouveaux ni restreints au cercle des adversités sur la question nationale, dans le cas de notre auteur, elles ont été suffisamment intenses (et amères, par rapport aux dirigeants du PQ) pour l'amener à y réfléchir longuement, et à formuler ses explications dans des termes prudents et parfois même hésitants. À cette époque, Drouilly avait peu d'alliés, surtout « en haut lieu »...

**Le combat contre l'erreur** était au fondement de la vision philosophique et théorique de Bachelard, et par conséquent de son « disciple », Bourdieu. Ces auteurs l'ont surtout exprimé théoriquement par leurs écrits. Drouilly devra le vivre dans la pratique, et de façon répétée, avant d'en arriver à une expression suffisamment claire pour pouvoir s'écrire sans subir trop l'opprobre de ses interlocuteurs.

**La rupture**, qui est un acte épistémologique chez Bachelard et Bourdieu, fut, pour Drouilly, d'abord et avant tout politique, par rapport à la direction du PQ, mais contrairement à certains autres intellectuels qui se disaient « indépendantistes », ne s'est pas rendue jusqu'à rompre avec l'objectif fondamental, la souveraineté de l'État du Québec et l'indépendance du pays et du peuple.

**La réalité du conflit entre les « intellectuels organiques » et les professionnels de la politique parlementaire**, conflit très pratique, rarement théorisé dans les écrits universitaires, sera une des découvertes les plus difficiles à gérer pour l'auteur.

Cet obstacle à l'affirmation d'une vérité établie par les méthodes de la science, ce facteur de brouillage, est la forme concrète de ce que Bourdieu a voulu rendre compte autant dans *Le métier de sociologue* (lorsqu'il pose la question : qui a intérêt aux connaissances critiques de la sociologie ?) que dans la brochure publiée suite à sa conférence publique de 1997, *Les usages sociaux de la science*. Le théoricien Bourdieu et le praticien Drouilly ont ainsi contribué à remettre en question

les préceptes de l'objectivité et de la « neutralité axiologique » (Weber), établis de longue date.

**Lutte de pouvoir ou lutte d'influence ?** Avant d'en arriver à formuler une version suffisamment théorisée de ce conflit, il lui faudra presque 20 ans, jusqu'au-delà du Référendum de 1995. Non sans compromis, que certains appelleront des compromissions...

Si l'auteur et ses « compagnons de route » dénonceront pas à pas les manifestations les plus évidentes et superficielles de ce qu'ils appelleront « **la conception libérale de la politique** »<sup>11</sup> (à la suite des Laxer, radicaux canadiens de l'aile gauche du NPD), ils resteront toujours en-deçà, dans leurs écrits publiés, d'une généralisation, souvent préconisée par ceux qu'ils appellent « les intellectuels de salon » (i.e. les théoriciens de la gauche académique), à savoir les liens déductibles menant des contenus du discours et des pratiques politiques aux intérêts (apparents ou cachés) au fondement des alliances entre classes sociales qui déterminent les stabilités les plus durables de nos sociétés de « démocratie formelle ». L'auteur était professionnellement engagé dans un milieu qui discutait constamment « dans la tour d'ivoire académique » de ces questions. Il en était conscient et à parfois participer, lors de colloques typiques de ce milieu, à y prendre position verbalement, sans y contribuer par un texte officiel (par ex. le colloque de 1978, ayant donné lieu à la publication *LA CHANCE AU COUREUR*, sur la gestion du PQ durant son premier mandat). A tout le moins, il connaissait les tenants et aboutissants de ces théories sociologiques. Il n'a jamais manifesté beaucoup d'intérêt à les maîtriser ou à les reprendre explicitement à son compte.

Par ailleurs, il est resté d'abord et avant tout un « franc tireur », i.e. un intellectuel engagé mais sans lien organisationnel avec quelque parti que ce soit, même le PQ. Après 1977, Drouilly n'avait plus aucune fonction officielle dans la structure partisane du parti<sup>12</sup>. Il était devenu un « compagnon de route », sans plus, un « intellectuel de service ». La perception de la direction du PQ était donc biaisée : pourquoi s'acharner sur quelqu'un qui n'envisageait nullement de créer une coalition

<sup>11</sup> Voir à cet effet le livre, publié en 1981, *Les illusions du Pouvoir*.

<sup>12</sup> Voir l'Introduction du livre inédit *Qui perd, gagne* : la première rupture avec la direction du PQ a eu lieu en 1977, la seconde en 1981, lors de la publication du livre *Les Illusions du Pouvoir*.



pour concurrencer, à l'interne ou à l'externe, la direction du PQ ? Sans le dire, **Drouilly est toujours resté sur le terrain d'une lutte d'influence auprès de la direction** ; les désaccords étaient profonds, mais n'allaient pas jusqu'à la tentative de renverser ou remplacer la direction en place, contrairement aux intellectuels qui ont lancé, sans succès, le RDI, le Parti Indépendantiste, le Parti pour l'Indépendance du Québec, etc.

Ayant goûté aux rebuffades répétées des diverses coteries à la direction du PQ, il s'est résolument tourné après 1990 vers le Bloc Québécois <sup>13</sup>, aussitôt après sa création.

Au sein du Bloc, pas de grand débat théorique : étant un parti structurellement d'opposition, avec aucune possibilité ni prétention au pouvoir fédéral, les discussions internes étaient donc d'office orientées vers des questions tactiques et organisationnelles. Les préoccupations de l'analyse et de l'activité de recherche s'en ressentirent immanquablement.

\* \* \*

**La Partie 2, dédiée au créditisme**, découlait de la conclusion de la partie précédente : si, d'après les constats de son analyse des résultats électoraux depuis 1968, il devenait évident que la tactique de l'appui à un quelconque des partis d'opposition mais fédéralistes, ne pouvant donner des résultats concrets décisifs dans la lutte électorale, il fallait « penser à autre chose ».

Cette Partie 2 fournira une base historique et empirique à la conclusion que le Crédit Social était une impasse, sur la scène fédérale, pour le mouvement indépendantiste.

Ici aussi, l'auteur fera un emprunt théorique pour constituer un sous-bassement à ces analyses empiriques : la thèse de Michael Stein (1973) sur l'évolution historique d'un mouvement social, le créditisme. Drouilly emprunte au travail de Stein son analyse de l'évolution en 3 étapes (mouvement, qui devient parti, puis gouvernement) du créditisme de l'Ouest (Alberta et Colombie-Britannique) et le compare à celui du Québec. Autant ce processus d'institutionnalisation a été réussi dans le cas des partis de l'Ouest, autant il a été raté par celui du Québec.

---

<sup>13</sup> Ibidem, en particulier la *note 13* de l'introduction à *Qui perd, gagne*.

Drouilly procède à une description sociologique adéquate des racines et des positions du créditisme dans la structure sociale du Québec, puis à une description historique de son évolution dans les 2 premières étapes. Afin de déterminer en quoi le cas du créditisme québécois est un échec, il lui faut déterminer le terrain pour l'analyse du déclin du créditisme, moult fois annoncé mais jamais (encore, en 1974) réalisé.

**Sa définition de la dite « zone créditiste »** n'a jamais été contredite par quelqu'autre recherche. Les paramètres empiriques utilisés pour la définir sont suffisamment robustes pour faire en sorte que les contrastes offerts par les comparaisons effectuées dans l'analyse soient concluants. À la fin, c'est le **fameux « double mouvement »** (autre découverte) (avancée dans les grands centres comme Montréal et Québec, simultanément au recul généralisé dans les comtés de la zone créditiste) qui pointe vers la conclusion : le reflux amorcé en 1974 est permanent, la disparition est prévisible, non obstant les comtés que le CS réussira à conserver à l'élection qui s'annonce. Comparativement au cycle long depuis la fondation du mouvement dans les années 30, aucune reprise n'est possible. L'explication selon l'auteur se trouve dans **l'analyse du créditisme du point de vue de la question nationale**.

Si le tandem conceptuel fondamental à la **notion d'oppression nationale** (le rapport dominant/dominé), qui est partout présent dans les travaux de Bourdieu par exemple, lui sert à marquer les traits généraux de cette réalité structurelle dans l'histoire contemporaine du Canada et du Québec, **le rapport entre la structure sociale des appuis du CS et la configuration du discours des dirigeants détermine l'obstacle à l'expansion de sa base électorale qui aurait induit une institutionnalisation réussie au Québec**.

Le discours de la direction étant féroce fédéraliste et anti-nationaliste <sup>14</sup>, et la base sociale du parti étant essentiellement composée des couches sociales parmi les plus dominées et exploitées du peuple

---

<sup>14</sup> Au point de provoquer une rupture en 1965, autour de la question d'une aile provinciale : d'un côté le Ralliement National (apparu en 1966), à forte saveur nationaliste, qui finira par fusionner avec le MSA pour créer le PQ, et de l'autre le Ralliement Créditiste (apparu en 1970) qui servira de garant de l'orthodoxie de la direction fédérale. Le Crédit Social étant devenu un parti de cliques, les désaccords et les menaces de scissions et de rupture ne feront que démoraliser la base militante, qui « rentrera chez elle ».

québécois, la contradiction entre la vision fédéraliste de la direction du parti et l'idéologie spontanée de la base <sup>15</sup> devenait **l'obstacle à l'élargissement des appuis vers les classes moyennes, nationalistes depuis le début de la Révolution Tranquille.**

L'immobilisme idéologique et l'incapacité de renouveler les cadres du parti de façon à élargir la base des appuis électoraux condamnent le CS à la disparition à terme, la mort à petit feu : « la détermination sociale du mouvement créditiste est disparue » dira l'auteur.

La prédiction formulée pour l'élection à venir (celle de 1979) était globalement exacte : maintien d'un noyau de plus en plus restreint de sièges (de 11 à 6), dans un contexte de reflux et de recul généralisé des bases de la zone créditiste et dans les grands centres urbains. C'est à l'élection générale de 1980 que le CS connaîtra son Waterloo définitif.

\* \* \*

Parallèlement à ce livre, l'auteur se prête à l'analyse d'événements circonstanciels, i.e. les élections partielles déclenchées au fil des mouvements de personnel des partis. Ainsi, à l'occasion de l'élection partielle provinciale de 1978 dans Notre-Dame-de-Grâce, dont l'analyse détaillée se trouve dans le premier chapitre du livre suivant (*Les Illusions du Pouvoir*), il aura l'occasion de ré-affirmer un certain nombre de principes théoriques et méthodologiques déjà présentés dans l'inédit *Qui perd, gagne*, mais aussi dans ce premier livre publié :

« si dans une même circonscription électorale, des électeurs d'origines sociales différentes votent différemment pour les mêmes candidats, *cela confirmera une fois de plus que la rationalité du comportement électoral ne se situe pas au niveau du rapport électeur-candidats, mais bien au niveau de l'origine sociale des électeurs et de l'allégeance politique des candidats.*

*Exprimée autrement, cette remarque signifie que pour l'analyste politique, les classes sociales et les idéologies politiques ont plus de réalité que les électeurs et les candidats.* Méconnaître cette approche, c'est s'interdire de saisir les comportements électoraux dans leurs déterminismes sociaux, et réintroduire dans l'explication des phénomènes politiques le

---

<sup>15</sup> Certes conservatrice, voire même réactionnaire, ou fascisante, mais pas nécessairement liée au fédéralisme.

hasard et la contingence, déguisés en libre arbitre et en libre choix des électeurs... » i.e. **la conception libérale de la politique**.

*« Nous pensons, tout au contraire, qu'il y a une très grande homologie entre les structures sociales et les comportements politiques, ce que traduit la très grande cohérence des résultats électoraux ».*

Nonobstant le fait que cette citation émanait d'un texte écrit par rapport à un contexte provincial, les principes énoncés s'appliquent aussi bien aux résultats du niveau fédéral. La détermination de l'auteur à combattre « la conception libérale de la politique » se manifeste ici dans des affirmations relevant d'un cadre théorique, mais nous avons vu dans les Parties 1 et 2 de ce livre, qu'elles étaient au cœur de la critique des mots d'ordre de la direction du PQ. La même détermination se retrouvera dans les analyses de la gestion du PQ durant son premier mandat (voir *Les Illusions du Pouvoir*).

### **Partie 3. Les forces en présence au Canada à la veille de l'élection de 1979**

Pour brosser ce tableau descriptif du panorama politique du Canada, l'auteur a recours à une hypothèse fondamentale, qui, à cette époque, le situe à contre-courant, car le « goût des sondages » enflammait les médias et ceux-ci ne juraient que par les chiffres publiés par les grandes maisons <sup>16</sup>. Sur la base des écrits les mieux connus de la littérature canadienne de sciences politiques <sup>17</sup>, l'auteur affirme que **les résultats des sondages pan-canadiens ne peuvent servir à quelque prévision que ce soit pour 2 raisons** : politiquement, le Canada est en fait 4 Canadas, tant **le régionalisme** y est profondément ancré. La forte différenciation de la structure sociale est parfois reflétée dans les mouvements du vote sans l'être dans le résultat de l'élection, tant **le mode de**

<sup>16</sup> Sans parler de la panoplie d'auteurs académiques qui se sont également lancés dans ce courant.

<sup>17</sup> Elle était surtout anglophone ; Drouilly ne maîtrisait pas bien cette langue. Comme il aimait à le dire lui-même, « oui, je suis bilingue : je parle le français et l'espagnol »...

**scrutin est déformant.** Deux phénomènes dont les résultats globaux des sondages sont incapables de rendre compte.

**Les statistiques électorales et de la population**, compilées sur des bases adéquates, permettent de mieux représenter cette différenciation de structure sociale et de l'histoire politique régionales, « les tendances profondes du vote », et ainsi de « baliser l'interprétation des sondages ».

L'auteur met immédiatement de l'avant **l'hypothèse fondamentale sous-jacente** : le comportement électoral est indépendant du contexte immédiat, i.e. des phénomènes liés à la campagne électorale. C'est dire tout net ce que Bourdieu énonçait, en bref, ainsi : la structure a plus d'importance que l'événementiel dans l'explication.

\* \* \*

Dans chacune des 4 provinces des **Maritimes**, l'auteur utilise les outils de base <sup>18</sup> pour établir les tendances de fond. Il se réfère aux 3 élections ayant eu lieu sur la même carte électorale (i.e. 1968, 1972 et 1974), mais n'hésite pas à élargir le point de vue en recourant aux statistiques de la période 1945-74 (incluses dans l'Annexe Statistique à la fin du livre) pour confirmer les observations qui se dégagent de l'examen principal en cours (série « courte » de 1968-74, et série « longue » 1945-74).

Partout, il découvre **3 constantes** dans cette région du Canada : la stabilité du vote libéral (pas de pertes majeures, mais pas de gains non plus) <sup>19</sup>, une baisse constante des appuis du Parti Progressiste-conservateur, et une augmentation constante des abstentions. La baisse du

---

<sup>18</sup> Il analyse comté par comté les distributions du vote en voix obtenues d'abord, puis en taux par rapport aux électeurs inscrits (pour mieux circonscrire l'effet des abstentions). Ayant assuré la constance des unités d'analyse (les mêmes comtés sur la même carte électorale) et des mesures rendues indépendantes des possibles déformations (taux par rapport aux inscrits), la comparaison des variations entre les élections permet alors de dégager des tendances bien fondées, non assujetties aux perceptions du chercheur. La recherche des transferts de voix entre partis en est facilitée. Les « surprises » n'en ressortent que plus facilement.

<sup>19</sup> Il ne parlait pas encore, dans le cas des Maritimes, de **BLOC LIBÉRAL**, mais si on avait à revenir sur ce premier effort d'analyse, on devrait certainement recourir à cette notion.

PPC et la hausse des abstentions sont parfaitement corrélées : ce sont donc les conservateurs qui s'abstiennent de plus en plus. Le résultat de la prochaine élection (1979) dans les Maritimes n'aura donc que peu à voir avec le fait que le Congrès à la chefferie du PPC (en 1976) a remplacé un néo-écossais (Stanfield) par un albertain (Joe Clark) : la baisse continue des appuis se profile depuis déjà plus de 10 ans, dans certains cas elle débute dès 1958.

Autre vérité du sens commun que l'auteur prend plaisir à démolir. : **Trudeaumanie, ou Trudeau haï ?** Voici 2 citations qui défont le mythe de la Trudeaumanie de façon lapidaire :

« ...l'arrivée de Pierre Elliott Trudeau (PET) à la tête du Parti libéral en 1968 n'a pas eu d'effets marqués sur le vote libéral au Nouveau-Brunswick (111 843 voix libérales en 1968 au lieu de 114 781 voix en 1965). Par contre, le vote conservateur connut à ce moment un accroissement substantiel (102 714 voix conservatrices en 1965 contre 125 260 voix en 1968)...

Comme au Nouveau-Brunswick, le vote conservateur atteint en Nouvelle-Écosse, à l'élection de 1974, son plus bas niveau depuis 15 ans, et les abstentions leur plus haut niveau. Le vote libéral semble, quant à lui, subir aussi une légère régression. La présence de PET en 1968 n'a pas empêché un léger recul libéral par rapport à 1965, tandis que les conservateurs augmentaient substantiellement leur vote à ce moment-là, 45.1% des inscrits en 1968 contre 38.6% en 1965. »

Ce que ces faits suggèrent, c'est que l'arrivée d'un nouveau chef libéral (Trudeau venait de remplacer Pearson en 1968) a suffi à renverser une tendance de démobilisation de l'électorat conservateur. Ces électeurs conservateurs n'étaient peut-être pas enthousiasmés par le remplacement d'un chef « charismatique » (à leurs yeux) comme Dieffenbaker par Stanfield ou ses politiques, mais ils tenaient à se démarquer de Trudeau et des politiques du gouvernement libéral qu'il incarnait. Trudeau haï...

**En Nouvelle-Écosse**, l'auteur contourne le manque d'information dont il disposait **au sujet de la seule victoire du NPD dans la province : Cape-Breton-East Richmond, le pasteur Andy Hogan**. La tendance est invoquée (cause technique, immédiate : montée progressive du vote NPD depuis 1968), mais l'explication de fond (cause

ultime) n'est pas fournie. Il faut et il suffit de savoir que ce comté est le bastion du syndicat des mineurs de charbon du Cap Breton (la mine Sysco), et que l'avenir de la mine était, à l'époque, en cause <sup>20</sup>. Le syndicat avait comme porte-parole le pasteur en question. Au sommet de la mobilisation, sa candidature a reçu l'approbation générale de la communauté des mineurs. Aussitôt la crise passée, les mineurs sont retournés à leur pratique habituelle : dans la plus pure tradition « Fabian » (socialisme chrétien britannique), qui date du début du 20<sup>e</sup> siècle, avant 1914, où les ouvriers oscillent entre le Parti libéral et le Labour anglais, ils sont retournés au PLC. Ce « **corridor Lib-Lab** », comme on l'appelle dans la littérature britannique, on le verra à l'œuvre souvent et de façon répétitive au Canada anglais.

À **Terre-Neuve**, pas de vote ethnique (comme au Nouveau-Brunswick : 4 comtés « acadiens » et en Nouvelle-Écosse, 2 comtés), car les francophones ne font pas 1% de la population. La polarisation la plus évidente est celle entre la ville et la campagne : le monde rural est libéral et le monde urbain est conservateur. Non seulement on retrouve dans cette province la même tendance de fond (les 3 phénomènes simultanés), mais la désaffection des électeurs par rapport aux élections fédérales s'approfondit depuis le retour des libéraux au pouvoir (1963). L'abstention dépasse 40% :

---

<sup>20</sup> La mine a été nationalisée par la province pour calmer le mouvement de mobilisation des mineurs, puis suite à l'approfondissement de la crise en 1982, fut fermée sous le gouvernement conservateur de Brian Mulroney. Celui-ci avait déjà procédé à la fermeture de la mine de Schefferville au Québec dans les années précédant son entrée en politique fédérale.

« ...Les abstentions sont bien en hausse depuis 1963, mais, fait nouveau, le vote libéral décroît sans interruption depuis 15 ans à Terre-Neuve (ce qui explique qu'avec un vote assez faible, les conservateurs s'assurent néanmoins 3 sièges en 1974). A Terre-Neuve, l'arrivée de PET à la tête du PLC coïncide avec la fin de l'hégémonie libérale des années '60.

Depuis 10 ans, c'est bien une désaffection générale pour les élections dont il s'agit, désaffection qui fait reculer tous les partis, mais de façon inégale. Cette désaffection fut la règle dans les 10 premières années confédérales de Terre-Neuve. » (1949-58).

L'auteur constate la même tendance de fond dans **l'Ile-du-Prince-Édouard**, et il écrit en conclusion :

« ...la tendance générale du vote dans les Provinces Maritimes : stabilité libérale, érosion du vote conservateur, augmentation des abstentions. »

Il termine ce premier chapitre de la Partie 3 par une prévision. Elle est simple, une projection linéaire des tendances observées depuis 10 ans : si l'abstention des conservateurs se maintient, le PLC cumulera le nombre de ses victoires sans avoir fait de gains réels.

« Il ne s'agit pas d'une prévision, mais d'une possibilité. En 1963, les Maritimes éalisaient 20 libéraux et 13 conservateurs ; en 1965, 15 libéraux et 18 conservateurs. Le sommet de la force conservatrice se situe en 1968, tant au niveau du vote qu'au niveau du nombre d'élus. Si le recul amorcé en 1972, et confirmé en 1974, se poursuit aux prochaines élections, nous serons retournés à la situation de 1963, i.e. une majorité libérale, sans que cela traduise une progression politique du Parti libéral. ... »

« (En 1979) Cela ne s'est pas produit ! La tendance à l'effondrement du vote conservateur (en faveur de l'abstention) dans les Maritimes s'est arrêtée et renversée, sauf à Terre-Neuve... Le vent commence à tourner dans les Maritimes... Joe Clark y récolte 18 sièges sur 32 et une majorité de 6 sièges sur le PLC. »

Il suffit de lire la *note post-mortem* à ce chapitre (citée partiellement ci-haut) pour mesurer une des faiblesses de cette méthode : les points de rupture ne peuvent y être appréhendés que comme la continuation mécanique ou linéaire d'une tendance déjà visible. Les seuils de renversements, ou « points nodaux », y demeurent invisibles. Ainsi 1979



fut une de ces élections de « revirement », en particulier dans les Maritimes. Mais ce revirement régional ne fut pas glorieux pour le PPC : à peine le retour au niveau de 1965, ce qui est en deçà du sommet de 1968... Clark n'aura qu'un gouvernement minoritaire, en partie à cause de cette relative faiblesse dans les Maritimes.

\* \* \*

## L'OUEST CANADIEN : prospère et conservateur

« Non seulement l'**Alberta** est massivement conservatrice, mais elle le devient de plus en plus : le vote libéral s'effondre depuis 10 ans, et cela ne se traduit pas principalement par une augmentation du nombre d'abstentions, laquelle est deux fois moins importante que la baisse libérale. Comme le NPD ne recueille qu'une fraction infime et stable du vote, cela ne peut que signifier des gains politiques pour les conservateurs, et cela aux dépens des libéraux. » <sup>21</sup>

Les gains au détriment des libéraux sont, en fait, le produit de l'arrivée dans les rangs du PPC des vestiges du Crédit Social albertain (les « SoCred »), en voie de disparition.

Ce monopole des sièges du PPC (auparavant, 19 sur 19 et maintenant, en 1979, 21 sur 21) se double d'une hégémonie croissante au niveau du vote : par l'élimination des concurrents sur sa droite (créditistes et conservateurs-indépendants), dans une province dont la base sociale est foncièrement conservatrice, l'opposition est restreinte au mince « corridor Lib-Lab ».

---

<sup>21</sup> L'examen des données électorales depuis 1963 (voir **Partie 6 - Appendice statistique**) confirme qu'en Alberta le Parti libéral est retourné, en 1972-74, à ses positions de 1963-65.

Par contre, le P.C., qui a retrouvé son hégémonie au niveau des députés élus, a renforcé ses positions au niveau du vote. Les créditistes (*Social Credit*, « SoCred »), qui depuis 30 ans, et jusqu'en 1965, devançaient les libéraux aux élections fédérales en Alberta, n'ont pu résister à l'appel de Trudeau en 1968, dont ils gonflèrent le vote à cette occasion. Il y a tout lieu de croire que depuis 1972, ils sont à l'origine des progrès conservateurs, et d'une augmentation appréciable du nombre d'abstentions.

\* \* \*

« *Au Manitoba se confirme l'effondrement libéral que l'on a observé en Alberta* : le vote recueilli par PET passe de 31.2 % des inscrits en 1968, à 22.4 % en 1972, puis à 19.3 % en 1974... Cet effondrement se double d'une poussée conservatrice continue : 23.6 % des inscrits en 1968, 30.2 % en 1972 et 33.6 % en 1974... »

\* \* \*

« La poussée conservatrice en Alberta (gain de 4.4 % depuis 1968) et au Manitoba (gain de 10 % depuis 1968) devient une véritable percée en **Colombie-Britannique** (gain de 15.5 % depuis 1968) où le vote conservateur a doublé entre 1968 et 1974... »

« L'examen des résultats antérieurs à 1968 confirme que la progression du vote conservateur en Colombie-Britannique est un phénomène nouveau (voir **Partie 6 - Appendice statistique**). Alors que le vote libéral, après un bond en avant à l'élection de 1968, revient à ses positions d'avant Trudeau, le vote conservateur amorce en 1972 une montée qui, pensons-nous, n'est pas à la veille de s'interrompre. Il faut remonter jusqu'en 1930 (l'élection de 1958 mise à part) pour retrouver un P.C. fort en Colombie-Britannique aux élections fédérales. Or 1930 est précisément la date d'entrée en scène du *Social Credit* (SoCred), lequel, dans l'Ouest canadien, s'est effondré à l'élection de 1968, en concomitance avec le passage au P.C. de leur chef, Robert Thompson (en faveur des Libéraux, de façon éphémère, puis en faveur des Conservateurs de façon plus durable --- évolution semblable à celle du CS au Québec ---). »

\* \* \*

« ...le vote libéral, depuis 1963, est étonnamment stable **en Saskatchewan** : cela prouve incidemment que la "trudeumanie" n'a pas exercé son charme dans cette province en 1968, pas plus que dans les Provinces Maritimes. »

\* \* \*

L'analyste ainsi prend plaisir à **dégonfler le mythe de la Trudeau-manie, comme celui des « vedettes »**, en l'occurrence le recrutement de Jack Horner, transfuge du PPC :

« Nous pouvons prévoir que Jack Horner, transfuge conservateur, s'il se porte candidat libéral, se fera battre dans son comté de Crowfoot, en banlieue de Calgary, et apprendra à ses dépens que ceux qui l'ont élu en 1974 à 5 contre 1 contre son adversaire libéral, étaient plus attachés au P.C. qu'à l'individu Jack Horner. »

À l'élection de 1979, le candidat du PPC a recueilli plus de 25 000 voix et Horner (candidat libéral) a dû se contenter d'un maigre 5 947 voix ; il a donc été défait dans les mêmes proportions que sa victoire précédente en 1974 (5 pour 1). Horner avait changé de parti, mais la structure sociale de son comté (Crowfoot) n'avait pas changé... Ce fut la fin de la carrière de Jack Horner, un cadavre de plus au cimetière des vedettes vaincues.

\* \* \*

« Hormis quelques faiblesses dans la Saskatchewan, le fait majeur qui se dégage de notre analyse est l'émergence d'un vote conservateur hégémonique dans l'Ouest du Canada.

Alors qu'en 1968 le P.C. ne faisait élire que 26 députés sur 70, il en fait élire 43 en 1972, puis 50 en 1974, s'assurant une majorité de 37 sièges sur les Libéraux ... Partout les majorités conservatrices (des voix) se consolident, même en 1974 qui n'apparaît pourtant pas comme une élection heureuse pour le P.C. qui y a subi un recul au niveau de l'ensemble du Canada. »

La cause profonde du succès du PPC est à rechercher dans la disparition du Crédit Social. Ce sont les transferts de voix en deux étapes (1965-68 et 1968-74) qui permettent de l'établir.

« ...la poussée libérale de 1968, qui a liquidé le *Social Credit (SoCred)* comme parti fédéral dans l'Ouest, a favorisé les conservateurs à long terme, le SoCred éliminé de la scène... »

Si la substitution du PPC au SoCred était complétée en 1974 dans l'Ouest, il faudra attendre l'élection de 1984 pour voir le même phénomène se produire au Québec. Ainsi, la scission durable du **BLOC CONSERVATEUR**<sup>22</sup>, amorcée en 1930 dans l'Ouest par le *Social*

---

<sup>22</sup> La notion de **Blocs politiques** (ou blocs sociaux à couleur politico-philosophique) est présentée et discutée longuement dans la Partie 4, au chapitre 2. Le terrain de base de l'analyse pour fonder l'usage de la notion est celui du Québec, mais on peut facilement poser l'hypothèse que l'application du concept est extensible au reste du Canada.

*Credit*, et continuée en 1962 au Québec par l'émergence du Crédit Social, est temporairement refermée <sup>23</sup>.

L'auteur termine ce chapitre par une explication de la tendance observée et une prévision :

« Dans l'espace géographique, les pôles économiques du Canada se déplacent vers l'Ouest et le Pacifique (tout comme aux États-Unis) ; dans l'espace politique, l'hégémonie se déplace vers le P.C. Aussi pouvons-nous prévoir que cette hégémonie politique devrait se traduire aux prochaines élections fédérales par une députation conservatrice encore accrue (dans l'Ouest), de l'ordre de 60 députés conservateurs sur 80 sièges. »

<sup>23</sup> Dans la Partie 4, chapitre 2, l'auteur va un pas plus loin :

« Il semble exister comme une **règle politique dans le système électoral canadien** : dès que le Parti conservateur prend le pouvoir à Ottawa, il apparaît sur la scène politique un nouveau parti qui a pour effet de diviser le vote conservateur et de lui faire perdre les élections suivantes. En 1921, ce fut le **Parti progressiste-national** après le gouvernement de Borden ; en 1935, ce fut le **Parti de la Reconstruction** (de H.H. Stevens) après le gouvernement Bennett ; après le gouvernement Diefenbaker (1957-1962), en 1962, ce sera **le Crédit Social**. »

On devra ajouter : **parallèlement** à l'élection de Mulroney, des tentatives de scission du vote conservateur voient le jour : le COR (Confederation of Regions dans l'Est) et le CRWP (Confederation of Regions / West Party) ou WCC (Western Canada Concept) ; **après l'élection** du gouvernement Mulroney, ce sera **le Reform Party** de Preston Manning ! Cette scission, émergente en 1988, devenue massive et manifeste à l'élection de 1993, entraînera la quasi-disparition du PPC. La « cassure » sera refermée en 2004 par **le mouvement « Unite the Right »** et la fusion entre le PPC et le Reform (devenu Canadian Alliance) pour former **le Conservative Party of Canada** (CPC ; en français : PCC), sous Stephen Harper, le dauphin de Manning. Immédiatement, au moment où le PCC devient gouvernement minoritaire en 2006, le WBP (Western Block Party) se lance, sans succès. Les tendances régionalistes et libertaires ne démordent pas, comme l'Hydre de la fable de l'antiquité.

Suite à la défaite de Harper en 2015, une course à la chefferie a produit une dissidence remarquable, qui a abouti à une rupture : Maxime Bernier et son **Parti Populaire/People's Party**. En 2022, dans la foulée des échecs de Andrew Scheer (2019) et d'Erin O'Toole (2021), les débats internes au PCC entre Pierre Poilievre et Jean Charest laissent présager une possibilité de nouvelle scission, entre les Tories de l'Est et les « libertariens » de l'Ouest. Il faut dire que le PCC y est déjà menacé par **le Maverick Party et le Free Party**, en plus du parti de Maxime Bernier.

Dans la *note post-mortem* de ce chapitre, on faisait le bilan et la vérification de la prévision :

« La mesure de la pertinence et de la fiabilité de cette méthode socio-historique, même dans un contexte de relative instabilité, se trouve dans le degré de confirmation de pronostics comme celui-ci. En 1979, le PPC (Parti Progressiste-Conservateur) de Joe Clark a raflé **59 des 80 sièges** de l'Ouest, se donnant ainsi une majorité de 56 sièges sur le PLC. Le vote conservateur progresse de plus de 20 % par rapport à 1974 dans toutes les provinces sauf le Manitoba (8 % seulement). De 22 % dans les Territoires du Nord-Ouest, et de 26 % en Colombie-Britannique, il explose de 35 % dans les Prairies (Saskatchewan et Alberta) à la faveur de la manne issue des exportations des « matières premières stratégiques » (i.e. hydro-carbures, potasse, uranium). »

\* \* \*

### **L'Ontario, le centre de gravité et l'enjeu de l'élection**

Dans la présentation de cette province géographiquement centrale et au cœur des luttes de pouvoir au Canada, l'auteur circonscrit la taille de l'enjeu électoral et les paramètres de ces luttes :

« La province d'Ontario, par son poids démographique, pèse extrêmement lourd dans la balance électorale : élisant 88 députés jusqu'en 1974, soit **exactement le tiers des Communes**, la nouvelle carte électorale lui attribue 95 sièges, sur un total de 282 pour l'ensemble du Canada. C'est dire que l'Ontario bénéficie de plus de 40 % des nouveaux sièges créés aux Communes (7 sur 18). Dans la masse complexe que représentent les 5 000 000 d'électeurs ontariens, les partis politiques se taillent **des zones d'influence que détermine la structure socio-économique de la province.** »

Le clivage fondamental reste celui des milieux sociaux (rural / urbain), croisé avec les réalités ethno-linguistiques (anglophones, franco-phones et néo-canadiens). Ainsi, **4 blocs de comtés se profilent** :

- **L'Ontario rural WASP**,<sup>24</sup> défini négativement par rapport aux autres secteurs (19 comtés) : « ni la présence d'éléments francophones, ni celle d'éléments néo-canadiens, ni celle de centres urbains importants, ne vient créer de discontinuité dans l'homogénéité sociale » ;
- **Le rural francophone**, le long de l'Outaouais et de la frontière québécoise, et dans le Nord minier et forestier (19 comtés) ;
- **Les centres industriels – urbains**, parmi lesquels plusieurs villes importantes ont plus de 25% de leur population qui est néo-canadienne (24 comtés) :

« ...que ce soit Hamilton (38 %), London (25 %), Kitchener (50 %), Saint-Catharines-Niagara (35 %), Windsor (35 %) ... Qui plus est, les villes ontariennes de plus de 100 000 habitants, qui constituent 54 % de la population de la province, englobent les trois quarts de sa population autre que britannique ou française. »

- Et finalement, **le Grand Toronto** (26 comtés) :

« *dans la région du Toronto métropolitain*, dans laquelle les néo-canadiens représentent 40 % de la population, et surtout dans la ville de Toronto elle-même, où ils représentent 50 % de la population (alors qu'ils ne sont que 36 % en banlieue de Toronto)... ».

L'auteur, en épluchant les publications de Statistiques-Canada, a trouvé le matériel nécessaire pour élucider ce qui demeurerait un mystère jusque-là : le Canada étant un pays d'immigration, pourquoi les descendants d'immigrants de diverses provinces votent différemment ? :

« La différence entre le comportement électoral des néo-canadiens de l'Ontario, généralement libéraux, et celui des néo-canadiens de l'Ouest, généralement Conservateurs, tient sans doute à leur origine ethnique différente... L'Ontario a accueilli la très grande majorité des néo-canadiens d'origine méditerranéenne (82.1 % de Grecs, 82.5 % des Italiens, 78.6 % des Portugais, 71.4 % des Yougoslaves) ou Juive (74.7 %). Inversement les provinces de l'Ouest accueillent 58 % des Allemands, 81.0 % des

---

<sup>24</sup> WASP, acronyme en anglais, signifiant “White Anglo-Saxon Protestant”.

Scandinaves et 70.6 % des Ukrainiens, toutes ethnies qui se sont bien assimilées aux anglo-saxons. »

L'Ontario rural est la zone d'influence prédominante du Parti conservateur (WASP, agricole ou de petite industrie), le rural francophone est à prédominance libérale (comme toutes les régions où on trouve des concentrations de francophones), sauf pour le Nord, où c'est le « corridor Lib-Lab » qui prévaut.

Le centre de l'arène politique en Ontario,

**« C'est dans le groupe de 24 comtés urbains, en-dehors du Toronto métropolitain, que se fait la lutte : en 1968, les Libéraux y obtenaient une majorité de 17 sièges, tandis qu'en 1972, les Conservateurs arrivaient à obtenir une majorité de 2 sièges, pour de nouveau céder devant les Libéraux en 1974 (14 sièges de majorité pour ces derniers) ».**

Les revirements du vote permettant les renversements de majorité parlementaire se dessinent dans cette zone. L'auteur, encore une fois, « emprunte un cadre théorique » (celui des Laxer) pour confirmer les polarisations empiriques qu'il obtient dans ses analyses des résultats électoraux, se contentant ainsi de faire une vérification de l'hypothèse théorique formulée en termes d'économie politique par une validation solide sur le plan électoral :

**« Au mieux donc pour lui, le P.C. arrive à égaliser les libéraux dans les villes industrielles de l'Ontario ; au pire le P.L.C. s'assure une solide avance sur son adversaire. Cette dominance libérale de l'Ontario industriel s'explique en partie par un fait économique : représentant du grand capital américain, celui-là même qui a développé et qui contrôle l'industrie ontarienne, le Parti Libéral, au plan électoral, est l'expression politique de cette domination économique américaine sur le Canada. »**

L'auteur induit de ces observations sur ces 4 blocs de comtés que le PLC y bénéficie d'un avantage stratégique indéniable :

**« Notre analyse nous amène à conclure qu'un balayage conservateur en Ontario est fort peu probable...En effet, les Libéraux disposent d'une**

large base socio-politique, urbanisée, néo-canadienne ou francophone, ce qui leur permet, en cas de reflux, de conserver néanmoins plus de sièges que ne peuvent le faire les Conservateurs, dont la base est rurale et anglophone.

Cela se traduit par une certaine stabilité au niveau de la représentation, puisque depuis 10 ans environ, **les deux tiers des sièges de l'Ontario, 57 précisément, n'ont pas changé d'allégeance politique au cours des trois élections.** Ces 57 sièges se répartissent comme suit : 37 libéraux, 15 conservateurs et 5 néo-démocrates.

*La base électorale libérale est donc deux fois plus large que la base électorale conservatrice. ...*

L'Ontario constitue bel et bien le véritable enjeu : si les Conservateurs s'y font écraser, ils perdent toute possibilité de remporter l'élection à travers le Canada. Si les Conservateurs y font match nul avec les Libéraux, tous les espoirs leur sont permis. »

Si nous faisons l'exercice de confronter ce pronostic au résultat de l'élection de 1979 (voir la **note post-mortem**), nous verrons que l'auteur a eu *tort et raison* :

« Le PPC a déjoué ce pronostic allègrement : son vote a progressé de près de 500 000 voix (486 586), soit 39 % de plus que son score de 1974. (En Ontario), il remporte 57 des 95 sièges et inscrit une majorité de 25 sièges sur le PLC. Ainsi, il a réussi à renverser la majorité du PLC au Canada-anglais : sur les 207 sièges du « R.O.C. », le PPC en remporte 134, contre 47 pour le PLC, et s'assure ainsi d'une majorité de 87 sièges au Canada anglais. C'est donc une répétition des résultats depuis plusieurs élections : le PPC est largement majoritaire, en voix et en sièges, au Canada anglais. Mais, comme le dit si bien l'auteur, « il reste encore le Québec »...

**L'auteur a donc eu tort**, car la méthode qui consiste à projeter de façon linéaire la tendance observée depuis un certain nombre de scrutins produit des prévisions passablement précises, *si la conjoncture demeure stable*, mais il suffit qu'il s'agisse d'une élection de rupture (ou de « réalignement » comme disait Vincent Lemieux), avec un plus grand nombre de revirements (et donc beaucoup moins de stabilité dans la distribution des sièges) pour que ces pronostics soient grossièrement contredits.

**Mais aussi raison**, car selon les résultats observés en Ontario, ce qui se profilait c'était un gouvernement conservateur majoritaire,



« mais il restait encore le Québec », où la performance du PLC allait, comme plusieurs fois depuis 1896 (voir le chapitre 6 de la Partie 3), renverser, ou réduire la majorité de sièges du PPC au Canada anglais. En 1979, ce ne sera qu'une réduction, suffisante pour limiter Joe Clark à un règne minoritaire. La « bourde de Clark »<sup>25</sup> entraînera la chute de son gouvernement et la ré-élection du PLC, précisément selon les paramètres élucidés par l'auteur. En cela, il a eu aussi raison...

Les lecteurs les plus méticuleux auront remarqué que l'auteur ne poursuit pas toujours sa ligne de raisonnement jusqu'au bout. Ainsi, si en 1974, il y avait en Ontario 88 comtés, dont 57 étaient « stables » depuis 3 élections, comment se distribuaient les 31 autres comtés ? Dans quelle configuration ? Comment cette distribution pouvait-elle nous informer sur le potentiel de revirement pour l'élection à venir ? Si les sondages ne faisaient qu'indiquer un revirement dans la tendance globale des 2 partis de pouvoir (par ex. : libéraux en baisse et PPC en hausse), que pouvait-on en tirer comme hypothèse sur la direction de l'élection (continuité / rupture) ? Si l'hypothèse d'une élection de rupture pouvait être plausible, l'analyse des majorités obtenues par les candidats élus à l'élection précédente (1974) ne pouvait-elle pas nous informer sur le nombre de revirements possibles ? Détenir ces renseignements supplémentaires aurait certainement pu « améliorer la prévision », ou à tout le moins baliser la marge d'erreur dans l'évaluation empirique.

\* \* \*

---

<sup>25</sup> Voir à ce sujet la [note post-mortem 2](#) dans le chapitre 5 de la Partie 3 sur le contexte immédiat de la chute du gouvernement minoritaire de Clark ; également la [note post-mortem 7](#) dans le chapitre 3 de la Partie 5.

## Le Québec : Libéral par défaut.

Aborder l'analyse des élections fédérales au Québec est une autre occasion pour l'auteur de démystifier un certain nombre de lieux communs :

« Pour analyser, et comprendre, le comportement de l'électorat québécois aux élections fédérales, les résultats d'une élection prise isolément ne sont qu'un trompe-l'œil, et ne servent qu'à dissimuler un certain nombre de faits, pourtant clairs. Tout comme d'ailleurs la prise en considération du résultat de l'élection (en termes de députés élus) dissimule la réalité du résultat du vote (en termes de pourcentages obtenus par les partis).

Ainsi s'élaborent, et se consolident, des interprétations erronées qui n'expliquent rien mais qui prétendent fournir des réponses à la conscience politique angoissée.

Ainsi du **vieux dicton « bleu à Québec, rouge à Ottawa »**, qui remonte au temps des explications imaginaires de la force politique de Duplessis (tout comme le patronage et la corruption font partie des explications imaginaires de sa force électorale). Ainsi de **la « trudeaumanie »**, qui prétend expliquer des rapports de force sociaux par la symbolique politique théâtralisée dans, et par, la campagne électorale. Ainsi de **l'organisation partisane** qui n'organise bien souvent rien d'autre qu'elle-même ; ainsi de la supposée **valeur des candidats « forts »** dont sont remplis les cimetières électoraux. »

En particulier le vieux mythe du comportement incohérent des québécois :

**« L'alternance du vote du Québec aux deux niveaux, fédéral et provincial, à supposer qu'il n'y en ait jamais eu une, résulte d'un effet de structure (mode de scrutin, carte électorale, etc.) et non d'une supposée incohérence au niveau des électeurs et qu'il se puisse bien que le système politique qui a mis Lévesque au pouvoir en 1976 accorde à Trudeau aux prochaines élections fédérales, 60 ou 70 députés au Québec, voire même 75 sur 75 ! »**

« L'électoralisme [ou le journalisme politique] à courte vue raisonne comme si la force électorale déterminait la force politique, alors que c'est la force politique qui détermine la force électorale. Nous pourrions dire sous forme de calembour que **ce n'est pas celui qui obtient le plus de voix qui gagne l'élection, mais bien celui qui gagne l'élection qui obtient le plus de voix.** »

Ces formules bien tournées, que d'aucun pourrait écarter comme des « jeux de mots », ressemblent à s'y méprendre aux raisonnements que Bourdieu a produit pour affirmer les principes de son mode de pensée. Le renversement des formules sert à indiquer le renversement du raisonnement et donc une rupture théorique et épistémologique.

Le malheur, c'est que l'auteur ne prend pas nécessairement le temps d'explicitier et de développer l'articulation conceptuelle qui lui sert de cadre théorique. Ce en quoi il reste un « praticien » de la recherche (à la Mills) et non un « grand théoricien » (à la Parsons ou Althusser). L'originalité demeure : il a bel et bien réfléchi et opéré la critique transformatrice de la perspective dominante.

Ainsi de la confusion entre élection et vote, sièges et voix obtenues : au sujet de l'apparente invincibilité du PLC (avec ses immenses majorités de sièges au Québec depuis le milieu des années 60), il dira :

**« Du monopole libéral des sièges, on déduit le monopole des voix. Or rien n'est moins évident. »**

Par une étude méticuleuse et une application rigoureuse des techniques qui logiquement découlent des principes de méthode qu'il a adoptés, il arrive à :

- Confirmer ce que de nombreux chercheurs avaient déjà observé, à savoir que le mode de scrutin est un énorme miroir déformant de l'expression du vote populaire ;
- Et déceler, au fil des consultations, des régularités qui éclairent des faits de structure fondamentaux :

**« Depuis 1968, l'électorat libéral fédéral arrive tout juste à se maintenir (38, 34.9 et 34.6 % des inscrits en 1968, 1972, et 1974). Cet électorat constitue un bloc, *et ce bloc, on le retrouve pratiquement tel quel aux élections provinciales.* »**

Nous avons ainsi approché ce qui deviendra une découverte et une innovation conceptuelle importante dans son œuvre : **la notion de « blocs socio-politiques »**, soit, en ce qui concerne le Québec, d'abord

et avant tout le **BLOC LIBÉRAL**. Cette notion sera l'objet de la Partie 4, chapitre 2, la pièce de résistance de ce livre.

Et le fameux mythe du dicton énoncé plus haut ? L'effet de structure (par opposition à l'idée d'un comportement psychologiquement incohérent des électeurs) relève non seulement du mode de scrutin et de la carte électorale, mais aussi du système des partis en lice et des distributions du vote :

« **Bref, depuis dix ans le bloc libéral, aux deux niveaux de gouvernement, oscille autour du million et quart de voix, soit environ 35 % de l'électorat ...** Au Québec, ce bloc a subi deux défaites durant cette période (1966 et 1976), alors qu'à Ottawa, cela lui a garanti une majorité écrasante dans la députation québécoise (entre 55 et 60 sièges sur 74). Pourquoi ?

Pourquoi deux partis homologues peuvent-ils, avec le même support, et sur le même territoire, et avec le même système électoral, l'un se faire battre, l'autre demeurer invincible ? **La réponse se trouve du côté de l'opposition** : à Québec, en 1966 avec l'Union Nationale de Daniel Johnson ou en 1976 avec le P.Q. de René Lévesque, les libéraux ont rencontré une **opposition unie**, et donc efficace.

Aux élections fédérales par contre, au bloc libéral s'oppose depuis 1963 une **opposition dispersée**, mais remarquablement stable dans sa dispersion... » (i.e. PPC, CS, NPD, etc). » <sup>26</sup>

« Pour couronner le tout, la **réforme de la carte électorale** fédérale frappe de plein fouet les positions créditistes... Suite au remaniement de la carte électorale, la distribution des sièges au Québec est maintenant de 64 libéraux, 8 créditistes et 3 Conservateurs...

Pour tout dire, nous n'entrevoions pas la possibilité pour les Créditistes de faire élire plus de 7 députés, dont seulement 3 peuvent être considérés comme sûrs...

Si à cela on ajoute 3 comtés conservateurs au maximum, cela laisse un minimum de 65 députés libéraux pour PET avec possibilité de 69 députés élus aux prochaines élections...

---

<sup>26</sup> Au Québec, l'opposition était unifiée sur une base nationale, tandis qu'au fédéral, l'opposition était dispersée sur une base sociale et économique (bloc conservateur divisé, mince courant social-démocrate).

Une fois de plus, le PLC peut conserver le pouvoir grâce à sa députation québécoise massive : le plus inquiétant est que cette victoire n'est obtenue que par défaut. »

Si nous confrontons ce pronostic aux résultats effectivement obtenus lors de l'élection en 1979, la cohésion et la précision de l'analyse sont au rendez-vous : sur les 75 sièges, le PLC en a remporté 67, le CS a conservé 6 sièges et le PPC n'en a obtenu que 2...

Ayant déjà statué sur l'impasse stratégique que représente le CS pour le mouvement indépendantiste, l'auteur n'hésite pas, par ailleurs, à définir le rôle objectif que celui-ci a joué depuis sa percée de 1962 :

*« Dans cette opposition dispersée, le Crédit Social joue un rôle capital depuis dix ans : aile droite parlementaire du PLC minoritaire aux Communes aux élections de 1963 et de 1965, le CS a littéralement dissout le P.C. au plan électoral... »*

Ainsi en fractionnant le **BLOC CONSERVATEUR**, et en lui arrachant la majorité de son vote francophone, le CS a remplacé à court terme des députés conservateurs, mais à long terme, il préparait la mainmise du PLC <sup>27</sup>.

\* \* \*

Dans cette analyse, nous retrouvons l'application des principes de méthode énoncés depuis le début de ses écrits : le principe de Durkheim (« expliquer le social par le social », et écarter les explications psychologisantes), le principe de la critique épistémologique de Bachelard-Bourdieu (identifier l'obstacle, en posant la « bonne question » et en construisant le fait à expliquer).

---

<sup>27</sup> Ce pronostic s'avère exact tant que la conjoncture est stable. L'approfondissement de la crise structurelle en 1982 relancera la tendance observée plus tôt dans l'histoire canadienne : à chaque crise économique qui remet en cause la crédibilité de la gestion libérale, le peuple canadien remet le PPC au pouvoir. Ce fut le cas en 1984. Et alors les « vestiges du CS » reviendront dans la bergerie du **BLOC CONSERVATEUR**.

Son terrain d'excellence, c'est d'illustrer les médiations, les liens entre un type de résultat (le vote) et l'élection, en mettant à l'avant-scène les rapports de causalité de proximité entre les différents niveaux du phénomène électoral global, et en critiquant les lieux communs pour écarter les fausses explications et les erreurs grossières : « c'est déjà un bon début » pour résoudre le problème des carences de l'analyse en matières d'élections.

Ayant fait « le tour du jardin » (du moins sur le plan descriptif) des 4 Canadas, il élargit la perspective et aborde le « sol mouvant » de l'explication, en réaffirmant les principes qui l'ont guidé jusqu'ici :

« Nous nous sommes contentés jusqu'ici d'une analyse somme toute très descriptive des forces en présence à la veille des prochaines élections fédérales (1979). Il faut à présent déborder ce cadre étroit et tenter quelques explications de fond, de façon à élargir la perspective historique. *Nous ne croyons pas en effet que le comportement électoral des Canadiens soit une girouette qui tourne de façon imprévisible au gré des souffles de l'actualité.* Nous pensons au contraire que *les forces politiques qui s'affrontent dans cette société pluraliste*, qui se révèlent dans tous les aspects de la vie quotidienne, culturelle, sociale, économique ou politique, et sont celles qui déterminent aussi le comportement électoral, *ont leur point d'appui sur l'histoire et non sur le quotidien, sur le permanent et non sur l'éphémère...*

*La recherche scolastique des "motivations", des "perceptions", des "satisfactions" et autres frissons de l'électorat est ici dénuée de tout intérêt : elle vise, par des descriptions impressionnistes, à occulter les vrais problèmes...*

*Ce dont nous devons nous débarrasser, c'est d'une certaine conception libérale de la politique*, que cette conception soit le fait d'authentiques Libéraux, d'authentiques Conservateurs ou qu'elle nous soit maintenant servie à la sauce péquiste. »

De son analyse des structures électorales des « 4 Canadas », il conclue :

*« Au Canada pauvre, à l'Est, de moins en moins conservateur, s'oppose un Canada riche, à l'Ouest, de plus en plus conservateur... Dans la mesure où le pôle politique du Parti Conservateur se déplace vers l'Ouest, sa base électorale dans l'Est s'effrite...*

*La question qui se pose alors* est de savoir pourquoi le Québec, qui est lui aussi une région sous-développée au même titre que les Maritimes, n'ait

pas, lui aussi, un comportement politique similaire, mais soit au contraire indéfectiblement libéral ?

*C'est ici qu'intervient la question nationale et que le bât blesse les Conservateurs.* Jusqu'à maintenant (1978)<sup>28</sup>, le P.C. est devenu le parti d'une certaine indépendance du Canada face aux Etats-Unis, avec le protectionnisme comme philosophie économique<sup>29</sup>, mais sans jamais cesser d'être, au plan interne, le parti d'une bourgeoisie "canadian". Cela se traduit, dans la pratique quotidienne, par un chauvinisme anglo-saxon militant, **reliquat des vieilleries impériales du siècle dernier (i.e. le XIXe)**, inacceptable pour les canadiens-français et les Québécois. **Ce chauvinisme britannique, toujours présent au sein du Parti Conservateur, a pour corollaire un appui presque ininterrompu des francophones, partout à travers le Canada, au Parti Libéral.** »

Le recul historique sur les résultats des élections informe le questionnement amorcé ci-haut :

« Depuis le début du (20<sup>e</sup>) siècle, le Parti Conservateur a gouverné le Canada pendant 21 ans (y compris les 4 années de gouvernement « unioniste » entre 1917 et 1921) : *c'est dire (en 1978) que les Libéraux ont mené ce pays pendant 57 ans, presque trois années sur quatre...*

Depuis 50 ans par contre (i.e. 1926 environ), le PLC s'est présenté comme le parti du progrès économique ou social, mais au prix de la dépendance et de la satellisation du Canada aux plans économique, politique et militaire...

Dès qu'une crise économique profonde révèle les contradictions du développement économique du Canada sous l'égide libérale dans l'empire américain, et jette des doutes sur la prospérité que ce

---

<sup>28</sup> Cela changera dramatiquement après l'élection de Mulroney en 1984 : ALENA, alignement stratégique sur les USA en politique étrangère, abandon total de tout espèce de nationalisme (économique ou politique).

<sup>29</sup> Dans les années 80, face à la menace de protectionnisme exacerbé de la part du Congrès américain, le PPC au pouvoir et ses alliés au niveau des provinces du Canada sont devenus les chantres du « libre-échange », i.e. en fait, de la libre circulation des capitaux et des profits, puisque les barrières tarifaires au commerce international ne constituaient plus un véritable obstacle. Il s'agissait d'amadouer Washington en négociant un traité « global », pour accéder à l'énorme marché américain en ne faisant que le minimum de concessions aux appétits des firmes américaines. Sur cette question, Ottawa et Québec étaient sur la même longueur d'onde.

**développement est censé engendrer, les Canadiens réagissent en portant les Conservateurs au pouvoir (1911, 1930, 1958).** Ainsi doit être interprété l'élection de 1972 à travers le Canada, élection qui a donné aux Conservateurs une solide majorité hors Québec au moment où la présente crise économique commençait à se faire sentir ... Ainsi doit être interprétée aussi l'élection de 1974 qui a donné encore une majorité conservatrice hors du Québec. »

Nous pourrions ajouter : également l'élection de 1979, suite à la « crise du pétrole », *perçue* comme la grande responsable <sup>30</sup> de la récession majeure qui s'est amorcée en 1975 ; et aussi l'élection de 1984, lorsqu'il était devenu clair que la crise ne faisait que s'approfondir (taux d'inflation au-dessus de 15 et de 20 % selon les régions du pays, taux de chômage au-dessus de 10 et 12 % également)...

L'auteur, rendu au moment critique de son analyse, livre la clé du « paradoxe canadien » :

*« Le Québec a donc, au plan électoral, une place stratégique. C'est ce que traduisent bien les deux dernières élections : sans le Québec, nous aurions eu un gouvernement conservateur en 1972 comme en 1974, majoritaire dans le premier cas, minoritaire dans le second. C'est le fait de s'assurer la presque totalité des sièges au Québec qui permet au PLC de prendre le pouvoir au Canada ; et s'il s'assure la majorité des sièges dans la Belle Province, ce n'est pas tant dû au fait qu'il recueille la ferveur unanime des Québécois qu'au fait que l'opposition antilibérale soit dans l'impossibilité de se regrouper et de s'organiser autour du P.C. »*

---

<sup>30</sup> Les chercheurs appartenant à l'école du "système mondial" (Immanuel Wallerstein, Samir Amin, André Gunder-Frank, Giovanni Arrighi, Terence Hopkins, etc.) ainsi que ceux de l'école d'économie politique marxiste (par ex. : Ernest Mandel, Louis Gill, etc.) et de l'école récente dite de la Régulation (Robert Boyer, André Granou, Michel Aglietta, etc.) ont clairement démontré que l'explication par les « crises du pétrole » de 1973 et 1979 (doublement du prix du pétrole brut opéré par l'OPEP) ne constituait pas une explication valable de la crise structurelle. Les médias, ayant tambouriné l'aspect dramatique de la hausse du prix à la pompe, ont ainsi contribué à propager un « nouveau mythe ».



Cinq ans plus tard (1984), c'est exactement ce que Mulroney réussira, pour un certain temps...

Enfin, il opère un retour sur ses préoccupations de militant : quid pour les indépendantistes dans tout cela ? En rupture directe avec les mots d'ordre tactiques de la direction du PQ, prônant la non-intervention directe couplée à un appui tactique à un parti d'opposition fédéraliste, l'auteur, après avoir mesuré le rapport des forces électorales entre le bloc libéral-fédéraliste et le bloc péquiste-souverainiste, remet en cause la non-intervention, de façon radicale et irrémédiable :

**« Que les indépendantistes interviennent par contre, et ils menacent le PLC sur ses arrières, au Québec, là où il se sent sûr de lui, là où en toute immunité il peut se ménager un sanctuaire de députés. ...**

La question qui se pose alors est de savoir si le mouvement indépendantiste a les moyens, humains et politiques, de prendre au Québec les Libéraux à revers. Nous pensons que oui...

*Au plan politique*, PET a polarisé le débat et renforcé le bloc des fédéralistes dont il a pris le leadership ; face à lui se dresse et se renforce un autre bloc, celui des indépendantistes, que rien depuis 20 ans, pas même l'armée en 1970, n'est arrivé à briser. *Au plan électoral, ces deux blocs antagonistes se valent* : en 1976, le PQ recueillait 35% du vote et 1 390 361 voix, tandis qu'en 1974, le PLC recueillait 34.6% du vote et 1 330 337 voix au Québec. »

À ceux qui seraient tenté de ramener le mythe du comportement incohérent (« bleu à Québec, rouge à Ottawa »), Drouilly a répondu d'avance avec son lent et patient travail d'élucidation des « **blocs socio-politiques** » :

**« Il ne s'agit pas des mêmes électeurs : il n'y a pas de double vote de la part des Québécois aux niveaux fédéral et provincial... . LES ÉLECTEURS DE M. LEVESQUE NE SONT PAS CEUX DE M. TRUDEAU, ET VICE-VERSA. »**

Enfin, l'auteur lance la brique dans la marre aux grenouilles péquistes, sa thèse politique, qui fera tant de bruit dans les rangs du

mouvement indépendantiste, jusqu'à le faire « exiler dans la Sibérie » du milieu <sup>31</sup> :

« La non-intervention, en Espagne comme au Biafra, n'a jamais servi que le plus fort : **et tant que les indépendantistes n'interviendront pas, au niveau fédéral, les Libéraux sont plus forts que les Conservateurs, les Créditistes ou les Néo-démocrates du Québec...**

*... cette masse de souverainistes, si on ne la démobilise pas et si, au contraire, on lui donne un objectif politique clair, constitue une menace sérieuse pour M. Trudeau, menace d'autant plus dangereuse qu'elle peut opérer sur ses arrières. »*

Nous savons aujourd'hui (2022) que sur cette question, dans ce contexte précis, Drouilly (parmi d'autres) a eu raison contre Lévesque : la création du Bloc Québécois en 1990 a radicalement transformé le rapport des forces au niveau fédéral. Le PLC ne pouvait plus compter sur son énorme majorité de sièges au Québec pour gouverner le Canada. <sup>32</sup>

À court terme, au Québec, le renouvellement de la vieille alliance du temps de Henri Bourassa (nationalistes québécois et PPC) suffira pour hisser Mulroney au pouvoir en 1984 et renvoyer le PLC dans les limbes de l'opposition pendant près de 10 ans, malgré toutes les

---

<sup>31</sup> Voir l'Introduction du livre inédit *Qui perd, gagne* (disponible sur ce site) pour une présentation détaillée de ce contexte.

<sup>32</sup> Les élections fédérales au Québec dans les années suivant la création du BQ ressembleront à la situation de 1962 : le PLC ne pouvant que remporter une minorité de sièges au Québec, il devait se trouver un nouveau « sanctuaire de députés ». **C'est l'hégémonie du PLC chez les néo-canadiens (et particulièrement en Ontario) qui deviendra, au fil des années post-Meech, leur garant du pouvoir à Ottawa** (les 3 gouvernements majoritaires consécutifs de Jean Chrétien : 1993-1997-2000), en plus de la division du **BLOC CONSERVATEUR** entre le PPC et le Reform-Canadian Alliance. Le multiculturalisme sera dorénavant une des sources principales d'approvisionnement des appuis pour le PLC. Cela deviendra de plus en plus apparent dans la composition de son personnel politique.

ambiguïtés et « compromissions » idéologiques que cette alliance pouvait impliquer. <sup>33</sup>

Les résistances de la direction du PQ à l'idée d'intervenir sur la scène fédérale ont retardé la clarification des choses pendant tout ce temps, au prix de moult confusions, qui-pro-quo et erreurs d'appréciation, dont on se serait certainement passé avec joie... <sup>34</sup>

\* \* \*

Ainsi la progression méthodique de l'analyse électorale (des mouvements du vote de chacun des partis et des abstentions, aux transferts de voix entre partis, et enfin aux ascensions et déclins des partis dans le système de représentation des forces sociales) nous amène à l'analyse des rapports de force dans la Chambre des Communes, i.e. **la mécanique électorale de la formation des majorités parlementaires**.

C'est l'objet du sixième et dernier chapitre de cette Partie 3.

« L'étude précédente voulait déterminer l'état des forces en présence, à la veille des prochaines élections fédérales : l'analyse interne du vote, à travers les 264 comtés du Canada, a permis de dégager les obstacles politiques et électoraux devant lesquels bute le Parti Conservateur, et qui lui barrent la route du pouvoir : un Québec massivement libéral au niveau de la représentation parlementaire ; un Ontario plus libéral que conservateur au niveau du vote ; des provinces de l'Ouest, conservatrices, mais dont le poids démographique est encore insuffisant pour faire pencher la balance, d'autant plus que les provinces Maritimes causent des problèmes au P.C. ... »

---

<sup>33</sup> La tactique « Henri Bourassa 2.0 », impulsée par la direction du PQ, a réussi à battre un gouvernement, à honnir un parti, mais pas à déraciner un régime, ni à le rendre suffisamment illégitime pour qu'il s'effondre, au contraire.

<sup>34</sup> Nous savons aussi, en 2022, que bon nombre de ces appréciations de l'auteur s'avèreront périmées avec les changements de conjonctures au fil des décennies suivantes.

Nouvel objet de recherche, nouvelle opérationnalisation des indicateurs pour effectuer la recherche :

« Nous voudrions maintenant jeter un regard rapide sur l'histoire électorale du Canada, du point de vue de la mécanique électorale (**formation des majorités parlementaires**) et de ses interactions avec la division ethnique et démographique du pays. Pour mener cette étude dans des limites assez simples, nous distinguons **2 régions : le Québec et le reste du Canada**. Nous retenons seulement le nombre de députés élus, et raisonnons en termes de **majorité de sièges** sans nous occuper du nombre de voix....

Dans ce qui suit, **le terme Canada anglais** désigne toutes les provinces et territoires autres que le Québec (en anglais, « R.O.C. », i.e. Rest of Canada) ; **majorité absolue des sièges** signifie au moins la moitié des sièges plus un ; **majorité relative (ou simple)** des sièges signifie plus de sièges que tous les autres adversaires (pris individuellement, mais pas tous les adversaires réunis) ...

*Nous cherchons simplement à savoir à quelles conditions électorales Joe Clark [ou encore tout chef du P.C.] pourra former le prochain gouvernement... »* <sup>35</sup>

Après avoir répété la mise en garde sur le « miroir déformant » et du décalage structurel entre résultat du vote et résultat de l'élection, il se tourne vers les « discours des intellectuels de salon » (i.e. journalistes et commentateurs politiques des médias, politicologues et experts de l'analyse des programmes et des discours) qui ont souvent commis des erreurs d'analyse monumentales, « due à l'absence de prise en considération des **mécanismes purement électoraux** (nombre de partis en lice, mode de scrutin, distorsion de la carte électorale, distorsion de l'électorat, contraintes géo-démographiques et géo-sociologiques, etc). **La réalité électorale a une certaine autonomie par rapport à la réalité politique** : cette autonomie est mal conceptualisée par les notions de satisfaction/insatisfaction, de vote partisan, etc. Notre conviction est qu'il faut d'abord poser la question au **niveau purement mécanique du vote.** ».

---

<sup>35</sup> Cette question ne cache pas le fait que l'auteur veut justement tester l'hypothèse dite « Henri Bourassa 2.0 ».

Cette insistance sur l'importance des « médiations dans l'explication » (i.e. de l'impact des règles et réalités institutionnelles sur les résultats des pratiques) sera la pierre de touche de l'auteur qui le démarquera par rapport aux nombreux autres analystes en matières électORALES.

La dichotomie « Québec / R.O.C. » est validée par les résultats de l'analyse :

« ...*l'étonnante stabilité des résultats pour le Québec*. Sauf aux élections de 1958 et de 1962, le Québec a toujours donné une majorité absolue des sièges au Parti Libéral ; en 1962, la majorité libérale est relative... En fait, le P.C. n'arrive à obtenir plus du tiers des sièges au Québec qu'à trois reprises : 1911, 1930 et 1958. En cette dernière occasion, il obtient en fait 50 sièges contre 25 Libéraux, alors qu'en 1962 les Libéraux obtiennent la majorité simple des sièges (les Créditistes de Réal Caouette enregistrant 26 victoires au Québec)... »

Au Canada anglais (le fameux « R.O.C. »),

« une image fort différente de celle présentée au début de cette étude. Au lieu de 16 majorités libérales et 7 majorités conservatrices, c'est 13 majorités conservatrices et 10 majorités libérales que le Canada anglais a envoyées aux Communes. Le rapport est inversé (i.e. la dominance des majorités est opposée à celle de l'autre région). »

Et quelle image, quelle dynamique ressort de cette mécanique électorale ?

« *Six fois depuis 1896, la majorité libérale du Québec renverse la majorité conservatrice au Canada anglais* : en 1896, en 1926, en 1963, 1965, 1972 et 1974. <sup>36</sup> Les résultats des élections au Canada anglais offrent dès lors plus de continuité que ceux pour l'ensemble du Canada...

**Le virage du Québec au libéralisme à la fin du 19e siècle est une conséquence de la question nationale** (révolte des Métis, exécution de Riel, question des écoles du Nouveau-Brunswick et au Manitoba...)<sup>37</sup>

<sup>36</sup> **À remarquer** : 4 de ces 6 élections (de 1963 à 1974) tombent dans la période durant laquelle le CS a divisé le **BLOC CONSERVATEUR** au Québec, en arrachant au PPC sa base rurale-francophone.

<sup>37</sup> Il est à noter que **le BLOC LIBÉRAL**, que l'auteur établit comme étant à l'origine une réaction du nationalisme canadien-français de l'époque de Laurier contre le chauvinisme anglo-saxon du Canada anglais de l'époque impériale britannique, semble changer de composition à partir de 1936 : **le**

À partir de l'élection de 1962, nous entrons, avec les conservateurs, au ***purgatoire électoral*** : vainqueur 5 fois sur 6 à l'extérieur du Québec, le Parti Conservateur voit néanmoins, depuis 1965, se succéder 5 gouvernements libéraux élus principalement à **cause du Québec**. ...

Sur les 23 élections générales tenues au Canada depuis 1896, il y a eu **6 cas** où le résultat pour l'ensemble du pays est contraire au résultat pour le Canada anglais. Et cela se produit toujours dans le même sens : **majorité conservatrice au Canada anglais et majorité libérale pour l'ensemble du Canada grâce à une majorité libérale du Québec**. De ces 6 cas, 4 se sont produits depuis 15 ans (1963, 1965, 1972 et 1974), les autres cas étant ceux de 1896 et 1926...

*Le Parti Conservateur ne forme une majorité parlementaire que s'il a une majorité absolue de sièges au Canada anglais...*

*Dans trois cas seulement, en 1917, en 1925 et en 1958, la victoire conservatrice aurait été acquise même sans les députés conservateurs du Québec...c'est seulement lorsque la députation conservatrice au Canada anglais est au moins 3 fois plus nombreuse que la députation libérale que le P.C. peut gagner l'élection sans le Québec... »*

Il va de soi que la clarté et l'importance de ces découvertes doivent être revues à partir des résultats observables dans les scrutins postérieurs. Tout changement dans cette mécanique électorale observable ultérieurement sera un indicateur probant pour établir plusieurs « ruptures » : dans la configuration de la mécanique elle-même, mais aussi dans les conjonctures politiques, la configuration des « blocs ». La cohérence de la démarche, son aspect construit et méthodique, assurent que ce type d'étude de validation/révision des conclusions théoriques induites de l'analyse empirique soit grandement facilitée.

---

**BAA** (Bloc anglo-allophone) qui ira s'élargissant après 1945, au point d'être la composante majeure de l'électorat libéral aux deux niveaux à partir des années 1970, demeure mystérieux dans son processus de consolidation dans la période de transition entre les deux formes de nationalisme québécois (celui dominant durant le règne de l'UN et celui qui émergera durant la Révolution Tranquille pour devenir dominant sous le règne du PQ). A quel moment les groupes ethno-linguistiques se redistribuent-ils entre les partis dominants ? Question de morphologie sociale, certes, mais aussi de luttes sociales et politiques qui ne relèvent pas mais résurgissent sur la scène électorale, avec un certain décalage.

L'auteur conclut ce chapitre en formulant, comme c'est son habitude, une prévision sur le résultat de l'élection à venir (1979) afin de répondre à sa question de départ :

*« ...une victoire conservatrice aux prochaines élections fédérales n'est pas exclue (en politique, rien n'est impossible), mais que si cela se produisait, ce serait au prix d'une lutte très serrée et avec un résultat très mince. Pour cela, il faudra une conjonction de 3 phénomènes, à savoir : une remontée spectaculaire des Conservateurs dans les Maritimes ; aucune faiblesse conservatrice dans l'Ouest et même une hégémonie accrue ; enfin une solide percée en Ontario, plus solide notamment qu'en 1972... »*

En termes chiffrés : maximum 25 sièges pour le PPC dans les Maritimes, une soixantaine sur 80 dans l'Ouest, de 45 à 55 en Ontario. Quel a été le résultat observé après l'élection de 1979 ? 18 sièges dans les Maritimes, 59 dans l'Ouest et 57 en Ontario ! Globalement, un gouvernement minoritaire avec 136 sièges, alors que la majorité absolue aurait été de 142...

Ayant déjà constaté qu'au fur et à mesure que l'emprise du PC augmente dans l'Ouest, son influence s'effrite dans l'Est, il n'est donc pas étonnant de constater que c'est précisément cette faiblesse (« seulement » 18 sièges dans les Maritimes, en deçà de leur maximum de 25 obtenu en 1968 ; et le catastrophique 2 sièges au Québec) qui a fait perdre sa majorité parlementaire absolue à Joe Clark. On voit tout de suite d'où vient l'argumentaire de Mulroney pour chasser Clark de la direction et de prendre sa place...

En ce sens, le dévoilement (véritable « révélation ») de la « mécanique électorale » canadienne est un instrument fondamental pour comprendre les fameuses « stratégies » des partis de pouvoir. En fait, leurs « stratégies » consistent à faire un examen serré de l'arithmétique du vote partisan nécessaire pour former une majorité parlementaire. On s'en doutait, les médias en parlent constamment, mais sans jamais révéler le fonctionnement concret de cette mécanique. L'auteur aura été le premier à le faire, à cette époque.

Malgré le degré relativement faible de l'erreur de l'estimation, l'auteur dédiera une bonne partie du reste de sa carrière à tenter de perfectionner ses instruments et concepts d'analyse afin d'en arriver à un

degré d'erreur toujours plus restreint dans ses prévisions. Cela sera particulièrement visible à partir de 1990, lorsqu'il se retrouvera au sein du GROUPE à travailler en étroite collaboration avec la direction du BQ.

\* \* \*

#### **Partie 4. Le Bloc Libéral**

Cette partie s'amorce par un retour sur une « réponse imaginaire » dans l'analyse des comportements électoraux :

*« Dans l'imaginaire politique du Québec, un des mythes les plus vieux et les plus enracinés s'exprime dans la formule bien connue : « bleu à Québec, rouge à Ottawa »... »*

*...depuis le 15 novembre dernier (1976), l'incohérence des électeurs semble de nouveau prévaloir sur la cohérence des idéologies politiques : 71 péquistes de M. Lévesque élus par ce même Québec qui deux ans auparavant, élisait 60 libéraux de M. Trudeau.*

*C'est donc, de prime abord, l'incohérence complète dans les comportements électoraux : l'enchevêtrement des cartes électorales provinciale et fédérale ne peut être la cause d'un renversement si net des tendances apparentes du vote. »*

Chemin faisant, un second retour, cette fois sur celui des comparaisons intempestives des pourcentages :

*« Tout comme le jeune enfant qui évalue le rapport de deux volumes en comparant un seul des termes qui les composent, et qui conclut donc que le récipient le plus haut est aussi celui qui contient le plus de liquide, ceux qui comparent des pourcentages électoraux risquent de commettre la même erreur s'ils jugent de ceux-ci pour évaluer la force réelle des partis politiques...*

*C'est oublier qu'un pourcentage est toujours un rapport entre deux quantités (quotient du nombre de voix obtenues par un parti sur le nombre de voix obtenues par tous les partis) et que l'on ne peut jamais inférer de ce rapport à l'un des termes du rapport : deux pourcentages égaux peuvent être calculés à partir de deux quantités inégales et inversement...*



*Le taux de participation au scrutin, inégal d'une élection à l'autre, vient modifier la base sur laquelle sont calculés les pourcentages. Ainsi a-t-on l'habitude de calculer plutôt le pourcentage obtenu par un parti par rapport au nombre des électeurs inscrits. »*

Pour résoudre ces énigmes apparentes et se débarrasser de ces réponses imaginaires, il faut partir du début, de la base de toute analyse :

**« Pour cela il faut retourner aux résultats bruts des élections qui seuls peuvent trancher le débat.... le nombre de voix (...des partis...), le nombre d'électeurs inscrits et le nombre d'abstentions... »**

L'auteur prend comme exemple les 4 élections fédérales partielles de 1977 pour les comparer aux résultats de l'élection générale provinciale de 1976, en recalculant ces derniers résultats sur la base des comtés fédéraux, afin de neutraliser le facteur de brouillage de la carte électorale :

*« Ainsi, à ces élections partielles, les libéraux fédéraux obtiennent à peu de choses près autant de voix que les libéraux provinciaux le 15 novembre dernier ... »*

Pour l'ensemble des 4 comtés, le parti de M. Trudeau a obtenu 83 148 voix le 24 mai 1977 : six mois plus tôt, le parti de M. Bourassa obtenait dans ces mêmes comtés 79 005 voix, soit à peine 4 143 voix de moins ! Les abstentions, par contre, passaient de 33 101 (13 %) en 1976 au provincial à 123 069 (47 %) en 1977 aux élections partielles, le nombre d'électeurs restant, quant à lui, à peu près le même (259 864 et 259 717 électeurs inscrits, respectivement)...

... il existe, dans les 4 comtés analysés, un noyau de libéraux, toujours les mêmes, qui votent en égal nombre aux deux niveaux de gouvernement, et cela depuis au moins dix ans. Ce noyau est cohérent, mais depuis 5 ans, il rétrécit, ayant atteint son maximum en 1973. Cette année-là, pour l'ensemble du Québec, le vote libéral atteignait 1 623 734 voix, soit 43.1 % des inscrits ; en 1974, aux élections fédérales, il passe à 1 330 337 voix (34.6 % des inscrits), et en 1976, aux élections provinciales, il passe à 1 135 114 voix (28.2 % des inscrits). Parallèlement, le nombre des abstentions est passé aux élections fédérales de 853 915 en 1968 (28 %) à 903 746 en 1972 (24 %) et 1 255 625 en 1974 (33 %) : cette tendance se retrouve dans chacun des comtés analysés ici...

Si cette double tendance devait se poursuivre, et tel sera le cas pensons-nous, cela devrait permettre à M. Trudeau de faire élire au Québec l'immense majorité de ses candidats, probablement plus qu'en 1974 (pour l'élection de 1979 par ex.), mais avec de moins en moins de voix...

Quant à la légitimité du pouvoir, M. Trudeau avec ses 1 330 337 voix aux élections fédérales de 1974 (34.6 % des électeurs inscrits) ne peut prétendre en avoir plus que M. Lévesque avec ses 1 390 361 voix aux élections provinciales de 1976 (35 % des électeurs inscrits) : nous pensons que, dans l'un et l'autre cas, **il ne s'agit pas des mêmes électeurs**. N'en déplaise à ceux qui pourraient avoir la nostalgie de l'unité tribale, **le Québec est aujourd'hui divisé en deux blocs antagonistes d'à peu près égale importance... »**

Ayant établi empiriquement pour cette conjoncture immédiate (les 10 dernières années, 1968-78) que les résultats des partis libéraux fédéral et provincial ont une très grande cohérence, et qu'ils ne peuvent être assimilés à une incohérence du comportement des électeurs (apparence induite par le système électoral malgré l'existence de deux blocs antagonistes d'électeurs), dans le chapitre suivant l'auteur cherche à démontrer que cette régularité a des racines historiques profondes : ce sera le travail d'analyse le plus achevé de tout le livre, dans un article beaucoup plus volumineux que les précédents (36 pages au lieu des 4-5 habituels). L'enjeu de l'exercice ? Démontrer la solidité de **la notion de « bloc socio-politique »** esquissée depuis déjà quelques chapitres. <sup>38</sup>

Chemin faisant, l'auteur sera amené à pousser plus loin l'élaboration méthodologique pour « fermer le cercle » de la logique analytique : le problème de la non-concordance des systèmes électoraux (en particulier les cartes électorales) aux deux paliers de gouvernement, et donc le problème de **l'homologie variable des structures de représentation partisane**.

Les législations quant à la définition de l'électeur (droit de vote) font aussi apparaître les problèmes du **corps électoral** et ses fluctuations au

---

<sup>38</sup> La notion qu'a développé Drouilly ressemble au concept gramscien (« bloc historique »). Drouilly n'a jamais lu Gramsci, mais il « baignait » dans un environnement où les théories du leader politique italien étaient largement discutées. Le contenu qu'il donne à la formule a une quelconque ressemblance, sans être une reprise littérale...

fil des consultations, et la capacité de rétention de leurs appuis de la part des divers partis (« **reproduction des électorats partisans** »).

Il commence par régler « pour de bon » le faux problème du « vieux dicton » :

« Comme il n'y a pas, a priori, de correspondance exacte entre les partis aux deux niveaux de gouvernement, et comme par ailleurs le mode de scrutin qui est le nôtre, génère des majorités parlementaires hors de proportion avec les majorités de voix (inversant même à quelques reprises les deux rapports, notamment en 1944 et 1966 au niveau provincial et en 1958 au niveau fédéral), nous risquons, en ne prenant en considération que le résultat de **l'élection** (nombre de députés attribué aux partis politiques) de totalement négliger la **réalité du vote** (nombre de voix obtenues par les partis politiques).

L'incohérence du **système de représentation** engendre des incohérences au niveau des résultats : ces aberrations du mode de scrutin constituent des réalités politiques coercitives, car elles ont leurs lois propres et fonctionnent dans une certaine autonomie par rapport à la lutte politique elle-même. *La réponse imaginaire à cette contrainte structurelle consiste à inférer une incohérence au niveau du comportement électoral à partir d'une incohérence au niveau des résultats électoraux.* Ainsi les victoires antinomiques de deux partis différents aux deux niveaux de gouvernement sur un même territoire et à la même époque peuvent bien masquer une correspondance presque parfaite des électorats partisans aux deux paliers électoraux. Ainsi des majorités colossales en chambre peuvent faire oublier un résultat très serré au vote et une majorité presque insignifiante aux voix. »

Le mystère étant élucidé, la réponse imaginaire démystifiée, on peut passer à l'analyse des phénomènes réels, en intégrant des aspects jusqu'alors négligés :

« ...l'analyse peut encore réserver des surprises : un parti politique peut, par exemple, voir son pourcentage de voix diminuer sans que son **nombre de voix** ne diminue. Il suffit pour cela que le nombre total d'électeurs progresse plus vite que le nombre de ses sympathisants. Nous abordons là le problème de **la reproduction des électorats partisans**. Naissances, décès, migrations, extensions successives du droit de vote viennent constamment modifier **le corps électoral**, et dans des proportions parfois très importantes.

Actuellement [1979] par exemple, au Québec, il entre environ 140 000 nouveaux jeunes électeurs sur les listes électorales tous les ans ; il en meurt par ailleurs environ 40 000, ce qui donne un accroissement net de 100 000 électeurs par an, ou encore de 10 % du corps électoral d'une élection à l'autre. »

Autant pour le Québec que pour les provinces les plus « dynamiques » du Canada (ex. : les plus grosses, en forte expansion économique et démographique : l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta), le phénomène dont il faille nécessairement tenir compte, tant au niveau quantitatif que qualitatif, sera l'accroissement explosif du corps électoral suite à **l'arrivée du « Baby Boom » à l'âge** de l'inscription sur les listes électorales.

Quantitativement, il appert que :

*« la reproduction et la non-reproduction des électorats partisans est un phénomène bien plus important pour l'évolution à long terme des partis politiques que les gains ou pertes politiques, i.e. les transferts de voix entre partis, qui ne jouent conjonctuellement que dans le court terme. »*

L'auteur tentera de démontrer ce point en mesurant la progression de l'électorat partisan des partis nationalistes du Québec (ex. : l'Union Nationale dans les années 30 et 40 ; le PQ dans les années 70) :

**« La seule occasion** où l'on puisse repérer hors de tout doute **un transfert important de voix** d'un parti vers l'autre, c'est à l'élection de **1936** qui porta l'Union Nationale au pouvoir : et encore ce transfert se limite-t-il à tout au plus 10 % de l'électorat libéral qui appuie l'Union Nationale.

**La seule force** qui semble déterminante à long terme, c'est celle constituée par **les nouveaux électeurs qui assurent la reproduction de l'électorat**. C'est un peu comme dans les courses d'automobiles, où rarement les voitures font marche arrière ; parfois, elles arrêtent au stand, parfois elles font un tête à queue, mais les dépassements se font lorsqu'une des voitures avance plus vite que l'autre...

... C'est donc, d'une élection à l'autre, et quel que soit le niveau de gouvernement, environ un tiers de million de **nouveaux électeurs** qui acquièrent le droit de vote. Même si leur taux de participation électorale est sensiblement moins élevé que celui de leurs aînés, **leur présence se mesure**

**par des chiffres bien plus importants que les variations de volume des électorats partisans. »**

Passant de ce plan quantitatif au plan qualitatif, l'auteur articule les plans politiques et socio-économiques de l'analyse :

« La reproduction de l'électorat, massive et continue, prend surtout un sens politique lorsqu'on se souvient que *non seulement les nouveaux électeurs entrent sur les listes électorales, mais qu'ils entrent aussi sur le marché du travail*. S'il est toujours aisé d'inscrire des nouveaux électeurs, il en va autrement pour leur donner du travail, surtout en période de récession économique. Les **orientations politiques des jeunes** ne sont pas interprétées comme un quelconque comportement dû à l'âge, mais bien comme **un comportement dicté par leur place objective dans le processus social et leur difficulté à s'intégrer au marché du travail en période de crise économique.** »

Avant d'entamer la présentation des résultats obtenus dans l'analyse, l'auteur tient à rappeler son point de départ, sa « problématique », i.e. les questions qui ont orienté son travail :

« Nous nous proposons d'examiner le vote attribué aux deux principaux partis à travers plusieurs points de vue. Peut-on établir une correspondance entre le vote à un palier de gouvernement et celui à un autre palier ? Si oui, quel est le degré de correspondance, à quelles périodes cette correspondance se produit-elle ? Si non, comment s'établissent les discordances ? Quels sont, par ailleurs, les mécanismes de renouvellement des électorats partisans et ceux des transferts de votes d'un parti à l'autre ? Quelle est leur ampleur ?  
...

**Notre perspective est la suivante** : l'organisation partisane, les moeurs électorales, les caisses occultes, les candidats, la campagne électorale en somme, sont des **circonstances** d'une élection ; le mode de scrutin, la carte électorale, le nombre de partis politiques, l'extension du droit de vote, tout le système politique sont des **contraintes** du vote ; ses **causes** se situent au niveau des affrontements entre classes sociales antagonistes. Mais ces affrontements sont constamment, au niveau électoral, brouillés, détournés, confisqués au profit de luttes fictives et d'objectifs imaginaires. L'une des formes de ces affrontements est le politique (par opposition à l'économique, au social ou au culturel), et **une des modalités de celui-ci est la lutte électorale, laquelle tend à devenir, dans nos démocraties modernes, une pratique privilégiée et le cadre unique dans lequel la politique enferme le politique.**

Nous laisserons donc de côté les circonstances des élections au Québec (dont les historiens, et les journalistes, nous entretiennent depuis toujours), afin de nous concentrer sur les contraintes du vote, la recherche des causes dépassant largement notre objectif immédiat.

*C'est déjà beaucoup de décrire correctement les faits électoraux et d'écarter quelques interprétations erronées. »*

Les questions posées renvoient aux notions introduites depuis le début de la démarche (en particulier celle des blocs socio-politiques) <sup>39</sup>.

---

<sup>39</sup> **Dans ce chapitre, qui ne porte que sur le Québec**, la recherche porte moins sur la mécanique électorale et la formation des majorités parlementaires, que sur la description des pourtours des différents blocs socio-politiques découverts : Bloc libéral, Bloc conservateur et à partir des années 1960, Bloc québécois.

**L'analyse est à reprendre pour la période post-référendaire, i.e. depuis 1995.** Suite aux échecs référendaires (de 1980 et 1995), l'emphase des luttes sociales et politiques s'est ré-orientée vers des questions se situant davantage sur l'axe social que national. Ainsi, sur l'échiquier provincial, le binôme de partis au coeur de la période centrée sur la question nationale (PLQ – PQ) sera contesté, et fragmenté par des scissions, des départs, et des regroupements « intermédiaires » ou faits d'amalgames à forte saveur électoraliste (mélangeant des positions relevant de l'ancienne problématique à d'autres issues de nouveaux contextes). Ainsi, l'ADQ en 1994, le PDS en 1996, le Parti Conservateur du Québec (PCdQ) et Québec Solidaire (QS) après la débâcle péquiste de 2003. A partir de 2018, une nouvelle configuration du système de représentation sur la scène québécoise se cristallise, au centre de laquelle trône un parti « amalgame », la CAQ, avec de fortes ressemblances à l'amalgame de l'Union Nationale de 1936.

Ce que le cadre analytique n'avait qu'à peine esquissé pour la période 1896-1976 deviendra plus important, car la structure sociale du Québec a connu des transformations qui vont au-delà des simples variations quantitatives sur les plans démographiques et socio-économiques : baisse de la natalité, croissance démographique tributaire de l'immigration, immigration dont les sources sont de plus en plus variées, transformation des classes sociales par l'amalgame des composantes ethno-linguistiques avec les processus de redistribution des places dans la structure des positions sociales et des agents sociaux dans la nouvelle structure des places (ce que Bourdieu appelait la « lutte des classements », et ce que nous apercevons en cette deuxième décennie du 21<sup>e</sup> siècle comme le phénomène des déclassements et des manifestations socio-politiques nouvelles qui leur sont associées).

Elles sont toutes ramassées dans ce chapitre, le point culminant de sa recherche empirique.

Selon que l'homologie des structures entre les 2 niveaux se maintient ou se transforme, l'analyse et la présentation des résultats en est soit simplifiée (homologie forte entre 1896 et 1911 ; de 1923 à 1930 ; de 1958 à 1966 ; et homologie tronquée de 1966 à 1976) ou rendue plus complexe par un chassé-croisé des allégeances et tactiques préconisées par des formations partisans différenciées (partis ou proto-partis).

Ce type de complexité est presque toujours associé à une période de crise (crise nationale ou crise économique : 1911, 1917-1921, 1930-36 ; 1942-1945), ou de transformation profonde de la structure sociale, et par conséquent lié à des ré-alignements des électors partisans (récession de 1958-62 et éclatement du Bloc conservateur ; alliance du néo-nationalisme avec le Bloc libéral durant la Révolution Tranquille ; rupture entre le bloc québécois en émergence avec le même Bloc libéral au moment de l'amorce de la crise structurelle de la fin des années 60).

La concordance des changements de régime, de parti dominant, avec les phénomènes sous-jacents (expansion du droit de vote, du corps électoral, reproduction ou non-reproduction des électors partisans ; importance de certains transferts de voix, de certaines abstentions partisans, etc.) constitue la matière essentielle pour le travail de déblayage des « réponses imaginaires » et la mise sur table des faits significatifs dont il faut rendre compte.

L'auteur a patiemment mis en place les inductions nécessaires à faire apparaître des régularités, convergences et ruptures, sans pousser la théorisation au-delà de la critique des interprétations erronées existantes. Il revient à une génération de « successeurs » de reprendre le travail, en poussant plus loin l'effort de généralisation et d'abstraction.

---

**Quant à la situation au Canada anglais, tout est à faire** depuis la description panoramique des forces en présence à la veille de l'élection de 1979...

[9]

**Le paradoxe canadien.**  
*Le Québec et les élections fédérales.*  
**PRÉSENTATION**

**Par Pierre DROUILLY**

[Retour à la table des matières](#)

La curiosité naît de la surprise. La reconstruction rationnelle du réel ne vise qu'à maîtriser (et exorciser) l'étonnement toujours renouvelé devant le spectacle du monde.

Dans les sciences de la nature, surprise, puis étonnement, demeurent des expériences intellectuelles : plus précisément, des stimulants pour la réflexion scientifique. Autrement, dans cette vie, nous sommes des touristes : et comme tous les vacanciers, nous nous accommodons, bien ou mal selon notre tempérament, du monde environnant. Sauf dans les rares cas où la nature nous terrasse, par un cataclysme physique ou biologique, auquel cas notre conscience angoissée répond par une quête religieuse (magique) ou scientifique (rationnelle), nous vivons généralement le monde, sans chercher à le comprendre, ou à l'expliquer.

Dans les sciences sociales, au contraire, surprise puis étonnement, sont toujours des expériences politiques : en fait, des appels à l'action. Parce que fondée sur des rapports de pouvoir, donc de violence, la société ne nous permet pas d'être simples spectateurs, mais nous force à être acteurs. Nous nous sentons concernés, au plus profond de nous-mêmes, par tous les événements auxquels nous assistons, du plus banal meurtre crapuleux à ce meurtre collectif qu'est la guerre, de la perte d'un emploi à la plus planétaire des crises économiques, de telle situation personnelle à la plus grave des crises politiques. Nous ne vivons pas la société, bien souvent nous la subissons. L'Histoire nous



enveloppe, et nous étouffe, de son pesant déterminisme collectif. Notre sensibilité angoissée répond alors par une quête artistique ou politique, les deux formes de l'engagement social.

[10]

L'analyse politique est toujours écartelée entre ces deux pôles : tantôt elle se prétend une simple contemplation de *la* politique, et alors elle produit ses alibis scientifiques, et le plus irréfutable de tous, la méthodologie statistique ; tantôt elle se prétend une réflexion engagée sur *le* politique, et alors elle ne se contente plus de constater ou d'expliquer, elle plaide, elle juge, elle condamne ou elle innocente.

Les textes ici réunis portent en eux cette contradiction, toujours assumée mais jamais résolue, entre le préjugé rationaliste de l'homme de science, qui pense que les phénomènes politiques sont *réductibles* par des concepts scientifiques ; et le préjugé politique de l'indépendantiste qui sait, par expérience, que les événements politiques ont moins de logique que la lecture qu'on en fait. Au déterminisme scientifique, qui, appliqué aux phénomènes sociaux et historiques se mue facilement en fatalisme, s'oppose l'engagement militant qui risque, par contre, de prendre ses désirs pour des réalités.

Pour l'indépendantiste, la question se formule en termes clairs : **Trudeau se fera-t-il battre aux prochaines élections fédérales ?** Tous les indépendantistes se posent la question, la plupart souhaitent la chose et trouvent, dans la lecture des événements quotidiens, toutes sortes de bonnes raisons de croire que la défaite libérale est certaine. Je me méfie des raisons justifiantes, et je préfère m'en remettre aux raisons raisonnantes. Or celles-ci conduisent à quelques conclusions assez nettes.

Les Libéraux du Canada sont loin d'être battus : je suis même forcé de conclure qu'ils sont presque assurés de conserver le pouvoir, notwithstanding les impressions contraires. **La clé de ce paradoxe électoral se trouve au Québec au niveau fédéral.** Deux éléments de réponse : la question nationale, c'est-à-dire l'oppression nationale, et le bloc libéral. Disons-le tout net : depuis 20 ans, le Canada anglais est conservateur, et le Québec est libéral. Mais le Québec est aussi nationaliste, et les « autres » sont fédéralistes. De Taschereau à Borden, de Duplessis à MacKenzie King, de Lesage à Diefenbaker, de Lévesque à Trudeau,

par où passe la conscience nationale ? Où se perd l'idéologie nationaliste ?

L'indépendantiste, pour qui les choses sont claires et cohérentes, ne peut admettre que les choses deviennent confuses et incohérentes au niveau collectif : il fait alors appel à l'analyste, dans l'espoir que celui-ci rétablisse les concepts [11] et la logique, qu'il remette de l'ordre dans la maison de la théorie politique. Mais quand l'ordre est fait, et que l'analyse se retire, l'indépendantiste est désemparé.

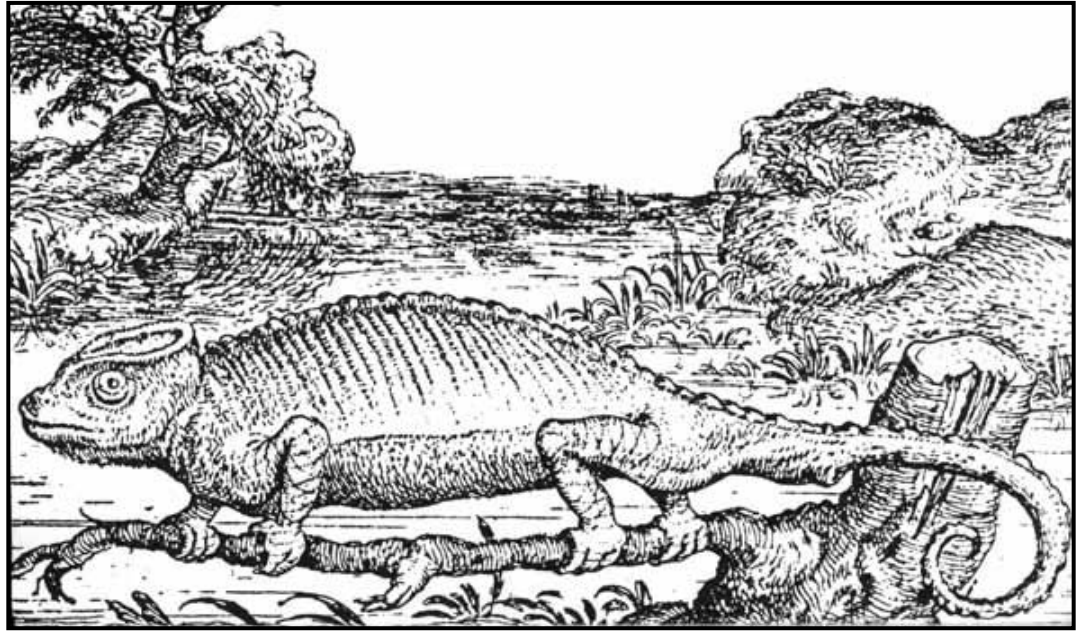
Trudeau va probablement être réélu Premier ministre du Canada : peut-on affirmer avec autant de conviction que l'indépendance du Québec se fera prochainement ?

En fait, les deux questions sont liées : si Trudeau est réélu Premier ministre du Canada, les chances de faire rapidement l'indépendance diminuent. ***Alors il faut battre Trudeau !*** En tant qu'indépendantiste je crois la chose possible. Comment ? D'une seule façon : en appliquant ***la stratégie d'Obélix***. « Est-ce qu'on a un plan ? Oui, on a un plan. ON FONCE !... ».

Août 1978



[12]



[13]

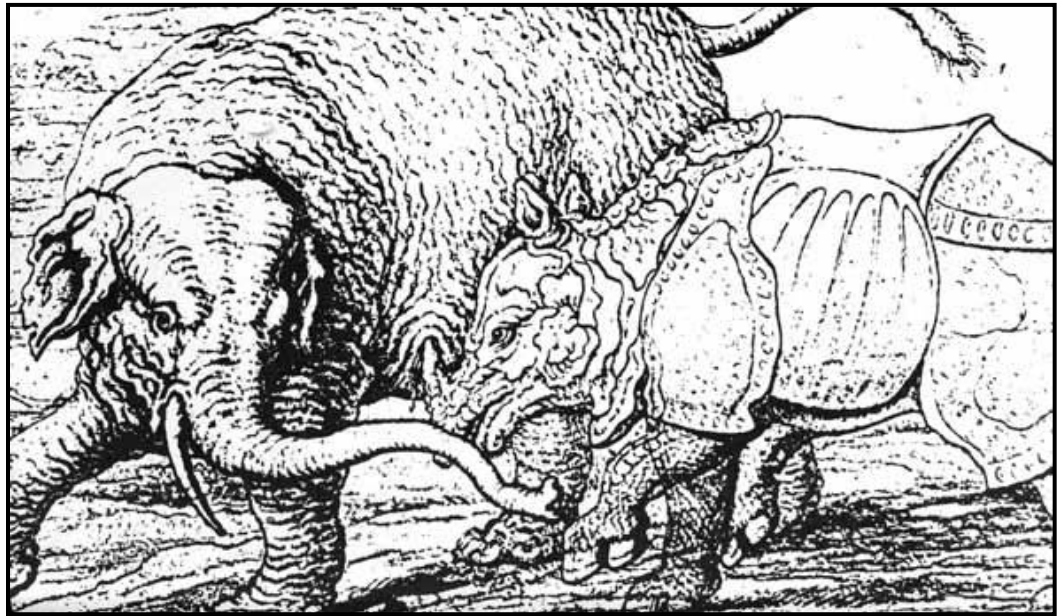
**Le paradoxe canadien.**  
*Le Québec et les élections fédérales.*

# Première partie

## LE PARTI QUÉBÉCOIS ET LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 1972 ET 1974

[Retour à la table des matières](#)

[14]



[15]

**Le paradoxe canadien.**  
*Le Québec et les élections fédérales.*  
Première partie : Le Parti Québécois  
et les élections fédérales de 1972 et 1974

## Chapitre I

---

# L'impact de l'anticampagne du Parti Québécois en 1972 \*

[Retour à la table des matières](#)

Depuis les dernières élections fédérales de 1972, on a beaucoup commenté l'anticampagne du PQ : tous les commentaires, favorables ou hostiles, se sont toujours tenus à l'aspect *politique* ou *stratégique* des prises de position du P.Q.

Ces commentaires ont, le plus souvent, tourné à la polémique acerbe, et provoqué, à l'intérieur du P.Q., les débats parfois amers. En ce printemps 1974, la question de la participation péquiste aux élections fédérales est, sinon aussi confuse qu'elle l'était il y a 2 ans, du moins aussi controversée. Cela traduit, de fait, l'importance sans cesse grandissante du P.Q. dans la vie politique québécoise, et par conséquent dans la vie politique canadienne. Mais cela révèle surtout à quel point la question nationale interfère avec la question sociale.

Sans vouloir discuter le côté abstrait de cette question, je voudrais contribuer à ce débat par quelques données statistiques. **L'analyse purement statistique des réalités électorales souffre au Québec de quelques carences dont il faudra bien un jour comprendre et expliquer les causes et les raisons.** Pour qui veut s'en donner la peine, les

---

\* paru dans le quotidien *LE JOUR*, le 3 juillet 1974

chiffres sont éloquentes et révèlent, du moins dans un premier temps, des faits surprenants qui s'en trouvent, par le fait même, fondés et en partie expliqués.

[16]

Il n'y a pas de secret à l'analyse statistique de la réalité politique : il n'y a que de la patience et une observation méticuleuse des données disponibles. Et sans doute aussi la conviction, profondément enracinée, que même **si l'analyse statistique ne constitue pas le point final de la connaissance de la réalité électorale québécoise, elle en constitue tout au moins le point de départ le plus solide.**

Or pour ce qui est de la question si épineuse de la participation du P.Q. aux prochaines élections fédérales, de part et d'autre les commentaires se sont rarement fondés sur une analyse, même sommaire, des faits passés. Les données pourtant sont accessibles et permettent de mesurer l'impact de l'anticampagne du P.Q. aux élections fédérales de 1972.

### *La consigne d'abstention : un échec*

En premier lieu, si consigne il y a eu en 1972 de la part du P.Q. de s'abstenir, celle-ci n'a pas été suivie : le taux de participation en effet n'a cessé de croître, au Québec, comme partout ailleurs au Canada, depuis 1965 :

Québec :	1965 71%,	1968 72%,	1972 76%.
Canada :	1965 75%,	1968 76%,	1972 77%.

Cet accroissement de la participation québécoise aux élections fédérales se vérifie dans à peu près tous les comtés, puisque des 74 comtés du Québec, 17 seulement ont vu en 1972 leur taux de participation diminuer par rapport à 1968, et toujours de moins de 6%. Par ailleurs, les plus fortes hausses du taux de participation se retrouvent dans les comtés de Montréal, plus particulièrement dans l'est de la métropole où

elles atteignent généralement 5% et parfois 10%. Notons déjà que c'est dans la région péquiste de Montréal que la hausse du taux de participation a été la plus forte au Québec.

### *Les votes rejetés*

La première anomalie statistique que révèlent les résultats de 1972, et que de nombreux commentateurs ont déjà signalée, est le taux exceptionnellement élevé de votes rejetés au Québec. Aux élections de 1965 il y avait eu, au Québec, 36 022 votes rejetés, soit 1.7% du total des votants ; en [17] 1968 il y en avait 45 053, soit 2% du total des votants.

Par contre en 1972 le nombre de votes rejetés s'élève à 165 136, soit 5.9% du total des votants ! La moyenne canadienne de 1972, Québec exclu, s'établit à 1.9%.

Les nouveaux types de bulletins de vote utilisés en 1972 ne suffisent évidemment pas à expliquer cet accroissement du simple au triple du pourcentage de votes rejetés au Québec. Ceux qui voudront nier, ou tout au moins minimiser le phénomène des annulations volontaires, tenteront, bien entendu, d'expliquer l'accroissement du nombre de bulletins rejetés par cette seule raison.

Deux raisons principales militent en faveur de l'explication contraire. Alors que l'accroissement du pourcentage de votes rejetés varie beaucoup d'un comté à l'autre, si l'on fait l'hypothèse que cet accroissement est dû uniquement à des votes francophones, une certaine régularité apparaît, et cette régularité tend à confirmer que l'accroissement du nombre de bulletins rejetés est principalement le fait des francophones.

En second lieu cet accroissement est très nettement lié à la force du P.Q. dans les différents comtés : ainsi les régions « péquistes » ont connu un accroissement du pourcentage de votes rejetés nettement plus fort que les régions « non-péquistes ». Par exemple dans la région du Lac-Saint-Jean, cet accroissement est de 700% environ, alors qu'il n'est que de 250% dans les comtés ruraux des environs de Québec (Bellechasse, Charlevoix, Lotbinière, Portneuf, etc.). À Montréal, par contre, dans les comtés où le Ralliement Créditiste a bénéficié d'un appui tactique du P.Q. en 1972 et d'un accroissement substantiel de son vote,



l'accroissement du pourcentage de votes rejetés demeure comparative-ment assez faible (de l'ordre de 400%).

### *Les votes annulés*

Partant de cette analyse, sommairement expliquée ici, j'ai tenté d'estimer, pour chaque comté fédéral, le nombre de votes annulés volontairement aux élections de 1972. Cet estimé par comtés tient compte de 4 facteurs : du pourcentage de votes rejetés en 1968, du taux de participation aux élections de 1968 et du taux de participation aux élections de 1972, et enfin du pourcentage de francophones dans les différents comtés.

Il suppose que tout l'accroissement relatif du pourcentage de votes rejetés est dû à des annulations volontaires : en conséquence,

[18]

**Tableau 1**  
Région métropolitaine en 1972

Vaudreuil	4.1	1 409
Laval	7.8	2 798
Dollard	5.4	2 207
Lachine	2.1	623
Laprairie	6.5	2 868
Mount-Royal	2.7	587
N.D.G.	3.9	951
Westmount	5.2	1 514
Outremont	8.6	1 778
Lasalle	5.5	1 571
Verdun	6.4	1 560
Ahuntsic	9.6	2 711
St-Michel	7.5	1 714
Mtl-Bourassa	8.9	3 319
Duvernay	7.3	2 806
Terrebonne	7.9	2 997
Joliette	9.7	3 146
Laurier	6.4	754
St-Denis	6.5	1 032
Papineau	6.6	745
Lafontaine	7.2	1 237
St-Henri	7.5	843
St-Jacques	8.0	697
Ste-Marie	6.7	643
Hochelaga	7.9	1 283
Maisonneuve	8.3	1 598
Gamelin	8.9	2 819
Mercier	7.7	2 252
Chambly	7.6	2 495
Longueuil	5.7	1 552

Note : Les pourcentages de la première colonne sont fonction du pourcentage de francophones dans chaque comté; les nombres de la deuxième colonne sont fonction du nombre d'électeurs dans chaque comté.

[19]

les estimés obtenus ne doivent pas être considérés comme des nombres exacts, mais leur *ordre de grandeur* est certainement fidèle à quelques centaines près.

En effet, si dans un comté le nombre de bulletins rejetés a augmenté, on ne peut attribuer *toute* cette augmentation aux votes annulés, car si le taux de participation a lui aussi augmenté, toutes autres choses étant égales par ailleurs, le nombre de votes rejetés aurait naturellement augmenté lui aussi ; et inversement. Les nombres d'annulations estimées que je donne ici tiennent compte de tous ces facteurs, et *ces annulations calculées sont toujours inférieures à l'augmentation réelle du nombre de votes rejetés dans chaque comté*. Ainsi, par exemple, dans le comté de Vaudreuil il y a eu en réalité 2 139 votes rejetés : de ceux-ci, il y en a environ 1 409 qui doivent être des votes annulés, selon mes calculs.

### *Une réalité ignorée*

Les résultats, pour l'ensemble des comtés du Québec, sont donnés aux **tableaux 1 et 2**. On arrive à un total estimé de 52 509 votes annulés dans la région métropolitaine, et de 55 789 votes annulés dans le reste de la province, *soit un grand total de 108 298 votes annulés pour l'ensemble du Québec*.

En supposant que le P.Q. a progressé de façon continue entre 1970 et 1972, et qu'il disposait donc d'environ 800 000 voix à l'automne de 1972, et supposant de plus que les votes

**Tableau 2**  
Province en 1972

---

Abitibi	8.1	1 711
Témiscaminque	2.2	312
Villeneuve	4.0	658
Gatineau	7.3	2 105
Hull	4.2	1 239
Pontiac	2.3	218
Argenteuil	3.8	835
Labelle	3.9	564
Berthier	3.7	646
Champlain	5.3	1 230
St-Maurice	5.8	1 572
Trois-Rivières	6.1	1 653
Beauce	5.1	1 395
Brome-Missisquoi	2.6	430
Compton	3.5	715
Richmond	6.7	1 651
Shefford	4.0	1 065
Frontenac	6.3	1 555
Sherbrooke	3.9	1 112
Bellechasse	3.1	491
Charlevoix	4.5	698
Kamouraska	2.8	395
Lotbinière	3.4	741
Portneuf	2.5	373
Langelier	7.9	1 534
Lévis	6.9	2 342
Louis-Hébert	7.1	2 638
Montmorency	7.7	3 410
Québec-Est	9.7	3 151
Témiscouata	7.0	1 480
Rimouski	4.2	884
Matane	3.7	382
Gaspé	4.3	763
Bonaventure	3.5	487
Robe»-val	10.2	2 162
Lac-St-Jean	6.5	1 338
Lapointe	9.8	2 603
Chicoutimi	7.2	2 173
Manicouagan	5.4	1 285

---

[21]

annulés sont tous péquistes, cela signifie qu'*environ un électeur péquiste sur huit aurait volontairement annulé son vote en 1972 ! Cela fait déjà autant que le nombre de membres du Parti Québécois.*

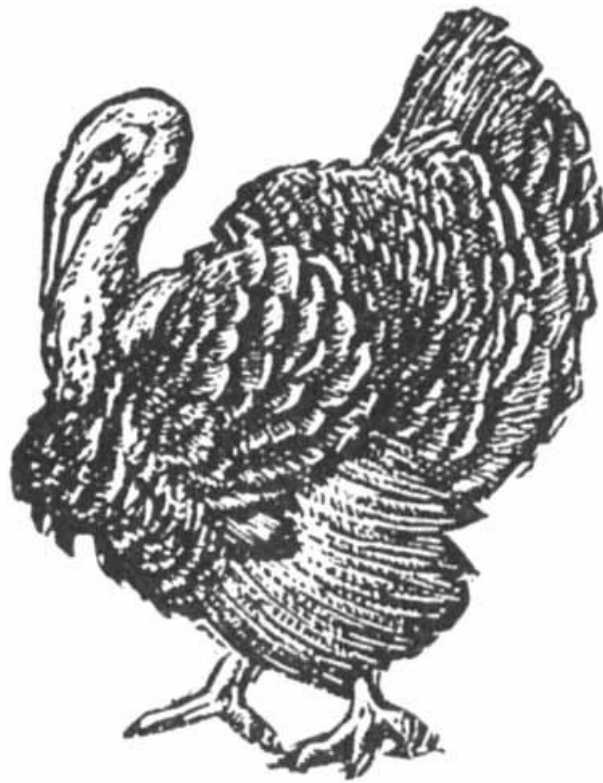
L'absence de données sur les élections provinciales par comtés fédéraux <sup>40</sup>, et les délais trop courts de l'élection fédérale du 8 juillet prochain, ne me permettent pas de mettre parfaitement en parallèle le pourcentage de votes rejetés et le vote péquiste au Québec. Malgré tout, un examen de ces deux tableaux est assez éloquent à cet égard. On remarque ainsi que les comtés des régions où le P.Q. est solidement implanté (la ville de Québec, le Lac Saint-Jean par exemple) ont des pourcentages de votes rejetés qui varient de 6% à 10%, alors que les comtés des régions encore mal pénétrées par le P.Q. (les environs de Québec, le Nord-Ouest, l'Outaouais, la Beauce, les Cantons de l'Est par exemple) ont des pourcentages de votes rejetés inférieurs à 3%.

Reste, malgré tout, des anomalies assez évidentes : la région de Montréal-Est, la Rive-Sud, bien plus péquiste que le Lac Saint-Jean ou la ville de Québec, n'ont pourtant que des pourcentages de votes rejetés à peine plus élevés que ces régions. De plus, certains comtés où le P.Q. est fort (Matane, Rimouski, Manicouagan, et les environs de Montréal, Beauharnois, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean par exemple) n'ont pourtant que des pourcentages de votes rejetés assez faibles. Par contre, certains comtés où le P.Q. est faible (Abitibi, Villeneuve, Gatineau, par exemple) ont des pourcentages des votes rejetés un peu trop forts.

---

<sup>40</sup> *Note post-mortem* – A l'époque où ce texte a été écrit, la *Banque de Données Électorales (BDE)* n'était pas suffisamment développée pour comparer des résultats électoraux au-delà d'une seule et même carte électorale. C'est maintenant possible, car la BDE arbore une structure flexible, capable de comparer, sur une même série d'unités géographiques standardisées, les résultats tant des élections provinciales que fédérales, de 1956 jusqu'à 2014. L'ajout des résultats des élections suivantes (2018 du Québec, 2015, 2019 et 2021 du Canada) est en cours.

L'explication se situe, pour ces anomalies, au niveau du vote crédite.



[22]



[23]

## COMMENTAIRE

L'article précédent constitue aujourd'hui (1979) à mes yeux un bon exemple d'analyse statistique aventureuse dans laquelle le chercheur prend ses désirs politiques pour des réalités électorales. Les faits sont têtus, très têtus et tout raisonnement analytique, si subtil soit-il, ne pourra jamais transformer le monde matériel. C'est lorsqu'on oublie ce **principe de réalité, qui commande l'examen complet des faits**, et qu'on s'abandonne à ce principe de plaisir qu'est le seul discours sur le politique (agrémenté de chiffres), c'est alors que l'expérience se charge de démentir nos affirmations. *Et en l'occurrence de nous rappeler que la réalité électorale est moins progressiste que certains de nos camarades.* Pour ma part, j'en ai tiré une leçon de prudence, et qu'il ne faut jamais tomber dans le volontarisme politique, et en tant qu'analyste, dépasser le réel par la pensée.

Venons-en aux faits : ceux sur lesquels est basée l'étude précédente, sont incomplets. Ils procèdent d'une **vision trop "québécoise"** de la politique québécoise et des phénomènes électoraux au Québec : *l'ethnocentrisme est un piège permanent pour la réflexion*. Il consiste, dans le cas présent, à instituer comme spécifique au Québec des phénomènes qu'une analyse plus attentive aurait révélés être communs à presque toutes les autres provinces. En effet, comme le montre le **tableau 1**, en 1972 ce n'est pas seulement dans le Québec, mais aussi dans toutes les autres provinces que le nombre de bulletins rejetés s'est accru dans des proportions énormes. Si au Québec le pourcentage de bulletins rejetés avait triplé entre 1968 et 1972, il avait aussi triplé en Nouvelle-Écosse, quadruplé à l'Île-du-Prince-Édouard, quintuplé à Terre-Neuve, triplé au Manitoba, quadruplé en Saskatchewan, [24] triplé en Alberta, doublé en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick ; en Ontario, enfin, il a été multiplié par deux et demi.



**Tableau 1**

	Bulletins rejetés			% par rapport aux votants		
	1968	1972	1974	1968	1972	1974
Canada	91 920	307 172	165 094	1.1	3.1	1.7
Ontario	25 253	72 490	16 230	0.8	2.0	0.5
Québec	45 053	165 136	134 126	2.0	5.9	5.2
Nouvelle-Ecosse	2 643	8 503	1 966	0.8	2.2	0.5
Nouveau-Brunswick	2 737	5 673	2 142	1.1	1.9	0.7
Terre-Neuve	1 370	7 436	1 589	0.8	4.1	0.9
Ile-du-Prince-Edouard	459	2 425	396	0.9	4.1	0.7
Manitoba	2 879	10 488	1 700	0.7	2.3	0.4
Colombie britannique	5 366	13 152	3 338	0.7	1.4	0.3
Saskatchewan	2 368	9 742	1 334	0.6	2.2	0.3
Alberta	3 581	11 386	2 080	0.6	1.6	0.3
Canada (sauf Québec)	46 867	142 036	30 968	0.8	2.0	0.4

L'augmentation du taux de votes rejetés en 1972 n'était donc pas un phénomène spécifiquement québécois, même si ce taux atteignait alors 5.9% au Québec et seulement 2% dans le reste du Canada. Ce qui semble spécifique, c'est que ce taux soit plus fort au Québec qu'ailleurs au Canada, mais cela était vrai tant en 1968 qu'en 1972. L'augmentation du nombre de bulletins rejetés était donc, en 1972, essentiellement un phénomène non politique.

Il est sûr cependant qu'il y a des indépendantistes et des nationalistes qui annulent leur vote aux élections fédérales, mais ce geste n'est pas nouveau. On pourrait peut-être essayer de trouver là la raison du taux de bulletins nuls plus élevé ici qu'au Canada : la preuve n'en serait pas facile.

### *La campagne d'annulation de 1974*

Pour ce qui est des résultats de 1974, vu que le PQ a mené une campagne d'annulation très active, et vu aussi que le taux de bulletins rejetés est retombé dans toutes les autres provinces (et généralement à un niveau plus bas

[25]

Tableau 2

	Bulletins rejetés			% par rapport aux votants			Votes annulés
	1968	1972	1974	1968	1972	1974	
Abitibi	224	1 984	777	1.1	8.1	3.4	523
Argenteuil	548	1 495	1 620	1.7	3.8	4.1	938
Beauce	307	1 764	481	1.1	5.2	1.4	100
Beauharnois	550	1 990	1 449	1.9	5.4	4.3	813
Bellechasse	350	926	518	1.5	3.1	1.9	111
Berthier	355	1 102	977	1.5	3.7	3.4	552
Bonaventure	280	827	693	1.5	3.5	3.2	372
Brôme-Missisquoi	477	1 022	915	1.5	2.6	2.4	348
Chambly	1 049	4 094	4 546	3.0	7.6	8.0	2 829
Champlain	361	1 649	802	1.3	5.3	2.6	394
Charlevoix	442	1 221	684	1.9	4.5	2.7	205
Chicoutimi	435	2 766	1 790	1.5	7.2	5.1	1 275
Compton	238	977	542	0.9	3.5	2.0	299
Drummond	324	1 198	1 681	1.1	3.1	4.4	1 274
Frontenac	381	1 996	882	1.4	6.3	3.0	477
Gaspé	233	1 037	778	1.1	4.3	3.6	536
Gatineau	309	2 493	961	1.1	7.3	2.9	601
Hul!	354	1 654	1 102	1.0	4.2	2.8	699
Joliette	628	4 037	2 243	2.1	9.5	5.3	1 363
Kamouraska	298	765	724	1.4	2.8	3.0	381
Labelle	754	1 509	1 976	2.5	3.9	5.0	988
Lac-Saint-Jean	254	1 655	1 195	1.2	6.5	4.9	906
Langelier	733	2 215	1 143	2.4	7.9	5.1	607
Lapointe	408	3 107	1 821	1.6	9.8	6.3	1 352
Laprairie	761	3 937	3 368	1.8	6.5	5.6	2 296
Lévis	482	2 961	2 022	1.4	6.9	5.2	1 464
Longueuil	876	2 977	3 947	2.7	5.7	7.8	2 595
Lotbinière	405	1 230	835	1.3	3.4	2.3	365
Louis-Hébert	1 113	4 062	4 136	2.5	7.1	8.0	2 850
Manicouagan	305	1 705	1 795	1.3	5.4	6.9	1 453
Matane	300	723	633	1.7	3.7	3.7	343
Montmorency	732	4 395	2 708	1.7	7.7	4.9	1 752
Pontiac	297	551	542	1.4	2.3	2.3	209
Portneuf	691	1 360	2 582	1.8	2.5	4.7	1 597
Québec-Est	676	3 931	1 784	1.9	9.7	5.2	1 123
Richelieu	671	1 934	3 065	2.1	4.9	8.0	2 262

	Bulletins rejetés			% par rapport aux votants			Votes annulés
	1968	1972	1974	1968	1972	1974	
Richmond	270	1 965	943	1.1	6.7	3.3	623
Rimouski	352	1 339	812	1.4	4.2	2.6	378
Rivière-du-Loup	339	1 876	661	1.5	7.0	2.6	283
Roberval	263	2 503	615	1.4	10.2	2.6	282
Saint-Hyacinthe	695	2 103	1 500	2.0	4.7	3.4	610
Saint-Jean	617	2 159	2 236	2.0	5.4	6.0	1 503
Saint-Maurice	487	2 143	1 648	1.5	5.8	5.0	1 155
Shefford	441	1 630	1 126	1.4	4.0	2.9	576
Sherbrooke	624	1 913	2 550	1.6	3.9	5.7	1 843
Témiscamingue	200	546	964	0.9	2.2	4.2	756
Terrebonne	934	4 527	4 088	2.7	7.9	7.4	2 591
Trois-Rivières	1 014	2 892	2 497	2.6	6.1	5.9	1 395
Villeneuve	327	1 059	1 127	1.5	4.0	4.6	766
Total	24 124	99 904	78 484	1.7	5.6	4.6	49 013

[26]

qu'en 1968), on peut sans grand risque d'erreur attribuer cette fois-ci l'essentiel du taux anormalement élevé au Québec à cette campagne d'annulation.

Étant donné que dans toutes les autres provinces, le taux de bulletins rejetés est retombé en 1974 à un niveau égal ou inférieur à celui de 1968, on peut imaginer que, n'eût été la campagne du P.Q., il en aurait été de même au Québec ; cela revient à se servir des chiffres de 1968 comme d'un point de comparaison. C'est ce que nous avons fait dans tous les comtés du Québec : le **tableau 2** pour les comtés à l'extérieur de Montréal et le **tableau 3** pour les comtés de l'île de Montréal et de l'île Jésus fournissent les données pertinentes. Le nombre estimé dans la dernière colonne tient compte de la taille des comtés et du taux de participation.

À part quelques exceptions, on constate que le taux de bulletins rejetés semble bien lié à la force de pénétration du PQ. Dans les régions où le PQ n'a pratiquement aucune force électorale, le taux de 1974 est à peu de choses près celui de 1968 : par exemple, dans les comtés

fédéraux de la Beauce, Bellechasse, Brôme-Missisquoi, Compton, Lotbinière, Pontiac, à l'extérieur de Montréal ; et les comtés de l'Ouest de Montréal, comme Dollard, Lachine, Mount-Royal, NDG, Vaudreuil.

Inversement, dans les régions où le PQ est proche de l'hégémonie politique, le taux de bulletins rejetés a augmenté de 1972 à 1974 : ainsi par exemple, dans les comtés de Chambly, Longueuil, Manicouagan, Ahuntsic, Duvernay, Gamelin, Hochelaga, Lafontaine, Maisonneuve-Rosemont, Mercier, Montréal-Bourassa, Papineau, Sainte-Marie, etc..

Entre ces deux extrêmes, on trouve des comtés dans lesquels le nombre de bulletins rejetés a diminué entre 1972 et 1974, tout en étant néanmoins nettement plus élevé en 1974 qu'en 1968.

Sans pousser plus loin l'analyse, on peut conclure que la campagne d'annulation du PQ aux élections fédérales de 1974 n'a eu un impact vraiment perceptible que dans les régions où le mouvement indépendantiste est solidement implanté : dans ces régions le nombre de votes annulés a été de l'ordre de 5% des votes exprimés.

Au niveau de l'ensemble du Québec, on arrive à un total d'environ 80 000 votes annulés. Si ces votes annulés sont le fait uniquement d'électeurs péquistes, cela signifie que moins d'un électeur souverainiste sur dix a suivi le mot d'ordre du P.Q. ; s'ils sont la plupart le fait des membres [27] du P.Q., cela signifie que moins de la moitié de ceux-ci a suivi le mot d'ordre du parti.

Au niveau de l'ensemble de la population, la campagne du PQ a donc été un échec total ; au niveau de l'électorat péquiste, elle a eu un succès très mitigé ; au niveau des membres du Parti, elle a probablement eu un effet notable.

Tableau 3

Comté	Bulletins rejetés			port aux votants			Votes annulés
	1968	1972	1974	1968	1972	1974	
Ahuntsic	1 293	4 262	3 921	3.5	9.6	9.9	2 531
Dollard	869	3 307	2 183	1.8	5.4	3.8	1 143
Duvernay	636	3 651	4 416	1.7	7.3	9.3	3 612
Gamelin	896	3 929	3 476	2.5	8.9	9.1	2 508
Hochelaga	734	2 175	1 810	3.2	7.9	7.9	1 081
Lachine	315	986	1 181	0.8	2.1	2.8	852
Lafontaine	829	2 200	2 217	3.2	7.2	8.6	1 398
La salle	990	2 892	2 635	2.5	5.5	5.6	1 463
Laurier	594	1 412	1 422	3.0	6.4	7.7	873
Laval	932	4 025	3 228	2.4	7.8	6.6	2 047
Maisonnette-Rosemont	951	2 710	2 381	3.4	8.3	8.6	1 434
Mercier	1 273	3 987	4 064	3.4	7.7	9.1	2 537
Montréal-Bourassa	1 027	4 853	4 386	2.8	8.9	9.0	3 016
Mount-Royal	598	1 259	635	1.4	2.7	1.5	44
N.D.G.	460	1 422	662	1.3	3.9	2.0	232
Outremont	1 175	3 093	2 511	3.7	8.6	8.2	1 383
Papineau	994	2 033	2 101	4.2	6.6	8.2	1 023
Saint-Denis	705	1 848	1 470	2.9	6.5	5.7	718
Saint-Henri	704	1 539	724	3.4	7.5	4.1	124
Saint-Jacques	656	1 359	976	3.9	8.0	6.6	398
Sainte-Marie	897	1 624	1 714	4.1	6.7	8.3	865
Saint-Michel	1 484	3 964	3 440	4.3	7.5	7.0	1 323
Vaudreuil	570	2 139	1 569	1.4	4.1	3.0	826
Verdun	659	2 364	1 526	2.2	6.4	4.9	845
Westmount	648	2 199	994	1.6	5.2	2.7	408
Total	20 889	65 232	55 642	2.6	6.6	6.3	32 684

[28]



[29]

**Le paradoxe canadien.**  
*Le Québec et les élections fédérales.*  
Première partie : Le Parti Québécois  
et les élections fédérales de 1972 et 1974

## Chapitre II

---

# Les Québécois et le 8 juillet. LE VÉRITABLE ENJEU : DÉSAVOUEUR UN RÉGIME, NON PAS UN PARTI \*

[Retour à la table des matières](#)

Comme aux élections provinciales de l'an dernier, la grande rougeur libérale va, une fois de plus, envahir le Québec.

### ***DES RÉSULTATS PRÉVISIBLES***

*Des 56 sièges détenus actuellement par le Parti Libéral (PLC), aucun n'est vraiment menacé.* <sup>41</sup> Si la même tendance qu'entre 1968 et 1972 se maintient, les 3 comtés arrachés au Crédit Social de justesse en 1972, Beauce, Frontenac et Rivière-du-Loup-Témiscouata, devraient facilement être remportés cette année par le PLC. <sup>42</sup>

---

\* Paru dans le quotidien *LE JOUR*, le 5 juillet 1974.

<sup>41</sup> Aucun ne l'était, en effet. Le PLC y enregistra 56 victoires faciles.

<sup>42</sup> Ils le furent. Dans Beauce, la majorité libérale est passée de 484 voix en 1972 à 4 215 voix en 1974 ; dans Frontenac, elle est passée de 64 voix à 4 236 voix ; et dans Rivière-du-Loup-Témiscouata, de 345 voix à 1 943 voix.



Le comté arraché de justesse aux conservateurs en 1972, Sainte-Marie, l'a sans doute été à cause du vote péquiste : en effet, alors que le PLC a maintenu son vote dans Sainte-Marie, le parti conservateur (P.C.) a perdu 10.2% des votes au profit des créditistes. Si ces voix s'annulent [30] le mois prochain, les libéraux devraient conserver facilement le comté de Sainte-Marie. <sup>43</sup>

Quant au Parti Conservateur, il dispose sans doute de 2 comtés sûrs avec Joliette et Brôme-Missisquoi. <sup>44</sup>

À Saint-Hyacinthe, il n'est pas dit que Claude Wagner conserve son siège : en 1972, le vote conservateur a plus reculé que le vote libéral. S'il s'agit dans ce cas d'une tendance profonde de l'électorat conservateur, et que les voix péquistes annulent cette fois-ci, les libéraux pourraient remporter le comté de Saint-Hyacinthe de justesse. <sup>45</sup>

Le NPD, pour sa part, n'a aucune chance de remporter un comté au Québec, à moins que les tendances des 5 dernières élections fédérales ne soient renversées brusquement. <sup>46</sup>

Enfin le Crédit social devrait pouvoir conserver sans difficulté 7 ou 8 comtés, soit Roberval, Kamouraska, Lotbinière, Abitibi, Témiscamingue, Champlain, Richmond et Shefford où en 1972, il a connu partout une augmentation de son vote. <sup>47</sup>

---

<sup>43</sup> Ce ne fut pas le cas, la majorité libérale dans Sainte-Marie passant de 119 voix en 1972 à 398 voix en 1974. Néanmoins, le Parti créditiste perdit bien 2 433 voix qui ne retournèrent pas au P.C.

<sup>44</sup> Effectivement, Roch Lasalle, dans Joliette, augmenta sa majorité de 2 351 voix (elle passe de 5 255 voix à 7 606 voix), et Heward Grafftey augmente la sienne de 2 556 voix (elle passe de 3 428 à 5 984 voix).

<sup>45</sup> Le contraire se produisit, puisque Claude Wagner augmenta sa majorité de 4 790 voix, la faisant passer de 698 à 5 478 voix. La plus grosse part de cette augmentation provient du Parti créditiste qui perd 5 776 voix dans Saint-Hyacinthe, alors que les libéraux n'en perdent que 17.

<sup>46</sup> Malgré l'illusion de certains néo-démocrates, qui misaient sur des candidats comme Henri-François Gautrin (Longueuil), Raymond Laliberté (Québec-Est), Émile Boudreau (Ahuntsic), lesquels obtinrent respectivement 7.9%, 4.8% et 6.1% des inscrits, le NPD ne put que maintenir son vote dans le Québec, lequel passe de 164 466 voix en 1968 à 168 910 voix en 1972 et 162 080 voix en 1974.

<sup>47</sup> Il les conservera les 7, mais là aussi, les difficultés commencent pour le Crédit Social. À part Roberval, qui vit une augmentation de 2.7% du vote créditiste

[31]

Par ailleurs, le Crédit Social devrait perdre immédiatement les comtés de Rimouski et de Drummond aux mains des libéraux. <sup>48</sup>

Quant aux 5 autres comtés créditistes, Bellechasse, Portneuf, Ville-neuve, Compton et Charlevoix, les tendances des dernières élections devraient assurer un certain nombre de victoires aux libéraux. <sup>49</sup>

Fort vraisemblablement, et à moins de bouleversements extraordinaires, que les récents sondages ne laissent pas entrevoir, on doit s'attendre à un minimum de 56 victoires libérales au Québec, et plus probablement à un minimum de 63 victoires, 3 victoires conservatrices et 7 ou 8 victoires créditistes. <sup>50</sup> À moins que l'effondrement du Crédit Social, que certains de ses dirigeants semblent appeler de leurs maladresses incessantes depuis quelques mois, ne soit total, auquel cas on pourrait voir plus que 63 victoires libérales.

[32]

## ***LE FOND DES CHOSES***

---

par rapport aux électeurs inscrits entre 1972 et 1974, dans les 6 autres comtés de ce groupe, ce fut une perte : de 7.2% dans Kamouraska, de 2.6% dans Lotbinière, de 3.0% dans Abitibi, de 7.0% dans Témiscamingue, de 2.0% dans Champlain, de 7.5% dans Richmond et de 7.9% dans Shefford.

<sup>48</sup> Drummond fut perdu par les créditistes, mais de justesse (majorité libérale de 13 voix !) ; dans ce comté, tous les partis politiques ont reculé, alors que le nombre de bulletins rejetés et le nombre d'abstentions augmentèrent. Dans Rimouski au contraire, c'est le vote conservateur qui s'effondre (perte de 3 788 voix entre 1968 et 1972, et de 4 764 voix entre 1972 et 1974) permettant au créditiste Eudore Allard d'augmenter son vote, sinon sa majorité.

<sup>49</sup> Charlevoix, Compton et Portneuf passent effectivement aux libéraux en 1974, grâce à l'écroulement du vote créditiste et malgré un vote libéral presque stationnaire (267 voix libérales de plus dans Charlevoix, 818 de plus dans Compton, 2 507 de plus dans Portneuf, mais baisse du pourcentage libéral dans ce dernier cas, qui est dû à l'énorme progression des électeurs inscrits de ce comté qui englobe la banlieue ouest de Québec). Par ailleurs, Bellechasse demeure créditiste malgré une baisse de 2.4% ainsi que Villeneuve, malgré une baisse de 7.4%.

<sup>50</sup> Les résultats de l'élection furent, en fait, de 60 libéraux, 3 conservateurs et 11 créditistes.

Le nombre des élus est, malgré tout, l'épiphénomène, bien que ce soit lui qui décide du parti gagnant. *La réalité électorale, ce n'est pas le résultat de l'élection exprimé en nombre d'élus, mais plutôt le résultat du vote exprimé en pourcentages et en déplacements de votes.*

En ce sens, l'élection de 1972 est instructive, et un examen comparé de 1968-1972 révèle des choses très claires. En premier lieu, le P.C. a généralement partout reculé à travers le Québec : la seule région où il a fait des gains appréciables est l'Ouest riche de l'île de Montréal, soit les comtés de Dollard (+11.4%), Mount-Royal (+4.9%), NDG (+12.8%), Westmount (+11.2%), Lachine (+9.3%). A part cela, à travers l'ensemble du Québec, il n'y a eu que de rares forts progrès conservateurs : Duvernay (+14.3%), Saint-Henri (+9.9%) et Lac Saint-Jean (+24.6%) constituant, chacun à sa façon, des cas exceptionnels.<sup>51</sup> Au total, les conservateurs ont reculé dans 49 comtés en 1972 par rapport à 1968.<sup>52</sup> Le NPD par contre est stable partout, gagnant quelques pourcents ici, perdant quelques autres ailleurs.

Ce qui est remarquable, par ailleurs, c'est le recul du Parti libéral dans tous les comtés de la région métropolitaine sauf un, Laurier, soit dans 31 comtés : ce recul atteint bien souvent 10 à 15% du vote.

*Si le 8 juillet [1974] l'électorat péquiste annule massivement son vote, il faut s'attendre à une remontée du Parti libéral en termes de*

<sup>51</sup> En 1974, les conservateurs ont généralement tout juste maintenu leurs gains dans l'Ouest de Montréal. Le seul gain appréciable dans le grand Montréal fut enregistré à Saint-Henri (Frenchie Jarraud, 12.4% d'augmentation du vote conservateur). Ailleurs au Québec, les seuls gains conservateurs dignes de mention sont ceux de Labelle (Marcel Masse, gain de 14.4%) et Rivière-du-Loup (Gérard Lebel, gain de 10%).

<sup>52</sup> Dans 24 de ces 49 comtés, le recul conservateur s'est confirmé en 1974, alors que c'est seulement dans 14 comtés que la progression du vote conservateur enregistrée entre 1968 et 1972 s'est poursuivie en 1974. De ces 14 comtés, la progression totale de 1968 à 1974 est inférieure à 5% dans trois cas, comprise entre 5 et 10% dans six cas, comprise entre 10 et 15% dans 4 cas, et supérieure à 15% *dans un seul cas* (Saint-Henri +18.6%).

***pourcentages dans la région métropolitaine. Cela [33] ne signifiera pas un progrès réel des libéraux.*** <sup>53</sup>

Ce qui est non moins remarquable aussi, c'est le très appréciable progrès du Parti libéral dans certaines régions rurales, où il tend à éliminer le Ralliement créditiste : mentionnons les comtés de Bellechasse, Beauce, Compton, Frontenac, Charlevoix, Portneuf, Berthier, Argenteuil, Pontiac, Villeneuve.

***Le PLC est-il en train de devenir lui aussi, à l'instar du PLQ, un grand parti rural ?*** La chose mérite d'être surveillée, car ce serait un premier élément d'explication du déclin progressif du créditisme au Québec depuis quelques années.

Verra-t-on un jour le PLC, perdant une bonne partie de son électorat anglophone urbain au profit du P.C., une bonne partie de son électorat francophone péquiste par annulation et une partie de sa base électorale dans le reste du Canada, redevenir ce qu'il a déjà été, le parti canadien-français rural ?

***Sur un fond rouge de 80% d'élus libéraux, on voit donc bien qu'une fois de plus, c'est la question nationale qui constituera l'élément important de l'élection fédérale au Québec.*** Glissement du PLC vers les régions rurales francophones, retrouvailles de l'électorat anglophone urbain de Montréal avec le conservatisme pan-canadien, incapacité du socialisme néo-démocrate de se trouver une base politique au Québec, difficultés de plus en plus grandes du créditisme de se trouver des raisons politiques d'exister, voici les données sur lesquelles le vote nationaliste va exercer son influence aux prochaines élections fédérales.

***On voit que cela est nettement plus complexe que le simple appui tactique à tel ou tel candidat, à tel ou tel parti. Dans ce contexte, le mot d'ordre du PQ d'annuler son vote fait toute la différence entre la***

---

<sup>53</sup> En effet, dans les 29 comtés du grand Montréal, le pourcentage obtenu par le Parti libéral augmente en 1974 dans 22 cas et baisse dans 7 cas. ***Néanmoins le nombre d'électeurs inscrits libéraux baisse dans 15 cas***, et si l'on calcule les pourcentages obtenus par le PLC par rapport aux électeurs inscrits, ***on enregistre 20 baisses entre 1972 et 1974***, et seulement 9 hausses (dont ***une seule*** supérieure à 5%).

*stratégie et la tactique. Le résultat de l'élection, c'est la tactique ; le résultat du vote, c'est la stratégie.*

[34]

## **ANNULER, C'EST VOTER POUR LE QUÉBEC**

C'est malheureusement au nom d'une certaine efficacité politique et d'un certain réalisme électoral, que la stratégie du PQ est critiquée : "Annuler, c'est voter libéral !" est l'expression la plus outrée de cette argumentation.

Et cependant l'analyse élaborée jusqu'à présent offre un démenti très net à cette affirmation. *Quoi qu'il arrive, le P.L.C. est au moins assuré de ses 56 sièges. Penser que le PQ pourrait faire battre quelques libéraux dans ces comtés, c'est oublier justement cette réalité électorale coercitive dont le PQ a douloureusement éprouvé la loi d'airain en octobre dernier.*

Le NPD n'a pas de base au Québec : malheureusement, il ne fait pas le poids, chez nous, dans la lutte électorale, et l'on ne saurait miser sur un cheval boiteux, fut-il un cheval de bataille sociale. Le P.C., là où le PQ pourrait l'aider (abstraction faite des compromissions idéologiques que cela implique), est inexistant ou presque, ou bien en recul par rapport à 1968 : c'est l'Est de Montréal, par exemple. Reste le Crédit Social (CS) : en ce sens, les gains politiques que l'appui accordé aux créditistes, en 1972 à Montréal par exemple, a rapportés, sont fort problématiques, et douteux au plan provincial ("l'opération Dupuis" en étant l'exemple le plus instructif).

Par ailleurs les gains possibles du P.L.C. se feront aux dépens des créditistes, dans des régions où justement le PQ n'est pas solidement implanté, et donc de peu de poids dans la lutte politique à finir que se livrent le créditisme et le parti libéral.

*En conclusion, l'appui à l'un quelconque des trois partis canadiens d'opposition serait ou inefficace au plan électoral ou pour le moins ambigu au plan idéologique. **Il faut bien avoir en tête, de plus,***

**que l'élection se joue aussi et surtout en Ontario**, où la lutte PLC-PC-NPD est autrement plus déterminante.

### ***L'ANNULATION, UN GESTE POSITIF***

C'est au nom d'une démocratie angélique et d'un moralisme politique évident que certains commentateurs ont critiqué la prise de position du PQ : annuler, c'est en somme refuser d'exercer son droit démocratique.

[35]

Les faits tendent à prouver le contraire, à Montréal du moins. Car, chose remarquable, en 1972, alors que l'Ouest de Montréal a connu des taux de participation à peu près stationnaires par rapport à ceux de 1968, dans les quartiers populaires de l'Est de la métropole, là où justement le quart de l'électorat péquiste a sans doute annulé son vote ou donné son appui au CS, le taux de participation a grimpé en moyenne d'environ 8% par rapport à 1968.

Pour la première fois sans doute depuis longtemps, les taux de participation des comtés populaires se sont approchés de la moyenne nationale : le **tableau 1** le montre clairement. Pour une élection fédérale aussi morne que le fut celle de 1972, les taux de participation dans l'Est de Montréal ont été des records. Ce fut la reproduction du phénomène qui s'était produit aux élections provinciales de 1970.

**Tableau 1**  
Augmentation du taux de participation dans l'est de Montréal

Comté	Participation en 1968 (%)	Participation en 1972 (%)	Augmentation (%)
Saint-Michel	62.8	70.9	+8.1
Montréal-Bourassa	66.8	72.6	+5.8
Terrebonne	68.0	78.2	+10.2
Laurier	57.5	63.5	+6.0
Saint-Denis	66.6	76.1	+9.5
Papineau	59.2	70.9	+11.7
Lafontaine	59.9	69.5	+9.6
Saint-Henri	57.7	65.7	+8.0
Saint-Jacques	55.7	62.1	+6.4
Sainte-Marie	56.7	64.8	+8.1
Hochelaga	56.0	67.9	+11.9
Maisonneuve	61.0	70.0	+9.0
Gamelin	70.1	76.8	+6.7
Mercier	67.9	73.5	+5.6
Chambly	67.8	75.2	+7.4
Longueuil	66.1	72.6	+6.5
Ensemble du Qué- bec	72.3	75.5	+3.2

*C'est peut-être finalement en allant annuler son vote que le droit de vote prend tout son sens pour les électeurs québécois des milieux populaires.*

[36]

*Ce geste positif affirme péremptoirement la réalité québécoise. Il permet pour la première fois sans doute dans des élections fédérales, de donner au vote son plein sens historique. Lorsqu'un jour, les scrutateurs fédéraux se verront obligés de rejeter un million de votes annulés au Québec, c'est peu à peu le Québec qu'ils rejeteront. **Devant ce vide***

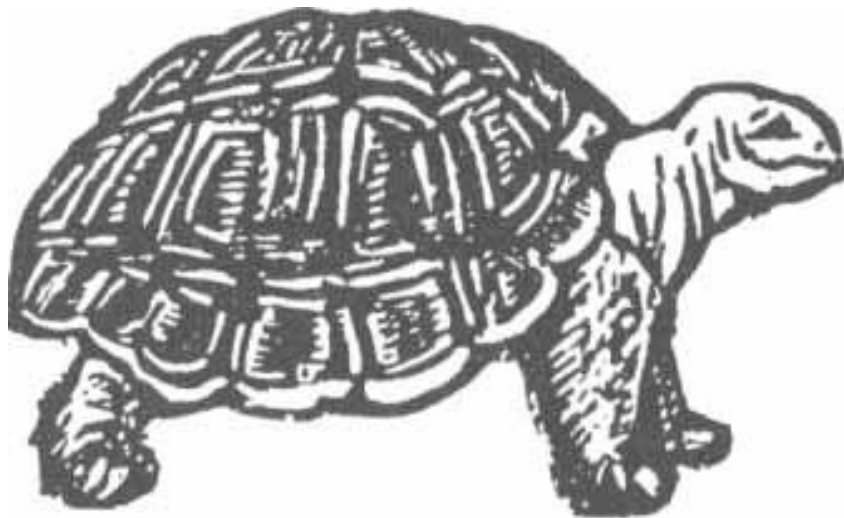
*politique, le pouvoir central, bien qu'il soit libéral ou conservateur, commencera alors à perdre sérieusement sa légitimité politique.*

*L'objectif, à long terme, n'est pas de débarquer le P.L.C. du pouvoir à Ottawa : c'est le pouvoir d'Ottawa qu'il faut débarquer du Québec. A la tactique électoraliste, le PQ a substitué une stratégie nationale.*

Contre les anarchistes russes, Lénine disait en substance : "Tuer un ministre ne sert à rien. Un autre le remplace aussitôt." Nous pourrions dire : *aux élections fédérales, battre un libéral ne sert à rien. Un conservateur le remplacera aussitôt.*

Et l'on peut se demander pourquoi ceux qui parlaient, il n'y a pas si longtemps, de « casser le système » et qui ont gardé le silence quand les feuilles et les votes ont viré au rouge à travers le Québec, pourquoi ceux-là ironisent aujourd'hui sur les fusils ? Il ne s'agit certainement pas de cela à présent.

*Le véritable enjeu québécois des élections fédérales est de manifester son opposition à un régime, non pas à un parti. Puisse le plus grand nombre de citoyens québécois le faire démocratiquement le 8 juillet prochain de la seule façon possible : en disant "Moi, j'annule !"*





[37]

## COMMENTAIRE

Nous sommes encore convaincu que l'annulation de leur vote demeure la seule attitude logique pour les indépendantistes aux élections fédérales : l'annulation remet en cause la légitimité politique du régime fédéral. L'abstention massive est aussi une attitude qui se défend bien pour les indépendantistes, même si elle semble moins positive que l'annulation et pourvu qu'elle devienne un phénomène connu, non seulement des analystes mais du grand public.

En d'autres pays, l'abstention ou l'annulation massives aux élections, ont été des pratiques efficaces, qui ont toujours ébranlé la légitimité des régimes politiques qui cherchaient, dans le processus électoral, une caution à leur pouvoir. <sup>54</sup> En effet, le refus de participer met le pouvoir dans l'impossibilité de récupérer l'opposition, et donc met à nu la contradiction entre dominants et dominés. C'est ce que disait déjà, dans un contexte plus aigu, Miguel de Unamuno aux troupes franquistes : "Vous vaincrez parce que vous êtes les plus forts. Mais vous ne convaincrez pas. Car pour convaincre, il faudrait que vous persuadiez. Or, pour persuader, [38] il faudrait avoir ce qui vous manque : la Raison et le Droit dans la lutte."

En votant pour des députés fédéralistes, quelle que soit leur allégeance politique, les indépendantistes donnent à ceux-ci une légitimité politique, dont l'idéologie fédéraliste se sert toujours : battez-vous, dit-elle aux Québécois, soyez entreprenants, soyez excellents, *jouez le jeu*, et venez prendre vos droits. Ce faisant, elle masque complètement le

---

<sup>54</sup> Nous avons personnellement bien connu un tel phénomène en Argentine. Après la chute de Juan Peron en 1956, le Parti péroniste fut interdit : le vote étant obligatoire en Argentine, les péronistes exprimaient leur appui à un chef en exil, en annulant leur vote. Aux élections provinciales et fédérales argentines, les votes annulés (votes "blancs") remportaient régulièrement la majorité, et les commentateurs s'intéressaient davantage au volume du vote nul qu'à celui du vote exprimé ! Les pouvoirs mis en place par l'oligarchie latifundiste avaient rayé le péronisme du système des partis politiques : ils ne l'avaient évidemment pas rayé de la structure sociale !

fond du problème : il ne s'agit pas, dans la question nationale, de droits individuels (le Canada est un pays ni plus ni moins démocratique que la plupart des nations industrielles de l'Ouest), mais de droits collectifs, niés par une oppression nationale d'autant plus efficace qu'elle se cache derrière une démocratie parlementaire assez formelle.

Depuis 1867, depuis que les Québécois envoient des députés aux Communes d'Ottawa au même titre que tous les autres citoyens canadiens, le régime fédéral a pu dissimuler l'existence d'une nation québécoise, conquise en 1760 et depuis assujettie, tantôt par la force (1837, 1885, 1917, 1942, 1970,...), tantôt par la ruse (1791, 1840, 1867, ...). Lorsque, avant 1837, un député du Parti canadien, puis plus tard du Parti patriote, s'exprime à l'Assemblée nationale, il est le porte-parole d'une nation opprimée et il s'oppose à un pouvoir colonial. Par contre, après 1867, un député Canadien-français, lorsqu'il s'exprime aux Communes d'Ottawa, le fait en tant que libéral ou conservateur, jamais en tant que porte-parole d'une nation distincte.

Une consigne d'abstention ou d'annulation aux élections fédérales a donc pour effet, si elle est efficace, d'ébranler le discours fédéraliste et de lui ôter sa légitimité : s'il était advenu que la majorité des Québécois s'étaient abstenus de voter ou avaient annulé leur vote en 1974, on aurait eu la meilleure preuve que le régime fédéral ne leur convient plus. La meilleure preuve qu'une pièce de théâtre n'intéresse plus personne, c'est lorsque la salle est vide !...

C'est pour cette raison que les fédéraux manifestèrent une certaine panique à la veille des élections fédérales de 1974 : **la campagne d'annulation du P.Q. leur faisait peur, très peur**. Non pas tant pour les résultats de l'élection, puisque par définition le vote indépendantiste s'annulait, mais bien **pour leur légitimité politique**. Le refus catégorique du Directeur des élections à Ottawa de faire compiler, le soir même des élections, le nombre de bulletins rejetés, et de [39] faire connaître celui-ci sur les ondes de la radio et de la télévision, malgré la demande expresse de René Lévesque lui-même au nom du P.Q., traduit bien cette crainte de donner de l'impact politique à ces éventuelles annulations. Les partis fédéraux craignaient le pire aux élections de 1974 : le pire pour leur légitimité politique.

Ils avaient tort : le nombre d'annulations fut relativement minime. Tout le monde s'était trompé : indépendantistes et fédéralistes avaient

oublié que **la pratique prime toujours sur la théorie**. Un siècle de discours "démocratique", qui fait du droit de vote un *devoir de vote*, ne s'efface pas en un mois de campagne électorale. Les Québécois refusèrent donc massivement d'annuler leur vote, même les péquistes, même les indépendantistes : ils avaient l'impression de perdre quelque chose en perdant leur vote. Avaient-ils raison ? La question est superflue. ***Le peuple a toujours raison, même quand nous pensons qu'il se trompe, car alors, il a de bonnes raisons de se tromper*** : il nous apparaît donc évident, aujourd'hui (1979), que l'annulation ne fut pas une position correcte (politiquement), bien qu'elle fût logique.

Les indépendantistes devraient donc maintenant penser à autre chose. Le but des chapitres qui suivent est de leur proposer des clefs pour donner une réponse qui frappe juste. Pour cela, il faut connaître les partis politiques fédéraux, leur force respective, et surtout ne pas oublier l'Histoire, qui seule permet de comprendre le présent, et de préparer l'avenir.



[40]



[41]

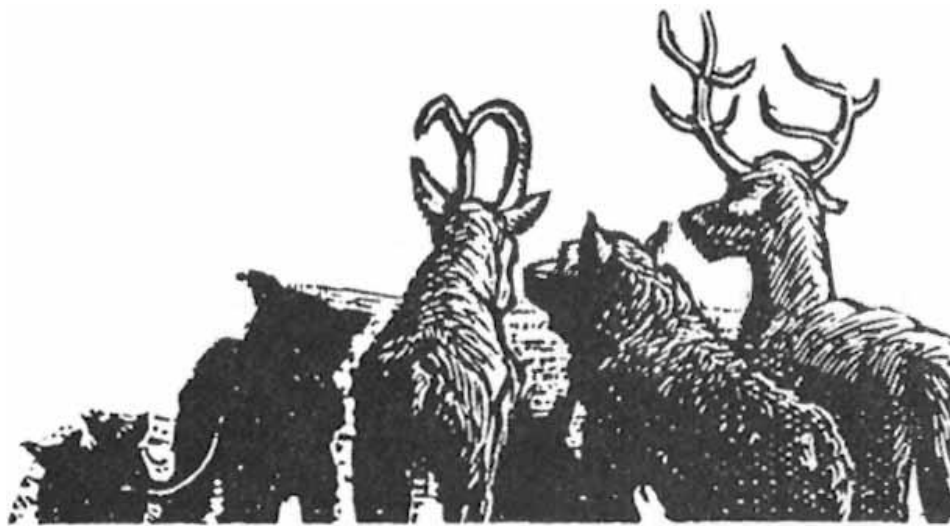
**Le paradoxe canadien.**  
*Le Québec et les élections fédérales.*

# Deuxième partie

## L'IMPASSE CRÉDITISTE ET LA QUESTION NATIONALE

[Retour à la table des matières](#)

[42]



[43]

Depuis 1962, les créditistes se sont révélés, aux élections fédérales, comme la seule force parlementaire d'opposition aux libéraux dans le Québec : à deux reprises même, en 1962 et en 1972, les créditistes constituent l'opposition aux libéraux fédéraux du Québec au niveau des voix obtenues.

Pour la plupart des observateurs politiques, le Crédit Social (CS) reste une énigme toujours renouvelée, un mouvement politique dont on annonce toujours la mort prochaine et qui semble chaque fois se relever de son agonie pour défier la logique et le bon sens (politique).

Généralement, on interprète cette survivance du CS en faisant appel à des catégories psychologiques : à la limite, la personnalité de quelques leaders charismatiques, Réal Caouette le premier, sert d'alibi, et l'analyse politique se mue alors en un discours impressionniste qui sert de substitut à une explication plus sociologique du phénomène créditiste.

L'accent mis sur les personnalités politiques, cette espèce de culte des vedettes, finit par nous donner l'impression que de Trudeau à Caouette, de Bourassa à Lévesque, de Clark à Ryan, on assiste à une compétition de charme dans un concours de beauté. Dès lors, Caouette faisant figure de fossile politique et Trudeau donnant l'image du leader politique moderne, comment se fait-il qu'aux élections de 1968 et 1972, le Crédit social ait connu un regain de vie ?

Nous voudrions ici interpréter les résultats électoraux obtenus par les créditistes au Québec depuis les 10 dernières années, en nous servant, dans ses grandes lignes, de l'explication [44] du mouvement créditiste proposée par Michael B. Stein (*The dynamics of Right-Wing Protest : a political analysis of Social Credit in Québec*, University of Toronto Press, 1973), et suggérer une interprétation du déclin actuel des créditistes fédéraux et provinciaux au Québec.

Le Crédit social est un mouvement politique de protestation de droite (par opposition aux mouvements révolutionnaires), et il canalise la révolte des classes sociales dont la force économique décline dans la phase de concentration du capitalisme monopolistique. On retrouve,

dans ce type de mouvement politique, un ensemble assez disparate de groupes d'intérêt et de classes sociales, des petits paysans pauvres, des artisans, des petits commerçants, des ouvriers non-spécialisés, certains éléments de la petite-bourgeoisie traditionnelle, etc. Les mouvements politiques ruraux aux États-Unis au début du (20<sup>e</sup>) siècle, la révolte anti-fiscale des petits commerçants dans la France d'après-guerre (mouvement poujade), appartiennent à cette même catégorie politique. Au Canada et au Québec, le créditisme apparaît au lendemain de la crise économique de 1930.

### *Dynamique politique du Crédit Social*

On peut dégager une dynamique propre à ce type de mouvement politique. Leur histoire se divise en **3 périodes** bien définies.

Une première phase, dite de **MOBILISATION** (nous dirons *idéologique* ou *doctrinale*) voit naître un mouvement de pression, muni d'une idéologie cohérente qui remet en question l'ordre politique, économique ou social. Au Québec, cette période s'étend à peu près de 1936 à 1957, sous la direction de Louis Even et de Gilberte Côté-Mercier, qui, à partir de la théorie créditiste du major Douglas, propagent leur idéologie à l'intérieur de la Ligue du Crédit Social, puis au moyen du journal *VERS DEMAIN*. L'objectif initial du mouvement n'est pas alors électoraliste, mais strictement politique : d'ailleurs dans la tradition des philosophies de droite, le CS a toujours été méfiant face aux processus démocratiques, et notamment face à la démocratie parlementaire.

Mais bientôt **une première tension** naît dans le mouvement : **aux fondateurs** de celui-ci qui, pour garantir et conserver leur pouvoir au sein du mouvement, se font les gardiens [45] de la pureté doctrinale et au nom de celle-là, neutralisent toute velléité de remettre en cause leur direction, **s'opposent les propagateurs de la doctrine**, enhardis par les premiers succès remportés (adhésions, ralliements, manifestations, congrès, etc.). L'appétit politique de ces organisateurs croît en proportion de la force du mouvement. Ils veulent passer du politique à la politique, et en particulier se lancer dans l'arène électorale. La divergence au sujet de l'orientation fondamentale du mouvement engendre alors de



nombreux **conflits qui se concentrent autour de la question de la participation du mouvement aux élections**. Dans le cas du créditisme québécois, cela se produisit à l'occasion des élections provinciales de 1944, des élections fédérales de 1945, de l'élection partielle de 1946 dans Pontiac, qui vit la première victoire de Réal Caouette, des élections provinciales de 1948, puis fédérales de 1949 et enfin provinciales de 1956 à l'occasion desquelles les dirigeants du mouvement rejetèrent la voie électoraliste et prononcèrent la dissolution de **l'Union des électeurs**.

Mais les organisateurs ne s'avouent pas vaincus et **le conflit se résout par une scission : d'une part, les théoriciens du mouvement vont se replier** sur leur doctrine et glisser vers un sectarisme hermétique, pour finir comme faction religieuse (les Bérets Blancs) ; **d'autre part, les organisateurs fondent un parti politique (le Ralliement des créditistes de Réal Caouette en 1957)** et s'engagent résolument dans la voie électoraliste. Aux élections de 1962, ils récoltent alors le fruit de 30 ans de travail politique.

Ainsi commence la seconde phase du mouvement, dite de **CONSOLIDATION** (nous dirons d'*organisation*). Mais les premiers succès électoraux, en se répétant, révèlent leurs limites : le mouvement créditiste, devenu parti politique, réussit une percée électorale, mais se trouve comme emprisonné dans un espace social et géographique qui lui interdit la possibilité d'accéder au pouvoir.

Au Québec, cette percée se traduit aux élections de 1962 par au-delà d'un demi-million de voix et au-delà du tiers des députés (**tableau 1**). Dès l'élection de 1963, et encore plus à celle de 1965, la "vague" créditiste reflue au niveau du vote et au niveau du nombre de députés élus. Le mouvement semble se fatiguer.

[46]

**Tableau 1**  
Le vote créditiste au Québec aux élections fédérales 1962-1974

Élection	Ensemble du Québec	Grand Montréal	Québec (sans Montréal)	Députés élus
1962	542 433 19.9 %	44 486 4.4 %	497 947 29.1 %	26
1963	578 347 20.6 %	106 321 11.1 %	472 026 25.4 %	20
1965	357 153 12.2 %	51 071 4.6 %	306 082 16.7 %	9
1968	358 327 11.6 %	21 947 1.9 %	336 380 17.6 %	14
1972	639 207 17.3 %	110 427 8.3 %	528 780 22.4 p%	15
1974	420 018 10.9 %	59 298 4.4 %	360 720 14.4 %	11

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux électeurs

Devant cette impossibilité d'accéder à une majorité parlementaire, donc au pouvoir politique, sur la base sociale qui est la sienne, le parti créditiste devrait passer alors à la troisième phase du mouvement, phase dite d'**INSTITUTIONNALISATION**, qui devrait lui permettre de devenir un parti de pouvoir ou pouvant sérieusement aspirer au pouvoir, parti de droite modérée dans lequel la doctrine créditiste ne devrait plus jouer aucun rôle actif au niveau de l'idéologie politique (sinon au niveau de la propagande politique).

**Au plan fédéral**, cette institutionnalisation se traduit en premier lieu par les tentatives de **regroupement avec les Créditistes de l'Ouest canadien** (sur lesquelles nous reviendrons plus loin) ; **puis par le recrutement d'une troisième génération** d'hommes politiques <sup>55</sup>, du type de René Matte ou d'André Fortin, peu liés à la doctrine créditiste et beaucoup plus pragmatiques dans leur approche politique ; elle se traduit enfin, [47] après la rupture avec les Créditistes de l'extérieur du Québec, par les tentatives désespérées du parti de **se donner une dimension nationale** ("from coast to coast"), aux élections de 1972 et de 1974 notamment.

**Au plan provincial**, qui apparaît à certains créditistes comme un champ de bataille plus à la mesure de leurs forces, cette tentative d'institutionnalisation se traduit par **la fondation du Ralliement National en 1965** (à tendance nationaliste), **puis d'une aile provinciale créditiste en 1970** sous la direction de Camille Samson, auquel succède Yvon Dupuis, autre politicien recruté en dehors du mouvement créditiste.

À partir de ces remarques rapides, **NOTRE HYPOTHESE** est la suivante : au contraire des mouvements créditistes en Alberta ou en Colombie britannique, qui se sont institutionnalisés suivant le schéma proposé par Michael Stein, et qui sont devenus des partis de pouvoir, ***le créditisme au Québec est en train de rater cette institutionnalisation***. Il devrait dès lors se dissoudre à plus ou moins brève échéance, et cette dissolution devrait se traduire au niveau des résultats électoraux. Après avoir décrit le mouvement créditiste, nous proposerons une explication de son déclin.

---

<sup>55</sup> La première étant constituée par les fondateurs du mouvement ; et la seconde, par les organisateurs.

## *Le Québec créditiste*

Nous analysons les élections fédérales de 1968, 1972 et 1974 pour lesquelles les données sont comparables au niveau de la circonscription électorale (les élections de 1962, 1963, et 1965 s'étant tenues sur une autre carte électorale)<sup>56</sup>. Dans le **tableau 2**, nous avons regroupé tous les comtés répondant à l'une ou l'autre des conditions suivantes : avoir élu un député créditiste en 1968, 1972 et/ou en 1974, ou bien avoir eu un vote créditiste d'au moins 20% des inscrits en 1968. Ce groupe comprend alors **24 comtés** qui définissent, au plan électoral, la "**zone créditiste**" du Québec.

**Cette zone recouvre les régions périphériques de la province :** l'Abitibi-Témiscamingue, le Lac-Saint-Jean, le Bas du Fleuve, les Cantons de l'Est, la Mauricie, auxquelles s'adjoint la région de la ville de Québec et ses environs agricoles. **Sont exclus de cette zone créditiste :** le grand Montréal et la région des Laurentides, la Gaspésie, la Côte-Nord, la vallée du Richelieu et la Plaine sud-est de Montréal, l'Ou-taouais ainsi que quelques gros centres urbains (Chicoutimi, Trois-Rivières).

---

<sup>56</sup> *Note post-mortem* – A l'époque où ce texte a été écrit, la **Banque de Données Électorales (BDE)** n'était pas suffisamment développée pour comparer des résultats électoraux au-delà d'une seule et même carte électorale. C'est maintenant possible, car la BDE arbore une structure flexible, capable de comparer, sur une même série d'unités géographiques standardisées, les résultats tant des élections provinciales que fédérales, de 1956 jusqu'à 2014. L'ajout des résultats des élections suivantes (2018 du Québec, 2015, 2019 et 2021 du Canada) est en cours.

[48]

**Tableau 2**  
Le vote créditiste dans ses châteaux-forts

Comté	1968	1972	1974	Député créditiste
Abitibi	39.8	35.5	32.5	Gérard Laprise
Beauce	36.9	28.8	20.9	Romuald Rodrigue (battu en 72)
Bellechasse	31.8	32.1	29.7	Adrien Lambert
Champlain	27.9	37.2	35.3	René Matte
Charlevoix	11.3	27.0	22.8	Gilles Caouette (battu en 74)
Compton	36.2	31.1	25.4	Henry Latulippe (battu en 74)
Drummond	25.0	33.7	31.2	Jean-Marie Boisvert (battu en 74)
Frontenac	36.5	29.0	23.6	Bernard Dumont
Kamouraska	26.3	36.5	29.2	Charles-Eugène Dionne
Lac-Saint-Jean	31.9	16.1	16.0	
Langelier	21.1	15.5	9.1	
Lévis	23.8	19.4	-	
Lotbinière	30.8	48.3	45.7	André Fortin
Montmorency	30.0	20.5	11.2	
Portneuf	36.8	33.1	24.2	Roland Godin (battu en 74)
Québec-Est	29.7	20.2	10.4	
Richmond	37.9	38.2	30.7	Lionel Beaudoin
Rimouski	8.4	30.7	33.8	Eudore Allard
Roberval	33.9	35.6	38.3	Charles-Arthur Gauthier
Saint-Maurice	31.1	25.0	11.6	
Shefford	31.9	37.8	29.9	Gilbert Rondeau
Sherbrooke	29.7	24.8	16.5	
Témiscamingue	45.0	5(L5)	43.5	Réal Caouette
Villeneuve	33.7	34.7	27.3	Oza Tétrault (68 et 72) Armand Caouette (74)

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux électeurs inscrits; un pourcentage souligné indique que le candidat créditiste a été élu.

Ce groupe de 24 comtés a élu 14 créditistes en 1968, 15 en 1972 et 11 en 1974 ; mais cette stabilité apparente cache mal un **DOUBLE PHÉNOMÈNE**.

**Dans un premier groupe de 13 comtés** (Abitibi, Beauce, Compton, Frontenac, Lac-Saint-Jean, Langelier, Lévis, Montmorency, Portneuf, Québec-Est, Saint-Maurice, Sherbrooke et Villeneuve), le vote créditiste recule depuis 1968, avec une baisse d'environ 15% des inscrits en 3 élections. Dans ce groupe, il y avait 6 députés créditistes en 1968, 4 en 1972 et seulement [49] 2 en 1974. Dans ce groupe de 13 comtés, les créditistes recueillaient 161 350 voix en 1968, 159 497 voix en 1972 et 111 284 voix en 1974, soit respectivement 45%, 25% et 26% de leur vote pour l'ensemble du Québec.

**Dans un second groupe de 9 comtés** (Bellechasse, Champlain, Charlevoix, Drummond, Kamouraska, Lotbinière, Richmond, Shefford et Témiscamingue), dont 5 sont à forte composante urbaine, le vote créditiste connaît une hausse de 1968 à 1972, suivie d'une baisse de 1972 à 1974. Enfin, c'est seulement **dans 2 cas** (Rimouski et Roberval), que le vote créditiste connaît une progression continue depuis 1968. **Dans les 22 autres cas**, il y a eu baisse de 1972 à 1974.

C'est donc dire que dans les 24 comtés qui recouvrent son aire "naturelle" de pénétration, le créditisme a connu une baisse globale de 1968 à 1974 dans 17 cas, une baisse de 1972 à 1974 dans 22 cas, et une hausse continue dans 2 cas seulement.

### ***Le Grand Montréal et le Québec urbain***

Dans les 29 comtés du grand Montréal (l'île de Montréal, l'île Jésus, Rive-Sud et Rive-Nord), le vote créditiste était insignifiant en 1968 : 21 947 voix, soit 6% de son vote pour l'ensemble du Québec (**tableau 3**).

La tentative d'institutionnalisation se traduit, à l'élection de 1972, par une percée dans le centre urbain du Québec : les créditistes y recueillent alors 110 427 voix, **soit 17% de leur vote pour l'ensemble du Québec**. Cet accroissement n'est pas accidentel et ne se localise pas géographiquement dans des comtés où des candidats prestigieux et une organisation efficace permettraient d'expliquer cette montée créditiste :

dans tous les comtés montréalais où les créditistes présentèrent un candidat en 1972, le vote créditiste s'est accru dans des proportions qui vont au moins du simple au quadruple entre 1968 et 1972. Il s'agit donc bien là d'un phénomène global, donc social.

Aux élections de 1974, le vote créditiste dans le grand Montréal se dégonfle et passe de 110 427 voix à 59 298 : il représente alors encore 14% du vote créditiste pour l'ensemble du Québec, mais il a été coupé de moitié. Ce schéma,

[50]

**Tableau 3**  
Vote créditiste dans le Grand Montréal

Comté	1968	1972	1974
Ahuntsic	2.5	8.0	4.4
Dollard	0.5	-	2.4
Duvernay	2.0	15.2	7.2
Gamelin	1.7	12.4	6.4
Hochelaga	2.8	-	5.8
Lachine	0.4	6.3	3.0
Lafontaine	2.0	11.6	4.8
Lasalle	1.7	8.9	4.1
Laurier	2.0	10.9	5.0
Laval	1.8	10.3	5.5
Maisonneuve-Rosemont	2.7	12.5	6.3
Mercier	5.4	16.3	8.4
Montréal-Bourassa	2.6	13.8	6.6
Mount-Royal	0.2	1.1	0.7
Notre-Dame-de-Grâce	-	-	-
Outremont	-	3.0	1.5
Papineau	2.7	13.4	6.9
Saint-Denis	3.2	10.7	4.4
Saint-Henri	1.7	6.6	2.2
Saint-Jacques	2.3	6.2	3.2
Sainte-Marie	2.3	9.9	3.6
Saint-Michel	4.5	11.5	5.4
Vaudreuil	-	6.9	3.9
Verdun	2.3	6.9	3.7
Westmount	-	-	0.8
Chambly	2.7	12.2	6.7
Laprairie	2.2	9.2	4.3
Longueuil	4.1	16.7	9.4
Terrebonne	2.6	17.9	9.8

Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux électeurs inscrits.

accroissement substantiel de 1968 à 1972 et recul prononcé entre 1972 et 1974, se retrouve à peu près partout ailleurs dans le Québec urbain : comme le révèle le **tableau 4**, sauf deux exceptions (Hull et Louis-Hébert), dans les 11 autres



[51]

**Tableau 4**  
Vote créditiste en dehors de Montréal

Comté	1968	1972	1974
Argenteuil-Deux-Mon- tagnes	2.8	16.3	8.0
Beauharnois	2.7	17.3	7.1
Berthier	8.7	23.9	8.9
Bonaventure	15.3	15.1	-
Brôme-Missisquoi	12.8	18.8	7.1
Chicoutimi	8.3	13.4	10.9
Gaspé	13.3	8.8	-
Gatineau	10.3	19.3	13.4
Hull	11.6	8.4	5.4
Joliette	5.7	10.6	5.2
Labelle	5.3	23.6	8.4
Lapointe	12.5	16.4	14.5
Louis-Hébert	9.3	6.4	3.8
Manicouagan	5.4	12.1	-
Matane	4.7	21.1	7.3
Pontiac	7.8	18.1	9.0
Richelieu	4.6	16.4	-
Rivière-du-Loup-Témis- couata	9.7	26.5	8.7
Saint-Hyacinthe	3.8	16.0	5.2
Saint-Jean	3.3	18.2	5.5
Trois-Rivières	14.0	27.4	11.8

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux électeurs inscrits.

comtés à forte composante urbaine (Argenteuil-Deux-Montagnes, Beauharnois, Chicoutimi, Gatineau, Joliette, Lapointe, Manicouagan, Richelieu, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Trois-Rivières), le vote créditiste se comporte suivant le même schéma qu'à Montréal. Même dans la plupart des 8 autres comtés ruraux du Québec, dont d'ailleurs 4 se trouve en Gaspésie, on retrouve le même comportement électoral de 1968 à 1974.

On peut donc dire que le vote créditiste a connu, depuis 10 ans, un double mouvement. *Dans les régions qui constituent l'aire d'extension "naturelle" du CS, celui-ci a connu une régression presque continue. Par contre, dans les [52] régions, essentiellement urbaines, dans lesquelles le créditisme n'avait peu ou pas d'audience en 1968, il a connu une rapide progression en 1972 suivie d'un retour à une position marginale en 1974.* L'élection de 1972 constitue, à notre avis, l'illustration de la tentative d'institutionnalisation du CS : accroissement sensible du vote dans de nouvelles aires sociales (et donc géographiques) et lente érosion dans la base de départ du mouvement. L'élection de 1974 marque l'échec de cette institutionnalisation, ce que traduit le reflux du vote créditiste dans ces nouvelles régions de pénétration. Mais *ce reflux ne constitue pas un retour en arrière* : le vote créditiste recule aussi dans ces châteaux-forts. Le même phénomène se reproduit à l'échelle provinciale.

### *Le Créditisme provincial*

Sans vouloir entrer dans le détail du vote créditiste provincial, donnons simplement les grandes lignes de son évolution depuis 10 ans. Insignifiant aux élections de 1966, le vote créditiste aux élections provinciales connaît une rapide progression en 1970, puis une lente régression en 1973 qui va s'accroissant aux élections de 1976 (**tableau 5**). Mais si l'on considère séparément le vote dans le grand Montréal du vote dans le reste de la province, on se rend compte que dans le noyau urbain de la province, le vote créditiste connaît

**Tableau 5**  
**Le vote créditiste au Québec aux élections provinciales 1966 - 1976**

Élection	Ensemble du Québec	Grand Montréal	Québec (sans Montréal)	Députés élus
1966	74 670 2.3 %	9 834 0.8 %	64 836 3.3 %	-
1970	321 370 9.2 %	29 024 2.1 %	292 346 13.8 %	12
1973	294 706 7.8 %	44 425 3.1 %	250 281 10.7 %	2
1976	156 062 3.9 %	24 218 1.6 %	131 844 5.2 %	1

[53]

une évolution contraire à celui du vote créditiste à l'extérieur de Montréal.

En effet, de 1970 à 1973, le vote créditiste connaît une progression à Montréal ["opération Dupuis"], qui représente alors 15% de son vote provincial, contrairement à 9% en 1970, alors qu'à l'extérieur de Montréal, c'est à un recul continu que l'on assiste depuis 1970.

Il y a un lien évident entre le vote créditiste au niveau provincial et celui au niveau fédéral : c'est dans les mêmes régions que les deux votes connaissent leurs hauts et leurs bas. C'est aux mêmes moments qu'ils connaissent leur expansion et leur reflux. La seule différence entre le vote créditiste fédéral et provincial semble résider dans le volume, plus considérable à Ottawa qu'à Québec.

Si l'on interprète l'extension du vote créditiste à Montréal (en 1972 au niveau fédéral, en 1973 au niveau provincial mais à un moindre degré), comme un effet spécifique de la tentative d'institutionnalisation du mouvement, il faut maintenant essayer d'interpréter le reflux actuel (en 1974 au niveau fédéral, en 1976 au niveau provincial). **Nous pensons qu'il s'agit bien d'un reflux permanent : le cycle est maintenant complété pour le CS.** L'agonie peut être plus ou moins longue, selon

les conjonctures politiques (parmi lesquelles le décès de Réal Caouette, puis celui d'André Fortin, le dernier congrès national à la chefferie, l'aventure pénépiste de Fabien Roy, etc., ne sont que des épiphénomènes)<sup>57</sup>, mais la détermination sociale du mouvement créditiste est disparue. Pourquoi ?

### *La Question Nationale*

Pour trouver des éléments de réponse, c'est du côté de la question nationale que nous pensons devoir nous tourner. Plus précisément de ce que nous conceptualisons comme une **OPPRESSION NATIONALE**, et qui se manifeste à tous les niveaux de notre vie économique, sociale, politique, et culturelle. Il n'y a pas moyen d'expliquer et de comprendre l'état d'infériorité perpétuel d'une collectivité dans des sphères aussi diverses [54] que les arts, les techniques, le sport, la culture, l'économie, le syndicalisme, la politique, etc., sans se référer à un principe qui seul peut les réunir dans une même détermination. Le Québec dans son ensemble est dominé économiquement, politiquement, militairement, culturellement, et chaque Québécois, quelle que soit la sphère dans laquelle il agit, subit cette domination. **L'oppression nationale se manifeste partout** : dans la Ligue Nationale de Hockey, dans la Guilde des Musiciens, à l'Office National du Film, dans les Syndicats Internationaux, dans l'Armée canadienne, chez les contrôleurs de l'air, etc. **Partout elle instaure**, indépendamment des défauts, des qualités et des compétences des individus concernés, **un rapport dominant-dominé**, rapport dont la question linguistique n'est qu'un des points de condensation.

Au sein des partis politiques, cette domination a une vieille histoire. Au sein du Parti libéral qui, par exemple, ne se donne son premier ministre des Finances francophone qu'en 1978 (Jean Chrétien), soit après 80 années de pouvoir presque ininterrompu. Au sein du P.C. qui, par exemple, n'a jamais eu l'intelligence de se donner un chef français et

---

<sup>57</sup> La toute récente (printemps 1978) fondation des **DÉMOCRATES** nous semble être une nouvelle tentative d'institutionnaliser le créditisme : une fois de plus, on recrute à l'extérieur du mouvement, un politicien de droite /populiste surtout !/ l'ex-conservateur Pierre Sévigny.

qui, par son chauvinisme, s'interdit le pouvoir depuis un bon demi-siècle. Au sein du NPD qui, par exemple, refuse tout compromis à sa délégation québécoise au congrès de Winnipeg en 1975, et n'accepte que du bout des lèvres le principe du droit à l'autodétermination du Québec. Jusqu'au sein du Parti Communiste du Canada qui a pulvérisé, à la fin des années 40 (i.e. au Congrès de 1947) son aile québécoise plutôt que de reconnaître l'existence d'une question nationale au Canada !

Au sein du Crédit social, mouvement dont presque 90% des appuis électoraux venaient, en 1974, du Québec, cela se traduit par un congrès qui se donne un chef venant de l'Ouest du Canada (L. Reznowski). La dernière convention créditiste, dont le résultat peut paraître à tout le moins anachronique, ne crée pourtant pas une situation inédite. Déjà au congrès à la chefferie de 1961, les manigances des premiers ministres créditistes de l'Alberta et de la Colombie britannique, Manning et Bennett, avaient barré la route à la chefferie à Réal Caouette, pour l'ouvrir à Robert Thompson, créditiste de l'Alberta, ce qui inaugura une période de crises internes qui aboutirent en 1963 à la rupture de l'aile québécoise d'avec le parti national. Au niveau institutionnel, l'histoire du Parti créditiste pan-canadien du début des années 60 [55] est celle d'une masse de militants et d'électeurs majoritairement francophones, manipulés et dominés par une clique politique anglophone. Le dernier congrès [1978] à la chefferie du Parti créditiste n'est que la répétition, grotesque, du même événement.

### *Créditisme et fédéralisme*

Au plan idéologique, la situation est plus complexe et la domination nationale, plus insidieuse. **NOTRE HYPOTHESE** est que *l'incapacité de poser correctement la question nationale et la position strictement fédéraliste des leaders créditistes (et notamment de Réal Caouette) est la cause profonde de l'échec de l'institutionnalisation du mouvement créditiste au Québec.*

En effet, la base politique du mouvement créditiste étant constituée essentiellement de catégories sociales dont le sort est déterminé par l'évolution de la domination économique de la société québécoise, les

petits agriculteurs menacés par la concentration de l'industrie agro-alimentaire, les ouvriers des secteurs « mous » de l'économie québécoise (textiles, chaussure, bois, papier), les petits commerçants indépendants pratiquement éliminés du réseau de distribution des grandes chaînes de magasins, les marginaux de plus en plus marginalisés et paupérisés (chômeurs, assistés sociaux, retraités à faibles revenus), etc., ***le discours frénétiquement fédéraliste du personnel politique créditiste escamote l'analyse politique et économique que ces catégories sociales font de leur situation.***

La protestation créditiste est basée sur une analyse réactionnaire de la société industrielle, laquelle analyse a un penchant très fort pour le fascisme : cela n'implique en aucune façon un penchant fédéraliste. Le mouvement créditiste du Québec, mouvement québécois s'il en est un et donc aussi mouvement national, sinon nationaliste, ***s'est vu confisqué au profit d'une idéologie fédéraliste, i.e. anti-nationale (et certainement anti-nationaliste).***

***Cette idéologie furieusement fédéraliste affichée par presque tous les dirigeants créditistes (que l'on se souvienne par exemple du fanatisme caouettiste au moment de la Crise d'Octobre), empêche le mouvement de s'étendre vers les classes moyennes, aujourd'hui nationalistes, et qui auraient pu lui donner une base plus large.*** Elle empêche donc l'institutionnalisation [56] du parti et le conduit à un cul-de-sac. L'affaiblissement de la doctrine créditiste, quand ce n'est pas sa mise au rancart pure et simple, a pour résultat un effritement de la base sociale du mouvement (et, au plan électoral, un recul dans ses châteaux-forts) ; mais ce compromis idéologique n'attire pas pour autant les catégories sociales qui auraient pu donner leur appui électoral (sinon politique) au mouvement, la coloration fédéraliste du discours créditiste servant de repoussoir efficace.

Des créditistes comme André Fortin ou René Matte avaient compris cette donnée de la politique québécoise, eux qui s'ouvraient du côté de l'idéologie nationaliste. Ainsi doit-on aussi interpréter le combat créditiste pour la langue française au Parlement fédéral au début des années soixante. Il y a dix ans, tel était aussi le diagnostic des fondateurs du Ralliement National, le Dr. René Jutras, Laurent Legault ou Gilles Grégoire. Une bonne partie des troupes du Ralliement national, après l'échec électoral de 1966 (auquel les leaders fédéralistes du mouvement ne sont pas étrangers), s'en ira rejoindre le mouvement indépendantiste

pour fonder le M.S.A., puis le Parti Québécois. Dix ans plus tard, l'histoire se répète : Fortin est mort, Matte exclu du Parti créditiste. ***Le fédéralisme se porte bien, mais le créditisme agonise.*** Les créditistes qui réchapperont à la prochaine élection fédérale siégeront peut-être pour le parti le plus offrant <sup>58</sup>, tout comme l'ex-leader national, Robert Thompson, passa de l'autre côté de la Chambre pour siéger comme conservateur en mars 1967 !

Mais les militants créditistes ? Eh bien, ***comme tous les membres des mouvements politiques trahis, ils risquent bien de rentrer chez eux.*** Le mouvement créditiste, à proprement parler, n'est pas mort : ***il est neutralisé.*** Pour le Parti libéral du Canada, il s'agit sans doute d'une belle victoire politique, car le Crédit social, au Québec, menaçait sérieusement, au début des années soixante, sa monstrueuse majorité parlementaire. Conjoncturellement, les députés créditistes remplaçaient des députés conservateurs ; à long terme, ils remplaçaient des députés libéraux.

***Il nous apparaît impossible, dans les conditions actuelles (1979), que le Crédit social puisse, aux prochaines élections fédérales, rééditer le coup de 1962.*** Son histoire, depuis 15 ans, pèse lourd sur son image. La virginité politique, comme les allumettes, ça ne sert qu'une seule fois...

---

<sup>58</sup> ***Note post-mortem*** – Ou bien ils iront « pantoufler » dans un conseil d'administration d'une société de la Couronne, d'une Commission, Régie ou Agence rattachés à un quelconque Ministère, ou directement au bureau du P.M. ; ces « cooptations »/nominations se font souvent à l'invitation d'un membre anonyme du Bureau du Conseil Privé... Les stratèges du PLC savaient user de tous les « stratagèmes » et toutes les ressources inhérentes au réseau des institutions subordonnées de l'État fédéral. ***Pour le PLC, à l'époque, tous les moyens étaient bons pour éliminer un député créditiste du Québec et le remplacer par un « rouge » libéral...*** L'auteur a démontré (voir dans ***la 3<sup>e</sup> Partie, le chapitre 6***) que la mécanique électorale fédérale fait en sorte que chaque siège du Québec supplémentaire pour le PLC augmente d'autant sa capacité de se maintenir au pouvoir, en réduisant la marge disponible au Parti Conservateur pour obtenir une majorité de sièges suffisante au Canada anglais pour remporter une élection. L'évolution du nombre de sièges obtenus par le PLC au Québec depuis le milieu des années 60 illustre parfaitement ce fait et indique que telle était bien la stratégie électorale que ce parti a systématiquement préconisé.





[57]

**Le paradoxe canadien.**  
*Le Québec et les élections fédérales.*

# Troisième partie

LES FORCES EN PRÉSENCE  
AU CANADA À LA VEILLE  
DES PROCHAINES ÉLECTIONS  
FÉDÉRALES

[Retour à la table des matières](#)

[58]



[59]

**Le paradoxe canadien.**

*Le Québec et les élections fédérales.*

**Troisième partie** : Les forces en présence  
à la veille des prochaines élections fédérales

---

## Chapitre I

---

# Les Maritimes : la dérive conservatrice dans l'Atlantique \*

[Retour à la table des matières](#)

À la veille des prochaines élections fédérales, l'incertitude est toujours aussi grande sur l'issue du scrutin. Les sondages sont, dans ce cas-ci, d'un secours assez mince : dans un pays à la grandeur du Canada, l'intention de vote, telle qu'exprimée par les sondages, peut en effet masquer bien des réalités régionales. De Halifax à Vancouver, en passant par Montréal, Toronto et Winnipeg, la conjoncture économique, le niveau de vie, la langue, l'ethnie, le contexte politique ne sont pas les mêmes. Et même si des personnes aussi différentes entre elles que peuvent l'être un Québécois d'un Albertain, un Acadien d'un grec de Toronto, un Ukrainien de l'Ouest d'un Écossais de l'Est, même si ces personnes votent parfois pour le même parti, ce n'est sans doute pas toujours pour les mêmes raisons. De cela les sondages nationaux ne rendent nullement compte.

---

\* Cette série de textes a été écrite au printemps 1978 alors que commençaient à circuler des rumeurs d'élections générales. Il s'agit d'analyse des tendances lourdes depuis 1968 (1968-74), région par région du Canada.

*De plus, le système électoral britannique crée des effets de structure tellement forts qu'il est pratiquement impossible, à partir des sondages transcanadiens, de déduire ou même d'entrevoir la majorité parlementaire qui se dégagera à Ottawa le soir du vote.* Dans pareille situation, les statistiques électorales nous sont d'un précieux secours : elles nous permettent, en dégagant les tendances passées du vote, d'extrapoler celui-ci [60] ou du moins de baliser l'interprétation des sondages d'un certain nombre de considérations solidement étayées.

*Il est sûr cependant que ce type d'analyse repose sur une hypothèse fondamentale, à savoir que le comportement électoral est relativement indépendant du contexte politique immédiat, et notamment de la campagne électorale elle-même.* Alors que les sondages nous révèlent, dans les limites de leur précision, les sautes d'humeur de l'opinion publique et les réactions de celle-ci au moindre événement de l'actualité, les statistiques électorales dégagent par contre les tendances profondes du vote, tendances qui n'excluent ni des renversements de situation ni la permanence des allégeances politiques.

*Je pense personnellement que l'examen des résultats obtenus par les partis lors des scrutins des dernières années renseigne davantage sur le scrutin à venir que les résultats du dernier sondage paru.* Mais à ce stade-ci, cette affirmation n'est, évidemment, qu'une pétition de principe. Je propose donc une analyse qui sera empreinte de toute la rigueur et l'objectivité dont on puisse être capable en pareille occasion : cette analyse sera infirmée ou confirmée le soir des élections. Nous pourrons alors, mais seulement alors, en mesurer la portée et en déceler les faiblesses. *C'est de cette façon que progresse notre connaissance des comportements électoraux.*

Pour l'instant, contentons-nous des faits : ceux-ci seront tirés des élections générales de 1968, 1972 et 1974. Ce sont donc les 6 dernières années, et notamment toutes les élections conduites par P.E. Trudeau (PET), que nous retenons ici. Dans les limites d'une prévision à court terme, cela devrait être amplement suffisant pour arriver à définir avec précision les forces en présence à la veille des prochaines élections fédérales <sup>59</sup>.

---

<sup>59</sup> « Nous nous sommes servi, pour la présente étude, des Rapports du Directeur général des Élections à Ottawa. Les données pertinentes pour chacun des 264 comtés du Canada furent codifiées et informatisées. Nous voudrions

## ***LE NOUVEAU-BRUNSWICK : un vote ethnique.***

[61]

Le Nouveau-Brunswick compte 10 circonscriptions : parmi celles-ci, 4 sont très majoritairement francophones, Gloucester (81.4%), Madawaska-Victoria (74.4%), Restigouche (66.4%) et Westmorland-Kent (66.9%) ; deux comportent une forte minorité francophone, Moncton (29.2%) et Northumberland-Miramichi (28.7%) ; dans les 4 dernières enfin, la proportion de francophones ne dépasse pas le dixième de la population.

***La division politique de la province s'ajuste parfaitement à sa division ethnique.*** Tous les comtés à majorité francophone ont accordé depuis 1968 un appui indéfectible au Parti libéral, le vote de celui-ci se maintenant autour de 40% des inscrits. Inversement les 4 comtés anglophones ont élu des conservateurs, exception faite de Saint-John-Lancaster en 1974, exception sur laquelle nous reviendrons plus loin. Moncton, enfin, malgré un fort noyau de francophones, a élu un conservateur en 1968 et en 1972, mais cela doit être dû à une exacerbation du chauvinisme anglais dans ce lieu d'affrontement qu'est Moncton, centre urbain de l'Acadie, chauvinisme qui s'est d'ailleurs reporté en 1974 sur le maire Jones (notons en passant que les Acadiens n'ont pratiquement pas voté pour Jones, puisque le vote libéral dans Moncton est passé de 32.5 à 28.9% en 1974, tandis que le vote conservateur tombait lui de 43.0 en 1972 à 11.5% en 1974).

Le score, qui était donc de 5 à 5 pour les libéraux et les conservateurs, autant en 1968 qu'en 1972, s'est transformé aux élections de 1974 en 6 libéraux contre 3 conservateurs et un indépendant (Jones). Mais

---

remercier ici le Centre de Calcul de l'UQAM qui assura la perforation des données. Les informations concernant la composition linguistique des comtés électoraux nous furent communiquées par Statistique Canada à Ottawa, dont il faut remercier ici le personnel pour la collaboration diligente et efficace qu'il apporte aux chercheurs. »

alors que l'élection de ce dernier est un accident de parcours, la défaite conservatrice dans Saint-John-Lancaster en 1974 a une tout autre signification : *elle marque le point de rupture du vote conservateur au Nouveau-Brunswick.*

En effet, comme le révèle le **tableau 1**, alors que depuis 1968 le vote libéral se maintient au Nouveau-Brunswick, passant de 35.2% en 1968 à 32.5% en 1972 puis à 33.4% en 1974, le vote conservateur a connu par contre un effondrement appréciable, passant de 39.4% en 1968 à 34.0% en 1972 puis à 23.4% en 1974, soit une chute totale de 16%, plus du tiers de ce qu'il était au début de la période. Les libéraux n'ont donc fait aucun gain depuis 1968 au Nouveau-Brunswick, mais les conservateurs ont subi des pertes qui sont allées grossir les [62] rangs des abstentionnistes, le taux d'abstentions passant de 19.9% en 1968, à 23.0% en 1972 et à 28.8% en 1974.

**Tableau 1**

Nouveau-Brunswick (10 députés)

	Vote					Élus		
	Libéral	P.C.	N.P.D	Autres	Abstentions	Lib.	P.C.	Autres
1968	35.2	39.4	3.9	0.9	19.9	5	5	—
1972	32.5	34.0	4.3	4.7	23.0	5	5	—
1974	33.4	23.4	6.1	7.9	28.8	6	3	1

N.B. : Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

*Ce triple phénomène, stabilité du vote libéral, baisse du vote conservateur et hausse du taux d'abstentions, se vérifie dans tous les comtés de la province.* Il est général, indépendamment du fait que l'élu soit libéral ou conservateur : ainsi par exemple, dans le comté le plus libéral, Westmorland-Kent, le vote conservateur passe de 31.7% en 1968 à 18.6% en 1974 ; et dans le comté le plus conservateur en 1968, Carleton-Charlotte, le vote conservateur passe néanmoins de 48.2% en 1968 à 32.3% en 1974 !

Ces divers mouvements ont donc, depuis 10 ans, consolidé les majorités libérales et affaibli partout les majorités conservatrices. L'une

d'elles en particulier, celle de Saint-John-Lancaster, a suffisamment été affaiblie en 1974 pour s'inverser et faire perdre le comté au P.C. *Mais si cette tendance se continue au même rythme, on peut s'attendre à au moins 2 autres victoires libérales au Nouveau-Brunswick*, ce qui ne donnerait à Joe Clark qu'un seul député dans cette province, contre 8 libéraux et un indépendant (Jones ?). Pour que cela se produise, il suffirait que le taux d'abstentions grimpe à 35% environ, soit ce qu'il a été au Québec en 1974 ! <sup>60</sup>

[63]

### *La Nouvelle-Écosse : le glissement progressif du vote conservateur.*

En Nouvelle-Écosse, même clivage ethno-politique qu'au Nouveau-Brunswick : seulement deux comtés ont un noyau appréciable de francophones, Cape Breton-Highlands-Canso (15.9%) et South Western Nova (25.2%). Le premier, représenté par Allan MacEachen, est libéral depuis 1968 ; le second l'est devenu en 1974. Ce sont les deux seuls comtés libéraux de la Nouvelle-Écosse.

L'autre changement politique survenu dans cette province en 1974 fut l'élection du néo-démocrate Andy Hogan dans Cape-Breton-East Richmond : notons en passant que cette victoire n'est pas uniquement attribuable au candidat, puisque déjà en 1968 et en 1972 ce comté accordait respectivement 23.6 et 26.5% de son vote au NPD, soit un

---

<sup>60</sup> Des données plus complètes (voir Partie 6 - Appendice statistique) et qui remontent à l'élection de 1963, début de la présente période de gouvernement libéral, confirment que le vote conservateur a atteint en 1974 son plus bas niveau depuis 15 ans au Nouveau-Brunswick, alors que le taux d'abstentions y atteint son plus haut niveau. Par contre, le vote libéral se maintient depuis 1963, avec toutefois une légère tendance à la baisse.

On peut noter aussi que l'arrivée de Pierre Elliott Trudeau (PET) à la tête du Parti libéral en 1968 n'a pas eu d'effets marqués sur le vote libéral au Nouveau-Brunswick (111 843 voix libérales en 1968 au lieu de 114 781 voix en 1965). Par contre, le vote conservateur connut à ce moment un accroissement substantiel (102 714 voix conservatrices en 1965 contre 125 260 voix en 1968). »

pourcentage de 3 à 4 fois plus élevé que celui que le NPD obtenait dans l'ensemble de la province.

Le résultat de l'élection de 1974 en Nouvelle-Écosse était donc de 8 P.C., 2 Libéraux et 1 NPD, comparativement à 10 P.C. et 1 libéral en 1968 et en 1972. *Mais cette stabilité n'est qu'apparente : une fois de plus, le résultat de l'élection masque le résultat du vote.* En effet, comme le révèle le **tableau 2**, les mouvements de vote se font en Nouvelle-Écosse comme au Nouveau-Brunswick.

**Tableau 2**  
Nouvelle-Écosse (11 députés)

	Vote					Elus		
	Libéral	P.C.	N.P.D.	Autres	Abstentions	Lib.	P.C.	N.P.D.
1968	31,0	45,1	5,5	0,1	17,7	1	10	—
1972	26,4	41,6	9,6	0,4	20,4	1	10	—
1974	30,0	35,0	8,3	0,4	<b>25,9</b>	2	8	1

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

[64]

Le vote libéral est stable depuis 1968 (31% en 1968, 26.4% en 1972 et 30.0% en 1974), alors que le vote conservateur glisse lentement (45.1% en 1968, 41.6% en 1972 et 35.0% en 1974). Ce glissement, *qui ne correspond pas à un gain libéral*, se traduit par une augmentation des abstentions (17.7% en 1968, 20.4% en 1972 et 25.9% en 1974). *Et là encore cette redistribution du vote est générale et s'effectue comté par comté.* Même Robert Stanfield, alors chef du P.C., a vu son vote, dans le comté de Halifax, tomber de 48.0% des inscrits en 1968 à 41.7% en 1972, puis à 34.6% en 1974 et sa majorité fondre de 8 014 voix à 2 583 voix.

*Si le mouvement de désaffection du vote conservateur se continuait aux prochaines élections, le Parti libéral, sans faire aucun gain, pourrait enregistrer jusqu'à 6 victoires*, y compris une victoire dans le comté de Halifax, représenté depuis 10 ans par l'ancien chef Tory, Robert Stanfield. Les abstentions atteindraient alors les 30%, ce qui n'est



pas du tout invraisemblable ; les proportions d'élus libéraux et conservateurs seraient alors exactement l'inverse de ce qu'elles furent en 1974.<sup>61</sup>

### ***TERRE-NEUVE :*** ***la cassure rurale - urbaine***

Les statistiques électorales ne nous permettent pas de découvrir, à Terre-Neuve, de division ethnique du vote, pour la simple raison que la proportion de francophones n'atteint pas 1% de la population de la province. Nous y [65] découvrons cependant les mêmes tendances qu'au Nouveau-Brunswick et qu'en Nouvelle-Écosse : stabilité du vote libéral, qui passe de 28.9% des inscrits en 1968, à 27.1% en 1972 puis à 26.7% en 1974 (**tableau 3**) ; érosion appréciable du vote conservateur qui passe de 35.6% en 1968, à 29.7% en 1972 puis à 24.9% en 1974 ; et augmentation sensible des abstentions (32.0% en 1968 ; 36.9% en 1972 et 42.3% en 1974 !).

---

<sup>61</sup> La comparaison des résultats électoraux antérieurs à 1968 devient difficile pour l'ensemble de la Nouvelle-Écosse, car jusqu'en 1965, les électeurs du comté de Halifax élisaient deux députés aux Communes, et votaient donc deux fois. Néanmoins, en comptant deux fois les électeurs inscrits dans ce comté, on arrive aux chiffres donnés dans l'appendice statistique (Partie 6).

Comme au Nouveau-Brunswick, le vote conservateur atteint en Nouvelle-Écosse, à l'élection de 1974, son plus bas niveau depuis 15 ans, et les abstentions leur plus haut niveau. Le vote libéral semble, quant à lui, subir aussi une légère régression. La présence de PET en 1968 n'a pas empêché un léger recul libéral par rapport à 1965, tandis que les conservateurs augmentaient substantiellement leur vote à ce moment-là, 45.1% des inscrits en 1968 contre 38.6% en 1965). »

**Tableau 3**  
Terre-Neuve (7 députés)

	Vote					Élus	
	Libéral	P.C.	N.P.D.	Autres	Abstentions	Lib.	P.C.
1968	28,9	35,6	3,0	0,1	32,0	1	6
1972	27,1	29,7	2,8	0,9	36,9	3	4
1974	26,7	24,9	6,4	0,1	42,3	4	3

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

Ces mouvements ont provoqué la défaite de 2 conservateurs en 1972 (dans Bonavista-Trinity-Conception et dans Grand Falls-White Bay-Labrador), et d'un autre conservateur en 1974 (dans Gander-Twillingate), renversant l'image politique de cette province, qui donnait 6 députés au P.C. contre 1 libéral en 1968, alors qu'en 1974 elle a donné 4 députés libéraux contre 3 conservateurs.

Or les 3 sièges conservés par les conservateurs en 1974 correspondent aux seuls comtés urbanisés de Terre-Neuve (Humber-St-George-Ste-Barbe, Saint John's East et Saint John's West) : *c'est donc dire que le Terre-Neuve rural est majoritairement libéral, tandis que sa partie urbaine est conservatrice*. Cependant le recul conservateur à Terre-Neuve est général depuis 10 ans : voisin des 15% dans les régions rurales, il est malgré tout de 12% dans les deux comtés de Saint John's. Si néanmoins la partie urbaine de Terre-Neuve a encore élu des conservateurs en 1974, c'est que là aussi le vote libéral recule depuis 10 ans, alors qu'il progresse dans la partie rurale de la province. D'une manière générale ce double recul libéral et conservateur dans les comtés urbains de Terre-Neuve se traduit par des taux d'abstentions supérieurs à 40%.

*Si ce mouvement continue, on ne peut prévoir de changement d'allégeance politique dans les comtés de Terre-Neuve*. Mais par contre, on peut anticiper un taux d'abstentions proche de 48%. Cette désaffection de l'électorat terre-neuvien pour la politique outaouaise n'est pas nouvelle : depuis l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, son

taux d'abstentions a toujours été très élevé, atteignant même 53% en 1957 ! <sup>62</sup>

***L'Île du Prince-Édouard (I.P.E.) :  
une province maritime comme les autres.***

On retrouve, dans les 4 comtés de l'I.P.E. les mêmes tendances que partout ailleurs dans les provinces maritimes (**tableau 4**) : vote libéral stable, érosion du vote conservateur (quoique freinée semble-t-il, en 1974) et augmentation des abstentions. Cela a fait perdre un siège aux conservateurs en 1972 (Cardigan) et réduit les majorités conservatrices dans les 3 autres comtés. *Si cette tendance devait se maintenir, les conservateurs risquent d'y perdre tous les sièges à la prochaine élection.* <sup>63</sup>

---

<sup>62</sup> En consultant les données antérieures à 1968 (voir Partie 6 - Appendice statistique), l'élection de 1968 apparaît comme un accident, alors que le vote conservateur y atteint 35.6% des inscrits. Les abstentions sont bien en hausse depuis 1963, mais, fait nouveau, le vote libéral décroît sans interruption depuis 15 ans à Terre-Neuve (ce qui explique qu'avec un vote assez faible, les conservateurs s'assurent néanmoins 3 sièges en 1974). À Terre-Neuve, l'arrivée de PET à la tête du PLC coïncide avec la fin de l'hégémonie libérale des années '60.

Depuis 10 ans, c'est bien une désaffection générale pour les élections dont il s'agit, désaffection qui fait reculer tous les partis, mais de façon inégale. Cette désaffection fut la règle dans les 10 premières années confédérales de Terre-Neuve. ».

<sup>63</sup> Jusqu'en 1965, les électeurs du comté de Queens élaient 2 députés aux Communes. En utilisant la même méthode de calcul que celle utilisée pour la Nouvelle-Écosse, on arrive aux résultats donnés dans l'appendice statistique (Partie 3 Section 6). Ceux-ci confirment la tendance générale du vote dans les Provinces Maritimes : stabilité libérale, érosion du vote conservateur, augmentation des abstentions.

[67]

**Tableau 4**  
Île du Prince-Édouard (4 députés)

	Vote					Élus	
	Libéral	P.C.	N.P.D.	Autres	Abstentions	Lib.	P.C.
1968	39,3	45,1	2,8	—	12,0	—	4
1972	33,3	42,6	6,1	0,1	14,4	1	3
1974	36,9	39,1	3,6	—	19,7	1	3

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

### ***UN BALAYAGE LIBÉRAL EN PERSPECTIVE ?***

En 1968, les provinces maritimes élisaient 25 députés conservateurs et 7 députés libéraux (6 d'entre eux étant élus grâce uniquement au vote des francophones) : elles donnaient donc une majorité de 18 sièges au P.C. En 1972, cette majorité se trouve réduite à 12 sièges pour le P.C., puis à 4 sièges en 1974 (**tableau 5**).

**Tableau 5**  
Députation des Provinces maritimes (32 députés)

	Libéral	Conservateur	N.P.D.	Autres	Majorité
1968	7	25	—	—	18 (conservateurs)
1972	10	22	—	—	12 (conservateurs)
1974	13	17	1	1	4 (conservateurs)

*Ces changements ne sont pas attribuables à des gains libéraux sur les conservateurs, mais bien à une désaffection des électeurs conservateurs, qui deviennent abstentionnistes. Si cette tendance se continue, une projection comté par comté laisse présager un véritable balayage libéral dans les Maritimes aux prochaines élections générales : 24 députés libéraux élus devant tout au plus 6 conservateurs. Si cela devait se produire <sup>64</sup>, la situation serait exactement l'inverse de ce qu'elle était en 1968 : PET disposerait déjà là d'une majorité de 18 sièges sur Joe Clark.*

[68]

Advenant pareil désastre pour le P.C., espérons que les commentateurs n'en tireront pas alors la conclusion que c'est la présence d'un chef Tory venant de l'Ouest qui est la cause d'un tel renversement politique, car ce renversement se prépare depuis 10 ans, sous l'égide de Robert Stanfield, ex-premier ministre conservateur de la Nouvelle-Écosse ! <sup>65</sup>

---

<sup>64</sup> *Note post-mortem* – Cela ne s'est pas produit ! La tendance à l'effondrement du vote conservateur (en faveur de l'abstention) dans les Maritimes s'est arrêtée et renversée, sauf à Terre-Neuve ; si le PPC continue de régresser dans la benjamine des provinces canadiennes (perte de 15 206 voix, ou 20 % de son score de 1974, entre autres aux mains du NPD dans Humber-Sainte-Barbe), il progresse dans les 3 autres provinces. Si le gain est modeste en Nouvelle-Écosse (12 804 voix ou 7 % du vote de 1974), il est plus significatif à l'IPE (près de 6 000 voix ou 21 % de son score de 1974) et davantage au Nouveau-Brunswick (plus de 40 000 voix ou 44 % de son score de 1974). Le vent commence à tourner dans les Maritimes... Joe Clark y récolte 18 sièges sur 32 et une majorité de 6 sièges sur le PLC.

<sup>65</sup> Il ne s'agit pas d'une prévision, mais d'une possibilité. En 1963, les Maritimes élaient 20 libéraux et 13 conservateurs ; en 1965, 15 libéraux et 18 conservateurs. Le sommet de la force conservatrice se situe en 1968, tant au niveau du vote qu'au niveau du nombre d'élus. Si le recul amorcé en 1972, et confirmé en 1974, se poursuit aux prochaines élections, nous serons retournés à la situation de 1963, i.e. une majorité libérale, sans que cela traduise une progression politique du Parti libéral.



[69]

**Le paradoxe canadien.**

*Le Québec et les élections fédérales.*

Troisième partie : Les forces en présence  
à la veille des prochaines élections fédérales

---

## Chapitre II

### L'OUEST : “The Conservative Belt.”

#### *L'Alberta : conservateur comme le roc*

[Retour à la table des matières](#)

Aux dernières élections fédérales, l'Alberta élisait 19 députés conservateurs sur un total de 19 comtés ; il en avait été de même en 1972. La nouvelle carte électorale attribue 21 sièges à l'Alberta : lorsque Joe Clark affirme qu'il y fera élire 21 conservateurs, il ne s'agit pas d'une figure rhétorique. Nous pouvons prévoir que Jack Horner, transfuge conservateur, s'il se porte candidat libéral, se fera battre dans son comté de Crowfoot, en banlieue de Calgary, et apprendra à ses dépens que ceux qui l'ont élu en 1974 à 5 contre 1 contre son adversaire libéral, étaient plus attachés au P.C. qu'à l'individu Jack Horner.

Mais au-delà de cette actuelle uniformité dans le résultat des élections en Alberta (seulement des conservateurs élus), il reste qu'en 1968, PET faisait tout de même élire 4 députés dans cette province (dans Calgary-South, Edmonton-Strathcona, Medicine Hat et dans Rocky Mountain, comté de l'actuel chef conservateur Joe Clark) et faisait une solide percée dans les deux autres comtés de Calgary et les trois autres comtés d'Edmonton. Cela peut-il se reproduire ? Nous ne le pensons pas.

Comme le révèle le **tableau 1**, les conservateurs ont progressé, malgré leur force, d'encre 4.4 % depuis 1968 en Alberta (avec un sommet en 1972). La poussée libérale de 1968 s'est limitée pratiquement aux seuls 7 comtés de [70] Calgary et d'Edmonton : dans l'Alberta rural, leur vote a rarement dépassé la moitié du vote conservateur. Cette poussée libérale en milieu urbain, que l'on peut peut-être rattacher à la "trudeaumanie" de 1968, a subi en 1972 une violente compression : perte d'environ 12 % du vote dans Calgary, d'environ 7 % dans Edmonton. En 1974, la chute du vote libéral se continue un peu partout, celui-ci n'atteignant plus alors, dans l'ensemble de l'Alberta, que 16.6 % des inscrits, soit 2 fois et demi moins que le vote conservateur.

**Tableau 1.**  
Alberta (19 députés)

	Vote					Elus	
	Libéral	P.C.	N.P.D.	Autres	Abstentions	Lib.	P.C.
1968	26,0	36,7	6,8	3,4	26,7	4	15
1972	18,6	42,9	9,4	3,5	24,4	—	19
1974	16,6	41,1	6,2	3,3	32,6	—	19

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

**La seule menace sérieuse** pour les candidats conservateurs est constituée par la présence de **candidats conservateurs indépendants**, comme cela s'est produit dans Edmonton-Centre en 1968 et dans Pembina en 1974. Dans Rocky Mountain en 1968, la présence d'un conservateur indépendant permit au candidat libéral de se faufiler, mais dès 1972, les brebis conservatrices égarées rentraient au bercail et élisait Joe Clark.

Non seulement l'Alberta est massivement conservatrice, mais elle le devient de plus en plus : le vote libéral s'effondre depuis 10 ans, et cela ne se traduit pas principalement par une augmentation du nombre d'absentions, laquelle est deux fois moins importante que la baisse libérale. Comme le NPD ne recueille qu'une fraction infime et stable du vote,



cela ne peut que signifier des gains politiques pour les conservateurs, et cela aux dépens des libéraux.<sup>66</sup>

[71]

### ***Le Manitoba : l'effondrement libéral.***

***Au Manitoba se confirme l'effondrement libéral que l'on a observé en Alberta*** : le vote recueilli par PET passe de 31.2 % des inscrits en 1968, à 22.4 % en 1972, puis à 19.3 % en 1974 (**tableau 2**). Cet effondrement se double d'une poussée conservatrice continue : 23.6 % des inscrits en 1968, 30.2 % en 1972 et 33.6 % en 1974. Pourtant ces deux mouvements ne sont pas exactement le complément l'un de l'autre.

**Tableau 2**  
Manitoba (13 députés)

	Vote					Elus		
	Libéral	P.C.	N.P.D.	Autres	Abstentions	Lib.	P.C.	N.P.D.
1968	31,2	23,6	18,8	1,7	24,1	5	5	3
1972	22,4	30,2	19,1	0,9	25,7	2	8	3
1974	19,3	33,6	16,5	1,0	29,2	2	9	2

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

***Le recul libéral se confirme dans tous les comtés du Manitoba depuis 1968 : moins prononcé entre 1972 et 1974 qu'entre 1968 et 1972, il est néanmoins général et indépendant des candidats en présence.***

<sup>66</sup> L'examen des données électorales depuis 1963 (voir **Partie 6 - Appendice statistique**) confirme qu'en Alberta le Parti libéral est retourné, en 1972-74, à ses positions de 1963-65. Par contre, le P.C., qui a retrouvé son hégémonie au niveau des députés élus, a renforcé ses positions au niveau du vote. Les créditistes (*Social Credit, SoCred*), qui depuis 30 ans, et jusqu'en 1965, devançaient les libéraux aux élections fédérales en Alberta, n'ont pu résister à l'appel de Trudeau en 1968, dont ils gonflèrent le vote à cette occasion. Il y a tout lieu de croire que depuis 1972, ils sont à l'origine des progrès conservateurs, et d'une augmentation appréciable du nombre d'abstentions.

Ce recul a pour premier effet de renforcer les positions conservatrices dans 5 des 7 comtés ruraux du Manitoba (Brandon-Souris, Churchill, Dauphin, Lisgar et Marquette), bien que dans ces comtés, le vote conservateur ne se soit pas accru, mais au contraire ait subi une légère érosion (de 3 à 4 %).

La présence d'un noyau de francophones dans les deux autres comtés ruraux de la province, Portage (10.2 % de francophones) et Provencher (16 % de francophones) avait permis à PET d'y faire élire deux libéraux en 1968, mais dès [72] 1972, et précisément à cause de la chute générale du vote libéral, les 2 comtés sont passés aux conservateurs, qui les ont conservés en 1974 en y renforçant leurs positions.

De cette emprise du P.C. sur les régions rurales du Manitoba, on ne peut faire une spécificité sociologique : *en effet, l'événement électoral le plus marquant dans cette province depuis 10 ans est la remontée spectaculaire du vote conservateur dans les 6 comtés de Winnipeg.* Alors qu'en 1968, les conservateurs n'y faisaient élire aucun député et que leur vote s'y maintenait autour de 15 %, ils prennent Winnipeg-South aux libéraux dès 1972 et Selkirk aux néo-démocrates en 1974. *Mais ces deux victoires traduisent imparfaitement la réalité des forces en présence dans Winnipeg.* En effet, dans les 4 autres comtés de la ville, la remontée conservatrice n'est pas moindre que celle dans les comtés remportés par le P.C., même si elle ne se traduit pas encore par une victoire. Le P.C. passe généralement de la troisième position en 1968, loin derrière libéraux et néo-démocrates, à la seconde position en 1974, réduisant partout les majorités. Cela veut dire, par exemple, un accroissement de 16 % dans Winnipeg-North (NPD) et de 10.7 % dans Winnipeg-North-Centre (NPD) même si les néo-démocrates y maintiennent leur vote ; un accroissement de 11.5 % dans Saint-Boniface (libéral) et de 5.6 % dans Winnipeg-South (où la présence du libéral James Richardson freine un peu la poussée conservatrice).

*Si cette poussée conservatrice se maintenait aux prochaines élections* (et la victoire des conservateurs aux élections provinciales du Manitoba l'an dernier est peut-être, pensons-nous, une indication en ce sens), *le parti de Joe Clark pourrait rafler tous les sièges de la province*, même celui de Saint-Boniface où la présence de 19% de francophones ne pourra empêcher le désastre pour PET. Nous ne verrions alors que des conservateurs élus au Manitoba qui deviendrait, comme l'Alberta, conservatrice de bord en bord. <sup>67</sup>

[73]

### *La Colombie – Britannique : la percée conservatrice*

La poussée conservatrice en Alberta (gain de 4.4 % depuis 1968) et au Manitoba (gain de 10 % depuis 1968) devient une véritable percée en Colombie-Britannique (gain de 15.5 % depuis 1968) où le vote conservateur a doublé entre 1968 et 1974. *Cette percée n'est ni accidentelle ni éphémère puisqu'elle s'est produite en deux temps (1972 et 1974), de façon continue et régulière, permettant aux conservateurs de disposer de la majorité des sièges de la province en 1974, alors qu'ils n'y faisaient élire aucun député en 1968. Cette percée nous rappelle l'irrésistible poussée du PQ aux élections provinciales depuis 1970 (tableau 3).*

---

<sup>67</sup> Au Manitoba, tout comme en Alberta, le vote libéral, après un bond en avant à l'élection de 1968, est revenu en 1972-74 à ses positions de 1963-65 (voir **Partie 6 - Appendice statistique**). Inversement, le P.C. retrouve sa force traditionnelle au Manitoba et son hégémonie au nombre d'élus. Les Néo-démocrates, par contre, après une poussée qui culmine en 1972, semblent amorcer un retour à une position de tiers-parti.

**Tableau 3.**  
Colombie britannique (23 députés)

	Vote					Élus		
	Libéral	P.C.	N.P.D.	Autres	Abstentions	Lib.	P.C.	N.P.D.
1968	31,5	14,6	24,6	4,6	24,1	16	—	7
1972	20,9	23,9	25,3	2,1	26,8	4	S	11
1974	23,9	30,1	16,5	1,3	27,0	8	13	2

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

Cette percée conservatrice est surtout remarquable dans la région de **Vancouver-Victoria**, région qui ne comprend pas moins de 12 comtés sur les 23 que compte la Colombie-Britannique et qui a changé de visage politique depuis 1968. Dans la grande **banlieue de Vancouver** d'abord, les conservateurs ont fait 3 gains sur les libéraux en 1972 (Burnaby-Richmond-Delta, Esquimalt-Saanich et Victoria), renforçant leurs positions en 1974 et y ajoutant 2 autres victoires (Capilano sur les libéraux et Surrey-White Rock sur les néo-démocrates). Dans les 2 autres comtés de ce groupe (Burnaby-Seymour et New Westminster), l'accroissement du vote conservateur en 1972 a permis au NPD de se faufiler, mais la poursuite de ce mouvement d'ascension du P.C. a retourné un comté aux libéraux, le second n'étant conservé par le NPD que par une majorité infime. On peut donc s'attendre qu'aux prochaines élections, les conservateurs complètent leur main en banlieue de Vancouver et enregistrent deux gains.

[74]

Dans **Vancouver même**, les conservateurs arrachent Vancouver-Quadra et Vancouver-South aux libéraux en 1972, et les conservent en 1974 avec un vote accru ; provoquent en 1974 la défaite du NPD dans Vancouver East et dans Vancouver-Kingsway, et enfin grugent la majorité libérale dans Vancouver-Centre (laquelle passe de 14 275 voix en 1968, à 5 185 voix en 1972, puis à 1 921 voix en 1974). Encore là devrions-nous assister à quelques victoires conservatrices aux prochaines élections.

Dans les 4 comtés de la **côte ouest du Canada**, lieu de l'affrontement entre Libéraux et Néo-démocrates, et région où les conservateurs ne dépassaient pas 15% du vote en 1968, la poussée conservatrice provoque des remous électoraux qui éliminent 2 libéraux en 1972 au profit du NPD, puis 3 néo-démocrates en 1974 au profit des Libéraux. Aux prochaines élections, là encore, Joe Clark devrait enregistrer des gains substantiels, peut être même rafler tous les comtés.

Même scénario dans **les Rocheuses** où la poussée conservatrice, aussi importante qu'à Vancouver, leur permet de ravir Okanagan-Boundary et Prince-George-Peace-River aux Libéraux en 1972, d'y renforcer leur position en 1974 et d'ajouter à leur palmarès les comtés de Kootenay-West (gain sur le NPD) et Okanagan-Kootenay (gain sur les Libéraux). Seul Kamloops-Cariboo reste aux Libéraux. Enfin, dans la riche **vallée de Fraser**, les Conservateurs ravissent un comté aux Libéraux en 1972 et l'autre aux Néo-démocrates en 1974.

*D'une façon générale, les gains conservateurs se sont faits aux dépens principalement des Libéraux en 1972 (leur faisant perdre 12 comtés mais permettant aux Néo-démocrates de faire 4 gains), puis aux dépens principalement des Néo-démocrates en 1974 (leur faisant perdre 9 comtés mais permettant aux Libéraux de faire 4 gains).* Au centre de ce balancier, les gains conservateurs furent respectivement de 8 sièges en 1972, puis de 5 autres sièges en 1974. Nous prévoyons qu'à moins d'un renversement complet des tendances depuis 10 ans, cette fois-ci, Joe Clark devrait faire encore 5 ou 6 gains en Colombie-Britannique, portant la députation du P.C. à près d'une vingtaine. Même si les Néo-démocrates parviennent à arrêter l'hémorragie de 1974 (100 000 voix perdues au profit des Libéraux et des Conservateurs), nous ne pensons pas que cela [75] se traduise par un recul généralisé du P.C. : au pire maintiendrait-il une position solidement acquise depuis 1972. <sup>68</sup>

---

<sup>68</sup> L'examen des résultats antérieurs à 1968 confirme que la progression du vote conservateur en Colombie-Britannique est un phénomène nouveau (voir Partie 6 - Appendice statistique). Alors que le vote libéral, après un bond en avant à l'élection de 1968, revient à ses positions d'avant Trudeau, le vote conservateur amorce en 1972 une montée qui, pensons-nous, n'est pas à la veille de s'interrompre. Il faut remonter jusqu'en 1930 (l'élection de 1958 mise à part) pour retrouver un P.C. fort en Colombie-Britannique aux élections

### ***La Saskatchewan : stabilité dans la division***

*Depuis 10 ans, la Saskatchewan offre l'exemple d'un fragile équilibre entre 3 formations politiques de force à peu près équivalente : les Libéraux oscillent autour de 21 % des voix, les Conservateurs autour de 28 % et les Néo-démocrates autour de 26 %. Mais la répartition interne de ce vote à travers la province, favorise inégalement les partis à la faveur de notre système électoral uninominal à un tour. Ainsi, comme les Conservateurs sont nettement plus forts dans les régions rurales, ils s'assurent au moins 3 comtés (dont Prince Albert, représenté depuis presque toujours par John Diefenbaker).*

**Tableau 4.**

Saskatchewan (13 députés)

	Vote					Elus		
	Libéral	P.C.	N.P.D.	Autres	Abstentions	Lib.	P.C.	N.P.D.
1968	21,7	29,6	28,6	0,2	19,5	2	5	6
1972	19,6	28,6	27,8	1,5	20,9	1	7	5
1974	22,4	26,5	22,9	1,0	27,1	3	8	2

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

Par ailleurs, la carte électorale qui crée, tant à Régina qu'à Saskatoon, des comtés mi-urbains mi-ruraux, neutralise en partie la force du NPD, qui en prenait 3 sur 4 [76] en 1968, mais un seul en 1974 sans pour autant y avoir subi un recul supérieur à 6 %. Dans ces deux villes, notamment, le taux d'abstentions s'est accru d'environ 8 % depuis 10

---

fédérales. Or 1930 est précisément la date d'entrée en scène du *Social Credit* (SoCred), lequel, dans l'Ouest canadien, s'est effondré à l'élection de 1968, en concomitance avec le passage au P.C. de leur chef, Robert Thompson (en faveur des Libéraux, de façon éphémère, puis en faveur des Conservateurs de façon plus durable --- évolution inverse de celle du CS au Québec ---).

ans, frappant inégalement les partis et créant des effets inattendus (une victoire conservatrice en 1972, puis une autre en 1974 malgré un léger recul de son vote).

Règle générale, sauf dans les 3 comtés ruraux solidement acquis aux Conservateurs et dans un comté indéfectiblement néo-démocrate (Yorktown-Melville), les majorités furent, depuis 1968, extrêmement réduites dans les comtés de la Saskatchewan. *Traduisant sans doute l'équilibre des forces socio-démographiques, elles illustrent une dynamique de frictions électorales qui amplifie les moindres déplacements de vote et provoque des changements d'allégeances peu déchiffrables.* Ces changements d'allégeance touchent 4 comtés en 1972, puis 5 comtés en 1974, sans que l'on puisse y déceler un mouvement d'ensemble vers l'un ou l'autre parti, sinon peut-être une perte pour le NPD dont bénéficie accidentellement le P.C.

Si le recul de l'ordre de 5 % subi par le NPD se maintenait, on doit s'attendre à une majorité substantielle de sièges conservateurs ; si par contre le NPD reprend aux Libéraux ce qu'il leur a cédé en 1974, la situation devrait ressembler à ce qu'elle était en 1968, avec un équilibre conservateur-néo-démocrate au niveau des sièges, les Libéraux arrivant loin derrière (seul Otto Lang dans Saskatoon-Humboldt semble assuré de son siège). <sup>69</sup>

---

<sup>69</sup> L'examen des résultats antérieurs à 1968 (voir **Partie 6 - Appendice statistique**) nous oblige à réviser et nuancer l'analyse précédente. D'une part, il est vrai que le vote libéral, depuis 1963, est étonnamment stable en Saskatchewan : cela prouve incidemment que la "trudeaumanie" n'a pas exercé son charme dans cette province en 1968, pas plus que dans les Provinces Maritimes. D'autre part, on ne peut manquer d'être frappé par le recul brutal des Conservateurs en 1968 (Diefenbaker est évincé en faveur de Stanfield) : 44.4 % des inscrits en 1963, 38.0 % en 1965, et seulement 29.6 % en 1968. Son vote s'est stabilisé depuis (28.6 % des électeurs inscrits en 1972, puis 26.5 % en 1974). Inversement les Néo-démocrates de la Saskatchewan, tout comme ceux du Manitoba, progressent de façon continue jusqu'en 1972 et semblent amorcer une descente en 1974. Les abstentions, quant à elles, sont en hausse en 1974, après un palier de 1965 à 1972. Il n'est pas exclu que les Conservateurs retrouvent en Saskatchewan l'hégémonie qu'ils y ont eue de 1958 à 1965.

[77]

### ***L'OUEST CANADIEN : prospère et conservateur***

*Hormis quelques faiblesses dans la Saskatchewan, le fait majeur qui se dégage de notre analyse est l'émergence d'un vote conservateur hégémonique dans l'Ouest du Canada. Alors qu'en 1968 le P.C. ne faisait élire que 26 députés sur 70, il en fait élire 43 en 1972, puis 50 en 1974, s'assurant une majorité de 37 sièges sur les Libéraux (tableau 5). Partout les majorités conservatrices se consolident, même en 1974 qui n'apparaît pourtant pas comme une élection heureuse pour le P.C. qui y a subi un recul au niveau de l'ensemble du Canada.*

**Tableau 5**

Députation de l'Ouest canadien, y compris le Yukon  
et les Territoires du Nord-Ouest (70 députés)

	Libéral	Conservateur	N.P.D.	Majorité
1968	28	26	16	2 (libéral)
1972	7	43	20	36 (conservateur)
1974	13	60	7	37 (conservateur)

Cette croissance du vote conservateur dans l'Ouest doit-elle être mise en relation avec une situation économique bien moins précaire que celle de l'Est du Canada, phénomène qu'illustrent un taux de chômage relativement faible, un taux d'accroissement démographique très fort (particulièrement en Alberta et en Colombie-Britannique), un accroissement très sensible du PNB et du revenu per capita ? Nous le pensons. *Dans l'espace géographique, les pôles économiques du Canada se déplacent vers l'Ouest et le Pacifique (tout comme aux États-Unis) ; dans l'espace politique, l'hégémonie se déplace vers le P.C.*

Aussi pouvons-nous prévoir que cette hégémonie politique devrait se traduire aux prochaines élections fédérales par une députation conservatrice encore accrue, de l'ordre de 60 députés conservateurs sur 80

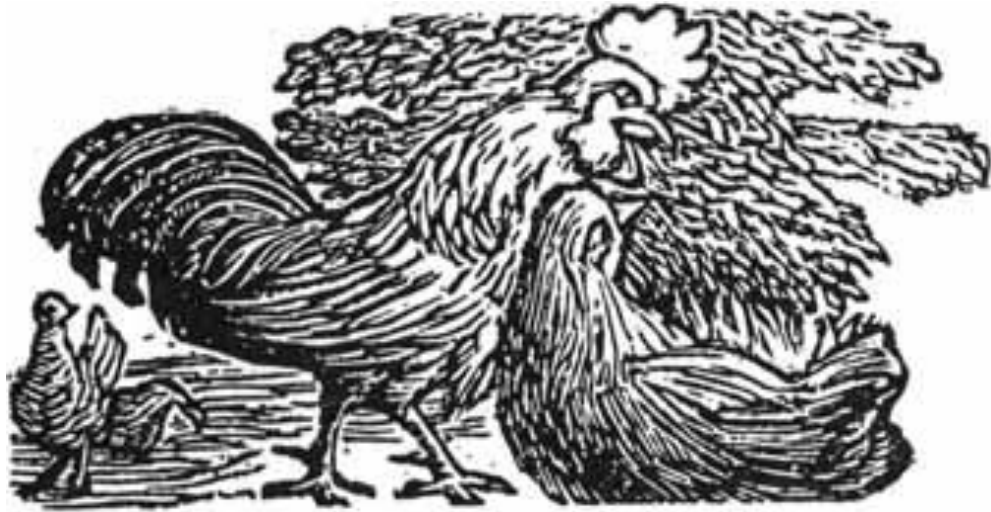


sièges. <sup>70</sup> N'est-ce pas d'ailleurs la même tendance qui s'est traduite, au dernier congrès à la chefferie conservatrice, par l'élection de Joe Clark, député de Rocky Mountain, et poulain du scheik de l'Alberta, Peter Lougheed ? <sup>71</sup>

---

<sup>70</sup> *Note post-mortem* – La mesure de la pertinence et de la fiabilité de cette méthode socio-historique, même dans un contexte de relative instabilité, se trouve dans le degré de confirmation de pronostics comme celui-ci. En 1979, le PPC (Parti Progressiste-Conservateur) de Joe Clark a raflé **59 des 80 sièges** de l'Ouest, se donnant ainsi une majorité de 56 sièges sur le PLC. Le vote conservateur progresse de plus de 20 % par rapport à 1974 dans toutes les provinces sauf le Manitoba (8 % seulement). De 22 % dans les Territoires du Nord-Ouest, et de 26 % en Colombie-Britannique, il explose de 35 % dans les Prairies (Saskatchewan et Alberta) à la faveur de la manne issue des exportations des « matières premières stratégiques » (i.e. hydro-carbures, potasse, uranium).

<sup>71</sup> Après avoir subi et s'être laissé emporter par la vague Trudeau en 1968, l'Ouest canadien redevient conservateur. Cependant, quelques différences sont à noter par rapport à la période Diefenbaker. Il nous semble, mais ceci ne peut être avancé qu'à titre d'hypothèse, que la poussée libérale de 1968, qui a liquidé le Social Credit (SoCred) comme parti fédéral dans l'Ouest, a favorisé les conservateurs à long terme. Le SoCred éliminé de la scène, la lune de miel, qui n'était en fait qu'une petite passade achevée, entre le libéralisme à la Trudeau et le conservatisme créditiste (le malentendu ne pouvant tenir lieu d'idéologie politique), c'est un nouveau Parti Conservateur qui émerge, alliance politique entre une nouvelle bourgeoisie régionale (particulièrement en Alberta) et toutes les classes sociales qui subissent la présente crise économique (comme en Colombie-Britannique par exemple).



[79]

**Le paradoxe canadien.**

*Le Québec et les élections fédérales.*

Troisième partie : Les forces en présence  
à la veille des prochaines élections fédérales

---

## Chapitre III

# L'ONTARIO : Le véritable enjeu de l'élection

[Retour à la table des matières](#)

La province d'Ontario, par son poids démographique, pèse extrêmement lourd dans la balance électorale : élisant 88 députés jusqu'en 1974, soit exactement le tiers des Communes, la nouvelle carte électorale lui attribue 95 sièges, sur un total de 282 pour l'ensemble du Canada. C'est dire que l'Ontario bénéficie de plus de 40 % des nouveaux sièges créés aux Communes. Dans la masse complexe que représentent les 5 000 000 d'électeurs ontariens, les partis politiques se taillent des zones d'influence que détermine la structure socio-économique de la province.

### ***L'ONTARIO RURAL, ANGLOPHONE ET CONSERVATEUR***

*La zone d'influence privilégiée du P.C. en Ontario est constituée par les comtés très majoritairement ruraux* dans lesquels ni la présence d'éléments francophones, ni celle d'éléments néo-canadiens, ni celle de centres urbains importants, ne vient créer de discontinuité dans l'homogénéité sociale. **19 comtés** répondent à cette typologie : tout le centre et le sud-ouest de la province, ainsi que la péninsule de Niagara,

affiche, sur la carte politique, une plage teintée de « bleu conservateur » dans laquelle les seules taches « rouge libéral » sont constituées par les centres urbains.

Cette campagne ontarienne, riche et paisible, accorde au P.C. de solides majorités que la vague libérale [80] de 1968 n'a pu entamer que partiellement et temporairement. En effet, sur les 19 comtés qui constituent cette région, il y en a 14 qui ont voté conservateur tant en 1968 qu'en 1972 et qu'en 1974 ; un seul a toujours été libéral, tandis que les 4 derniers ont élu un libéral en 1968, mais des conservateurs en 1972 et en 1974. Et encore, ce dernier groupe comprend-il des comtés à composante urbaine : Elgin près de London ; Grenville-Carleton et Lanark-Renfrew-Carleton aux abords d'Ottawa ; Northumberland-Durham enfin à proximité d'Oshawa.

Règle générale, dans ces 19 comtés la participation électorale est forte (parce qu'ils sont ruraux), le vote néo-démocrate y est insignifiant, et le vote conservateur varie entre 35 et 45 % des inscrits, les libéraux oscillant autour de 30 %. *Aucun changement politique n'est à prévoir dans cette région.*

## **LE VOTE ETHNIQUE**

*Le fait d'être rural ne garantit pas, en Ontario, un vote conservateur.* En effet, **le long de la frontière québécoise, les ruraux francophones**, comme dans tout l'Est du Canada, refusent leur appui aux Conservateurs et élisent des libéraux. Ainsi dans Glengarry-Prescott-Russell (70.9 % de francophones) et dans Stormont-Dundas (29.3 %) en arrière de Vaudreuil ; ainsi dans Renfrew North-Nipissing East, le long de l'Outaouais.

De même aussi dans les **4 comtés d'Ottawa**, où la présence de forts noyaux de francophones (entre 10 et 56 % de la population), ajoutée à la présence de fonctionnaires fédéraux fidèles au parti qui depuis 15 ans a créé cette fonction publique et lui a donné du poids politique, les libéraux obtiennent des majorités hypertrophiées. Seule la banlieue cosue d'Ottawa West, comté qui comprend le moins de francophones dans cette région (11.7 %), a pu élire un conservateur en 1972, lequel s'est d'ailleurs fait battre en 1974.

Cependant, le comportement ethnique se brise en deux dans le **Nord-Ouest** minier de l'Ontario : alors que le vote conservateur s'y écrase, à de rares exceptions près, en dessous de 20 % et parfois même de 10 % des inscrits, le NPD arrive à rallier une part du **vote franco-ouvrier**. Ainsi s'assure-t-il le centre métallurgique de [81] Sault-Ste-Marie où il a, semble-t-il, éliminé le P.C. ; la région du nickel autour de Sudbury (Nickel Belt, avec ses 39 % de francophones) et celle du cuivre (Timiskaming, avec ses 28.2 % de francophones). Les Néo-démocrates font la lutte chaude aux Libéraux dans Timmins (41.6 % de francophones), mais malgré tout, leur présence demeure ponctuelle dans l'ensemble de la région.

Dans les 7 autres comtés du nord-ouest ontarien en effet, le P.L.C. s'assure un monopole qui nous demeure *assez inexplicable*, alors que son vote y atteint généralement les 40 % des inscrits, face à un P.C. et un NPD impuissants. Ainsi à North Bay (Nipissing), à Sudbury même, autour de Sault-Ste-Marie (Algoma), à l'extrême nord-ouest (Cochrane, Thunder-Bay, Kenora Rainy River), ou dans les 2 comtés urbains de Fort-William Port Arthur. Est-ce la présence de *centres urbains de services* et de mines d'extraction (à l'exclusion des centres de transformation autres que les pâtes et papier), qui assure la force du P.L.C., alors que le NPD ne réussit que là où il y a des usines de transformation du minerai ou de production industrielle lourde, centres fortement et solidement syndiqués ?

## ***L'ONTARIO INDUSTRIEL ET URBAIN***

Le **sud-ouest** de la péninsule ontarienne égraine un chapelet de villes industrielles et commerciales qui, à l'exclusion du grand Toronto, comprennent **22 comtés urbains**, soit le quart de la députation ontarienne. De ces 22 comtés, la moitié, soit 11, sont restés politiquement fidèles au cours des 3 dernières élections fédérales : 9 libéraux, 1 conservateur et 1 NPD. Dans 6 autres comtés, libéraux en 1968, les Conservateurs ont enregistré un gain en 1972, vite annulé en 1974. **C'est en partie dans ce groupe de comtés que se joue la partie en Ontario.**

À l'extrême ouest, les **3 comtés de Windsor**, ville de l'automobile mais aussi ville commerciale, sont solidement libéraux, tandis que le

comté de Kent-Essex, mi-agricole (tabac) mi-urbain (Chatham), après avoir été conservateur, est passé aux mains des Libéraux en 1974. **Sarnia**, ville où se concentre l'industrie chimique, est libérale depuis 1968, tandis que **London**, ville industrielle mais aussi important centre commercial et de services, a donné sans défaillance ses [82] deux comtés aux Libéraux, alors que le comté de Middlesex-London-Lambton, qui encercle la ville, et comprend une large portion rurale, permettait, en 1972, aux Conservateurs d'enregistrer un gain provisoire.

Un peu plus à l'est, le centre de la ville de **Kitchener** est libéral, tandis que les **banlieues ouvrières de Waterloo-Cambridge** permettent au NPD de s'assurer solidement un comté. *Ces 10 comtés précédemment examinés constituent le noyau politiquement stable de l'Ontario urbain*, puisque 8 d'entre eux n'ont pas changé d'allégeance politique depuis 1968 : les variations du vote y sont très faibles pour tous les partis, donnant l'image d'un équilibre avec dominante libérale.

C'est dans les 8 comtés de la **région de Hamilton (le « Golden Horseshoe » : les villes de Brantford, Hamilton, Burlington, Dundas, Oakville, etc.)** et dans les 4 comtés de la partie urbaine de la **péninsule de Niagara** (les villes de Saint-Catharines, Welland, Fort Erié) que se sont opérés les changements d'allégeance politiques les plus importants (8 défaites libérales en 1972, 6 défaites conservatrices en 1974).

Cette région est le centre canadien de la métallurgie, avec plus de la moitié de la production d'acier du Canada, auquel se greffent des industries lourdes et légères de tous genres. C'est là que nous assistons à des transferts de votes assez importants, des Libéraux aux Conservateurs en 1972 avec retour partiel aux Libéraux en 1974. Le vote du NPD semble, quant à lui, approximativement proportionnel au nombre d'ouvriers à la production, sans pourtant lui être égal, ce qui ne permet aux Néo-démocrates que de s'assurer un seul comté, celui de **Brant**, dans lequel la population ouvrière constitue un peu plus de la moitié de l'électorat. Ailleurs, le poids démographique des ouvriers n'est pas suffisant pour concrétiser leur appui politique au NPD en termes de députés élus.

Aux 22 comtés urbains du sud-ouest ontarien, s'ajoutent 2 autres **comtés urbains à l'est de Toronto** : **Peterborough et Kingston**. Le premier a été libéral depuis 10 ans, étant aussi industriel que les comtés urbains à l'ouest de Toronto ; le second, centre d'une région rurale, est

solidement conservateur depuis 1972. **C'est dans ce groupe de 24 comtés urbains, en-dehors du Toronto métropolitain, que se fait la lutte** : en 1968, les Libéraux y obtenaient une majorité de 17 sièges, tandis qu'en 1972, les Conservateurs arrivaient à obtenir une [83] majorité de 2 sièges, pour de nouveau céder devant les Libéraux en 1974 (14 sièges de majorité pour ces derniers).

*Au mieux donc pour lui, le P.C. arrive à égaliser les libéraux dans les villes industrielles de l'Ontario ; au pire le P.L.C. s'assure une solide avance sur son adversaire.* Cette dominance libérale de l'Ontario industriel s'explique en partie par un fait économique : représentant du grand capital américain, celui-là même qui a développé et qui contrôle l'industrie ontarienne, le Parti Libéral, au plan électoral, est l'expression politique de cette domination économique américaine sur le Canada.

Mais à cela s'ajoute un autre fait, d'ordre ethno-culturel.

## **LES NÉO-CANADIENS**

*Il n'y pas seulement l'activité économique qui se concentre en Ontario dans les villes : comme au Québec, les immigrants sont beaucoup plus nombreux dans les centres urbains que dans les petites localités.* Ainsi les groupes ethniques autres que britanniques ou français, qui représentent 31 % de la population ontarienne, représentent 37 % de la population des centres urbains de plus de 100 000 habitants, alors qu'ils ne sont que 25 % de la population rurale. Qui plus est, les villes ontariennes de plus de 100 000 habitants, qui constituent 54 % de la population de la province, englobent les trois quarts de sa population autre que britannique ou française.

*Nous soupçonnons fort que cette population immigrée est, sinon attachée au P.L.C, du moins détachée du P.C.* C'est la présence massive de cette population néo-canadienne dans les grands centres urbains de l'Ontario, que ce soit Hamilton (38 %), London (25 %), Kitchener (50 %), Saint-Catharines-Niagara (35 %), Windsor (35 %), qui explique pour une bonne part les succès électoraux des libéraux.

D'ailleurs, ceux-ci ne s'y sont pas trompés, qui en amendant **la Loi de la Citoyenneté** canadienne, ont abaissé récemment le temps de probation de 5 à 3 ans, gonflant ainsi de plusieurs dizaines de milliers, sinon plusieurs centaines de milliers, un électorat néo-canadien qui, dans l'Est du Canada, leur est majoritairement acquis.<sup>72</sup>

[84]

## **TORONTO, CLEF DE VOUTE DE L'ONTARIO**

*Si notre hypothèse correspond à la réalité, cela devrait se vérifier particulièrement bien dans la région du Toronto métropolitain, dans laquelle les néo-canadiens représentent 40 % de la population, et surtout dans la ville de Toronto elle-même, où ils représentent 50 % de la population (alors qu'ils ne sont que 36 % en banlieue de Toronto).*

**Le grand Toronto comprend 26 comtés**, dont 20 dans le Toronto métropolitain et 8 dans la ville elle-même. Et l'on constate en effet que dans ce dernier groupe, le vote conservateur se tient, à de rares exceptions près, en dessous de 25 % des inscrits, alors qu'il dépasse facilement [85] les 30 ou les 35 % dans les autres comtés. Ainsi dans le comté le plus néo-canadien, celui de **Davenport**, le vote conservateur a été depuis 10 ans, successivement de 16.1, 23.2 et 16.4 % ; et inversement dans le comté le plus britannique, celui de **Don Valley**, le vote conservateur a été, pour la même période, successivement de 34.0, 42.8 et 40.9 %.

---

<sup>72</sup> La différence entre le comportement électoral des néo-canadiens de l'Ontario, généralement libéraux, et celui des néo-canadiens de l'Ouest, généralement Conservateurs, tient sans doute à leur origine ethnique différente. Comme le révèle le tableau suivant, l'Ontario a accueilli la très grande majorité des néo-canadiens d'origine méditerranéenne (82.1 % de Grecs, 82.5 % des Italiens, 78.6 % des Portugais, 71.4 % des Yougoslaves) ou Juive (74.7 %). Inversement les provinces de l'Ouest accueillent 58 % des Allemands, 81.0 % des Scandinaves et 70.6 % des Ukrainiens, toutes ethnies qui se sont bien assimilées aux anglo-saxons.

Source : **Les origines ethniques des Canadiens**, Stat-Can, cat. 99-709, mai 1977.



Groupes ethniques autres que français ou anglais, à l'extérieur du Québec  
(chiffres en milliers)

	Canada (sauf Québec)	Ontario		Ouest	
		'000	%	'000	%
Chinois et Japonais	142.5	54.9	38,5 %	85.0	59.6%
Allemands	1263.3	475.3	37,6	732.5	58.0
Grecs	81,6	67.0	82,1	12.8	15,7
Hongrois	119.3	65.7	55,1	52.1	43,7
Italiens	561.1	463.1	82,5	91.9	16,4
Juifs	180.9	135.2	74,7	41.7	23,1
Indiens américains	276.2	63.2	22,9	180.8	65,5
Néerlandais	413.3	206.9	50,1	183.4	44,4
Polonais	292.4	144.1	49,3	143.4	49,0
Portugais	80.3	63.1	78,6	16.1	20,0
Scandinaves	376.0	60.2	16,0	304.7	81,0
Ukrainiens	560.4	159.9	28,5	395.9	70,6
Yougoslaves	98.2	70.1	71,4	27.3	27,8
Autres	690.2	360.9	52,3	293.7	42,6
<b>Total</b>	<b>5135.7</b>	<b>2389.7</b>	<b>46,5</b>	<b>2561.6</b>	<b>49,9</b>

Source : Les origines ethniques des canadiens, Statistique Canada, catalogue 99-709, mai 1977.

*Aussi globalement les Libéraux confirment à Toronto leur avance sur les Conservateurs* : 22 sièges de majorité en 1968, 2 en 1972 et de nouveau 17 sièges de majorité en 1974. Quand les Conservateurs arrivent à enregistrer des victoires, comme en 1972, c'est au prix de frêles majorités, comme dans les comtés de High Park-Humber Valley (1 903 puis 255 de majorité), Saint Paul's (828 de majorité), Scarborough East (1 464 de majorité), Trinity (184 de majorité), York East (690 de majorité).

Le vote néo-canadien ne se porte pas massivement vers les Libéraux : dans la ville de Toronto du moins, le NPD s'en assure une partie, comme dans le comté de son ancien chef David Lewis, **York South-Weston**, où la population néo-canadienne approche les 45 %. Des 3 autres comtés acquis au NPD depuis 1968, deux se trouvent dans la

ville de Toronto elle-même. Quant au troisième, le comté de l'actuel chef Ed Broadbent, **Oshawa-Whitby**, capitale de l'industrie automobile ontarienne, dans la grande banlieue est de Toronto, la proportion d'ouvriers à la production y explique mécaniquement la force du NPD.

*Ainsi donc à Toronto, comme dans les autres grandes villes de la province, les conservateurs peuvent, au mieux pour eux, égaler les libéraux au niveau des députés élus ; au mieux pour eux, les libéraux s'y assurent une majorité d'une vingtaine de sièges.*

### **MAJORITÉ LIBÉRALE OU MATCH NUL ?**

*Notre analyse nous amène à conclure qu'un balayage conservateur en Ontario est fort peu probable.* En effet, les Libéraux disposent d'une large base socio-politique, urbanisée, néo-canadienne ou francophone, ce qui leur permet, en cas de reflux, de conserver néanmoins plus de sièges que ne peuvent le faire les Conservateurs, dont la base est rurale et anglophone. Cela se traduit par une certaine stabilité au niveau de la représentation, puisque depuis 10 ans environ, **les deux [86] tiers des sièges de l'Ontario, 57 précisément, n'ont pas changé d'allégeance politique au cours des trois élections.** Ces 57 sièges se répartissent comme suit : 37 libéraux, 15 conservateurs et 5 néo-démocrates.

*La base électorale libérale est donc deux fois plus large que la base électorale conservatrice.* En 1972, alors que pour la première fois depuis l'élection de 1962, le P.C. arrive en Ontario à égaler le vote libéral en termes de voix (30.4 % des inscrits contre 29.7 % pour les Libéraux), il arrive tout juste à s'assurer une majorité de 3 sièges. Dans l'état actuel des choses, c'est à peu près le mieux qu'il puisse faire aux prochaines élections <sup>73</sup> (**tableau 1**).

---

<sup>73</sup> *Note post-mortem* - S'agit-il d'une saute d'humeur ou d'un ras-le-bol du « French Power », i.e. une autre crise de chauvinisme et de « Quebec bashing » de la part de la plus grosse et plus riche province du Canada ? ? ? Toujours est-il que le PPC a déjoué ce pronostic allègrement : son vote a progressé de près de 500 000 voix (486 586), soit 39 % de plus que son score de 1974. Il remporte 57 des 95 sièges et inscrit une majorité de 25 sièges sur le PLC. Ainsi, il a réussi à renverser la majorité du PLC au Canada-anglais :

**Tableau 1.**  
Ontario (88 députés)

	Vote					Élus		
	Libéral.	P.C.	N.P.D.	Autres	Abstentions	Lib.	P.C.	NP.D
1968	35,7	24,5	15,8	0,7	22,7	65	17	6
1972	29,7	30,4	16,7	1,0	20,7	37	40	11
1974	33,5	26,1	14,2	0,5	25,4	55	25	8

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

sur les 207 sièges du « R.O.C. », le PPC en remporte 134, contre 47 pour le PLC, et s'assure ainsi d'une majorité de 87 sièges au Canada anglais. C'est donc une répétition des résultats depuis plusieurs élections : le PPC est largement majoritaire, en voix et en sièges, au Canada anglais. Mais, comme le dit si bien l'auteur, « il reste encore le Québec »...

Dans le cas contraire, PET devrait disposer, en Ontario, d'une majorité de sièges comprise entre trente et quarante : *si cela devait se produire, la victoire lui serait acquise pour l'ensemble du Canada.* L'Ontario constitue bel et bien le véritable enjeu : si les Conservateurs s'y font écraser, ils perdent toute possibilité de remporter l'élection à travers le Canada. Si les Conservateurs y font match nul avec les Libéraux, tous les espoirs leur sont permis. *Entendons-nous : tous les espoirs de former un gouvernement minoritaire. Car il reste encore le Québec !* <sup>74</sup>

---

<sup>74</sup> Au printemps 1978, alors que les rumeurs d'élections fédérales se faisaient de plus en plus insistantes, les sondages ont révélé un certain fléchissement de la popularité du gouvernement Trudeau en Ontario. Cette nouvelle a suffi à faire remettre les élections à une date ultérieure : cela prouve amplement à quel point les hommes politiques libéraux sentent qu'une faiblesse en Ontario peut leur coûter le pouvoir.

[87]

**Le paradoxe canadien.**

*Le Québec et les élections fédérales.*

Troisième partie : Les forces en présence  
à la veille des prochaines élections fédérales

---

## Chapitre IV

# QUÉBEC : Libéral par défaut

[Retour à la table des matières](#)

Pour analyser, et comprendre, le comportement de l'électorat québécois aux élections fédérales, les résultats d'une élection prise isolément ne sont qu'un trompe-l'œil, et ne servent qu'à dissimuler un certain nombre de faits, pourtant clairs. Tout comme d'ailleurs la prise en considération du résultat de l'élection (en termes de députés élus) dissimule la réalité du résultat du vote (en termes de pourcentages obtenus par les partis).

*Ainsi s'élaborent, et se consolident, des interprétations erronées qui n'expliquent rien mais qui prétendent fournir des réponses à la conscience politique angoissée.* Ainsi du vieux dicton « bleu à Québec, rouge à Ottawa », qui remonte au temps des explications imaginaires de la force politique de Duplessis (tout comme le patronage et la corruption font partie des explications imaginaires de sa force électorale). Ainsi de la « trudeaumanie », qui prétend expliquer des rapports de force sociaux par la symbolique politique théâtralisée dans, et par, la campagne électorale. *Ainsi de l'organisation partisane qui n'organise bien souvent rien d'autre qu'elle-même ; ainsi de la supposée valeur des candidats « forts » dont sont remplis les cimetières électoraux.*

Au contraire nous pensons que l'**alternance du vote du Québec aux deux niveaux, fédéral et provincial, à supposer qu'il n'y en ait jamais eu une, résulte d'un effet de structure (mode de scrutin, carte électorale, etc.) et non d'une supposée incohérence au niveau des électeurs** et qu'il se puisse [88] bien que le système politique qui a mis Lévesque au pouvoir en 1976 accorde à Trudeau aux prochaines élections fédérales, 60 ou 70 députés au Québec, voire même 75 sur 75 !

Nous pensons aussi que la « trudeumanie » n'a jamais existé que dans l'imagination de certains journalistes, spectateurs et complices d'un théâtre, celui de la politique, celui de la campagne électorale, celui de l'organisation partisane, théâtre qui occulte le plus souvent les vrais débats, les vrais problèmes et les vrais enjeux. Nous pensons enfin que les candidats, de quelque parti qu'ils fussent, et quelle que soit, par ailleurs, leur valeur intrinsèque comme hommes, et comme hommes politiques, *ne sont « dans l'ouragan électoral (...) pas beaucoup plus qu'un flotteur soulevé ou laissé par le flot et qui marque le niveau plutôt qu'il ne le détermine* (André Siegfried, 1913). Assez de ministres sont tombés, en 1966, en 1970, en 1976 au Québec pour qu'il ne soit nécessaire d'insister davantage sur ce point.

*L'électoralisme [ou le journalisme politique] à courte vue raisonne comme si la force électorale déterminait la force politique, alors que c'est la force politique qui détermine la force électorale. Nous pourrions dire sous forme de calembour que **ce n'est pas celui qui obtient le plus de voix qui gagne l'élection, mais bien celui qui gagne l'élection qui obtient le plus de voix.***

### ***Le monopole libéral***

Pour analyser, et expliquer le comportement électoral du Québec aux élections fédérales, il faut donc **prendre en considération une période assez étendue dans le temps** : nous nous limiterons aux vingt dernières années, durant lesquelles il y eut huit élections générales et deux changements de gouvernement au Canada (libéral avant 1957, conservateur entre 1957 et 1963, libéral depuis 1963).

Un rapide examen du **tableau 1**, donnant la répartition des députés québécois aux élections fédérales depuis 20 ans, révèle que loin d'assister à une alternance, on constate plutôt un monopole du Parti Libéral sauf pour la période 1958-1962, soit celle d'une élection : le P.L.C. a disposé au Québec, pendant 16 ans sur 21, des deux tiers ou des trois quarts des sièges. En particulier depuis les 15 dernières années, le nombre de libéraux élus s'accroît régulièrement, passant de 47 en 1963 à 60 en 1974. [89] Face à ce bloc monolithique, la députation conservatrice fait figure de caillou insignifiant, hormis la vague de 1958 alors que John Diefenbaker, avec l'appui de l'Union Nationale de Duplessis, fit élire 50 députés au Québec. Quant aux Créditistes de la vague de 1962-63, qui leur accorda environ le tiers des sièges et qui porta un coup mortel au Parti Conservateur, ils semblent retranchés depuis 1963 dans 10 ou 15 comtés, selon la conjoncture.

**Tableau 1.**  
Députés élus au Québec (1957-1974)

Élection	Libéral	Conservateur	Créditiste	Autres	Total
1957	63	9	—	3	75
1958	25	50	—	—	75
1962	35	14	26	—	75
1963	47	8	20	—	75
1965	55	9	11	—	75
1968	56	4	14	—	74
1972	56	2	15	1	74
1974	60	3	11	—	74

La précédente analyse, un peu sommaire, est faite des constatations sur lesquelles s'appuie le mythe de l'invincibilité du PLC au Québec (depuis 1965). *Du monopole libéral des sièges, on déduit le monopole des voix. Or rien n'est moins évident.*

Le **tableau 2**, donnant le nombre de voix obtenues par les partis, révèle déjà **l'ampleur des effets de structure** : en 1958 les Libéraux, avec 100 000 voix environ de moins qu'en 1957, mais néanmoins

100 000 voix environ de plus que les Conservateurs, perdent 38 sièges ; en 1962, ils perdent encore 175 000 voix, mais reprennent 10 sièges, car le vote créditiste a davantage pigé dans les réserves conservatrices que libérales ; en 1963 les Libéraux fédéraux reprennent 130 000 voix et cela leur donne 12 députés de plus, mais en 1965, avec une perte de 40 000 voix, ils enregistrent néanmoins un nouveau gain de 8 députés ; en 1968 enfin, cette fois avec un gain de près d'un quart de million de voix, ce qui ramène l'électorat libéral à son volume de 1957 (et c'est là le seul effet notable de la « trudeumanie »), le gain en termes de sièges est insignifiant au Québec (un siège de plus qu'en 1965).

[90]

**Tableau 2.**

Voix obtenues par les partis au Québec (1957-1974)

	Libéral	Conservateur	N.P.D.	Créditiste	Électeurs
1957	1,116,028	562,133	—	—	2,509,695
1958	1,005,120	935,881	—	—	2,576,682
1962	830,250	620,475	91,795	542,433	2,728,191
1963	966,172	413,562	151,061	578,347	2,807,634
1965	928,125	432,941	244,423	356,962	2,933,031
1968	1,170,417	466,492	163,827	358,966	3,083,260
1972	1,289,139	457,418	168,910	639,207	3,693,918
1974	1,330,337	520,632	162,080	420,018	3,848,426

Depuis 1968, l'électorat libéral fédéral arrive tout juste à se maintenir (38, 34.9 et 34.6 % des inscrits en 1968, 1972, et 1974). Cet électorat constitue un bloc, *et ce bloc, on le retrouve pratiquement tel quel aux élections provinciales*. En effet, hormis l'élection de 1973 pendant laquelle le PLQ récolta les restes de l'électorat unioniste, les voix libérales se répartissent ainsi depuis 10 ans au Québec : 1 099 435 (1966), 1 304 341 (1970), 1 135 114 (1976) (comparativement à 1 170 417 (1968), 1 289 139 (1972), 1 330 337 (1974)). **Bref, depuis dix ans le**



*bloc libéral, aux deux niveaux de gouvernement, oscille autour du million et quart de voix, soit environ 35 % de l'électorat (tableau 3).*

**Tableau 3**

Pourcentages obtenus par les partis Québec-1957-1974<sup>ateur</sup>

	Libéral	Conservateur	N.P.D.	Crédit.	Abstentions
1957	44,5	22,4	—	—	27,7
1958	39,0	36,3	—	—	20,6
1962	30,4	22,7	3,4	19,9	22,4
1963	34,4	14,7	5,4	20,6	23,7
1965	31,6	14,8	8,3	12,2	29,0
1968	38,0	15,1	5,3	11,6	27,7
1972	34,9	12,4	4,6	17,3	24,5
1974	34,6	13,5	4,2	10,9	32,6

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

Au Québec, ce bloc a subi deux défaites [91] durant cette période (1966 et 1976), alors qu'à Ottawa, cela lui a garanti une majorité écrasante dans la députation québécoise (entre 55 et 60 sièges sur 74). Pourquoi ?

### *L'opposition dispersée*

Pourquoi deux partis homologues peuvent-ils, avec le même support, et sur le même territoire, et avec le même système électoral, l'un se faire battre, l'autre demeurer invincible ? **La réponse se trouve du côté de l'opposition** : à Québec, en 1966 avec l'Union Nationale de Daniel Johnson ou en 1976 avec le P.Q. de René Lévesque, les libéraux ont rencontré une opposition unie, et donc efficace.

Aux élections fédérales par contre, au bloc libéral s'oppose depuis 1963 une opposition dispersée, mais remarquablement stable dans sa dispersion : entre 400 et 500 000 Conservateurs, entre 150 et 200 000

Néo-démocrates, environ 500 000 Créditistes, *et aussi, faut-il le rappeler, 660 000 abstentions de plus en 1974 qu'en 1976* (1 255 000 contre 595 000). Si on ajoute les candidats indépendants, tous les partis d'opposition réunis battent les libéraux deux fois sur trois.

*Dans cette opposition dispersée, le Crédit Social joue un rôle capital depuis dix ans* : aile droite parlementaire du PLC minoritaire aux Communes aux élections de 1963 et de 1965, le Crédit social a littéralement dissout le Parti conservateur au plan électoral, lui faisant perdre, directement ou indirectement, 36 des 50 députés élus en 1958. Depuis lors, le Parti conservateur n'a pas dépassé 15% des inscrits, ne s'assurant que l'élection de candidats isolés (Claude Wagner, Roch Lasalle, Heward Graftey), *politiciens locaux dont la fortune n'est pas si assurée qu'on le dit* (George Valade s'est fait battre dans le comté de Sainte-Marie en 1972 et en 1974).

Le N.P.D. quant à lui plafonne à 150 000 voix depuis 1963, avec une pointe à 250 000 voix en 1965 sous le leadership de Robert Cliche. Aussi bien le P.C. que le NPD n'ont réussi, depuis 15 ans, à défoncer le vote libéral, ou plus exactement à attirer à eux les abstentionnistes, et *cela malgré la présence dans leurs rangs respectifs de candidats de prestige*. Yves Ryan, Marcel Faribault, Paul-O. Trépanier pour les Conservateurs en 1968 ; Charles Taylor, [92] Robert Cliche, Denis Lazure, Laurier Lapierre pour les Néo-démocrates en 1968 ; Marcel Robidas, Michael Meighen pour les Conservateurs en 1972 ; Raymond Laliberté pour le N.P.D. en 1972 ; Lucien Grenier, Frenchie Jarraud, Marcel Masse, Michael Meighen pour les Conservateurs en 1974 ; Henri-François Gautrin, Raymond Laliberté de nouveau pour les Néo-démocrates en 1974 ; tous, sans exception, ont mordu la poussière sans même, sauf de rares exceptions, menacer le candidat libéral. Les candidats indépendants, qu'ils se nomment Pierre Sévigny en 1968 ou Frank Hanley en 1972, ont connu le même sort ; aux élections partielles, même destin (Philippe Edmunston en 1977) ; et quand les Conservateurs font élire un Jacques Lavoie à une élection partielle, on le retrouve siégeant libéral quelques mois plus tard ! *Cette kyrielle de défaites individuelles ne peut prendre qu'un sens collectif : elle nous permet d'entrevoir l'existence, au niveau fédéral, d'un parti unique, en l'occurrence libéral, monopolisant l'expression politique de l'électorat.*

*Ce monopole ne va pas sans une contrepartie : la désaffection d'une partie de plus en plus importante de l'électorat, ce que traduit*

***un taux d'abstentions de 32.6 % des inscrits en 1974*** (le plus fort taux d'abstentions depuis 1945, mis à part la morne élection de 1953, qui marqua un autre sommet du monopole libéral fédéral au Québec). A quoi s'ajoutent aussi les bulletins annulés. Dans certains comtés, notamment dans ceux de l'Est de Montréal, le taux d'abstentions se maintient à 40%, à quoi s'ajoutent 5% de votes annulés : pas loin d'un électeur sur deux s'abstient d'exprimer une préférence politique. ***A la limite le député libéral n'est l'élu que d'une minorité***, comme dans Sainte-Marie, où en 1974 il ne recueille que 24.1 % des voix potentielles, soit 8 300 sur 34 418 électeurs inscrits !

### ***Perspectives électorales***

***À partir de ces réflexions, l'analyse du vote au Québec devient relativement simple.*** En partant, le PLC est presque assuré de tous les sièges de l'Île de Montréal et de l'Île Jésus (soit 25 en tout), y compris bien entendu le très bourgeois comté de M. Trudeau, Mount-Royal, à quoi s'ajoutent 8 comtés urbains dans la périphérie de Montréal, 4 comtés dans la ville de Québec, 6 comtés urbains en province (Hull, Gatineau, Trois-Rivières, Saint-Maurice, [95] Lapointe, Chicoutimi), plus quelques comtés ruraux (3 en Gaspésie, un au Lac-Saint-Jean, un dans l'Outaouais). ***En tout, 49 comtés dans lesquels le bloc libéral, confronté à une opposition dispersée, n'a jamais été menacé depuis une dizaine d'années.*** Ajoutons que, mis à part les comtés anglophones de l'Ouest de Montréal, ce vaste ensemble de comtés urbains constitue aussi la zone où le vote péquiste est solidement implanté depuis 1970.

La lutte se fait donc dans seulement 25 comtés, et principalement contre les Créditistes, mis à part les 3 comtés conservateurs (Brome-Missisquoi, Joliette et Saint-Hyacinthe, ce dernier pouvant être remis en cause pour les Conservateurs par le retrait « providentiel » de Claude Wagner). ***Le Crédit social, quant à lui, semble depuis 10 ans se battre pour sa survivance même.*** Exception faite de l'élection de 1972, où il y eut un léger sursaut, dans les régions urbaines notamment (y compris le grand Montréal), son appui populaire subit une lente régression : 12.2 % des électeurs inscrits en 1965, 11.6 % en 1968, 10.9 % en 1974. Son aire d'extension se limite aujourd'hui à l'Abitibi (trois députés),

aux comtés de la périphérie de Québec (4 députés) et à quelques comtés ruraux isolés.

*Ce qui est plus significatif, c'est que le vote créditiste baisse régulièrement presque partout dans les régions où il était bien implanté, en particulier dans la Beauce et les Cantons de l'Est où il a subi, depuis 1968, une érosion de l'ordre de 10 % (comme par exemple dans les comtés de Beauce, Compton, Frontenac, Sherbrooke...). C'est la possibilité de consolidation de son vote qui est interdite au CS. Ce que dissimule une moyenne pratiquement constante au niveau global, c'est la dilution du vote créditiste sur l'ensemble du territoire : il subit un recul dans les régions où il est fort (perdant ainsi la possibilité de faire élire des députés) et connaît une légère progression dans le Québec urbain (progression néanmoins insuffisante pour entrevoir la possibilité de faire élire des candidats).*

Si, à ce phénomène, qui traduit l'institutionnalisation du créditisme selon la thèse développée par le professeur Stein, on ajoute le décès de deux chefs, Réal Caouette puis André Fortin, les déboires juridiques de Gilbert Rondeau, les prises de position autonomistes de René Matte et son exclusion récente du parti, l'échec final des créditistes provinciaux aux élections du 15 novembre 1976, les péripéties du congrès à la chefferie, et l'élection d'un chef de parti non-québécois, *il [94] est facile d'imaginer que le moral des troupes créditistes n'est pas exactement celui d'une armée qui vole à une victoire facile.*

Pour couronner le tout, la **réforme de la carte électorale** fédérale frappe de plein fouet les positions créditistes. En effet, le CS perd un comté en Abitibi (le comté de Villeneuve qui disparaît au profit d'Abitibi et de Témiscamingue, et dont le député était le propre frère de Réal Caouette !). Le remaniement de la carte fait aussi disparaître un comté en Gaspésie (Rivière-du-Loup), dont la majorité libérale, déversée dans les nouveaux comtés de Kamouraska-Rivière-du-Loup et de Rimouski-Témiscouata, fait perdre 2 comtés aux créditistes (Kamouraska, qui devient libéral avec une majorité de 4 205 voix, et Rimouski qui devient lui aussi libéral avec une majorité de 2 525 voix). Suite au remaniement de la carte électorale, la distribution des sièges au Québec est maintenant de 64 libéraux, 8 créditistes et 3 Conservateurs.

Qui plus est, la faible majorité créditiste de 849 voix en 1974 dans le comté de Shefford tombe à seulement 36 voix avec la nouvelle carte,

tandis que la faible majorité libérale de 13 voix en 1974 dans Drummond monte à 586 voix ! Enfin, le remaniement va obliger René Matte à suivre sa majorité dans le nouveau comté de Portneuf...

*Pour tout dire, nous n'entrevoions pas la possibilité pour les Créditistes de faire élire plus de 7 députés, dont seulement 3 peuvent être considérés comme sûrs. Si à cela on ajoute 3 comtés conservateurs au maximum, cela laisse un minimum de 65 députés libéraux pour PET avec possibilité de 69 députés élus aux prochaines élections.* <sup>75</sup>

---

<sup>75</sup> *Note post-mortem* - Encore une fois la méthode fourbit ses armes et fait ses preuves. Le pronostic était de 65 libéraux, 7 créditistes et 3 conservateurs. L'élection a produit : 67 libéraux, 2 Conservateurs et 6 créditistes. Soit 2 sièges (1 du CS et 1 du PPC) qui sont allés au PLC. Moins de 3% d'erreur... La majorité de sièges du PLC au Québec est de 65, insuffisante pour renverser celle du PPC au Canada anglais. Cependant, Joe Clark n'aura pas réussi à obtenir une majorité absolue à cause de sa faiblesse au Québec...

Voilà l'argument massue dont Brian Mulroney fera grand usage dans sa campagne pour remplacer Clark à la direction du PPC, après la défaite de ce dernier aux mains de PET en 1980. **L'arithmétique simple de la mécanique électorale canadienne** dicte qu'il faut déloger la majorité libérale au Québec pour régner sans partage à Ottawa.

**Historiquement**, les Conservateurs du Canada anglais ont toujours eu besoin et « tendu la main » aux nationalistes du Québec : Henri Bourassa, Maurice Duplessis et maintenant, après l'échec de l'appui du PQ à Fabien Roy, Brian Mulroney, « le p'tit gars de Baie-Comeau », l'ami et collègue de Laval de Lucien Bouchard, et l'éminence du petit « réseau bleu » du Québec (Roch Lasalle, Guy Chevrette, et Jacques Brassard) misera sur l'appui tactique et organisationnel du PQ. A noter, aucun lien direct entre Mulroney et Lévesque, alors que Mulroney sollicitera et obtiendra celui de Robert Bourassa, avec lequel il a déjà « fait affaire » (pour mémoire : en 1975, Mulroney et Chevrette sont nommés par Bourassa Commissaires à la Commission Cliche, suite aux « événements » de la Baie-James).

Une fois de plus, le PLC peut conserver le pouvoir grâce à sa députation québécoise massive : le plus inquiétant est que cette victoire n'est obtenue que par défaut. C'est pourquoi **le troupeau de députés libéraux du Québec** ira faire nombre à Ottawa, dépourvu qu'il est de la légitimité politique qui seule donne de la force, car « à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ».

[95]

**Le paradoxe canadien.**

*Le Québec et les élections fédérales.*

**Troisième partie** : Les forces en présence  
à la veille des prochaines élections fédérales

---

## Chapitre V

---

# Les indépendantistes détiennent la clef de la prochaine élection fédérale

[Retour à la table des matières](#)

Nous nous sommes contentés jusqu'ici d'une analyse somme toute très descriptive des forces en présence à la veille des prochaines élections fédérales. Il faut à présent déborder ce cadre étroit et tenter quelques explications de fond, de façon à élargir la perspective historique. *Nous ne croyons pas en effet que le comportement électoral des Canadiens soit une girouette qui tourne de façon imprévisible au gré des souffles de l'actualité.* Nous pensons au contraire que *les forces politiques qui s'affrontent dans cette société pluraliste*, qui se révèlent dans tous les aspects de la vie quotidienne, culturelle, sociale, économique ou politique, et sont celles qui déterminent aussi le comportement électoral, *ont leur point d'appui sur l'histoire et non sur le quotidien, sur le permanent et non sur l'éphémère.*

Non, Trudeau n'a pas remporté les succès électoraux de 1968 ou de 1974 par le charisme de sa personnalité ; non, Stanfield n'a pas été désavantagé par son image un peu vieillotte ; non, le décès de Réal Caouette n'est pas la cause du déclin du Crédit Social. *La recherche scolastique des "motivations", des "perceptions", des "satisfactions" et autres frissons de l'électorat est ici dénuée de tout intérêt : elle vise,*

*par des descriptions impressionnistes, à occulter les vrais problèmes, tels que vécus par le monde.* Ces problèmes sont vécus à un niveau économique, au niveau de l'emploi, du revenu, du niveau de vie, des perspectives d'avenir, et non à un niveau subjectif.

[96]

*Ce dont nous devons nous débarrasser, c'est d'une certaine conception libérale de la politique*, que cette conception soit le fait d'authentiques Libéraux, d'authentiques Conservateurs ou qu'elle nous soit maintenant servie à la sauce péquiste.

## **LES 4 CANADAS.**

**Au point de vue électoral, il y a 4 Canadas : les Maritimes, le Québec, l'Ontario et l'Ouest.** Dans les **Maritimes**, région la plus sous-développée du pays, nous avons noté depuis 10 ans une désaffection générale pour les élections (particulièrement à Terre-Neuve, qui est aussi la région la plus sous-développée), désaffection que traduit un taux d'abstention croissant, qui frappe surtout les Conservateurs et qui pourrait donner une substantielle majorité (de sièges) aux Libéraux. Dans **l'Ouest**, au contraire, et surtout de part et d'autre des Rocheuses, en Colombie-Britannique et en Alberta, là où se bâtit la force économique du Canada de l'avenir, le Parti Conservateur est partout en progression : les Libéraux y sont revenus à une position très minoritaire qu'ils avaient avant l'arrivée de Trudeau. ***Au Canada pauvre, à l'Est, de moins en moins conservateur, s'oppose un Canada riche, à l'Ouest, de plus en plus conservateur.***

Au centre, **l'Ontario** industriel et urbain donne son appui aux Libéraux qui y devancent presque toujours les Conservateurs, tandis que les Néo-démocrates, un peu partout au Canada, semblent enfermés dans des ghettos sociaux qui leur assurent une certaine force électorale mais limitent, par le fait même, toute possibilité d'expansion, tout comme la base sociale du Ralliement des Créditistes lui garantissait, il y a 10 ans, un noyau solide aux Communes, mais excluait la possibilité de le voir jamais former un gouvernement. Le **Québec**, enfin, par son apparente incohérence électorale, semble ajouter une autre fioriture politique à un tableau déjà pas mal baroque. Nous y reviendrons.



## **LE PARTI DOMINANT** **(“The government party”)**

Depuis le début du (20<sup>e</sup>) siècle, le Parti Conservateur a gouverné le Canada pendant 21 ans (y compris les 4 années de gouvernement « unioniste » entre 1917 et 1921) : *c’est dire (en 1978) que les Libéraux ont mené ce pays pendant 57 ans, presque [97] trois années sur quatre. Ils l’ont mené notamment dans le giron américain, en en faisant une succursale de l’Empire, succursale de l’abondance dans la dépendance. La base politique du Parti Libéral canadien fut, et est encore, l’Ontario, que la politique continentale et l’intégration économique à l’ensemble nord-américain, a permis de développer et d’industrialiser.* Dans une telle société, dominée par l’impérialisme américain, comme l’est le Canada, il est bien évident que le parti qui représente les intérêts de cet impérialisme, le Parti Libéral du Canada et sa philosophie économique, se trouve par le fait même en position dominante.

Face à lui, le Parti Conservateur, après avoir été l’agent de l’impérialisme britannique tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, a toujours représenté depuis ce temps un certain nationalisme économique, sous l’égide d’une bourgeoisie « canadienne », évincée ou écrasée par les monopoles américains.

*Depuis 50 ans par contre (i.e. 1926 environ), le PLC s’est présenté comme le parti du progrès économique ou social, mais au prix de la dépendance et de la satellisation du Canada aux plans économique, politique et militaire.* Il est, si l’on peut dire, le parti qui attire les investissements et qui crée des "jobs", ou du moins qui nous le fait croire. Aussi il n’est pas étonnant que les néo-canadiens de l’Ontario, venus en Amérique pour trouver un meilleur sort que celui que leur faisait une Europe en proie aux convulsions économiques, sociales, politiques et militaires, optent massivement pour le PLC qui leur apparaît comme la meilleure garantie de développement et de prospérité.

*Aussi peut-on expliquer que les provinces Maritimes, région « oubliée » par le développement du Canada au XX<sup>e</sup> siècle, aient traditionnellement appuyé les Conservateurs ; qu’il en soit de même des*

*agriculteurs ontariens, menacés par la continentalisation de l'industrie agro-alimentaire ; des producteurs de blé de la Saskatchewan, farouchement jaloux de leur place sur le marché mondial ; des producteurs de pétrole de l'Alberta, nouveaux riches du Canada, qui veulent s'assurer un développement économique pour l'après-pétrole du siècle prochain ; des habitants de la Colombie-Britannique, région que le capitalisme américain, secoué par une crise structurelle, ne peut et ne veut plus développer.* Tous ces groupes constituent les noyaux durs d'une alliance politique qui est aujourd'hui en train de se restructurer, comme nous le révèlent les statistiques électorales. **Dans la mesure où le pôle politique du Parti Conservateur se déplace vers l'Ouest, [98] sa base électorale dans l'Est s'effrite** <sup>76</sup>.

Néanmoins l'alliance qui constitue l'armature du Parti Conservateur est encore assez forte pour lui permettre d'avoir 51 sièges de majorité en dehors du Québec en 1972 et d'en conserver encore 11 en 1974 (**tableau 1**) <sup>77</sup>. *La question qui se pose alors est de savoir pourquoi le Québec, qui est lui aussi une région sous-développée au même titre que les Maritimes, n'ait pas, lui aussi, un comportement politique similaire, mais soit au contraire indéfectiblement libéral ?*

<sup>76</sup> *Note post-mortem* - Pas tout à fait. De 1963 à 1974, la dérive du vote conservateur vers l'abstention dans les Maritimes est tout à fait visible et importante. La crise qui s'ouvre à partir de 1975 provoque le réflexe classique : rejet du PLC et retour en force du PPC. C'est ce qui s'y est produit en 1979, et s'est amplifié en 1984.

<sup>77</sup> *Note post-mortem* – En 1979, le PPC rebondit et hausse sa majorité de sièges sur le PLC au Canada anglais à 87. Sa majorité à la Chambre des Communes sera réduite à une position relative par la majorité de sièges du PLC au Québec (65). Le 31<sup>e</sup> Parlement sera dans un équilibre instable : la coalition « Lib-Lab » (i.e. PLC-NPD) cumulant 140 sièges (1 de moins que la moitié), alors que la « famille conservatrice » (PPC – CS) en regroupe 142, 1 de plus que la majorité. En 1972, le PLC avait 2 sièges de majorité sur le PPC de Stanfield ; en 1979, les deux coalitions ne sont encore qu'à 2 sièges d'écart. **Le PPC DEVAIT ABSOLUMENT S'ENTENDRE AVEC FABIEN ROY pour survivre.** L'échec s'est naturellement produit sur une question d'intérêt pour l'Ouest : une subvention au prix de l'huile à chauffage...

**Tableau 1**  
Majorités (sièges)

	1968	1972	1974
Maritimes	18(P.C.)	12 (P.C.)	4 (P.C.)
Québec	52 (Lib.)	54 (Lib.)	57 (Lib.)
Ontario	48(Lib.)	3 (P.C.)	30 (Lib.)
Ouest	2 (Lib.)	37 (P.C.)	37 (P.C.)
Canada	84 (Lib.)	2 (Lib)	46 (Lib.)
Canada (sans Québec)	32 (Lib.)	62 (P.C.)	11 (P.C.)

### *La question nationale*

*C'est ici qu'intervient la question nationale et que le bât blesse les Conservateurs. Jusqu'à maintenant (1978), le P.C. est devenu le parti d'une certaine indépendance du Canada face aux Etats-Unis, avec le protectionnisme comme philosophie économique, **mais sans jamais cesser d'être, au plan interne, le parti d'une bourgeoisie "canadian"**. Cela se traduit, dans la pratique quotidienne, par un chauvinisme anglo-saxon militant, reliquat des vieilleries impériales du siècle dernier (i.e. le XIXe), inacceptable pour les canadiens-français et les Québécois. **Ce chauvinisme britannique, toujours présent au sein du Parti Conservateur, a pour corollaire un appui presque ininterrompu des francophones, partout à travers le Canada, au Parti Libéral.** « L'astuce » de ce dernier, si l'on nous permet l'expression, et le plus grand service qu'il ait jamais rendu à l'empire américain, a été d'empêcher, depuis un siècle, que ne s'actualise [99] au Québec de façon durable, l'alliance qui aurait porté au pouvoir le Parti Conservateur, lequel représente dans une certaine mesure un obstacle, parfois malgré lui, à la mainmise complète de l'économie canadienne par les Américains. <sup>78</sup>*

<sup>78</sup> *Note post-mortem* – Depuis la 2<sup>e</sup> phase de la crise structurelle (débutant en 1982), et lors du Sommet de Québec (« pow-wow tout irlandais » entre Ronald Reagan et Brian Mulroney), le PPC a abandonné toute velléité de « nationalisme économique » canadien et est devenu le plus farouche

Faut-il encore le rappeler ? Depuis le début du (20<sup>e</sup>) siècle, le Canada n'a connu que 3 gouvernements conservateurs majoritaires : celui de Borden en 1911 (jusqu'à 1921), celui de Bennett en 1930 (jusqu'à 1935), et celui de Diefenbaker en 1958 (jusqu'à 1962). Ce furent aussi les 3 seules occasions à la faveur desquelles la députation québécoise conservatrice ne fut pas réduite jusqu'à l'insignifiance (les Conservateurs firent élire 27 députés sur 65 en 1911 ; 24 sur 65 en 1930 ; et 50 sur 75 en 1958) et durant lesquelles le vote conservateur dépassa au Québec 30 % des inscrits (depuis 1963, il se tient en dessous de 15 %).

Or 1911 est déjà une période de crise économique, 1930 marque la grande crise du capitalisme américain, alors que 1958 se situe au début de la récession d'après-guerre (celle de Corée). *Dès qu'une crise économique profonde révèle les contradictions du développement économique du Canada sous l'égide libérale dans l'empire américain, et jette des doutes sur la prospérité que ce développement est censé engendrer, les Canadiens réagissent en portant les Conservateurs au pouvoir (1911, 1930, 1958)*. Ainsi doit être interprété l'élection de 1972 à travers le Canada, élection qui a donné aux Conservateurs une solide majorité hors Québec au moment où la présente crise économique commençait à se faire sentir (**tableau 2**). Ainsi doit être interprétée aussi l'élection de 1974 qui a donné encore une majorité conservatrice hors du Québec.

---

défenseur de l'intégration continentale. Mulroney assurera sa ré-élection en 1988 avec l'ALÉNA. A cette occasion, le PLC sous John Turner a pris une position mi-chair mi-poisson sur la question. Le seul parti véritablement « nationaliste canadien » alors fut le NPD ; c'est en 1988 que le NPD a reçu des appuis incommensurablement plus significatifs au Québec, essentiellement en provenance des couches sociales constituant la base politique « historique » du PQ, contre les positions « libre-échangistes » (en fait, pro-capitalisme continental) des dirigeants du parti.

**Tableau 2.**  
Canada (sans Québec)

	Vote			Élus			
	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Lib.	P.C.	N.P.D.	Autre
1968	32,5	26,9	15,6	100	68	22	—
1972	26,1	31,4	16,6	54	105	31	—
1974	28,3	29,2	13,4	81	92	16	1

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

[100]

*Ces fois-ci (1972 et 1974), contrairement au passé, le Québec n'a pas suivi, et les Conservateurs ont raté deux fois le pouvoir. Et nous pensons que le Québec ne suivra plus, dans un avenir immédiat, le Parti Conservateur.* <sup>79</sup>

<sup>79</sup> *Note post-mortem* - Encore une fois, l'auteur est tombé dans le panneau du militant qui prend ses désirs politiques pour des réalités. Visiblement, il cherche à donner une consistance à sa « thèse », i.e. la nécessaire intervention du mouvement indépendantiste sur la scène fédérale. Si en 1979 et 1980, le Québec continue à se comporter comme en 1974, i.e. en donnant l'impression d'appuyer massivement le PLC en éparpillant l'opposition et en s'abstenant de plus en plus, la réaction des dirigeants péquistes à la défaite au référendum de 1980, en particulier le discours sur « le Beau Risque », va donner une nouvelle vie à **la vieille tactique d'Henri Bourassa, i.e. l'alliance entre le nationalisme du Québec et le Parti Conservateur du Canada anglais**, même si, cette dernière fois (avant la venue du Bloc Québécois), cette alliance « contre-nature » sera entièrement conclue entre des Québécois d'origine (Mulroney, « le p'tit gars de Baie-Comeau » ; Lucien Bouchard, le négociateur péquiste originaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean ; Roch Lasalle et Guy Chevrette, les députés respectifs de Joliette, et un certain Robert Bourassa...). **Il faudra l'échec de la « ré-intégration dans l'honneur »**, annoncée dans le discours de Sept-Iles de 1984, **et son enterrement définitif** après l'échec du pacte de Meech, lors du référendum de Charlottetown de 1992, pour que les dirigeants péquistes et nationalistes transforment le système de représentation fédéral, en recréant une homologie nouvelle entre un parti provincial (le PQ) et un nouveau parti fédéral (le Bloc Québécois). **Alors, et alors seulement, le lien national avec le PPC sera rompu**. Même le nouveau CPC/PCC (d'après 2004) ne saura dépasser son plafond historique antérieur.

## *Le chauvinisme canadien*

Alors que les Libéraux fédéraux ont eu, depuis un siècle, l'intelligence de recruter des hommes de main au Québec, Laurier, Saint-Laurent, Trudeau, et de leur donner l'apparence du pouvoir (les vrais ministres étant aux États, comme dit la chanson...), les Conservateurs, par contre, n'ont su avoir avec Borden, Bennett, Diefenbaker, qu'une attitude chauvine et bornée, pour ne pas dire raciste, face aux aspirations des Canadiens français. <sup>80</sup>

*Chaque fois que la conjoncture poussa les Québécois dans les bras du P.C., cela se traduisit immédiatement après, par des politiques et une façon d'être autoritaires de la part de celui-ci, et par le refus obstiné de reconnaître l'existence d'une nation canadienne-française en Amérique du Nord.* Ainsi par exemple, Diefenbaker --- tout comme Bennett --- ravalait-il les francophones à un groupe ethnique parmi d'autres (ukrainiens, allemands, etc.) il y a vingt ans (1958) ; ainsi tout récemment encore, l'attitude de certains membres du Congrès conservateur à la chefferie (1976) face à la candidature de Claude Wagner en dit long sur l'état de la question au sein du Parti Conservateur.

Même si Robert Stanfield a le courage de désavouer le maire Jones en 1974, même si, en 1978, Joe Clark se donne des airs d'ouverture face à la « question du Québec » et entretient subtilement la confusion, dès qu'il s'agit de dépasser les vœux pieux et les déclarations de bonnes intentions, et de passer aux actes, comme par exemple sur la question linguistique ou à propos des Gens de l'Air, le Parti Conservateur se révèle aux Québécois tel qu'il est : *prisonnier de son chauvinisme*.

---

<sup>80</sup> *Note post-mortem* – Lorsqu'un fils d'immigrant irlandais tente de réussir « la quadrature de ce cercle », en imaginant une nouvelle fois une manière de réactiver la vieille alliance entre les « 2 solitudes », ce seront les dirigeants du PLC (Trudeau, Chrétien et leurs sbires dans les provinces de Terre-neuve, Nouveau-Brunswick et Manitoba) qui mettront le feu aux poudres du nationalisme chauvin au Canada anglais qui aboutira au double rejet de l'accord du Lac Meech : rejet du Canada anglais chauvin et rejet du mouvement indépendantiste du Québec.

## ***La place du Québec***

*Nous ne disons pas que ces attitudes de la part des Conservateurs déterminent le comportement des électeurs québécois ; nous disons qu'elles créent, au niveau de la conscience [101] politique, un perpétuel dilemme.* L'électorat québécois est constamment empêché de donner son appui au P.C., parti qui représente les intérêts d'une bourgeoisie « national » (in english), par le fait qu'il est lui-même dominé nationalement par cette même bourgeoisie, canadienne et anglophone. C'est seulement dans les situations de crise économique majeure que l'électorat québécois a donné une partie appréciable de son appui aux Conservateurs, comme ce fut le cas en 1911, en 1930 en 1958. Et le Canada eut alors un gouvernement conservateur majoritaire.

*Dans les périodes de relative prospérité, par contre, l'électorat québécois est tenu en otage par le PLC : celui-ci le maintient prisonnier par un chantage perpétuel, chantage au bilinguisme, chantage à la promotion des Canadiens français dans l'appareil d'État fédéral, chantage au « French Power », etc. En réalité, l'électorat québécois sert de *masse de manœuvre* pour le PLC, qui entre-temps consolide la mainmise américaine sur le pays.*

*Le Québec a donc, au plan électoral, une place stratégique.* C'est ce que traduisent bien les deux dernières élections : sans le Québec, nous aurions eu un gouvernement conservateur en 1972 comme en 1974, majoritaire dans le premier cas, minoritaire dans le second. *C'est le fait de s'assurer la presque totalité des sièges au Québec qui permet au PLC de prendre le pouvoir au Canada ; et s'il s'assure la majorité des sièges dans la Belle Province, ce n'est pas tant dû au fait qu'il recueille la ferveur unanime des Québécois qu'au fait que l'opposition antilibérale soit dans l'impossibilité de se regrouper et de s'organiser autour du P.C.*

Depuis 10 ans, l'opposition au libéralisme canadien est constituée, au Québec, par le mouvement québécois de libération nationale, dirigé aujourd'hui par le PQ. *En remettant en question l'existence d'un Canada uni sous la férule américaine, le mouvement indépendantiste remet en question l'ordre des choses américain au Québec, que le libéralisme nous présente comme un ordre des choses naturel. C'est*

*pourquoi les indépendantistes ont en main l'atout majeur à cette élection.*

### **Les indépendantistes**

*Qu'ils s'abstiennent d'agir, en effet, et ils laissent le parti [102] de M. Trudeau s'assurer une telle majorité de députés au Québec, que celle-ci lui permet pratiquement de conserver le pouvoir à Ottawa, quel que soit par ailleurs le résultat de l'élection dans le reste du Canada. Que les indépendantistes interviennent par contre, et ils menacent le PLC sur ses arrières, au Québec, là où il se sent sûr de lui, là où en toute immunité il peut se ménager un sanctuaire de députés.*

La question qui se pose alors est de savoir si le mouvement indépendantiste a les moyens, humains et politiques, de prendre au Québec les Libéraux à revers. Nous pensons que oui. Au plan politique, PET a polarisé le débat et renforcé le bloc des fédéralistes dont il a pris le leadership ; face à lui se dresse et se renforce un autre bloc, celui des indépendantistes, que rien depuis 20 ans, pas même l'armée en 1970, n'est arrivé à briser. **Au plan électoral, ces deux blocs antagonistes se valent** : en 1976, le PQ recueillait 35% du vote et 1 390 361 voix, tandis qu'en 1974, le PLC recueillait 34.6% du vote et 1 330 337 voix au Québec.

*Il ne s'agit pas des mêmes électeurs : il n'y a pas de double vote de la part des Québécois aux niveaux fédéral et provincial.* Le bloc d'un million et quart de libéraux environ, on le retrouve tel quel aux élections provinciales, avec des hauts et des bas selon la conjoncture : ainsi en 1976, M. Bourassa obtint 28.2 % du vote et 1 135 114 voix. [ce qui constitue l'**homologie du vote libéral**]. *Ce qui est vrai de l'ensemble du Québec se vérifie au niveau local.* Ainsi, pour ne donner que quelques exemples un peu partout à travers le Québec urbain, là où le PQ est bien implanté, nous avons comparé le vote libéral aux élections fédérales de 1974 au vote libéral de 1976 ainsi qu'au vote péquiste (**tableau 3**).

On constate, évidemment, que les libéraux provinciaux recueillent un peu moins de voix que les libéraux fédéraux, mais les chiffres, aux deux paliers de gouvernement, se ressemblent tellement qu'on ne



manquera pas d'y voir à peu de choses près les mêmes électeurs. On constate aussi, par ailleurs, que les voix péquistes dépassent largement les voix libérales fédérales, parfois même dans une proportion qui approche du simple au double. **LES ÉLECTEURS DE M. LEVESQUE NE SONT PAS CEUX DE M. TRUDEAU, ET VICE-VERSA.**

*À moins de réduire le vote péquiste à un simple et éphémère vote de protestation contre un mauvais gouvernement (celui de Robert Bourassa), ce que veulent nous faire croire tous les politiciens fédéraux et ce qu'ils répètent [103] sans cesse depuis le 15 novembre 1976, force est de reconnaître que cette masse de souverainistes, si on ne la démobilise pas et si, au contraire, on lui donne un objectif politique clair, constitue une menace sérieuse pour M. Trudeau, menace d'autant plus dangereuse qu'elle peut opérer sur ses arrières.*

Les autres solutions qui s'offrent aux indépendantistes, boycotter l'élection fédérale en s'abstenant de voter ou en annulant son vote, donner un appui tactique aux Conservateurs ou à un autre parti, manquent de clarté ou d'efficacité : elles sont vouées à l'échec au plan pratique. *Objectivement elles équivalent à favoriser les Libéraux.* La non-intervention, en Espagne comme au Biafra, n'a jamais servi que le plus fort : *et tant que les indépendantistes n'interviendront pas, au niveau fédéral, les Libéraux sont plus forts que les Conservateurs, les Créditistes ou les Néo-démocrates du Québec.*

**Tableau 3.**  
Vote dans quelques municipalités du Québec

Ville	Libéral 1974	Libéral 1976	P.Q. 1976
Rimouski	6,976	5,829	8,898
Montmagny	2,239	2,324	2,428
Sept-Iles	5,168	3,427	10,322
Chicoutimi	7,172	4,268	11,655
Lévis	4,458	3,949	4,933
Sainte-Foy	16,646	13,307	22,850
Victoria ville	3,194	4,020	4,849
Sorel	5,346	5,134	6,452
Joliette	3,290	3,426	4,558
Saint-Jérôme	4,678	4,692	7,282
Saint-Hyacinthe	4,395	3,932	4,950
Longueuil	21,869	15,830	41,836
Montréal-Nord	17,890	14,063	28,229
Pointe-aux-Trembles	6,294	4,225	12,079
Laval	55,389	47,658	64,521

*La non-intervention dans les élections fédérales met sur les épaules du mouvement indépendantiste une très lourde [104] responsabilité historique* : elle a certainement un sens, qu'il faudra bien un jour découvrir. Puisse-t-elle entre-temps ne pas traduire une réaction tribale de repli sur soi et de refus de reconnaître que l'élection fédérale nous concerne au plus haut point comme citoyens. L'omniprésence du pouvoir fédéral n'est-il pas au centre de la thèse souverainiste ? Serait-ce peut-être pour avoir oublié cette évidence que la consigne d'annulation, lancée par le PQ, aurait si lamentablement échoué en 1974 ?

*Le mouvement indépendantiste n'a pas le droit, aujourd'hui (1978), de gaspiller son vote et de démobiliser sa base politique.* Après avoir asséné un coup au libéralisme canadien le 15 novembre 1976, la chance lui est donnée, par les élections fédérales, de ne pas laisser l'ennemi reprendre son souffle et de lui ravir l'initiative politique. *Une telle chance ne se reproduira plus d'ici le référendum.*

Au-delà de cet aspect stratégique pour l'avenir du Québec, nous sommes toujours, en tant que Québécois, des citoyens du Canada, et le demeurerons pour quelque temps encore. Devrons-nous y subir encore longtemps un gouvernement libéral incapable de résoudre une crise

économique qui nous concerne tous ? Si rien ne se passe au Québec, tout laisse présager une telle éventualité.

*Nous souhaiterions nous tromper ; malheureusement il en est du Parti Libéral comme de l'hiver. On le croit fini, mais il revient toujours, et en force. Claude Ryan est là pour nous le prouver. **Non, décidément, le printemps québécois n'est pas encore commencé.***<sup>81</sup>

---

<sup>81</sup> Au moment d'achever cette étude, nous mettons la main sur la traduction de l'excellent livre de James et Robert Laxer, *The Liberal Idea of Canada*, publié sous le titre *Le Canada des Libéraux*, aux éditions Québec-Amérique 1978.

Pour l'essentiel, notre analyse électorale s'accorde parfaitement à l'analyse d'économie politique et de critique idéologique du libéralisme canadien effectuée par ces auteurs. Nous pensons néanmoins que la crise idéologique, conséquence de la crise économique par laquelle passe le libéralisme canadien, et que les auteurs diagnostiquent finement, ne se traduira probablement pas par une défaite de M. Trudeau aux prochaines élections. L'explication de ce paradoxe se trouve au Québec, travaillé depuis 10 ans par un néo-nationalisme non-libéral et a fortiori non-conservateur.

[105]

**Le paradoxe canadien.**

*Le Québec et les élections fédérales.*

**Troisième partie** : Les forces en présence  
à la veille des prochaines élections fédérales

---

## Chapitre VI

# La mécanique électorale du Canada ou “Qui perd gagne”.

[Retour à la table des matières](#)

L'étude précédente voulait déterminer l'état des forces en présence, à la veille des prochaines élections fédérales : l'analyse interne du vote, à travers les 264 comtés du Canada, a permis de dégager les obstacles politiques et électoraux devant lesquels bute le Parti Conservateur, et qui lui barrent la route du pouvoir : un Québec massivement libéral au niveau de la représentation parlementaire ; un Ontario plus libéral que conservateur au niveau du vote ; des provinces de l'Ouest, conservatrices, mais dont le poids démographique est encore insuffisant pour faire pencher la balance, d'autant plus que les provinces Maritimes causent des problèmes au P.C.

Nous voudrions maintenant jeter un regard rapide sur l'histoire électorale du Canada, du point de vue de la mécanique électorale (**formation des majorités parlementaires**) et de ses interactions avec la division ethnique et démographique du pays. Pour mener cette étude dans des limites assez simples, nous distinguons **2 régions : le Québec et le reste du Canada**. Nous retenons seulement le nombre de députés élus, et raisonnons en termes de **MAJORITÉ DE SIÈGES** sans nous occuper du nombre de voix.

Nous savons tout ce que cette façon de procéder a de trompeur : du *résultat du vote* (exprimé en pourcentages) au *résultat de l'élection* (exprimé en nombre d'élus), il y a toujours un écart, particulièrement fort dans notre **mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour**. Cependant même si, pour l'analyste, seul le résultat du vote a une consistance sociologique, [106] seul le résultat de l'élection a une réalité politique. *Les pourcentages sont des faits statistiques ; les défaites et les victoires électorales sont des faits politiques.*

Notre intention ici n'est pas normative, et nous ne posons même pas la question de savoir si, par exemple, le P.C. n'est pas systématiquement « pénalisé » au niveau de sa représentation parlementaire par les inégalités structurelles du mode de scrutin. *Nous cherchons simplement à savoir à quelles conditions électorales Joe Clark [ou encore tout chef du P.C.] pourra former le prochain gouvernement.* La question peut être posée au plan politique, par une analyse des programmes, des idéologies, des équipes, des politiques, etc.. Mais ce type d'analyse est trop souvent disqualifié le soir du vote, tant au niveau provincial que fédéral, pour ne pas s'interroger sur la raison de ces échecs successifs des analystes politiques (qu'ils opèrent à l'intérieur des partis eux-mêmes, dans le milieu universitaire ou dans les médias d'information). Nous pensons qu'une des causes principales de ces erreurs d'analyse est due à l'absence de prise en considération des **mécanismes purement électoraux** (nombre de partis en lice, mode de scrutin, distorsion de la carte électorale, distorsion de l'électorat, contraintes géo-démographiques et géo-sociologiques, etc.). *La réalité électorale a une certaine autonomie par rapport à la réalité politique* : cette autonomie est mal conceptualisée par les notions de satisfaction/insatisfaction, de vote partisan, etc. Notre conviction est qu'il faut d'abord poser la question au **niveau purement mécanique du vote**. Pour ce faire, il faut d'abord connaître cette mécanique. C'est ce que nous essayerons de faire ici.

Dans ce qui suit, **le terme Canada anglais** désigne toutes les provinces et territoires autres que le Québec (en anglais, « R.O.C. », i.e. Rest of Canada) ; **majorité absolue des sièges** signifie au moins la moitié des sièges plus un ; **majorité relative (ou simple)** des sièges signifie plus de sièges que tous les autres adversaires (pris individuellement, mais pas tous les adversaires réunis). Nous commençons notre étude avec l'élection de 1896 qui marque, au niveau électoral (et politique) le début de la période de domination libérale (politique et idéologique) sur

le Canada, alors que la période antérieure se caractérisait par une domination conservatrice (tant au Canada qu'au Québec). Pour établir les données pertinentes à cette étude, nous nous sommes servi de l'appendice donné dans *Party Politics in Canada* de Hugh C. Thorburn, publié chez Prentice-Hall, en 1972.

[107]

### *Les élections au Canada depuis 1896*

Depuis 1896, il y a eu 23 élections générales au Canada. Dans 16 cas, les Libéraux remportent la majorité des sièges (et 12 fois, ils forment un gouvernement majoritaire), alors que les Conservateurs gagnent l'élection 7 fois (et forment un gouvernement majoritaire 4 fois). Les élections canadiennes ont donc donné une majorité parlementaire absolue dans 16 cas, et une majorité parlementaire relative dans 7 cas (**tableau 1**).

L'élection de 1896 voit l'arrivée au pouvoir des Libéraux dirigés par Wilfrid Laurier, avec un gouvernement majoritaire, reconduit aux élections de 1900, 1904 et 1908. En 1911 les Conservateurs, dirigés par Robert Laird Borden forment à leur tour un gouvernement majoritaire, reconduit en 1917 sous le nom de Gouvernement d'Union Nationale.

**Tableau 1.**  
**CANADA**

Élection	Nombre total de sièges	Libéral	Conser.	Autres	Maj.	Parti	Type
1896	213	118	88	7	30	L	Maj
1900	213	132	81	—	51	L	Maj
1904	214	139	75		64	L	Maj
1908	221	135	85	1	50	L	Maj
1911	221	87	134	—	47	PC	Maj
1917	235	82	153	—	71	PC	Maj
1921	235	116	50	69	66	L	Min
1925	245	99	116	30	17	PC	Min
1926	245	128	91	26	37	L	Maj
1930	245	91	137	17	46	PC	Maj
1935	245	173	40	32	133	L	Maj
1910	245	181	40	24	141	L	Maj
1945	245	125	57	53	58	t	Maj
1949	262	193	41	28	152	L	Maj
1953	265	171	51	43	120	L	Maj
1957	265	105	112	48	7	PC	Min
1958	265	49	208	8	159	PC	Maj
1962	265	100	116	49	16	PC	Min
1963	265	129	95	41	34	L	Min
1965	265	131	97	37	34	L	Min
1968	264	155	72	37	83	L	Maj
1972	264	109	107	48	2	L	Min
1974	264	141	95	28	46	L	Maj

L'élection de 1921 voit la formation d'un gouvernement libéral minoritaire (le premier cabinet Mackenzie-King), [108] ce qui inaugure la première période d'instabilité politique parlementaire du pays, le Canada ayant, depuis le début de la Confédération, connu seulement deux régimes forts, celui de MacDonald et celui de Laurier (malgré la brève période de M. Alexander Mackenzie). Aux élections de 1925 les Conservateurs remportent la majorité simple des sièges, mais ce sont néanmoins les Libéraux qui forment le gouvernement, et qui, dès l'élection de 1926, remportent la majorité absolue des sièges.

La grande crise économique permet au Parti Conservateur, dirigé par Richard Bennett, de former un gouvernement majoritaire à l'élection de 1930, mais dès 1935, avec Mackenzie-King, les Libéraux reprennent le pouvoir majoritairement, et inaugurent une longue période de stabilité parlementaire, remportant les élections de 1940 et 1945, puis celles de 1949 et 1953 sous la direction de Louis Saint-Laurent.

En 1957, nouveau gouvernement minoritaire, conservateur cette fois, dirigé par John Diefenbaker qui cherche et obtient dès l'année suivante une majorité absolue aux Communes (1958). Cependant à l'élection de 1962, le Canada a de nouveau un gouvernement minoritaire (conservateur), remplacé l'année suivante par un autre gouvernement minoritaire (libéral), dirigé par Lester B. Pearson (1963), qui cherche vainement à l'élection de 1965 une majorité absolue au Parlement.

C'est seulement en 1968, avec l'arrivée de Pierre E. Trudeau, que le Canada semble sorti de la crise parlementaire qui paralyse les Communes depuis maintenant 6 ans. À l'élection de 1972, nouveau gouvernement minoritaire (libéral) que Trudeau réussit à rendre majoritaire à l'élection de 1974.

### *Les majorités au Québec depuis 1896*

*Cette rapide lecture des élections canadiennes masque l'étonnante stabilité des résultats pour le Québec.* Sauf aux élections de 1958 et de 1962, le Québec a toujours donné une majorité absolue des sièges au Parti Libéral (**tableau 2**) ; en 1962, la majorité libérale est relative.

En fait, le P.C. n'arrive à obtenir plus du tiers des sièges au Québec qu'à trois reprises : 1911, 1930 et 1958. En cette dernière occasion, il obtient en fait 50 sièges contre 25 Libéraux, alors qu'en 1962 les Libéraux obtiennent la [109] majorité simple des sièges (les Créditistes de Réal Caouette enregistrant 26 victoires au Québec).



**Tableau 2.**  
**QUÉBEC**

Election	Nombre total de sièges	Libéraux	Conserv.	Autres	Majorité libérale
1896	65	49	16	—	33
1900	65	57	8	—	49
1904	65	54	11	—	43
1908	65	54	11	—	43
1911	65	38	27	—	11
1917	65	62	3	—	59
1921	65	65	—	—	66
1925	65	59	4	2	55
1926	65	60	4	1	56
1930	65	40	24	1	16
1935	65	55	5	6	50
1940	65	64	1	—	63
1945	65	54	2	9	52
1949	73	68	2	S	66
1953	75	68	4	3	64
1957	75	64	9	2	55
1958	76	26	60	—	(PC) 25
1962	75	35	14	26	(Min) 21
1963	75	47	8	20	39
1965	75	56	9	10	47
1968	74	56	4	14	52
1972	74	56	2	16	54
1974	74	60	3	11	57

Sauf donc aux élections de 1911, 1930, 1958 et 1962, la majorité des sièges au Québec en faveur des Libéraux oscille entre 33 (1896) et 66 (1949). A 2 reprises cette majorité se chiffre dans la trentaine, à 4 reprises dans la quarantaine, à 9 reprises dans la cinquantaine et à 4 reprises dans la soixantaine. Une fois au moins, en 1921, les Libéraux raflent tous les sièges au Québec. À 18 reprises, le nombre d'élus conservateurs est inférieur à la douzaine ; et à 12 reprises, inférieur à la demi-douzaine. Aucune province canadienne n'offre une telle stabilité : [110] aucune n'a un comportement électoral si univoque, sinon équivoque.

### *Le visage politique du Canada anglais*

Le **tableau 3** est obtenu en soustrayant les données concernant le Québec à celles concernant l'ensemble du Canada. On obtient alors une image fort différente de celle présentée au début de cette étude. *Au lieu de 16 majorités libérales et 7 majorités conservatrices, c'est 13 majorités conservatrices et 10 majorités libérales que le Canada anglais a envoyées aux Communes.* Le rapport est inversé (i.e. la dominance des majorités est opposée à celle de l'autre région). Huit fois les majorités libérales sont absolues et dans deux cas, elles sont relatives (en 1921 et 1945) ; 8 fois les majorités conservatrices sont absolues, et 5 fois elles sont relatives.

**Tableau 3.**  
CANADA (sauf QUÉBEC)

Élection	Nombre total de sièges	Lib.	Cons.	Aut.	Major.	Parti	Type
1896	148	69	72	7	3	PC	Min
1900	148	75	73	—	2	L	MaJ
1904	149	85	64	—	21	L	Maj
1908	156	81	74	1	7	L	Maj
1911	156	49	107	—	58	PC	Maj
1917	170	20	150	—	130	PC	Maj
1921	170	51	50	69	1	L	Min
1925	180	40	112	28	72	PC	Maj
1926	180	68	87	25	19	PC	Min
1930	180	51	113	16	62	PC	Maj
1935	180	118	35	27	83	L	Maj
1940	180	117	39	24	78	L	Maj
1945	180	71	65	44	6	L	Min
1949	189	125	39	25	86	L	Maj
1953	190	103	47	40	56	L	Maj
1957	190	41	103	46	62	PC	Maj
1958	190	24	158	8	134	PC	Maj
1962	190	65	102	23	37	PC	Maj
1963	190	82	87	21	5	PC	Min
1965	190	75	88	27	13	PC	Min
1968	190	99	68	23	31	L	Maj
1972	190	53	105	32	52	PC	Maj
1974	190	81	92	17	11	PC	Min

[111]

*Six fois depuis 1896, la majorité libérale du Québec renverse la majorité conservatrice au Canada anglais* : en 1896, en 1926, en 1963, 1965, 1972 et 1974. Les résultats des élections au Canada anglais offrent dès lors plus de continuité que ceux pour l'ensemble du Canada.

L'élection de 1896 marque la fin d'une longue période conservatrice, commencée en 1867 et qui s'est poursuivie avec une seule interruption

(le gouvernement libéral de A. Mackenzie de 1873 à 1878) : elle correspond à la phase de la domination du capitalisme britannique sur l'économie canadienne et de domination politique du Parti Conservateur. **Le Québec**, conservateur aux élections fédérales de 1878, 1882, 1887, **commence à devenir libéral en 1891** (34 députés contre 29 conservateurs) et en 1896 permet à Laurier de se faire élire Premier Ministre du Canada malgré le Canada anglais. **Le virage du Québec au libéralisme à la fin du 19e siècle est une conséquence de la question nationale** (révolte des Métis, exécution de Riel, question des écoles du Nouveau-Brunswick et au Manitoba...), virage qui permet, au plan provincial, l'élection du premier gouvernement libéral en 1886 (celui de Honoré Mercier et son « Parti National »).

Sous le leadership de Laurier, commence la satellisation économique du Canada aux États-Unis : la domination économique américaine en progression rapide au tournant du siècle se traduit par une hégémonie politique du Parti Libéral aux élections de 1900, 1904 et 1908, tant au Québec que dans le reste du Canada.

L'élection de 1911 voit la première victoire conservatrice au Canada *obtenue malgré une majorité libérale au Québec*. Cette victoire est conjoncturelle : une crise économique et politique provoque un sursaut de nationalisme pan-canadien. **Puis arrive la Première Guerre Mondiale**. Borden, premier ministre conservateur, constitue un gouvernement d'Union Nationale, et lance le Canada dans la bataille. En 1917, sous le coup de la frénésie conscriptionniste du Canada anglais, le Parti Conservateur effectue un véritable balayage en dehors du Québec avec 150 députés contre 20 libéraux. Alors qu'en 1911 le Québec a donné 27 députés au P.C. (grâce notamment à l'appui des nationalistes d'Henri Bourassa), il n'en laisse que 3 à Borden en 1917 (le PC ne pouvant se remettre, au Québec, de la conscription et du Règlement XVII en Ontario).

Il faudra attendre la crise économique de 1930 pour revoir [112] le Québec donner 24 députés conservateurs aux Communes. Par contre, aux élections fédérales de 1925 et de 1926, le Canada anglais élit majoritairement des Conservateurs, et lorsqu'en 1930 Bennett y fait élire 113 députés contre 51 Libéraux, le vote conservateur du Québec peut paraître superflu.

**À partir de 1935, le Canada anglais, tout comme le Québec, s'enfonce dans une longue léthargie libérale qui ne prendra fin qu'en 1957.** Cette période est cruciale pour la mainmise américaine sur l'économie canadienne, et pour l'intégration militaire, politique et culturelle du Canada à l'empire américain.

Les deux élections de 1957 et 1958 apparaissent exceptionnelles à un double point de vue. D'une part, à partir de 1957 et jusqu'en 1974 (à l'exception de 1968), le Canada anglais donne une majorité de sièges au P.C. (absolues en 1957, 1958, 1962 et 1972 ; relatives en 1963, 1965 et 1974). D'autre part, en 1958, pour la 3<sup>e</sup> fois depuis le début du siècle, le Québec élit un nombre non-négligeable de députés conservateurs ; mais à l'inverse de 1911 ou de 1930, et pour la première et seule fois depuis 1887, le Québec élit une majorité absolue de Conservateurs. À ce moment, cet événement inusité est aussi inutile : même si les 50 comtés conservateurs avaient élu un libéral, John Diefenbaker aurait quand même formé un gouvernement majoritaire avec 158 députés sur 265. Doit-on trouver là une des raisons du mépris hautain de Diefenbaker pour un Québec qui lui a accordé un vote non sollicité ?

À partir de l'élection de 1962, nous entrons, avec les conservateurs, au *purgatoire électoral* : vainqueur 5 fois sur 6 à l'extérieur du Québec, le Parti Conservateur voit néanmoins, depuis 1965, se succéder 5 gouvernements libéraux élus principalement **à cause du Québec.** <sup>82</sup>

---

<sup>82</sup> *Note post-mortem* – L'apparition du Crédit Social en 1962 a amorcé une longue période de faiblesse du PPC au Québec ; Caouette a « divisé la famille » conservatrice et ainsi privé le PPC des précieux sièges dont il avait besoin pour contre-balancer l'emprise du PLC sur le Québec. Lorsque enfin le CS disparaît, sous les coups de boutoir du PLC en 1980, la voie est ouverte pour une « réunification de la famille » et une progression importante. Sauf que « l'alliance avec les nationalistes » sera aussi nécessaire pour « tasser les troupes libérales »...

## ***QUI PERD, GAGNE.***

Sur les 23 élections générales tenues au Canada depuis 1896, il y a eu **6 cas** où le résultat pour l'ensemble du pays est contraire au résultat pour le Canada anglais. Et cela se produit toujours dans le même sens : **majorité conservatrice au Canada anglais et majorité libérale pour l'ensemble du Canada grâce à une majorité libérale du Québec**. De ces 6 cas, [113] 4 se sont produits depuis 15 ans (1963, 1965, 1972 et 1974), les autres cas étant ceux de 1896 et 1926.

Par ailleurs, une majorité absolue de sièges pour les Conservateurs au Canada anglais s'est convertie trois fois en majorité relative pour l'ensemble du Canada : 1925, 1957 et 1962. Le **tableau 4** résume ces observations : on a rangé les élections sous la double classification Canada / Canada anglais. Dans chaque cas on a distingué les majorités absolues (gouvernement majoritaire) des majorités simples (gouvernement minoritaire).

Tableau 4

		Canada			
		Libéral		Conservateur	
		Majoritaire	Minoritaire	Majoritaire	Minoritaire
Canada anglais	Libéral	Majoritaire	Minoritaire	Majoritaire	Minoritaire
	Minoritaire	Majoritaire	Minoritaire	Majoritaire	Minoritaire
Conservateur	Majoritaire	Majoritaire	Minoritaire	Majoritaire	Minoritaire
	Minoritaire	Majoritaire	Minoritaire	Majoritaire	Minoritaire

[114]

On constate alors que *dans tous les cas où le PLC obtient une majorité absolue au Canada anglais, il forme un gouvernement majoritaire* (8 fois sur 23). Des 2 cas où le PLC obtient une majorité simple au Canada anglais, il forme un gouvernement majoritaire à une occasion (1945) et un gouvernement minoritaire à l'autre occasion (1921)<sup>83</sup>.

<sup>83</sup> **Note post-mortem** – Dans ces 2 cas, l'analyse de l'effet contradictoire des facteurs mécaniques « nombre de partis en lice » et « distribution géographique --- régionale --- du vote » devra être approfondie afin de clarifier le sens du résultat.

Inversement, *dans tous les cas où le P.C. obtient une majorité simple au Canada anglais, on a vu une majorité libérale au niveau de l'ensemble du Canada* (absolue 3 fois : 1896, 1926 et 1974, et relative à 2 reprises, 1963 et 1965).

*Le Parti Conservateur ne forme une majorité parlementaire que s'il a une majorité absolue de sièges au Canada anglais* (encore qu'en 1972, cette proposition ne se soit pas avérée [vraie], les Libéraux se retrouvant au pouvoir, avec néanmoins la plus petite majorité parlementaire depuis 1867, soit 2 sièges). Des 8 fois où ceci s'est produit, le Canada a eu un gouvernement libéral minoritaire une fois (en 1972), un gouvernement conservateur minoritaire 3 fois (1925, 1957 et 1962) et un gouvernement conservateur majoritaire 4 fois (1911, 1917, 1930 et 1958).

### ***Le handicap des conservateurs***

Depuis 1896, le Canada anglais a fourni 13 majorités parlementaires aux Conservateurs, et seulement 10 aux Libéraux ; les Libéraux ont néanmoins formé 16 majorités parlementaires et les Conservateurs 7 seulement. De ces 7 victoires conservatrices, 4 ont été obtenues grâce à la députation conservatrice du Québec, même faible (1911, 1930, 1957 et 1962), puisque la majorité conservatrice dans l'ensemble du Canada y est alors inférieure au double du nombre de députés conservateurs élus au Québec.

*Dans trois cas seulement, en 1917, en 1925 et en 1958, la victoire conservatrice aurait été acquise même sans les députés conservateurs du Québec.*

En 1917, les Conservateurs élisaient 150 députés en dehors du Québec contre 20 Libéraux ; en 1925, ils en élisaient 112 contre 40 ; et en 1958, ils en élisaient 158 contre 24. *On voit donc que c'est seulement lorsque la députation conservatrice au Canada anglais est au moins 3 fois plus nombreuse [115] que la députation libérale que le P.C. peut*



*gagner l'élection sans le Québec* (en 1972, elle fut "seulement" deux fois plus nombreuse et les Conservateurs perdirent l'élection...). <sup>84</sup>

Le handicap conservateur peut se formuler de la façon suivante :

- Une majorité libérale absolue au Canada anglais donne une majorité libérale absolue au Canada ;
- Une majorité libérale relative au Canada anglais donne une majorité libérale absolue au Canada une fois sur deux et une majorité libérale relative une fois sur deux ;
- Une majorité conservatrice relative au Canada anglais donne une majorité libérale absolue au Canada trois fois sur cinq et une majorité libérale relative deux fois sur cinq ;
- Une majorité conservatrice absolue au Canada anglais donne une majorité libérale relative au Canada une fois sur huit, une majorité conservatrice relative trois fois sur huit et une majorité conservatrice absolue une fois sur deux.

Imaginez une équipe de hockey dont les deux joueurs de défense jouent pour l'équipe adverse : telle est à peu près la situation électorale du Parti Conservateur.

---

<sup>84</sup> **Note post-mortem** – Cela était vrai tant que **la mécanique électorale** (i.e. l'interaction de l'ensemble des facteurs structurels des élections) reste stable. Depuis 1979, elle a été progressivement modifiée par des mouvements de faible amplitude, mais continus et toujours dans la même direction : croissance de l'électorat ; concentration géographique de cette croissance de l'électorat dans les grandes villes et dans 3 des provinces ; composition ethno-linguistique de l'électorat de plus en plus hétérogène (multiculturalisme), sur fond d'assimilation unilatérale à la culture anglo-saxonne dominante en Amérique du Nord (et dans le monde !). En 2011, Harper obtiendra sa majorité absolue sans le Québec !

## *Les chances des Conservateurs*

On peut anticiper, sans aucun risque d'erreur, une majorité d'au moins 60 sièges pour les Libéraux au Québec aux prochaines élections fédérales <sup>85</sup>. Pour battre PET, Joe Clark doit donc avoir au moins une soixantaine de sièges de majorité au Canada anglais <sup>86</sup>. La nouvelle carte électorale attribue 207 sièges au Canada anglais ; comme on peut en concéder au moins une dizaine au N.P.D., <sup>87</sup> il reste 197 sièges à partager entre Libéraux et Conservateurs.

Pour obtenir une majorité d'au moins soixante, Joe Clark doit donc faire élire en dehors du Québec au moins 128 députés <sup>88</sup>. Cela laisserait alors 69 Libéraux en dehors du Québec, <sup>89</sup> et donnerait un gouvernement conservateur *minoritaire*. Pour former un gouvernement *majoritaire*, le P.C. devrait faire élire au moins 138 députés en dehors du Québec, ne laissant que 59 Libéraux. <sup>90</sup>

Où sont ces 130 à 140 députés nécessaires à Joe Clark pour gouverner ? Mettons les choses au mieux pour lui : 25 députés aux Maritimes <sup>91</sup>, comme en 1968 (mais pas plus, car les francophones

---

<sup>85</sup> *Note post-mortem* - Le PLC, en 1979, a cumulé une majorité de 65 sièges sur le PPC au Québec.

<sup>86</sup> *Note post-mortem* – Le PPC, en 1979, a cumulé une majorité de 87 sièges sur le PLC au Canada anglais. L'auteur avait donc raison de faire remarquer la possibilité d'une victoire minoritaire du PPC.

<sup>87</sup> *Note post-mortem* - Le NPD a récolté 26 sièges en 1979. Une nette remontée par rapport à son creux de 1974, au détriment du PLC surtout, dans l'Ouest surtout.

<sup>88</sup> *Note post-mortem* – Il en a obtenu 134 en 1979.

<sup>89</sup> *Note post-mortem* – Le PLC n'a récolté que 47 sièges au Canada anglais, dont 32 en Ontario. Sa grande faiblesse fut de ne prendre que 3 sièges sur 80 dans l'Ouest. C'est la faiblesse symétrique de celle du PPC au Québec. Le NPD y a clairement devancé le PLC comme « parti aspirant ». Ce fut la première manifestation « anti-Trudeau », et non la dernière.

<sup>90</sup> *Note post-mortem* – Clark n'en obtiendra que 134 ; le PLC que 47 ; la différence, par rapport à ce pronostic, vient de la « bonne performance » du NPD, récoltant 18 de ses 26 sièges dans l'Ouest.

<sup>91</sup> *Note post-mortem* – **Premier signe de faiblesse du PPC dans l'Est du Canada** : la remontée conservatrice a plafonné à 18 sièges dans les Maritimes, loin du sommet de 1968 dont parle l'auteur.

permettront sans doute aux Libéraux d'en [116] avoir au moins six et le N.P.D. semble en avoir un assuré) ; une soixantaine dans l'Ouest, sur 80, soit une dizaine de plus qu'actuellement <sup>92</sup>. Il en faut encore 45 à 55 en Ontario, sur un total de 95, *c'est-à-dire un score qui n'a pas été obtenu par les Conservateurs depuis 1957-58* <sup>93</sup>. On retrouve bien là l'importance stratégique de l'Ontario pour les Conservateurs, et l'on comprend mieux l'ajournement des élections dès qu'un sondage révèle quelques faiblesses libérales dans cette province, et aussi sans doute le déclenchement des élections dès que les sondages signalent une remontée libérale en Ontario !...

*On voit donc qu'une victoire conservatrice aux prochaines élections fédérales n'est pas exclue (en politique, rien n'est impossible), mais que si cela se produisait, ce serait au prix d'une lutte très serrée et avec un résultat très mince.* Pour cela, il faudra une **conjonction de 3 phénomènes**, à savoir : une remontée spectaculaire des Conservateurs dans les Maritimes ; aucune faiblesse conservatrice dans l'Ouest et même une hégémonie accrue ; enfin une solide percée en Ontario, plus solide notamment qu'en 1972. <sup>94</sup>

<sup>92</sup> *Note post-mortem* – À 59 sièges sur 80 dans l'Ouest, les dirigeants du PPC pouvaient déclarer « mission accomplie ». Mulroney fera mieux que Clark, en 1984, non seulement dans l'Est canadien, éminemment au Québec, mais même en Alberta !

<sup>93</sup> *Note post-mortem* – En obtenant 57 sièges en Ontario, dont près de la moitié des sièges du grand Toronto, le PPC réalisait la percée tant attendue. Ce sont **les faiblesses dans l'Est canadien** (« seulement » 18 sièges sur 32 dans les Maritimes, et le pitoyable score de 2 sièges sur 75 au Québec) qui expliquent le fait que le PPC a raté la majorité absolue des sièges aux Communes en 1979.

<sup>94</sup> *Note post-mortem* - Deux des trois phénomènes requis (dans l'Ouest et en Ontario) se sont produits. La remontée dans les Maritimes ne fut pas suffisamment « spectaculaire » ; autrement dit, le Québec n'était *vraiment pas* au rendez-vous. Spontanément, le PPC est incapable, par ses propres forces, de provoquer « une onde de choc » apte à répéter la victoire de Diefenbaker en 1958. Voici une confirmation par la négative : lorsque le Bloc Québécois fera son apparition en 1993, seul Jean Charest survivra dans Sherbrooke. Le député de Bellechasse défait, et organisateur conservateur pour le Québec, Pierre Blais, a déclaré à la caméra de la SRC qu'il ne comprenait pas ce qui n'avait pas fonctionné... Il n'avait pas compris que les succès du PPC durant les 2 élections générales précédentes (1984 et 1988) ne lui étaient pas dus, mais le fruit de la « marée du mouvement national »...

À moins que le Québec ne change brusquement d'allégeance politique. Vers les Conservateurs comme en 1958 ? Nous en doutons, <sup>95</sup> et les sondages depuis quelques années ne l'anticipent pas. Vers les Créditistes comme en 1962 ? Nous en doutons aussi, car là encore, cela se verrait dans les sondages. ***Ou vers autre chose ?*** Là s'arrête l'analyse, et devrait commencer l'action politique...

---

<sup>95</sup> *Note post-mortem* – **A la veille de l'élection de 1979**, l'auteur avait raison d'en douter. Son « instinct de militant », cependant, aurait dû lui souffler à l'oreille que si ce n'est pas pour « la prochaine fois », ce sera peut-être pour la suivante, et que la tactique qui avait déjà si bien fonctionné dans le passé serait certainement invoquée à nouveau. Elle le fut, et a mené à la 3<sup>e</sup> et dernière « grande victoire conservatrice » impliquant le Québec. **En 1984**, la majorité obtenue par le PPC était telle que Mulroney n'avait même pas besoin de la majorité de sièges qu'il a obtenu au Québec (comme Diefenbaker en 1958 !). **Cela, c'était avant** l'échec de Meech, **avant** la création du BQ, **avant** le référendum de 1995, et **avant** le ré-équilibrage de la mécanique électorale canadienne (croissance de l'électorat canadien, surtout dans les trois provinces riches, de l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ; nouvelles cartes électorales consacrant la marginalisation croissante du Québec ; accentuation des effets du multiculturalisme sur le poids politique des néo-canadiens). **En 2011**, nouvelle majorité du nouveau CPC/PCC de Harper, **SANS LE QUÉBEC...**



[117]

**Le paradoxe canadien.**

*Le Québec et les élections fédérales.*

**Troisième partie** : Les forces en présence  
à la veille des prochaines élections fédérales

---

## Chapitre VII

### AIRE DE REPOS

[Retour à la table des matières](#)

« La Science, c'est, les yeux bandés, chercher un chat noir dans une pièce obscure », disait quelqu'un. Certains prétendent qu'ils l'entendent bouger : ils s'illusionnent. D'autres nous disent qu'ils fonctionnent à l'infra-rouge : ils nous illusionnent. D'autres enfin déclarent : « Je l'ai attrapé ! ». Mais comment les croire, quand d'autres enfin prétendent malicieusement que le chat n'y est même pas !

Pour ma part, je crois qu'il y est, sinon je ne le chercherais pas. Une ou deux fois, je crois bien avoir touché son poil ; une ou deux fois aussi, j'ai reçu des coups de griffes, et je me suis demandé alors s'il ne s'agissait pas d'un tigre. Ah ! S'il pouvait miauler, l'animal ! Les choses seraient tellement plus simples...

[118]



[119]

**Le paradoxe canadien.**  
*Le Québec et les élections fédérales.*

# Quatrième partie

## LE BLOC LIBÉRAL

[Retour à la table des matières](#)



[120]



[121]

**Le paradoxe canadien.**  
*Le Québec et les élections fédérales.*  
**Quatrième partie** : Le Bloc libéral

## Chapitre I

---

À la lumière des élections partielles  
du printemps 1977.

MM. Lévesque et Trudeau  
reçoivent-ils l'appui  
des mêmes électeurs ? \*

[Retour à la table des matières](#)

*Dans l'imaginaire politique du Québec, un des mythes les plus vieux et les plus enracinés s'exprime dans la **formule bien connue** : « **bleu à Québec, rouge à Ottawa** ». Depuis 1970, la présence simultanée d'un gouvernement libéral tant à Québec qu'à Ottawa, et dans les deux cas avec une pléthore d'élus libéraux (72 sur 108 en 1970, 56 sur 74 en 1972, 102 sur 110 en 1973, 60 sur 74 en 1974), semblait avoir écrasé l'ancien état de choses sous le rouleau compresseur libéral. **Voilà que depuis le 15 novembre dernier, l'incohérence des électeurs semble de nouveau prévaloir sur la cohérence des idéologies politiques** : 71 péquistes de M. Lévesque élus par ce même Québec qui deux ans auparavant, élisait 60 libéraux de M. Trudeau. Le paradoxe se confirme aux élections partielles fédérales du printemps 1977 : l'électeur québécois pousse l'incohérence au point d'élire alors 4 libéraux*

---

\* Paru dans le quotidien **LE DEVOIR** le 15 octobre 1977.

dans des comtés où six mois plus tôt, il élisait des candidats péquistes. Dans un cas au moins, le candidat libéral défait du 15 novembre 1976 se voit élire député libéral fédéral dans à peu près le même comté six mois plus tard. L'électorat semble faire un pied de nez aux partis !

### ***Des résultats électoraux incohérents***

En effet, le 24 mai 1977, M. Trudeau remportait la victoire dans 4 comtés urbains du Québec, taillés à même des [122] comtés qui élirent presque tous des candidats péquistes le 15 novembre 1976. Ainsi M. Comtois se fait élire dans son ancien comté de Terrebonne avec une majorité de 9 467 voix, alors qu'au provincial, ce comté correspond en tout ou en partie aux comtés de Terrebonne (péquiste, Élie Fallu, majorité de 7 899 voix), Prévost (péquiste, Jean-Guy Cardinal, majorité de 7 569 voix) et l'Assomption (péquiste, Jacques Parizeau, majorité de 14 439 voix sur... M. Comtois lui-même !).

Dans Verdun, M. Raymond se fait élire par 7 057 voix de majorité, mais au provincial, le libéral Lucien Caron n'a que 3 261 voix de majorité alors que dans Sainte-Anne, complément du comté fédéral de Verdun, le péquiste J.-M. Lacoste l'emporte avec 689 voix de majorité. Dans Langelier, le libéral Maurice Lamontagne se fait facilement élire par 8 219 voix de majorité, mais au provincial, dans les comtés correspondants, les choses n'étaient pas les mêmes : ni dans Taschereau (péquiste, Richard Guay, 1 832 voix de majorité), ni dans Vanier (péquiste, Jean-François Bertrand, 5 063 voix de majorité).

De même dans Louis-Hébert, la majorité du libéral Dennis Dawson (21 621 voix) au fédéral est bien supérieure à celle du libéral Raymond Garneau dans Jean-Talon au provincial (2 807 voix) et même deux fois plus forte que celle du P.Q. dans le comté provincial de Louis-Hébert (Claude Morin, 9 543 voix de majorité) ou de Chauveau (Louis O'Neill, 5 054 voix de majorité).

***C'est donc, de prime abord, l'incohérence complète dans les comportements électoraux : l'enchevêtrement des cartes électorales provinciale et fédérale ne peut être la cause d'un renversement si net des tendances apparentes du vote.*** Depuis la récente publication du

Rapport du Président général des élections de Québec, donnant les résultats des élections du 15 novembre 1976 section de vote par section de vote, il est possible de désagréger ceux-ci et de recalculer, sur la base de la carte électorale fédérale, les résultats de l'an dernier<sup>96</sup>. Le **tableau 1** donne le pourcentage obtenu par le Parti Libéral aux élections fédérales de 1968, 1972, 1974 et 1977, ainsi qu'aux élections provinciales de 1970, 1973 et 1976 dans les 4 comtés fédéraux de Terrebonne, Verdun, Langelier et Louis-Hébert.

Un rapide examen de ce tableau confirme la chute du PLQ en 1976 par rapport à ses positions de 1973, ou même généralement de 1970. Il semble indiquer par ailleurs qu'aux élections partielles de 1977, le parti de M. Trudeau a maintenu ses positions par rapport à 1974 dans [123] Terrebonne (55 % au lieu de 56%) et dans Verdun (59 % comme en 1974), et qu'il les a renforcées dans Langelier (67 % au lieu de 64 %) et dans Louis-Hébert (72 % au lieu de 68 %).

**Tableau 1**

Pourcentages obtenus par le Parti libéral  
(calculés par rapport au nombre de *votants*, sur la base des comtes fédéraux)

	Terrebonne	Verdun	Langelier	Louis-Hébert
1968	62	76	39	64
1970	43	60	33	53
1972	47	60	57	58
1973	50	65	54	55
1974	56	59	64	68
1976	28	42	38	40
1977	55	59	67	72

Élections provinciales : 1970, 1973, 1976.

Élections fédérales : 1968, 1972, 1974, 1977 (partielle)

<sup>96</sup> *Note post-mortem* – C'est précisément dans cet esprit et pour atteindre un pareil objectif de comparabilité « universelle » que la BDE (Banque de Données Électorales) a été créée à cette époque et a été maintenue depuis.

Telle fut la conclusion rapidement tirée par les journalistes et les politiciens, conclusion teintée d'amertume et d'une certaine appréhension lorsque ceux-ci étaient indépendantistes, ou accompagnée d'un bruyant cri de victoire lorsque ceux-ci étaient fédéralistes. Ainsi pour ces derniers, la preuve était faite que le Québec n'avait pas voté le 15 novembre dernier pour l'indépendance du Québec, mais bien contre un mauvais gouvernement, celui de Bourassa, et qu'en toute logique, les électeurs votaient aussi pour un bon gouvernement à Ottawa, celui de Trudeau, fût-il libéral, et pour le fédéralisme canadien. *Ce que l'on osait trop affirmer la veille de l'élection partielle, les résultats semblaient forcer tout le monde à le conclure sans autre forme de procès. Le silence du PQ et du gouvernement provincial au lendemain [124] de l'élection partielle est révélateur de l'effet de surprise provoqué par celle-ci.*

### ***Une illusion d'optique politique***

**Les conclusions auxquelles il vient d'être fait allusion étaient néanmoins hâtives et erronées.** Tout comme le jeune enfant qui évalue le rapport de deux volumes en comparant un seul des termes qui les composent, et qui conclut donc que le récipient le plus haut est aussi celui qui contient le plus de liquide, ceux qui comparent des pourcentages électoraux risquent de commettre la même erreur s'ils jugent de ceux-ci pour évaluer la force réelle des partis politiques. *C'est oublier qu'un pourcentage est toujours un rapport entre deux quantités (quotient du nombre de voix obtenues par un parti sur le nombre de voix obtenues par tous les partis) et que l'on ne peut jamais inférer de ce rapport à l'un des termes du rapport : deux pourcentages égaux peuvent être calculés à partir de deux quantités inégales et inversement.*

Si, par exemple, M. Comtois obtient 55 % des voix exprimées le 24 mai 1977 dans Terrebonne, alors que les libéraux obtiennent dans ce même comté seulement 28 % des voix exprimées le 15 novembre 1976, on ne peut conclure que le candidat fédéral ait obtenu plus de voix que le candidat provincial, ni d'ailleurs qu'il en ait obtenu autant, ni moins. *Le taux de participation au scrutin, inégal d'une élection à l'autre, vient modifier la base sur laquelle sont calculés les pourcentages.* Ainsi a-t-on l'habitude de calculer plutôt le pourcentage obtenu par un

parti *par rapport au nombre des électeurs inscrits*. C'est ce que nous avons fait dans le **tableau 2**, toujours sur la base des comtés électoraux fédéraux.

*On s'aperçoit alors en examinant ce tableau que les écarts entre libéraux fédéraux et provinciaux s'estompent dans les 4 circonscriptions, les libéraux fédéraux obtenant à peu de chose près le même vote que les libéraux provinciaux le 15 novembre dernier : 24 % au lieu de 25 % des inscrits dans Terrebonne, 34 % dans Verdun comme au provincial, 35 % au lieu de 30 % dans Langelier et 40 % des électeurs inscrits au lieu de 35 % dans Louis-Hébert. Le moins qu'on puisse dire, c'est que M. Trudeau n'a rien balayé en mai 1977, et [125] que son parti n'a guère eu de meilleurs résultats que celui de M. Bourassa six mois plus tôt.*

**Tableau 2**

Pourcentages obtenus par le Parti libéral  
calculés par rapport au nombre *d'électeurs inscrits*,  
sur la base des comtés fédéraux)

	Terrebonne	Verdun	Langelier	Louis-Hébert
1968	41	50	28	48
1970	36	49	26	45
1972	47	44	37	42
1973	42	49	39	46
1974	35	37	37	44
1976	25	34	30	35
1977	24	34	35	40

Élections provinciales : 1970, 1973, 1976.

Élections fédérales : 1968, 1972, 1974, 1977 (partielle)

Néanmoins, M. Bourassa s'est fait battre dans 3 de ces 4 comtés, alors que M. Trudeau a fait élire ses 4 candidats. *Cela tient au fait bien connu que le taux de participation électorale est bien plus faible dans une élection fédérale que dans une élection provinciale*. Justement, dira-t-on, ce fait étant bien connu, surtout dans une élection partielle, il doit frapper autant les libéraux que les autres : les choses sont donc rétablies, et des péquistes ont bien dû voter libéral aux élections partielles.

## QUI S'ABSTIENT ?

**Notre propos est de montrer le contraire. Pour cela il faut retourner aux résultats bruts des élections qui seuls peuvent trancher le débat.** Le **tableau 3** donne **le nombre de voix libérales, le nombre d'électeurs inscrits et le nombre d'abstentions** depuis 1968, toujours sur la base des comtés fédéraux.

[126]

**Tableau 3**

Nombre de voix obtenues par le Parti libéral  
électeurs inscrits et abstentions (sur la base des comtés fédéraux)

	1968	1970	1972	1973	1974	1976	1977
<b>Terre bonne</b>							
Voix libérales	21 191	21 608	24 928	32 064	28 652	24 588	25 006
Inscrits	51 625	59 790	73 552	75 532	83 020	98 857	102 777
Abstentions	16 519	8 354	16 054	10 989	27 896	10 801	55 763
<b>Verdun</b>							
Voix libérales	22 436	23 630	20 943	23 463	17 633	15 866	15 208
Inscrits	44 542	48 418	48 128	47 980	47 567	46 310	45 043
Abstentions	14 220	7 973	11 115	9 960	16 281	7 714	19 008
<b>Langelier</b>							
Voix libérales	11 439	11 287	14 725	14 974	13 557	10 292	12 171
Inscrits	41 484	44 087	39 281	38 431	36 584	34 626	34 794
Abstentions	11 426	9 407	11 372	9 781	14 121	6 558	16 090
<b>Louis-Hébert</b>							
Voix libérales	28 220	30 693	30 928	35 846	32 441	28 259	30 763
Inscrits	58 369	68 657	73 300	77 555	74 430	80 071	77 103
Abstentions	13 375	9 017	15 747	11 579	22 605	8 028	32 208

Élections provinciales : 1970, 1973, 1976.

Élections fédérales : 1968, 1972, 1974, 1977 (partielle)

**Dans Terrebonne**, on s'aperçoit, en examinant ce tableau, que depuis 10 ans le nombre d'électeurs libéraux est passé de 21 000 à 25 000 alors que le nombre d'électeurs inscrits passait de 52 000 à 103 000 ;

de plus, depuis 1973, le nombre d'électeurs libéraux diminue, étant passé de 32 000 à 25 000, les abstentions, deux fois plus nombreuses au fédéral qu'au provincial jusqu'en 1973, sont presque trois fois plus nombreuses en 1974 et cinq fois plus nombreuses aux élections partielles de 1977 (56 000 abstentions, soit 54 % des électeurs inscrits).

**Dans Verdun**, le nombre d'électeurs libéraux est tombé en 10 ans de 22 000 à 15 000, le maximum se situant en 1973 [127] (23 500) et ce nombre décroissant régulièrement depuis, alors que les abstentions passent de 34 % en 1974 à 42 % en 1977. **Dans Langelier**, le nombre d'électeurs libéraux se situe depuis 10 ans entre 10 000 et 15 000, avec encore un maximum en 1973, le pourcentage d'abstentions au fédéral passant de 39% en 1974 à 46% en 1977. **Dans Louis-Hébert enfin**, le nombre d'électeurs libéraux se situe depuis 10 ans entre 28 000 et 36 000 (maximum en 1973), le pourcentage d'abstentions passant au fédéral de 30 % en 1974 à 42 % aux élections partielles du printemps dernier.

*Ainsi, à ces élections partielles, les libéraux fédéraux obtiennent à peu de choses près autant de voix que les libéraux provinciaux le 15 novembre dernier* : 418 voix de plus dans Terrebonne, (+0.4 %), 2 504 voix de plus dans Louis-Hébert (+3.2 %) et 1 879 voix de plus dans Langelier (+5.4 %) et 658 voix de moins dans Verdun (-1.5 %). Cela prouve donc que les libéraux ne sont pas touchés, en termes de voix, par l'abstention massive aux élections fédérales : cela permet de conclure que ce ne sont pas les libéraux qui s'abstiennent aux élections fédérales.

**Pour l'ensemble des 4 comtés**, le parti de M. Trudeau a obtenu 83 148 voix le 24 mai 1977 : six mois plus tôt, le parti de M. Bourassa obtenait dans ces mêmes comtés 79 005 voix, soit à peine 4 143 voix de moins ! Les abstentions, par contre, passaient de 33 101 (13 %) en 1976 au provincial à 123 069 (47 %) en 1977 aux élections partielles, le nombre d'électeurs restant, quant à lui, à peu près le même (259 864 et 259 717 électeurs inscrits, respectivement).

Le 15 novembre 1976 enfin, le PQ obtenait dans ces 4 comtés un total de 107 540 voix (41 % des électeurs inscrits), mais nous ne concluons pas que les péquistes forment le plus gros contingent des 89 968 abstentions supplémentaires enregistrées entre 1976 et 1977 : cela est



possible, cela est même probable, mais cela n'est pas prouvé hors de tout doute.

### ***La grande cohérence des électeurs libéraux***

*Ce qui est parfaitement clair par contre, c'est que les péquistes n'ont pas voté massivement pour M. Trudeau : [128] puisque les libéraux n'ont fait que maintenir aux élections partielles leur vote du 15 novembre 1976, on verrait mal que cela résultât d'une substitution d'électeurs péquistes votant libéral à des libéraux s'abstenant de voter.*

Il y a plus : le **tableau 3** révèle qu'il existe, **dans les 4 comtés analysés**, un **noyau de libéraux**, toujours les mêmes, qui votent en égal nombre aux deux niveaux de gouvernement, et cela depuis au moins dix ans. Ce noyau est cohérent, mais depuis 5 ans, il rétrécit, ayant atteint son maximum en 1973. Cette année-là, **pour l'ensemble du Québec**, le vote libéral atteignait 1 623 734 voix, soit 43.1 % des inscrits ; en 1974, aux élections fédérales, il passe à 1 330 337 voix (34.6 % des inscrits), et en 1976, aux élections provinciales, il passe à 1 135 114 voix (28.2 % des inscrits). Parallèlement, le nombre des abstentions est passé aux élections fédérales de 853 915 en 1968 (28 %) à 903 746 en 1972 (24 %) et 1 255 625 en 1974 (33 %) : cette tendance se retrouve dans chacun des comtés analysés ici.

Si cette double tendance devait se poursuivre, et tel sera le cas pensons-nous, cela devrait permettre à M. Trudeau de faire élire au Québec l'immense majorité de ses candidats, probablement plus qu'en 1974 (pour l'élection de 1979 par ex.), mais avec de moins en moins de voix. <sup>97</sup> *C'est le sol qui se dérobe sous les pieds des libéraux fédéraux, dans une sorte de vacuum politique que traduiront peut-être 40 ou 45 % d'abstentions aux prochaines élections fédérales.* C'est bien le

---

<sup>97</sup> *Note post-mortem* - Tant en 1979 qu'en 1980, ce n'est pas ce qui s'est produit. 1980 a été le sommet des performances du PLC au Québec, tant en termes de sièges qu'en termes de voix. Dans un vacuum politique de l'opposition : l'agonie du CS, l'existence fantomatique du PPC et du NPD, et surtout l'absence « décidée en haut lieu » des forces indépendantistes...

fédéralisme et non seulement le Parti libéral, que les électeurs québécois rejettent d'une façon toute pratique, par leur silence et leur abstention : car si tel n'était pas le cas, d'autres partis fédéraux et fédéralistes se seraient substitués aux libéraux, les conservateurs, les créditistes ou encore le NPD. Or, les derniers sondages nous montrent que tel n'est pas le cas : et le taux d'abstention croissant aux élections fédérales nous le confirme.

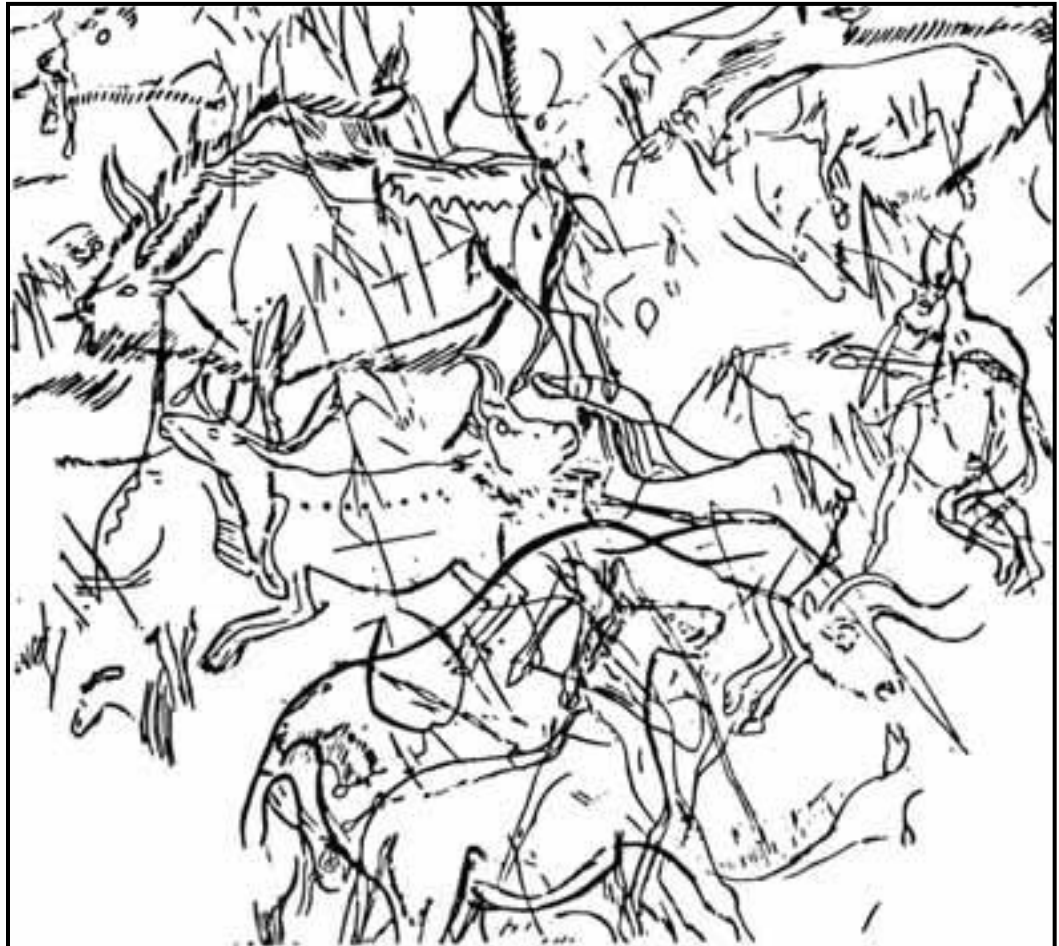
Quant à la légitimité du pouvoir, **M. Trudeau** avec ses 1 330 337 voix aux élections fédérales de 1974 (34.6 % des électeurs inscrits) ne peut prétendre en avoir plus que **M. Lévesque** avec ses 1 390 361 voix aux élections provinciales de 1976 (35 % des électeurs inscrits) : nous pensons que, dans l'un et l'autre cas, **il ne s'agit pas des mêmes électeurs**. N'en déplaise à ceux qui pourraient [129] avoir la nostalgie de l'unité tribale, *le Québec est aujourd'hui divisé en deux blocs antagonistes d'à peu près égale importance*.<sup>98</sup> Moins que jamais n'y a-t-il de consensus national, si ce n'est pour s'affronter, notamment au plan électoral, puisque le taux de participation aux dernières élections provinciales a atteint son plus haut niveau depuis le début de la Confédération, soit 85.2 % !

---

<sup>98</sup> *Note post-mortem* – Arrivé à la conclusion de cet article, nous ne pouvons que saluer l'effort de clarification des fondements de la méthode rigoureuse qu'utilise l'auteur dans l'analyse des résultats électoraux. Dans ce bref article d'à peine 5 pages, il trace les grandes lignes des principes d'analyse qu'il a appliqué dans tous ses travaux depuis 1974, et qu'il continuera d'appliquer jusqu'à la fin (2013). Avec la concision d'un mathématicien, les techniques, leur justification et les résultats s'enchaînent sans défaillance. Cette note veut souligner l'importance de cet article dans l'ensemble de l'œuvre de l'auteur pour les raisons que l'on vient de mentionner : clarté, concision, pertinence et précision dans les résultats. A étudier, comprendre et à suivre (non pas imiter de façon servile, mais à appliquer « si et seulement si »...). Le rationalisme appliqué, comme disait Gaston Bachelard.



[130]



[131]

**Le paradoxe canadien.**

*Le Québec et les élections fédérales.*

**Quatrième partie** : Le Bloc libéral

---

## Chapitre II

---

# Le Québec et les élections fédérales 1896-1976

[Retour à la table des matières](#)

Nous voudrions, dans ce travail, examiner les rapports entre le comportement électoral du Québec aux élections fédérales et son comportement aux élections provinciales.

*En matière d'élections fédérales, le terrain conceptuel est encombré de réponses imaginaires à des réalités politiques coercitives.* Le système politique canadien, avec son double système de représentation, fédérale et provinciale, engendre un perpétuel conflit de double légitimité, fédéraliste et provincialiste. Si les partis fédéraux et provinciaux étaient **parfaitement homologues**, comme c'est le cas par exemple aux États-Unis à tous les niveaux, local, régional, national, cette double légitimité ne serait jamais conflictuelle. Tel semble avoir été le cas durant les 50 premières années de la Confédération.

## *Problèmes méthodologiques* <sup>99</sup>

Comme il n'y a pas, a priori, de correspondance exacte entre les partis aux deux niveaux de gouvernement, et comme par ailleurs le mode de scrutin qui est le nôtre, génère des majorités parlementaires hors de proportion avec les majorités de voix (inversant même à quelques reprises les deux rapports, notamment en 1944 et 1966 au niveau provincial et en 1958 au niveau fédéral), nous risquons, en ne prenant en considération que le résultat de **l'élection** (nombre de députés attribué aux partis politiques) de totalement négliger [132] la **réalité du vote** (nombre de voix obtenues par les partis politiques). L'incohérence du **système de représentation** engendre des incohérences au niveau des résultats : ces aberrations du mode de scrutin constituent des réalités politiques coercitives, car elles ont leurs lois propres et fonctionnent dans une certaine autonomie par rapport à la lutte politique elle-même. *La réponse imaginaire à cette contrainte structurelle consiste à inférer une incohérence au niveau du comportement électoral à partir d'une incohérence au niveau des résultats électoraux.* Ainsi les victoires antinomiques de deux partis différents aux deux niveaux de gouvernement sur un même territoire et à la même époque peuvent bien masquer une correspondance presque parfaite des électorats partisans aux deux paliers électoraux. Ainsi des majorités colossales en chambre peuvent faire oublier un résultat très serré au vote et une majorité presque insignifiante aux voix.

Dans ce dernier cas même, on ne peut s'en tenir aux **pourcentages de vote** (calculés par rapport aux **votants**), pourcentages qui peuvent défigurer les **pourcentages de voix** (calculés par rapport aux **électeurs**). En effet, le taux des abstentions modifie, dans des proportions parfois importantes, le bassin de la population votante. Tel parti peut reculer, sans que son adversaire ne progresse : pour cela, il suffit que le taux de participation baisse, et que cette baisse soit due à une abstention partisane. Il peut arriver même que tous les partis progressent, ou qu'ils reculent tous simultanément. Pour remédier à ces effets aberrants, *on s'en*

---

<sup>99</sup> *Note post-mortem* - Cette section est certainement une des parties les plus importantes de ce livre parce qu'elle expose de façon concise et claire les principes d'analyse et leur raison d'être. Il est tout à l'honneur de l'auteur d'avoir réussi ce tour de force.

*tiendra donc aux pourcentages de voix, ce qui revient essentiellement à ériger les abstentions en catégorie politique.*

Même avec cette précaution, l'analyse peut encore réserver des surprises : un parti politique peut, par exemple, voir son pourcentage de voix diminuer sans que son *nombre de voix* ne diminue. Il suffit pour cela que le nombre total d'électeurs progresse plus vite que le nombre de ses sympathisants. Nous abordons là le problème de **la reproduction des électors partisans**. Naissances, décès, migrations, extensions successives du droit de vote viennent constamment modifier **le corps électoral**, et dans des proportions parfois très importantes. Actuellement [1979] par exemple, au Québec, il entre environ 140 000 nouveaux jeunes électeurs sur les listes électorales tous les ans ; il en meurt par ailleurs environ 40 000, ce qui donne un accroissement net de 100 000 électeurs par [133] an, ou encore de 10 % du corps électoral d'une élection à l'autre. Le taux de reproduction du corps électoral était, quant à lui, d'environ 15 % à la dernière élection provinciale de 1976, *soit environ un électeur sur sept*.

Nous ne sommes pas loin de croire que *la reproduction et la non-reproduction des électors partisans est un phénomène bien plus important pour l'évolution à long terme des partis politiques que les gains ou pertes politiques*, i.e. les transferts de voix entre partis, qui ne jouent conjoncturellement que dans le court terme.

### **Difficultés techniques**

Ces problèmes de méthode étant posés, il reste un ensemble de problèmes techniques à résoudre, et en tout premier lieu, cette forêt de chiffres que représente la prise en considération d'une période aussi longue dans le temps. Nous avons résolu cette difficulté en nous en tenant à des chiffres arrondis (au pourcent près dans le cas des pourcentages, au millier près dans le cas des chiffres absolus).

Plus fondamentalement, **comparer des élections fédérales et provinciales**, c'est comparer deux phénomènes mécaniquement différents. En premier lieu, il y a le **problème des cartes électorales** différentes,

problème que nous éviterons en ne considérant généralement **qu'une seule unité d'analyse, i.e. l'ensemble du Québec.** <sup>100</sup>

En second lieu, il y a **l'extension inégale du droit de vote** : les femmes, par exemple, ont acquis le droit de vote dès 1921 aux élections fédérales, mais seulement en 1944 au niveau provincial ; les jeunes de 18 ans l'ont acquis dès 1966 au niveau provincial, mais seulement en 1972 au niveau fédéral. Ceci pour les phénomènes massifs, seuls perceptibles au niveau de l'ensemble de la province ; dans une étude plus détaillée, il faudrait aussi tenir compte du vote des militaires, de celui des citoyens résidant à l'étranger, des diverses incapacités électorales, etc...

Un troisième phénomène, spécifique aux élections provinciales, se produit au début de la période considérée. Il s'agit des **élections par acclamation**, résultat de la désintégration au niveau institutionnel d'un des deux partis. Aux élections provinciales antérieures à celle de 1939, le nombre d'élections par acclamation fut parfois très important, notamment en 1919 et en 1904, alors qu'avant même le jour du vote, la majorité [134] libérale au Parlement était déjà acquise. Ce phénomène a évidemment un effet en retour sur les comportements électoraux, en particulier sur le taux de participation.

Pour établir notre matériel, plusieurs autres difficultés techniques devaient être surmontées. Jusqu'au début des années soixante, **les affiliations politiques** des candidats ne sont pas officielles. Lorsque l'on remonte dans le temps, la notion même de parti politique perd ses contours précis, et les parentés idéologiques deviennent fuyantes. Nous nous en sommes tenu, sans autre forme d'analyse, à **la coutume des historiens**, pour qui, par exemple, le Parti National d'Honoré Mercier incarne le libéralisme alors que le Parti libéral-conservateur incarne le conservatisme, ou encore pour qui la coalition unioniste de Borden en

---

<sup>100</sup> *Note post-mortem* – Comme nous l'avons indiqué ailleurs dans ces notes, Drouilly et ses assistants de recherche ont créé la BDE précisément pour résoudre ce problème technique lancinant : comment rendre fiable et précise la comparaison des résultats électoraux entre paliers de la lutte électorale, sachant que les cartes électorales ne sont pas arrimées ni comparables a priori.



1917 est bel et bien un état transitoire du Parti conservateur (ou Progressiste-conservateur).

Nous nous sommes servis essentiellement des données fournies par les **Annuaire du Québec** (en particulier celui de 1971 et celui de 1974) **et du Canada** pour établir le corpus statistique qui résume les 46 élections générales tenues depuis 1896 au Québec (23 d'entre elles étant fédérales et 23 autres provinciales). **Le choix de 1896 comme date de départ de notre analyse** correspond au début du mandat de Sir Wilfrid Laurier, et à la fin de la domination politique du Parti Conservateur de MacDonald, domination commencée dès 1867. Le début du siècle est aussi l'extrême limite dans le passé où les élections ont encore un sens pas trop éloigné de celui qu'elles ont aujourd'hui. <sup>101</sup>

---

<sup>101</sup> *Note post-mortem* – Tout bon chercheur qui se situe par rapport à l'Histoire doit affronter la difficile *question de la périodisation*, i.e. le découpage dans le déroulement continu du temps historique selon des échelles différentes. La méthode conventionnelle se limite à un découpage des blocs de temps (siècles, demi-siècles, décennies, etc), ou la succession des « régimes » ; les débats épistémologiques chez les historiens ont vite fait sentir la nécessité d'échelles construites en fonction de processus structurels et de déterminations sociales théoriquement justifiées. Braudel, Le Roy Ladurie, Chaunu, Delacroix et al., Lucien Febvre, Norbert Elias, parmi les auteurs modernes (pré-1980) disponibles en français, ont tous insisté sur le caractère central de ce problème. Voir la tentative de synthèse sur la question dans Jacques LE GOFF, *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Ed. du Seuil 2014. La césure selon la concordance entre les régimes politiques et les « empires-monde » de référence (i.e. Conservateurs et Grande-Bretagne ; Libéraux et Etats-Unis) a acquis le statut d'un certain consensus dans l'historiographie contemporaine (voir les ouvrages de Wallerstein et Hopkins du Centre Fernand Braudel, SUNY-Binghamton, 1974-1984 ; parmi les auteurs canadiens, James et Robert Laxer, et la tendance Waffle des théoriciens de la dépendance). L'auteur la reprend pour les raisons qu'il fournit, mais celles-ci ne sont pas totalement satisfaisantes par le manque de profondeur de leur présentation ou des références théoriques de leur justification.

## *Perspectives générales*

Nous nous proposons d'examiner le vote attribué aux deux principaux partis à travers plusieurs points de vue. Peut-on établir une correspondance entre le vote à un palier de gouvernement et celui à un autre palier ? Si oui, quel est le degré de correspondance, à quelles périodes cette correspondance se produit-elle ? Si non, comment s'établissent les discordances ? Quels sont, par ailleurs, les mécanismes de renouvellement des électorats partisans et ceux des transferts de votes d'un parti à l'autre ? Quelle est leur ampleur ?

[135]

Nous voudrions en somme tenter une relecture de l'histoire électorale du Québec, relecture affranchie autant que possible des illusions provoquées par un système électoral qui agit comme un miroir déformant des forces politiques en présence. <sup>102</sup>

Dernier point enfin, **la corruption électorale**. Nous ne nous en sommes pas préoccupé. Élément folklorique de notre histoire et fort répandue jusqu'aux élections récentes (dans lesquelles elle tend à être remplacée par des formes plus modernes : manipulation idéologique, propagande de masse, marketing électoral, sondages, etc.), la corruption électorale fait partie, à notre avis, du processus électoral lui-même et de notre vie politique. La corruption, comme le patronage, ne sont pas des "accidents", des "erreurs" ou des "fatalités" : elles font partie, de façon constitutive, de notre démocratie parlementaire et de notre système économique et social. Elles sont déterminées par les rapports de force en jeu. **Si les votes s'achetaient au Québec, c'est bien parce**

---

<sup>102</sup> *Note post-mortem* – La pertinence, la validité d'un cadre théorique se mesure non seulement aux résultats des recherches qui valident les hypothèses, mais la qualité des questions posées qui en sont le point de départ. Ici, l'auteur pose les questions qui ont hanté son travail depuis le début. Le livre inédit (*Qui perd, gagne*) contient des chapitres incomplets et « introuvables » précisément parce que ces questions sont venues troubler l'écriture : celle de l'homologie dans le système de représentation, entre autres, ainsi que les questions entourant l'évolution du corps électoral et de son fractionnement en électorats partisans, avec la question corollaire de la reproduction de ces électorats. La solution de ces problèmes apparaît ici.

**qu'ils étaient à vendre, ce qui nous en dit long sur le niveau de conscience politique des masses, et donc sur leur degré d'aliénation.**

La corruption, tout comme le bon sens, semble avoir été la chose la mieux partagée entre les partis politiques québécois : elle intervient donc comme une force politique parmi d'autres. Force d'ailleurs assez minime au niveau de l'ensemble du Québec, bien qu'elle puisse parfois apparaître comme déterminante au niveau local, celui de la circonscription électorale par exemple.

Attribuer une défaite électorale à la seule corruption de ses adversaires, constitue à notre sens une réponse imaginaire à une réalité politique contraignante : celle qui marque l'échec d'un parti à épouser et représenter les besoins de sa base politique, et même parfois de s'en donner une. Tout comme d'ailleurs la faiblesse organisationnelle peut servir parfois d'alibi et d'écran à *la faiblesse politique* d'un parti défait aux élections.

**Notre perspective est la suivante** : l'organisation partisane, les mœurs électorales, les caisses occultes, les candidats, la campagne électorale en somme, sont des *circonstances* d'une élection ; le mode de scrutin, la carte électorale, le nombre de partis politiques, l'extension du droit de vote, tout le système [136] politique sont des *contraintes* du vote ; ses *causes* se situent au niveau des affrontements entre classes sociales antagonistes. Mais ces affrontements sont constamment, au niveau électoral, brouillés, détournés, confisqués au profit de luttes fictives et d'objectifs imaginaires. L'une des formes de ces affrontements est le politique (par opposition à l'économique, au social ou au culturel), et **une des modalités de celui-ci est la lutte électorale, laquelle tend à devenir, dans nos démocraties modernes, une pratique privilégiée et le cadre unique dans lequel la politique enferme le politique.**

Nous laisserons donc de côté les circonstances des élections au Québec (dont les historiens, et les journalistes, nous entretiennent depuis toujours), afin de nous concentrer sur les contraintes du vote, la recherche des causes dépassant largement notre objectif immédiat. <sup>103</sup>

*C'est déjà beaucoup de décrire correctement les faits électoraux et d'écarter quelques interprétations erronées.*

## ***1. Ascension politique des Libéraux : 1867 - 1896.***

[Retour à la table des matières](#)

De la naissance de la Confédération jusqu'à la mort de John A. Macdonald, survenue en 1891, le Canada a été gouverné par les Conservateurs, à l'exception d'un court intermède libéral entre 1874 et 1878 (début de la grande dépression de 1873) : cette domination politique du Parti Conservateur (P.C.) est le résultat de la situation de dépendance du Canada envers l'empire britannique, dépendance dont le conservatisme pan-canadien s'est fait le gardien et le garant. **Le contrôle de la vie politique provinciale par le Cabinet fédéral** a pour résultat un gouvernement conservateur au Québec sans interruption de 1867 à 1886. Même la présence d'un gouvernement libéral à Ottawa en 1874, suite au **scandale du Canadien Pacifique**, n'a pas permis aux libéraux du Québec de prendre le pouvoir, quoiqu'aux élections de 1878, ils soient arrivés à faire élire 29 députés contre 36 conservateurs. **L'alliance entre le cléricisme ultramontain et le conservatisme pan-canadien** a pu encore sauver les Tories du Québec à cette occasion. <sup>104</sup>

---

<sup>103</sup> *Note post-mortem* – L'auteur s'en tient, en toute cohérence, à son objectif de départ, annoncé au début de ce livre.

<sup>104</sup> *Note post-mortem* – **Une des grandes faiblesses de l'analyse** est précisément son manque de profondeur sociologique : l'auteur indique les liens entre phénomènes politiques, les articulations entre partis et idéologies, ce qui est depuis longtemps développé dans la littérature québécoise des sciences sociales, mais **les soubassements sociaux et économiques, la structure de classes et les alliances sociales qui assurent la configuration d'un régime politique** pour une telle longévité ne sont pas fouillés. Par ex. : les liens entre le capital commercial et industriel anglais avec la propriété

Il faudra *la crise nationale* provoquée par la révolte des Métis au Manitoba et la pendaison de Riel en 1885, pour qu'aux élections de 1886, Honoré Mercier, à la tête de son Parti national, puisse vaincre les Conservateurs, lourdement hypothéqués auprès des Canadiens-français par la façon dont le gouvernement conservateur de MacDonald a réglé la question du Manitoba. [137] À l'élection fédérale de 1887, les Libéraux, dirigés par Laurier, arrivent à faire élire 29 députés au Québec (contre 36 conservateurs). La victoire décisive de Mercier aux élections provinciales de 1890 (43 libéraux contre 25 conservateurs), se confirme au niveau fédéral en 1891 alors que Laurier obtient la première majorité parlementaire libérale dans la députation québécoise fédérale (34 députés sur un total de 65).

**Le scandale de la Baie des Chaleurs**, qui voit le retour des Conservateurs à Québec en 1892, n'est qu'un accident de parcours dans l'ascension politique du Parti Libéral au Québec en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, dès l'élection fédérale de 1896, Laurier obtient une majorité de 33 sièges au Québec (49 libéraux contre 16 conservateurs), majorité qui renverse facilement la faible majorité de 3 sièges obtenues par les conservateurs dans le reste du Canada, *et qui permet donc l'élection du premier gouvernement libéral canadien grâce au vote québécois*.

**La victoire libérale fédérale de 1896** va se confirmer l'année suivante au niveau provincial (1897). Puis, sans failles, aux élections

---

foncière locale (tant celle de l'Église que des grandes familles canadiennes-françaises, ce que les historiens ont appelé le « Family Compact » ; les notables régionaux et les « entrepreneurs » de la phase de la 2<sup>e</sup> colonisation, celle de « l'arrière-pays » et des « régions éloignées ») ; les liens entre la petite bourgeoisie traditionnelle et les masses paysannes (les notables de villages et les professionnels, i.e. médecins, avocats, notaires, avec les assemblées de villageois et « d'habitants ») ; l'émergence des premières fortunes urbaines (commerciales et industrielles) chez les C.-F. avec l'arrivée des capitaux américains ; le rôle du capital financier anglais et « canadien » dans la transition d'un centre impérial à l'autre, etc.. Parfois, des remarques théoriques percent le silence. La première justification de cette restriction du champ se trouve évidemment dans l'ordre de la définition restreinte de son objet de recherche, i.e. *les contraintes du vote*. Nous en serons quitte pour conclure que nous sommes maintenant à l'orée de la traversée de cette frontière imposée...

jumelles (fédérale et provinciale) de 1900, 1904 et 1908, le Québec donnera une écrasante majorité de sièges au Parti libéral.

L'ascension politique du Parti libéral au Québec coïncide avec une crise nationale et résulte des positions prises par les conservateurs à cette occasion. *La force du Parti libéral du Canada sera fondée, pendant la première moitié du 20e siècle, sur sa capacité d'épouser verbalement les thèses du nationalisme canadien-français : le Québec constituera la base électorale privilégiée du libéralisme canadien, et lui assurera, à maintes occasions, la pérennité du pouvoir.* Au plan électoral, le règne de Laurier sera celui d'une grande stabilité, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial.

## **2. 1896-1911 : l'homologie fédérale - provinciale.**

[Retour à la table des matières](#)

Ce que nous voudrions faire ressortir, c'est la profonde homologie existant entre les niveaux fédéral et provincial, *homologie qui se traduit par une identité presque parfaite entre les résultats électoraux de 1896 à 1908 aux deux niveaux de gouvernement (tableau 1).*

**Le Parti libéral apparaît, au niveau de sa représentation parlementaire, comme le parti unique du Québec.** Cette suprématie

[138]

**Tableau 1**  
Vote du Québec aux élections 1896-1911

Élection	Électeurs inscrits (en '000)	Taux de participation en %	Voix obtenues en '000			Pourcentage par rapport aux électeurs inscrits			Députés élus		
			Libéraux	Conserv.	Autres	Libéraux	Conserv.	Autres	Libéraux	Conserv.	Autres
1896 F.	351	64	120	103	1	34	29	-	49	16	-
1897 P.	339	69	122	103	-	37	31	-	51	23	-
1900 F.	350	68	134	103	-	38	29	-	57	8	-
1900 P.	351	58	58	45	-	32	25	-	67	7	-
1904 F.	372	69	145	112	-	39	30	-	54	11	-
1904 P.	382	61	77	29	7	41	15	4	68	6	-
1908 P.	416	65	135	97	12	35	25	3	58	13	3
1908 F.	415	68	162	116	5	39	28	1	54	11	-
1911 F.	455	71	164	159	-	36	35	-	38	27	-

Élections par acclamation :

élections provinciales : 1 libéral et 1 conservateur en 1897; 36 libéraux en 1900; 38 libéraux en 1904; 6 libéraux en 1908.

élections fédérales : 1 libéral et 1 conservateur en 1896; 1 libéral en 1900, 1904 et 1908, 2 libéraux en 1911.

Dans le cas où il y a des élections par acclamation, les pourcentages sont calculés par rapport aux électeurs inscrits dans les comtés où s'est tenue une élection.

À l'élection provinciale de 1908, il y a eu 3 nationalistes élus.

P: élection provinciale F : élection fédérale

[139]

parlementaire cache cependant une division des voix bien mieux équilibrée. Si cette suprématie parlementaire des libéraux va écraser le Parti conservateur, elle n'écrasera cependant pas son électorat.

En 1896, les libéraux fédéraux obtiennent 120 000 voix au Québec et les conservateurs, 103 000 voix : l'année suivante, aux élections provinciales, les libéraux obtiennent 122 000 voix et les conservateurs, 103 000 voix, *soit très exactement le même vote*. L'élection fédérale de 1900 est une réplique des deux précédentes : 134 000 voix libérales et 103 000 voix conservatrices. Comme il y a 36 libéraux élus par acclamation aux élections provinciales de 1900, les chiffres ne sont pas comparables d'un niveau de gouvernement à l'autre. Les pourcentages de voix non plus, d'ailleurs, car dans une élection où les jeux sont faits d'avance, la lutte électorale perd son sens, ce que traduit un taux de participation de 58 % dans les comtés où il y a effectivement élection (soit 10 % de moins qu'à l'élection fédérale de la même année).

Néanmoins, cette baisse de participation touche autant les libéraux que les conservateurs, puisque les deux partis voient leur pourcentage de voix dégringoler, *le rapport entre les deux restant inchangé* : aux élections fédérales de 1900, les libéraux ont un tiers de voix de plus que les conservateurs au Québec (134 000 contre 103 000), et aux élections provinciales de 1900, les libéraux ont encore un tiers de voix de plus que les conservateurs (58 000 contre 45 000).

L'élection fédérale de 1904 est encore une répétition des précédentes. *Les partis obtiennent à 1 % près les mêmes résultats qu'en 1900* : 39 % contre 38 % des électeurs inscrits pour les libéraux, 30 % contre 29 % des électeurs inscrits pour les conservateurs, le taux de participation demeurant presque constant (69 % au lieu de 68 %). L'élection provinciale de 1904, qui suit immédiatement l'élection fédérale, voit se confirmer **la désagrégation de la direction du Parti conservateur du Québec**, qui laisse 38 libéraux se faire élire par acclamation.

Cette désagrégation, conséquence d'un séjour dans l'opposition qui dure maintenant depuis 12 ans et d'un mode de scrutin qui pénalise le parti d'opposition en le sous-représentant au Parlement, est un phénomène propre aux **partis de cliques**, trop pressés d'accéder aux postes de pouvoir et que [140] des défaites électorales successives découragent.



Au niveau de l'électorat conservateur, la démobilisation n'est perceptible qu'à l'élection de 1904, alors que dans les 36 comtés où a lieu une élection, le vote conservateur n'atteint que 15 % des électeurs inscrits. Cependant, *cette désaffection de l'électorat conservateur n'entraîne pas une hausse importante du vote libéral*, qui n'atteint alors que 41 % des électeurs inscrits, 2 % de plus seulement que le vote libéral fédéral de l'élection de 1904.

Les deux élections, provinciale et fédérale, de 1908 voient se rétablir l'homologie : le P.C. remonte à 28 % des électeurs inscrits, les libéraux se maintiennent au-dessus de 35 % des électeurs inscrits. **L'intervention des nationalistes d'Henri Bourassa**, qui ont conclu une alliance avec les conservateurs (et c'est pour cela qu'il faut additionner leur vote à celui des conservateurs aux élections provinciales de 1908), n'a pas modifié le vote libéral à l'élection fédérale de 1908.

*On peut donc conclure que de 1896 à 1908 inclusivement, le comportement électoral du Québec est identique d'un niveau à l'autre de gouvernement, et pratiquement d'une élection à l'autre.* Les libéraux s'assurent de l'appui de 35 à 40 % des électeurs inscrits, les conservateurs celui de 25 à 30 %, et les abstentions se maintiennent entre 30 et 35 %. *On est bien loin du parti unique* : l'écart entre les 2 grands partis oscille entre 5 et 10 % des électeurs inscrits. Ce faible écart se voit transformé par le mode de scrutin en des majorités parlementaires écrasantes pour le Parti libéral, tant fédéral que provincial.

Ce qui est remarquable, c'est que **le sens de la majorité des voix est toujours le même** : légèrement plus forts, mais toujours plus forts que les conservateurs, les libéraux révèlent qu'ils ont un supplément d'idéologie sur leurs adversaires, qui, en ce prospère début de siècle, légitime et favorise l'industrialisation rapide du pays et son urbanisation accélérée.

L'élection fédérale de 1911 va faire un croc-en-jambe à la tranquille promenade électorale du libéralisme de Laurier.

### 3. *Le tournant de 1911*

[Retour à la table des matières](#)

C'est seulement à l'élection fédérale de 1911 que le vote conservateur dépasse pour de bon le tiers des électeurs inscrits [141] au Québec, grâce à **l'appui des nationalistes d'Henri Bourassa**, opposés à toute forme de participation du Canada au renforcement de la Marine de guerre britannique.

Les Conservateurs, dirigés par Borden, élisent alors 27 députés au Québec (sur un total possible de 65), ce qui leur permet, non pas de prendre le pouvoir à Ottawa (leur majorité provient du Canada anglais), mais de le prendre avec une majorité absolue des sièges aux Communes.

*Cette réussite électorale du P.C. au Québec en 1911 ne saurait pourtant être interprétée comme un recul libéral* : en effet, les libéraux récoltent 164 000 voix au Québec aux élections fédérales de 1911, alors qu'ils en récoltaient 162 000 quatre ans plus tôt. *L'accroissement du vote conservateur (43 000 voix de plus en 1911 qu'en 1908 au Québec) est dû à l'augmentation de la participation électorale et surtout de l'augmentation du corps électoral (40 000 électeurs de plus en 1911 qu'en 1908)*, i.e. au renouvellement de l'électorat conservateur face à un électorat libéral stable. **Henri Bourassa, leader de la nouvelle génération, a poussé les jeunes nationalistes dans les bras du P.C.**

Le P.C., une fois au Pouvoir, va provoquer une nouvelle crise nationale, que **la Première Guerre Mondiale** ne fera qu'exacerber, et qui aura pour effet de *briser l'homologie* du vote du Québec aux niveaux fédéral et provincial, homologie qui était sa caractéristique principale depuis 15 ans.

#### **4. 1912-1921 : crise nationale et effondrement conservateur au Québec.**

[Retour à la table des matières](#)

*Dès leur arrivée au pouvoir, les conservateurs fédéraux s'aliènent le Québec.* Ils poussent Henri Bourassa à rompre l'alliance électorale de 1911 en refusant d'agir clairement dans la question de la Marine de guerre impériale ; ils irritent les milieux nationalistes canadiens-français en refusant d'intervenir dans la question des écoles du Keewatin (territoire récemment annexé au Manitoba). Cette dernière affaire n'est pas sans rappeler au Québec l'attitude de la majorité anglo-protestante lors du conflit scolaire au Nouveau-Brunswick ou en Saskatchewan.

Dans les années qui suivent l'entrée du Canada dans la [142] guerre, la crise de la conscription en 1917 et la non-intervention du gouvernement fédéral de Borden à propos du règlement XVII en Ontario (qui abolit les écoles françaises) seront les causes de l'effondrement du vote conservateur au Québec.

Dès l'élection de 1912, nous sommes retournés à la situation de 1908 (**tableau 2**) : 28 % des électeurs inscrits votent pour les conservateurs, et 33 % votent pour les libéraux. Aux élections provinciales de 1916, 23 libéraux seront élus par acclamation (contre 3 conservateurs) dans les 81 comtés du Québec : dans les 55 comtés où se tient une élection, les libéraux retrouvent leur niveau maximum depuis 20 ans, soit 40 % des électeurs inscrits, tandis que les conservateurs n'en gardent que 22 %.

En **1917**, le gouvernement d'Union nationale de Borden, sorte d'alliance parlementaire anglo-saxonne dirigée contre la députation libérale francophone regroupée derrière Laurier, déclenche une **élection-référendum sur la Loi de la conscription** récemment adoptée par les Communes. La frénésie conscriptionniste se traduit par l'élection de 150 députés unionistes contre seulement 20 libéraux au Canada-anglais. Au Québec, on assiste par contre à l'élection de 62 libéraux contre seulement 3 unionistes (et encore, dans des circonscriptions de Montréal à forte composition anglaise). *Pour la première fois de son histoire, le Québec voit son taux de participation électorale grimper à*

**80 %, et le vote libéral atteindre corrélativement 61 % des électeurs inscrits (ce qui représente le plus fort vote jamais obtenu par un parti politique au Québec tant aux élections fédérales que provinciales).**

*Cependant les unionistes obtiennent à cette élection fédérale de 1917 presque le même vote que les conservateurs québécois à l'élection provinciale de 1916 (19 % inscrits contre 22 %). C'est dire qu'il est sans doute abusif de penser que les conservateurs provinciaux de 1916 ont massivement voté libéral en 1917. C'est en pigeant dans les réserves abstentionnistes que le Parti libéral du Canada arrive en 1917 à écraser à trois contre un le parti de Borden au Québec.*

Les élections provinciales de 1919 et les élections fédérales de 1921 prolongent cette période. En 1919, 43 députés libéraux sont élus par acclamation, et les conservateurs provinciaux n'obtiennent l'appui que de 13 % des électeurs inscrits dans les comtés où se tient une élection. Encore là, avec l'appui de 38 % des électeurs inscrits, *les libéraux*

[143]

**Tableau 2**  
Vote du Québec aux élections 1912-1921

Élection	Électeurs inscrits en ' 000	Taux de partici- pation en %	Voix obtenues en '000			% par rapport aux électeurs inscrits			Députés élus		
			Libéraux	Conserv.	Autres	Libéraux	Conserv.	Autres	Libéraux	Conserv	Autres
1912 P.	480	62	158	131	2	33	28	-	64	15	2
1916 P.	486	63	135	73	-	40	22	-	75	6	-
1917 F.	397	80	243	76	-	61	19	-	62	3	-
1919 P.	480	55	91	31	8	38	13	3	74	5	2
1921 F.	1 057	74	558	164	-	53	16	•	65	-	-

Élections par acclamation :

- élections provinciales : 1 libéral en 1912; 23 libéraux et 3 conservateurs en 1916; 43 libéraux et 2 conservateurs en 1919.
- élections fédérales : 13 libéraux (Opposition) en 1917.

Dans le cas où il y a des élections par acclamation, les pourcentages sont calculés par rapport aux électeurs inscrits dans les comtés où s'est tenue une élection.

La diminution du nombre d'électeurs à l'élection fédérale de 1917 est due aux restrictions apportées au droit de vote en temps de guerre; l'augmentation du nombre d'électeurs à l'élection fédérale de 1921 est due au droit de vote accordé aux femmes.

À l'élection provinciale de 1912, il y a eu 1 Ouvrier et 1 Nationaliste élus; à l'élection provinciale de 1919, il y a eu 2 Ouvriers élus.

P : élection provinciale      F : élection fédérale

[144]

*sont stationnaires par rapport à leurs positions de 1916*, le taux de participation étant retombé à 55 % dans une élection où il n'y a aucun enjeu.

Par contre, à l'élection fédérale de 1921, le souvenir de la politique de guerre amène massivement les Québécois aux urnes (participation électorale de 74 %) : le Parti libéral du Canada obtient au Québec l'appui de 53 % des électeurs inscrits, et le Parti conservateur l'appui de seulement 16 %. A cette occasion, *tous les sièges du Québec vont au Parti libéral*, dirigé maintenant par Mackenzie King, ce qui lui permet de gouverner avec une confortable majorité parlementaire, alors qu'au Canada-anglais, sa majorité sur les conservateurs n'est que de un siège.

Cette majorité libérale sur les conservateurs hors du Québec ne doit pas faire croire qu'on a assisté chez l'électorat anglophone du Canada à un revirement subit des conservateurs vers les libéraux. En effet, l'alliance politique monochrome dirigée par Borden éclate bien vite une fois la guerre finie : aux élections fédérales de **1921, 65 députés "progressistes-nationaux" (parti politique des agriculteurs de l'Ouest) et 2 députés "travailleurs" brisent en deux le vote conservateur**, et placent les libéraux au pouvoir grâce à leur effarante majorité de sièges au Québec.

*C'est donc la deuxième fois que les libéraux fédéraux reprennent le pouvoir à Ottawa grâce au vote du Québec* : le règne de Mackenzie King, comme celui de Laurier, commence sous le signe de l'ambiguïté et de la division ethnique du Canada au plan électoral. À l'élection de 1917, dans le paroxysme de la guerre, les conservateurs conservèrent le pouvoir sans le Québec, grâce à une idéologie unanimiste qu'une période de crise économique consécutive à l'après-guerre ne pouvait voir se prolonger : aux élections de 1921, la faiblesse des conservateurs au Québec jointe à **l'apparition d'un tiers parti sur leur gauche dans les Prairies (conséquence possible de la répression sauvage de la grève de Winnipeg de 1919)** déloge facilement les conservateurs d'Ottawa.

## **5. 1923-1927 : retour à l'homologie**

[Retour à la table des matières](#)

*La période précédant la dépression de 1930 voit se rétablir l'homologie d'avant 1911 entre les niveaux fédéral et provincial au Québec. Dès l'élection provinciale de 1923, les conservateurs*

[145]

**Tableau 3**  
Vote du Québec aux élections 1923-1927

Élection	Électeurs inscrits en ' 000	Taux de partici- pation en %	Voix obtenues en '000			% par rapport aux électeurs inscrits			Députés élus		
			Libéraux	Conserv.	Autres	Libéraux	Conserv.	Autres	Libéraux	Conserv	Autres
1923 P.	513	62	161	129	1	34	27	«	64	20	1
1925 F.	1 125	72	469	274	60	42	24	5	59	4	2
1926 F.	1 134	71	508	267	9	45	24	1	60	4	1
1927 P.	568	63	199	116	3	39	23	1	75	9	1

Elections par acclamation :

élections provinciales : 8 libéraux en 1923; 12 libéraux en 1927,

P : élection provinciale F ; élection fédérale

Dans le cas où il y a des élections par acclamation, les pourcentages sont calculés par rapport aux électeurs inscrits dans les comtés où s'est tenue une élection.

À l'élection provinciale de 1923, il y a eu 1 Ouvrier élu; à l'élection provinciale de 1927, il y a eu 1 Ouvrier élu; à l'élection fédérale de 1925, il y a eu 2 Indépendants élus; à l'élection fédérale de 1926, il y a eu 1 indépendant élu.



[146]

remontent à 27 % des électeurs inscrits, soit leur niveau d'avant-guerre (**tableau 3**).

Les libéraux, dirigés maintenant par Taschereau, recueillent 34 % des électeurs inscrits, c'est-à-dire ce qu'ils avaient en 1912. 8 libéraux sont élus par acclamation dans ce qui semble une élection de routine : néanmoins, la députation conservatrice est remontée à 20 élus, niveau qu'elle n'avait pas atteint depuis 1897 aux élections provinciales.

Les élections fédérales de 1925 et 1926 révèlent au Québec les dernières traces de la crise nationale. Les libéraux fédéraux recueillent respectivement 42 et 45 % des voix face à un Parti conservateur qui atteint péniblement 24 % des électeurs inscrits, ce qui représente un niveau inférieur à l'avant-guerre, mais néanmoins une remontée du fossé conscriptionniste. La disproportion entre le vote libéral et le vote conservateur ne laisse à ce dernier que la possibilité de faire élire 4 députés au Québec sur 65. *Cependant, l'énorme majorité libérale dans la députation québécoise ne permet pas cette fois-ci à Mackenzie King de rééditer la performance de 1921, i.e. de gagner les élections fédérales grâce au Québec.*

En effet, aux élections de 1925, le Parti conservateur se remet au Canada-anglais des blessures infligées par les "Progressistes-nationaux" qui voient leur vote s'effriter : cela permet aux Tories de remporter la majorité absolue des sièges hors du Québec, et leur majorité de 62 députés sur les libéraux annule la majorité de 56 députés obtenus par ceux-ci au Québec. Plutôt que de voir se constituer un gouvernement conservateur minoritaire, Mackenzie King refuse de démissionner et forme un gouvernement libéral minoritaire, prétextant que les Progressistes-nationaux, au nombre de 24, sont plus favorables au Parti libéral qu'au Parti conservateur. Finalement, la défaite du gouvernement libéral minoritaire en Chambre en 1926 amène la constitution d'un gouvernement minoritaire conservateur, aussitôt défait aux Communes, ce qui provoque le déclenchement d'une élection en 1926.

La maladresse politique des conservateurs, qui sont tombés tête basse dans le piège tendu par Mackenzie King, qui les a laissés former un cabinet minoritaire, affaiblit leurs positions au Canada-anglais, lequel ne leur laisse plus qu'une majorité relative de sièges (19 députés de majorité) : *dès lors, grâce à sa monstrueuse majorité de sièges au*

***Québec, le Parti libéral peut former un gouvernement majoritaire à Ottawa en 1926. Pour la troisième fois, le chef libéral, Mackenzie King, est élu [147] Premier ministre du Canada alors que le Parti libéral n'a pas la majorité des sièges en dehors du Québec.***

Au Québec, l'élection provinciale de 1927 suit le mouvement : les conservateurs sont toujours réduits à 23 % des électeurs inscrits, comme au niveau fédéral, les libéraux se maintiennent à 39 %, c'est-à-dire légèrement moins qu'aux élections fédérales de l'année précédente. ***En somme, l'après-guerre électoral ressemble à s'y méprendre à l'avant-guerre : il y a toujours correspondance entre les électors partisans aux deux niveaux de gouvernement.***

La différence réside dans le fait que le vote libéral oscille maintenant autour de 40 % des électeurs inscrits, alors que le vote conservateur oscille autour de 25 % des électeurs inscrits : l'écart entre les deux partis, qui variait de 5 à 10 %, varie maintenant entre 15 et 20 %. <sup>105</sup> Il faudra la récession de 1930 pour briser cet état de choses.

## ***6. 1930-1936 : la crise économique et ses effets électoraux***

[Retour à la table des matières](#)

***L'histoire du Parti conservateur dans le premier quart du 20<sup>e</sup> siècle, est celle de l'impossible rencontre entre le nationalisme "canadien" et le nationalisme canadien-français.*** Défenseur de l'empire britannique et de ses intérêts au Canada tout au long du 19<sup>e</sup> siècle, sentimentalement attaché à l'Angleterre durant la Première Guerre mondiale, le Parti Conservateur va graduellement substituer à une idéologie "impérialiste", une idéologie nationaliste et une philosophie économique protectionniste. L'évolution du Parti libéral n'est pas étrangère à cette sorte de transmutation du conservatisme canadien : avec l'arrivée de Mackenzie King à sa tête, le Parti libéral du Canada se fait de plus en plus clairement le gardien des intérêts américains au Canada. Ce mouvement, amorcé avec Laurier, se confirme sous la houlette de King,

<sup>105</sup> ***Note post-mortem*** – Il faudrait voir l'impact du volume des abstentions pour mieux comprendre ce différentiel.

cet ancien conseiller de la fondation Rockefeller durant la Première guerre mondiale.

La trajectoire idéologique d'Henri Bourassa, nationaliste "canadien", qui se rapproche des conservateurs en 1911, est significative de cette évolution des partis politiques canadiens. L'impossibilité pour le Parti conservateur de se débarrasser de tous ses fantasmes historiques (fidélité à la Couronne britannique, chauvinisme anglo-saxon, etc...) rendra éphémère l'alliance entre le nationalisme conservateur naissant [148] et le nationalisme canadien-français traditionnel.

Dans le cas d'Henri Bourassa, la contradiction entre les deux nationalismes ne sera pas surmontée, et celui-ci se retirera graduellement de la politique et se neutralisera idéologiquement.

Mackenzie King, quant à lui, jouera sur deux tableaux. Prenant ses distances face à l'influence britannique et impériale, il s'assurera l'appui solide d'une bonne partie des Canadiens-français, appui d'autant plus facilement obtenu que le chauvinisme anglo-saxon affiché par les conservateurs sert de repoussoir pour les francophones du Canada. En mettant de l'avant une idéologie de la croissance économique ininterrompue et de la prospérité illimitée, Mackenzie King légitime la pénétration américaine au Canada.

Au Québec, les libéraux font écho : ils agitent l'épouvantail linguistique, scolaire et conscriptionniste à chaque élection, et font par ailleurs des professions de foi inconditionnelles envers le capital américain. Les déclarations de Taschereau en ce sens sont célèbres, jusqu'à ce que Duplessis les reprenne à son compte après la guerre ou que Robert Bourassa fasse de même après la Révolution Tranquille. Tant que le développement des ressources naturelles du Canada et du Québec, tant qu'une industrialisation désordonnée mais réelle peut masquer l'inégalité du développement dominé de l'économie canadienne et le retard immense accusé par la législation sociale, les libéraux, à Ottawa et surtout à Québec, arrivent à dominer la scène politique (sauf dans un cas de crise nationale comme le fut la Première Guerre Mondiale). *La crise économique amorcée en 1929 viendra modifier les données du problème.*

À l'élection fédérale de 1930, le Parti libéral minimise l'ampleur de la crise économique : les conservateurs, dirigés depuis peu par Bennett, misent au contraire sur celle-ci pour percer électoralement. Ils proposent une politique protectionniste, développent des thèmes anti-américains, entre l'impérialisme et le continentalisme jettent les bases d'un nationalisme canadien.

Cette fois, c'est la convergence avec le nationalisme canadien-français conservateur : dirigé par Camillien Houde, le Parti conservateur du Québec va adopter un discours "anti-trustard", auquel s'ajoutent les échos fascistes de l'extrême-droite canadienne-française cléricale (Groulx, Arcand, etc.).

Le résultat est net : le Parti conservateur de Bennett obtient la majorité absolue des sièges au Canada anglais. Au [149] Québec, il fait élire 24 députés sur 65 et *obtient l'appui de 34 % des électeurs inscrits, i.e. autant qu'en 1911 (tableau 4). Tout comme en 1911, on ne peut*

[149]

**Tableau 4**  
Vote du Québec aux élections 1930-1936

Élection	Électeurs inscrits en ' 000	Taux de partici- pation en %	Voix obtenues en '000			% par rapport aux électeurs inscrits			Députés élus		
			Libéraux	Conserv.	Autres	Libéraux	Conserv.	Autres	Libéraux	Conserv	Autres
1930 F.	1 352	76	642	456	22	40	34	2	40	24	1
1931 P.	639	77	272	216	2	43	34	-	79	11	-
1935 F.	1 575	74	624	323	200	40	21	13	55	5	5
1935 P.	727	78	269	261	6	38	37	1	48	42	-
1936 P.	734	78	238	327	4	32	45	1	14	76	-

À l'élection provinciale de 1935» les 42 députés conservateurs comprennent 26 députés de l'Action libérale nationale; à l'élection provinciale de 1936, l'Union nationale remplace les conservateurs.

Aux élections fédérales de 1930 et 1935, il y a eu respectivement 1 et 5 Indépendants élus.

P ; élection provinciale F : élection fédérale

[150]

***attribuer cette performance des conservateurs au Québec à un recul des libéraux.***

Ceux-ci en effet obtiennent l'appui de 40 % des électeurs inscrits et 542 000 voix, contre 45 % des électeurs inscrits en 1926 mais 508 000 voix.

L'électorat conservateur est passé quant à lui de 267 000 voix en 1926 à 456 000 voix en 1930 au Québec, et ***cela grâce à une forte augmentation du taux de participation (qui passe à 76 pourcent) et une très forte augmentation du corps électoral (200 000 électeurs de plus en 1930 qu'en 1926)***. À l'élection fédérale de 1930, le Parti libéral a maintenu ses positions au Québec : mais ses sources de renouvellement sont taries. Le Parti conservateur s'est assuré par contre l'appui d'une jeunesse nationaliste et a puisé largement dans ce gisement électoral.

L'élection provinciale de 1931 est une réplique de l'élection fédérale de 1930 au Québec. Les chiffres bruts ne sont pas comparables car les femmes n'ont pas encore le droit de vote aux élections provinciales. Néanmoins, en pourcentages d'électeurs inscrits, ***Camilien Houde obtient exactement le même appui que Bennett***, et Taschereau 3 % de plus que King. Le taux de participation est lui aussi le même (77 % au lieu de 76 %). Alors que Bennett est élu Premier Ministre du Canada, Houde se fait battre à plate couture : le mode de scrutin ne donne que 12 % des sièges aux conservateurs provinciaux, alors qu'avec le même vote, il donne 37 % des sièges au Québec aux conservateurs fédéraux. Cet accident électoral coûtera à Camilien Houde sa carrière politique au sein du P.C.

Entre-temps, le mandat de Bennett sera marqué par un autoritarisme au plan politique (on le surnomme « Iron Heel » Bennett, i.e. « le talon de fer », parce qu'il écrasait toute forme d'opposition directe), par une totale incompréhension des aspirations des francophones à travers le Canada, par l'impossibilité de résorber la crise économique et particulièrement le chômage (la répression de la marche des chômeurs durant le « On to Ottawa Trek », en 1931, fera couler beaucoup d'encre), et se terminera en catastrophe.

Le Premier ministre conservateur finira en 1935 par proposer au peuple canadien un *NEW DEAL* comprenant un train de mesures sociales et économiques destinées à sortir le Canada de la crise. Ce virage à gauche effectué à la toute dernière minute par Bennett lui aliène l'aile droite de son parti qui, H.H. Stevens en tête, provoque une scission et fonde un nouveau parti, le "**Parti de la Reconstruction**", lequel coupera en deux le vote conservateur à travers le Canada et permettra aux libéraux, comme en 1921, mais cette fois-ci avec une [151] majorité absolue des sièges partout au pays, de reprendre le pouvoir.

*Au Québec, néanmoins, les libéraux fédéraux ne font aucun gain et obtiennent le même pourcentage en 1935 qu'en 1930* (soit 40 % des inscrits), le vote conservateur se divisant en deux (21 % au P.C. et 13 % au Parti de la Reconstruction et à divers indépendants).

Au plan provincial, les tensions internes dans le Parti libéral, notamment sur la question des monopoles et sur les questions sociales, provoquent la scission de l'aile progressiste, qui fonde **l'Action libérale Nationale (ALN)**, laquelle va conclure une alliance électorale avec le Parti conservateur du Québec, dirigé maintenant par Maurice Le Noblet Duplessis. À l'élection de 1935 cette alliance permet aux conservateurs de faire grimper leur vote à 37% des inscrits, tandis que le vote libéral descend à 38% des électeurs inscrits. Comme **la ligne de flottaison électorale semble se situer aux alentours de 35 % des électeurs inscrits**<sup>106</sup>, celle-ci étant atteinte cette fois-ci et dépassée, cela permet à la coalition ALN-PC de faire élire 42 députés contre 48 libéraux.

*On ne saurait en aucune façon interpréter le résultat de l'élection provinciale de 1935 comme un changement brutal d'allégeance politique d'une partie importante de l'électorat* : le vote libéral passe en effet de 272 000 voix en 1931 à 269 000 voix en 1935, i.e. il s'est maintenu mais ne s'est pas reproduit. Le vote conservateur passe, quant à lui, de 216 000 voix en 1931 à 261 000 en 1935, et cet accroissement est en grande partie imputable à sa reproduction grâce au vote des nouveaux électeurs (88 000 de plus en 1935 qu'en 1931).

<sup>106</sup> *Note post-mortem* – Ce seuil se rapporte à un système de représentation **strictement bipartite** ; si le nombre de partis augmente, la ligne de flottaison baisse, mécaniquement, et se rapproche du 20-25 % des électeurs inscrits.

La défaite des conservateurs fédéraux quelques semaines avant la demi-victoire des conservateurs provinciaux est sans doute une des causes profondes de l'opération politique menée par Duplessis qui, neutralisant les libéraux de l'A.L.N., fonde **l'Union Nationale (U.N.)** à la veille des élections provinciales de 1936. **Rompant ainsi l'homonymie des partis fédéraux et provinciaux, Duplessis brise du même coup l'homologie du comportement électoral aux deux niveaux de gouvernement.** L'Union Nationale est encore, mais n'est plus tout à fait, le Parti Conservateur du Québec : l'hypothèque est levée pour les conservateurs québécois qui peuvent prendre leurs distances par rapport au chauvinisme anglo-saxon toujours à l'oeuvre au sein du Parti conservateur du Canada.

[152]

Pendant 20 ans, **les systèmes électoraux canadien et québécois**, qui avaient une tendance irrésistible à se correspondre terme à terme dans une homologie plus ou moins parfaite selon les conjonctures politiques, **vont maintenant fonctionner en chassé-croisé.** C'est seulement après la guerre que ce chassé-croisé sera perceptible.

Dans l'immédiat, l'élection de 1936 voit une victoire éclatante de l'Union Nationale, qui fait élire 76 députés avec 45 % des électeurs inscrits, les libéraux ne conservant que 14 députés avec 32 % des inscrits. Cependant, là encore ***le déplacement des voix par rapport à 1935 est presque insignifiant*** : les libéraux obtiennent 238 000 voix en 1936, i.e. à peine 30 000 voix de moins qu'en 1935 (269 000), alors que l'Union Nationale en obtient 327 000, soit 66 000 voix de plus qu'en 1935.

***Néanmoins avec 45 % des électeurs inscrits, l'Union Nationale obtient en 1936 le plus fort vote obtenu par un parti aux élections provinciales depuis 1896 : ce pourcentage ne sera plus jamais atteint ni par l'Union Nationale, ni par aucun autre parti de la scène provinciale jusqu'à aujourd'hui.*** C'est dire la charge politique de la vague qui porta Duplessis au pouvoir en 1936.



## 7. 1939-1945 : *crise nationale et nouvel effondrement conservateur*

[Retour à la table des matières](#)

On sait comment Duplessis a trahi le mandat que son électorat lui avait confié ; comment il écarta, la veille et le lendemain de l'élection de 1936, les membres les plus décidés de l'ALN et même de l'UN ; comment il adopta, en matière de politique économique, la stratégie du *laissez-faire*, habituel chez les dirigeants québécois, et de la soumission totale au capital américain. A ce virage à droite, qui eût sans doute été suffisant pour dégonfler le vote unioniste, va s'ajouter une crise nationale provoquée par la Deuxième Guerre Mondiale et l'ombre de la conscription.

À l'élection provinciale de 1939, l'intervention des libéraux fédéraux est massive : le Parti libéral du Canada se présente comme le rempart contre le chauvinisme conservateur. Le gouvernement de l'Union nationale est balayé le jour du vote : il ne fait élire que 15 députés avec 29 % des électeurs inscrits, *soit un niveau inférieur à celui obtenu par les conservateurs depuis 1930.*

*Cela ne se traduit pas par [153] une montée des libéraux dirigés par Godbout* : avec 41 % des inscrits, ceux-ci ont tout juste récupéré leurs pertes de l'élection de 1936, mais ils atteignent à peine leur niveau habituel de l'entre-deux-guerres (**tableau 5**).

C'est seulement à l'élection fédérale de 1940 que, tout comme en 1917, les libéraux fédéraux vont atteindre un nouveau sommet, avec l'appui de 49 % des électeurs inscrits, les conservateurs s'effondrant à 13 % des électeurs inscrits. Contrairement à 1917, cette remontée libérale s'accompagne d'une chute du taux de participation (qui atteint alors un plancher de 68 %), et nous pensons que cette abstention est le fait de conservateurs incapables d'appuyer le parti des Borden et Bennett, mais qui, contrairement à 1917, ne peuvent non plus donner leur appui au parti de Mackenzie King. L'engagement des libéraux du Canada de ne pas imposer la conscription sert de tactique électorale moins efficace en 1940 que leur prise de position anticonscriptionniste en 1917 alors que les conservateurs étaient au pouvoir à Ottawa. A ce fait purement politique pour expliquer la remontée libérale, s'ajoute aussi le redémarrage

de l'économie suite à « l'effort de guerre », redémarrage qui réduit le chômage rapidement et permet à Mackenzie King d'obtenir la majorité des sièges partout au Canada.

L'inscription obligatoire, *le plébiscite de 1942* qui divise ethniquement le Canada (le Québec se prononçant massivement contre la conscription et le reste du Canada massivement pour), et l'imposition du service outre-mer par les libéraux fédéraux au pouvoir, vont provoquer une agitation politique dont **le Bloc Populaire** se fera le porte-parole. *A l'élection provinciale de 1944, le Bloc Populaire divisa assez efficacement le vote libéral pour permettre à Duplessis de reprendre le pouvoir malgré un recul de 3 % par rapport à l'élection de 1939*, les libéraux, quant à eux, voyant tomber leur appui populaire à 28 % des inscrits.

Le recul des libéraux ne se produit pas seulement au niveau provincial : aux élections fédérales de 1945, leur appui populaire tombe à 37 % des inscrits, *soit leur plus bas niveau depuis 1911. Le Bloc Populaire canadien, les Indépendants conservateurs, les Créditistes, le C.C.F.* divise le vote d'opposition aux libéraux fédéraux et permettent à Mackenzie King de s'assurer, malgré la baisse de son vote, 52 sièges de majorité au Québec. Cette majorité renforce une faible majorité de 6 sièges obtenue par le Parti libéral ailleurs

[154]

**Tableau 5**  
Vote du Québec aux élections 1939-1945

Élection	Électeurs inscrits en ' 000	Taux de partici- pation en %	Voix obtenues en '000			% par rapport aux électeurs inscrits			Députés élus		
			Libéraux	Conserv.	Autres	Libéraux	Conserv.	Autres	Libéraux	Conserv	Autres
1939 P.	753	76	305	221	37	41	29	5	70	15	1
1940 F.	1 780	66	869	232	71	49	13	4	64	1	-
1944 P.	1 865	73	531	482	333	28	26	18	37	48	6
1945 F.	1 956	73	723	138	553	37	7	28	54	2	9

À l'élection provinciale de 1939, il y a eu 1 Indépendant élu; à l'élection provinciale de 1944, il y a eu 4 députés du Bloc populaire, 1 député du C.C.F. et 1 député Nationaliste élu; à l'élection fédérale de 1945, il y a eu 6 députés Indépendants, 2 députés du Bloc populaire canadien et 1 député Ouvrier progressiste élus.

L'augmentation du nombre d'électeurs à l'élection provinciale de 1944 est due au droit de vote accordé aux femmes.

Pour toute la période, le vote de l'Union nationale se trouve dans la colonne du vote conservateur.

P : élection provinciale F : élection fédérale

[155]

au Canada, et permet à King de diriger un nouveau gouvernement majoritaire et d'annuler ainsi la percée considérable effectuée par les sociaux-démocrates du C.C.F. qui ont fait élire 28 députés au Canada-anglais en 1945.

*La baisse de popularité des libéraux fédéraux au Québec entre 1940 et 1945 nous permet d'évaluer la part du vote nationaliste dans le vote libéral fédéral : celle-ci ne dépasse guère les 10 % des électeurs inscrits.* Pour toute la période de l'entre-deux-guerres, le vote libéral fédéral oscille au-dessus des 40 % des électeurs inscrits (42 % en 1925, 45 % en 1926, 40 % en 1930, 40 % en 1935), pour grimper à 50 % des inscrits au moment de la crise nationale (1940) et redescendre à 37 % lorsque les nationalistes s'opposent électoralement à la politique libérale. Avec l'apparition de l'Union Nationale, le Parti libéral du Québec se trouve quant à lui réduit à environ 30 % des inscrits (32 % en 1936, 28 % en 1944), arrivant à atteindre 40 % seulement en 1939, au moment justement de la crise nationale. L'Union Nationale, quant à elle, réduite à son vote purement conservateur, plafonne à 25 % des électeurs inscrits (29 % en 1939, 26 % en 1944).

C'est grosso modo, le **10-15 % d'électeurs nationalistes** qui, par son abstention ou son adhésion à l'un ou l'autre des partis politiques en présence (le P.C. en 1930 et 1931, l'Union nationale en 1935 et 1936, le Parti libéral en 1939 et 1940, le Bloc Populaire en 1944 ou le Bloc Populaire canadien en 1945) gonfle alternativement les électors partisans, qui seul permet d'expliquer les brusques revirements électoraux de la période 1930-45.

## **8. 1948-1957 : le brouillage unioniste**

[Retour à la table des matières](#)

**Notre hypothèse de travail est la suivante** : dans la période de l'après-guerre, il existe au Québec un **BLOC LIBÉRAL** monolithique qui représente environ 30-35 % des électeurs inscrits. Face à lui se dresse un **BLOC CONSERVATEUR** dont le volume ne dépasse guère les 20-25 % des inscrits : ce bloc constitue, aux élections fédérales, le plancher du vote conservateur. Au plan provincial, il constitue le noyau dur de l'alliance unioniste. De plus, environ le quart de l'électorat est **abstentionniste**, la plus grosse part (environ

[156]

**Tableau 6**  
Vote du Québec aux élections 1948-1960

Élection	Électeurs inscrits en ' 000	Taux de partici- pation en %	Voix obtenues en '000			% par rapport aux électeurs inscrits			Députés élus		
			Libéraux	Conserv.	Autres	Libéraux	Conserv.	Autres	Libéraux	Conserv	Autres
1948 P.	2 037	75	580	772	162	28	38	8	8	82	2
1949 F.	2 177	74	984	398	211	45	18	10	68	2	3
1952 P.	2 247	76	772	865	42	34	38	2	23	68	1
1953 F.	2 353	67	1 007	456	89	43	19	4	68	4	3
1956 P.	2 393	78	821	960	65	34	40	3	20	72	1
1957 F.	2 510	72	1 116	562	112	44	22	4	64	9	2
1958 F.	2 577	79	1 005	936	83	39	36	3	25	50	-
1960 P.	2 608	82	1 076	977	44	41	37	2	52	42	1

À l'élection provinciale de 1948, il y a eu 2 Indépendants élus; aux élections provinciales de 1952, 1956 et 1960, il y a eu 1 Indépendant élu; aux élections fédérales de 1949, 1953 et 1957, il y eu respectivement 3, 3 et 2 Indépendants élus. Pour toute la période, le vote de l'Union nationale se trouve dans la colonne du vote conservateur.

P : élection provinciale

F : élection fédérale

[157]

20 % des inscrits) de cet abstentionnisme n'étant pas de nature politique, mais purement sociologique (abstentionnisme des jeunes, des régions urbaines, des groupes marginaux, etc.).

Il reste environ 10 à 15 % des électeurs, à **tendance NATIONALISTE**, qui vont faire la différence.

Au niveau fédéral, ces électeurs nationalistes sont détournés du Parti conservateur, et vont en partie appuyer les libéraux, en partie s'abstenir de voter. Au niveau provincial, ils vont régulièrement appuyer l'Union nationale de Duplessis et lui permettre de s'assurer un pouvoir politique hégémonique. **Cette fraction flottante de l'électorat québécois** va, pendant 15 ans, créer des effets de structure aberrants, que le dicton "bleu à Québec, rouge à Ottawa" a malheureusement érigé en catégorie immanente du comportement politique québécois.

Les élections fédérales de 1949 et 1953 se font sous le signe de l'hégémonie libérale au Canada : Mackenzie King, puis Saint-Laurent, achèvent la satellisation du Canada à l'empire américain. La prospérité relative que cette période engendre se traduit par des majorités libérales partout au Canada. Au Québec, le vote libéral fédéral se tient près de 45 % des inscrits (45 % en 1949, 43 % en 1953, 44 % en 1957) tandis que le vote conservateur plafonne en-dessous des 25 % des inscrits (18 % en 1949, 19 % en 1953, 22 % en 1957).

*Les libéraux sont alors à un maximum, les conservateurs, à un minimum* : ces trois élections fédérales de 1949, 1953 et 1957 semblent trois copies d'un même original (**tableau 6**). Le taux de participation est, particulièrement en 1953 et 1957, sensiblement plus bas qu'aux élections provinciales de la même période.

Les élections provinciales de 1948, 1952 et 1956 semblent, elles aussi, trois répliques d'une même élection : l'Union Nationale obtient respectivement 38, 38 et 40 % des électeurs inscrits, ce qui représente bien un accroissement de 10-15 % par rapport au vote unioniste en temps de guerre, mais aussi une remarquable stabilité. <sup>107</sup>

---

<sup>107</sup> *Note post-mortem* – Faut-il y voir une nouvelle soudure entre le **BLOC CONSERVATEUR** et ce « vote flottant », cette **tendance nationaliste de 10–15 % des inscrits**, qui s'était manifestée en 1936 ? Les chiffres le suggèrent, mais cela reste à vérifier.

La période d'après-guerre est, pour les libéraux provinciaux, celle de **la reconstitution du bloc libéral**, démantelé au niveau provincial par la crise de la conscription. Les libéraux, dirigés par Georges-Émile Lapalme, atteignent alors le tiers des inscrits, *soit au maximum une masse équivalente au minimum du vote libéral fédéral*.

[158]

Duplessis a opéré, au niveau du discours politique, un brouillage remarquable : son "autonomie provinciale" a su lui garantir l'appui du nationalisme traditionnel ; sa politique socialement et économiquement rétrograde a su lui garantir l'appui des conservateurs. Les libéraux provinciaux, par contre, par leur discours relativement progressiste et très fédéraliste, ne peuvent s'attirer les sympathies des nationalistes traditionnels. La prospérité d'après-guerre, le relèvement du niveau de vie, l'accession du Québec à une « société de consommation », garantit aux deux partis de pouvoir (Mackenzie King et Saint-Laurent à Ottawa, Duplessis à Québec), qui pratiquent une politique "compradore" face à l'impérialisme américain, une suprématie électorale idéologiquement ambiguë, mais politiquement efficace.

**L'élection de 1957 marque pourtant un tournant au Canada-anglais** : celui de la fin de la suprématie libérale des vingt années de guerre et d'après-guerre, conséquence probable des premiers signes de la crise économique qui approche, et aussi celui du début d'une suprématie conservatrice dans laquelle nous sommes encore (exception faite de l'élection de 1968). La majorité absolue obtenue par les conservateurs ailleurs qu'au Québec aux élections fédérales de 1957 permet à Diefenbaker de former un gouvernement minoritaire malgré une députation québécoise réduite à 9 membres. Au niveau des pourcentages de vote, **l'élection fédérale de 1957 au Québec** ressemble pourtant à s'y méprendre à l'élection de 1953, malgré l'appui organisationnel de l'Union Nationale aux conservateurs (ce qui tendrait à **prouver une fois de plus que l'efficacité de l'organisation partisane pour infléchir de façon significative les allégeances partisans est minime**).

Le Premier ministre Diefenbaker, minoritaire aux Communes (quoique majoritaire au Canada-anglais) va, dès 1958, chercher une majorité parlementaire indispensable pour gouverner. C'est alors que se produit au Québec, un retour à l'homologie.



## 9. 1958-1960 : *retour à l'homologie*

[Retour à la table des matières](#)

En effet, à l'élection fédérale de 1958, Diefenbaker fait élire 50 conservateurs au Québec, sur 75 députés. C'est la première fois depuis MacDonald que la province donne une majorité de sièges aux Tories. Cependant cette écrasante majorité ne doit pas nous tromper : elle est un effet du mode de scrutin <sup>108</sup> et ne traduit pas l'état réel des forces en présence. En [159] effet, avec l'appui de 36 % des inscrits, les conservateurs ne devançant pas les libéraux au Québec, qui ont obtenu l'appui de 39 % des inscrits.

Ce qui frappe dans l'élection fédérale de 1958, c'est qu'elle marque, au Québec, le retour à l'homologie entre les niveaux fédéral et provincial. Les conservateurs obtiennent alors au Québec 936 000 voix, soit à peu près la même chose que Duplessis en 1956 (960 000 voix) ; les libéraux obtiennent 1 050 000 voix, ce qui les ramène à un niveau de 40 % des inscrits, alors que le taux de participation atteint 79 %, légèrement plus qu'au niveau provincial deux ans auparavant, et nettement plus qu'à l'élection fédérale de 1957 (alors qu'il était de 72 %).

*Nous assistons, en 1958, à la dernière rencontre entre le nationalisme canadien du Parti Conservateur, personnifié par Diefenbaker et son messianisme "canadien", et le nationalisme canadien-français traditionnel. Comme en 1930-31, cette rencontre se fait au moment d'une récession économique.*

L'élection de 1960, qui voit enfin l'arrivée au pouvoir des libéraux provinciaux maintenant dirigés par Jean Lesage (ancien ministre fédéral), semble, au plan électoral, n'être qu'une réplique de l'élection fédérale de 1958 : les libéraux provinciaux obtiennent l'appui de 41 % des inscrits (contre 39 % en 1958 pour les libéraux fédéraux) et 1 076 000 voix (au lieu de 1 005 000 voix pour les libéraux fédéraux), alors que

---

<sup>108</sup> *Note post-mortem* – Il s'agit, en fait, d'un effet combiné du mode de scrutin et de la carte électorale biaisée en faveur des **petits comtés ruraux**.

l'Union Nationale obtient l'appui de 37 % des inscrits (contre 36 % pour les conservateurs de 1958) et 977 000 voix (au lieu de 936 000 voix pour les conservateurs).

*Globalement, le vote unioniste n'a pas subi de pertes de 1956 à 1960 (977 000 au lieu de 960 000) tout comme en 1935, mais les rôles étant inversés, il est **abusif de voir dans l'élection de 1960 un changement profond dans les allégeances politiques de l'électorat. En 1960, l'Union Nationale n'a pas été entamée politiquement, mais elle n'a pas su reproduire son électorat.*** Dans certains comtés, notamment en province, l'Union Nationale a subi un recul, compensé par des gains dans les comtés urbains, notamment à Montréal. De façon générale, les victoires libérales ne peuvent s'expliquer uniquement par le recul unioniste lorsqu'il s'en produit un. Le Parti libéral du Québec ayant enfin atteint le palier des 40% des inscrits, i.e. un [160] peu plus que **le BLOC LIBÉRAL**, n'est plus pénalisé par le mode de scrutin.

Cela se fait aussi à la faveur d'un **taux de participation de 82 %, i.e. un taux nettement plus élevé que la moyenne d'après-guerre.** Alors que nous estimons qu'il y a presque identité entre l'électorat conservateur de 1958 et l'électorat unioniste de 1956 ou de 1960, ***nous ne pensons pas qu'il y ait identité entre l'électorat libéral fédéral de 1958 et l'électorat libéral provincial de 1960.***

En 1958, les libéraux fédéraux sont dans une phase *descendante* : ils viennent de perdre l'appui d'environ 5 % de l'électorat, fraction qui les appuyait depuis 1949, qui appuyait Duplessis au niveau provincial et qui se tourne maintenant vers les conservateurs, et à laquelle s'ajoute environ 7 ou 8 % d'électeurs unionistes au provincial qui s'abstenaient aux élections fédérales (ce qui a pour effet de relever le pourcentage obtenu par les conservateurs et le taux de participation).

Par contre en 1960, les libéraux provinciaux sont dans une phase *ascendante*, mais comme cela ne se traduit pas par une baisse unioniste notable, l'augmentation du vote libéral ne peut être attribuable qu'à une augmentation du taux de participation et au vote des nouveaux électeurs. **Les libéraux de Lesage ont bénéficié de l'appui du BLOC LIBÉRAL traditionnel et d'un nouveau bloc qui va se constituer dans les années soixante et que provisoirement nous appelons BLOC QUÉBÉCOIS.**

Cela se traduit par un phénomène tout à fait nouveau : *depuis 1930, l'électorat libéral fédéral était plus volumineux que l'électorat libéral provincial, mais à partir de 1960, et jusqu'en 1976, ce sera l'électorat libéral provincial qui sera plus volumineux que l'électorat libéral fédéral*. De plus, sur toute la période postérieure à la guerre, le vote libéral, tant fédéral que provincial, ne descend jamais en-dessous du tiers des électeurs inscrits : ce tiers représente le **BLOC LIBÉRAL**.

## ***10. La reproduction de l'électorat partisan***

[Retour à la table des matières](#)

Avant d'entamer l'étude de la période qui s'ouvre en 1960, qui sera dominée par la question nationale et qui verra l'apparition d'un nouveau nationalisme québécois indépendantiste opposé à l'ancien nationalisme canadien-français autonomiste, il nous apparaît nécessaire de faire un certain nombre de **remarques**.

**La première de ces remarques** est qu'il existe une très grande [161] **liaison entre les élections** fédérales et les élections provinciales.

Cette liaison assez évidente au niveau du personnel politique (qui passe d'un niveau à l'autre de gouvernement sans aucune difficulté), assez évidente au niveau des organisations partisans (ce sont les mêmes "organisateur" qui font les élections à l'un ou à l'autre niveau de gouvernement, tout au moins dans les partis traditionnels), est plus difficilement repérable au niveau de l'électorat : elle est toutefois aussi forte à ce niveau qu'ailleurs. Pour les observateurs, c'est souvent comme s'il y avait deux pays, le Québec et le Canada, séparés dans l'espace et le temps, *alors qu'il s'agit de la même population, sur le même territoire et au même moment qui a à se prononcer dans des élections à deux niveaux de gouvernement*. Chez certains commentateurs, nous soupçonnons **un certain "provincialisme"** que traduit la rareté des études politiques sur les élections fédérales au Québec, mais ce provincialisme cache en fait un phénomène beaucoup plus profond : je veux parler de **l'occultation générale de l'État fédéral**, de l'État, qui au Canada semble se cacher derrière les États provinciaux.

**La seconde remarque** est que **la question nationale** semble bien dominer l'histoire électorale du Québec, comme elle domine le

discours politique quotidien. Les tentatives insistantes de bien **des analystes de minimiser** l'importance de la question nationale dans les comportements électoraux **pour privilégier les facteurs socio-économiques**, comme si ceux-ci n'étaient pas justement une conséquence de l'oppression nationale, ont pour effet de construire un discours qui sert d'écran à cette oppression nationale, écran dont ne dépasse que la question linguistique ou culturelle au Canada. Pourtant, les faits sont là : les déboires du Parti conservateur du Canada dans le Québec sont, au niveau électoral, l'élément d'explication le plus convaincant de la soi-disant suprématie libérale au Canada. Les longs règnes de Laurier et de Mackenzie King ont commencé grâce au vote du Québec et malgré l'opposition d'un Canada-anglais conservateur, et celui de Pearson est la conséquence du vote québécois.

Comme ce fait peut être déduit, a contrario, de l'existence du nationalisme canadien-français, **la question qui se pose est la suivante** : *le nationalisme canadien-français aurait-il eu comme mission historique de permettre au libéralisme continentaliste de s'assurer le pouvoir politique, et par là même, d'assurer la mainmise américaine sur le Canada* ? Si tel était le cas, la question qui nous est posée est alors : **le nationalisme canadien-français [162] n'est-il pas un des éléments constitutifs de l'État canadien ?**

Dans cette perspective, le nationalisme verbeux et autonomiste de Duplessis, qui servait surtout à ne pas nommer l'impérialisme américain au Québec, recevrait un nouvel éclairage, lequel éclairage servirait peut-être aussi à mieux comprendre le nationalisme du nouveau gouvernement québécois péquiste. Ajoutons à cela que **Trudeau se maintient au pouvoir lui aussi grâce au vote du Québec depuis 1972 et que le nationalisme québécois ne prend pas actuellement le moyen de l'en déloger.**

**La troisième remarque** est que au cours de la première moitié du 20e siècle, **tous les changements significatifs au niveau électoral se font sans changement significatif des appuis électoraux du parti au pouvoir :**

- en 1911, les conservateurs font une percée sans que les libéraux ne reculent ;

- en 1917, les libéraux atteignent un sommet sans pourtant écraser les conservateurs ;
- en 1930, les conservateurs percent de nouveau, mais les libéraux ne reculent pas ;
- en 1935, Duplessis dépasse le mur de la vraisemblance politique mais Taschereau n'a pas reculé ;
- en 1960, enfin, Lesage inaugure la Révolution Tranquille par une élection qui laisse presque intactes les forces unionistes.

**La seule occasion** où l'on puisse repérer hors de tout doute un transfert important de voix d'un parti vers l'autre, c'est à l'élection de **1936** qui porta l'Union Nationale au pouvoir : et encore ce transfert se limite-t-il à tout au plus 10 % de l'électorat libéral qui appuie l'Union Nationale. <sup>109</sup>

**La seule force** qui semble déterminante à long terme, c'est celle constituée par **les nouveaux électeurs qui assurent la reproduction de l'électorat**. C'est un peu comme dans les courses d'automobiles, où rarement les voitures font marche arrière ; parfois, elles arrêtent au stand, parfois elles font un tête à queue, mais les dépassements se font lorsqu'une des voitures avance plus vite que l'autre...

**Pour donner une idée de l'ampleur du phénomène de reproduction de l'électorat**, avançons quelques chiffres (dans chaque cas, ces chiffres donnent le nombre de nouveaux électeurs entre deux élections successives *à un même niveau de gouvernement*) :

---

<sup>109</sup> *Note post-mortem* – S'agirait-il de nationalistes, partisans de l'A.L.N., qui suivraient leurs dirigeants sans vraiment connaître le sort que Le Noblet Duplessis leur a réservé ? Plausible, mais pas encore « prouvé »...

- aux élections fédérales de 1945, il y a environ 400 000 nouveaux électeurs ;
- aux élections fédérales de 1953, ils sont environ 310 000 ;
- aux élections de 1957, environ 310 000 ;
- ils sont 80 000 enfin aux élections de 1958.
- aux élections provinciales de 1948, les nouveaux électeurs [163] sont environ 330 000 ;
- ils sont environ 330 000 aux élections de 1952,
- et encore 310 000 aux élections de 1956 ;
- aux élections provinciales de 1960, enfin, ils sont environ 310 000 nouveaux électeurs.

C'est donc, d'une élection à l'autre, et quel que soit le niveau de gouvernement, environ un tiers de million de **nouveaux électeurs** qui acquièrent le droit de vote. Même si leur taux de participation électorale est sensiblement moins élevé que celui de leurs aînés, **leur présence se mesure par des chiffres bien plus importants que les variations de volume des électorats partisans.**

Pour fixer les idées, donnons le nombre approximatif de nouveaux électeurs aux élections postérieures à 1960 (i.e. l'entrée du « Baby Boom » dans l'électorat).

Aux élections provinciales, on obtient, pour les nouveaux électeurs :

- 170 000 en 1962 (pas encore le gros des troupes du Baby Boom) ;
- 740 000 en 1966 (droit de vote à 18 ans ; c'est le début de « la vague ») ;
- 480 000 en 1970 ;
- 400 000 en 1973 et
- 420 000 en 1976.

Entre 1966 et 1976, il y aura donc eu un accroissement du corps électoral de 2 040 000 électeurs. Au net, en défalquant les « sorties du corps électoral » (i.e. décès, déménagements, pertes du statut d'électeur), c'est un ajout net d'environ 800 000 électeurs pendant cette période, ou 25 % du corps électoral de départ.

Aux élections fédérales, on obtient pour les nouveaux électeurs :

- 330 000 en 1962 ;
- 95 000 en 1963,
- 200 000 en 1965 ;
- 330 000 en 1968,
- 860 000 en 1972 (droit de vote à 18 ans) et
- 270 000 en 1974.

C'est environ 560 000 nouveaux électeurs qui voteront aux prochaines élections fédérales (1979).

Afin de tenir compte de ce phénomène de reproduction du corps électoral, il nous faut maintenant tenir compte des **abstentions**. Sans les ériger en catégorie politique homogène, une grosse part d'entre elles étant de nature non-politique, nous nous intéresserons particulièrement aux **variations du nombre d'abstentions, sorte de volant de sécurité du processus électoral**.

La reproduction de l'électorat, massive et continue, prend surtout un sens politique lorsqu'on se souvient que *non seulement les nouveaux électeurs entrent sur les listes électorales, mais qu'ils entrent aussi sur le marché du travail*. S'il est toujours aisé d'inscrire des nouveaux électeurs, il en va autrement pour leur donner du travail, surtout en période de récession économique. Les **orientations politiques des jeunes** ne sont pas interprétées comme un quelconque comportement dû à l'âge, mais bien comme **un comportement dicté par leur place objective dans le processus social et leur difficulté à s'intégrer au marché du travail en période de crise économique**.

## ***11. 1962-1968 : le brouillage créditiste au niveau fédéral***

[Retour à la table des matières](#)

Il semble exister comme une **règle politique dans le système électoral canadien** : dès que le Parti conservateur prend

[164]

**Tableau 7.**  
Vote du Québec aux élections 1958-1976

Élection	Électeurs inscrits en ' 000	Taux de participation en %	Voix obtenues en '000					% par rapport aux électeurs inscrits					
			Libéraux	Cons.	Créd.	N.P.D.	Autres	Abst.	Libéraux	Cons.	Créd.	N.P.D.	Autres
1958 F.	2 577	79 %	1 005	936	-	-	83	531	39	36	-	-	3
1960 P.	2 608	82 "	1 076	977	-	-	44	478	41	37	-	-	2
1962 F.	2 728	78 "	830	620	542	92	5	611	30	23	20	3	-
1962 P.	2 722	80 "	1 205	890	-	-	42	555	44	33	«	-	2
1963 F.	2 808	76 "	966	414	578	151	9	664	34	15	21	5	-
1965 F.	2 933	71 "	929	433	357	244	74	860	32	15	12	8	3
1966 P.	3 222	74 "	1 097	951	75	137	65	852	34	30	2	4	2
1968 F.	3 083	72 "	1 170	466	359	164	25	854	38	15	12	5	1
1970 P.	3 479	84 "	1 304	566	321	662	20	549	37	16	9	19	1
1972 F.	3 694	76 <sup>H</sup>	1 289	457	639	169	70	904	35	12	17	5	2
1973 P.	3 764	80 "	1 625	146	295	898	9	737	43	4	8	24	-
1974 F.	3 848	67 "	1 330	521	420	162	26	1 256	35	14	11	4	1
1976 P.	4 025	85 "	1 135	612	156	1 390	68	593	28	15	4	35	2

L'augmentation du nombre d'électeurs inscrits à l'élection provinciale de 1966 est due au droit de vote accordé aux personnes de 18 ans et plus; même chose aux élections fédérales de 1972.

Pour toute la période, le vote de l'Union nationale se trouve dans la colonne Conservateur; le vote du R.N. en 1966 se trouve dans la colonne Créditiste; et le vote du R.I.N. en 1966 et du P.Q. depuis 1970 se trouve dans la colonne N.P.D.

P : élection provinciale    F : élection fédérale



[165]

le pouvoir à Ottawa, il apparaît sur la scène politique un nouveau parti qui a pour effet de diviser le vote conservateur et de lui faire perdre les élections suivantes.

En 1921, ce fut le **Parti progressiste-national** après le gouvernement de Borden ; en 1935, ce fut le **Parti de la Reconstruction** (de H.H. Stevens) après le gouvernement Bennett ; après le gouvernement Diefenbaker (1957-1962) en 1962, ce sera le **Crédit Social**.

On ne peut évidemment pas mettre ces 3 tiers-partis en correspondance : les Progressistes-nationaux se situaient à gauche des conservateurs et leur aire d'extension se situa dans les Prairies ; le Parti de la Reconstruction se situait à droite des conservateurs et il eut des effets électoraux partout au Canada. Les Créditistes, quant à eux, auront un impact surtout au Québec, et ne nuiront pas seulement aux conservateurs du point de vue électoral.

En effet, à l'élection fédérale de 1962, les créditistes font reculer libéraux et conservateurs au Québec (**tableau 7**) : les premiers perdent 175 000 voix et les seconds, 316 000 voix. Les mouvements de vote sont un peu plus complexes cependant, car le NPD recueille 92 000 voix, probablement puisées à même le vote libéral et les nouveaux électeurs. Une seule chose semble assurée : *les voix créditistes proviennent pour les deux tiers du Parti conservateur et pour un tiers du Parti libéral*. Le Parti libéral du Canada, réduit à 30 % des inscrits, atteint alors son plancher au Québec : *c'est son niveau le plus bas depuis le début du siècle*.

Dès l'élection fédérale de 1963, les libéraux récupèrent une partie de leurs pertes (136 000 voix de plus) et atteignent l'appui de 34 % des inscrits. Les conservateurs quant à eux continuent leur chute libre, perdant encore 200 000 voix. Comme les créditistes maintiennent leur vote à l'élection de 1963 (36 000 voix de plus qu'en 1962), et que, par ailleurs, les néo-démocrates connaissent encore un accroissement d'environ 60 000 voix, il y a tout lieu de croire que la récupération libérale sur les créditistes masque en fait un **double mouvement** : retour vers les libéraux d'un certain nombre de créditistes, que le Crédit social compense par des gains sur les conservateurs.

L'élection fédérale de 1965 voit la stabilisation de ce **mouvement complexe** enregistré en 1962 et 1963 : le Parti conservateur maintient son appui populaire (433 000 voix contre 414 000 voix en 1963), le NPD connaît une [166] progression sensible (244 000 voix en 1965 contre 151 000 en 1963) qui provoque une légère régression du vote libéral (929 000 voix en 1965 contre 966 000 voix en 1963).

Les créditistes par contre reculent de plus de 200 000 voix, mais ce recul doit être mis en relation avec une augmentation d'environ 200 000 voix du nombre d'abstentions.

La première vague créditiste, celle des années 1962-65, a constitué un facteur de brouillage qui a nui à l'électorat libéral à court terme, mais qui a réduit de moitié l'électorat conservateur à long terme. Au niveau fédéral, le vote libéral se réduit maintenant à environ le tiers des électeurs inscrits : il n'en bougera plus, sinon accidentellement lors de l'arrivée de P.E. Trudeau à la tête du Parti libéral. Nous retrouvons donc, avec un tiers des électeurs inscrits aux élections de 1965, très exactement le **BLOC LIBÉRAL**.

**Le vote conservateur se divise maintenant en deux** : le Parti conservateur lui-même conserve l'appui de 15 % des inscrits, et il n'en bougera plus ; le Crédit social recueille le reste, soit 12 % des électeurs inscrits. Cette division du **BLOC CONSERVATEUR** se reproduira au niveau provincial.

Ayant perdu l'appui du Québec acquis en 1958, le Parti conservateur se retrouve minoritaire aux Communes malgré le fait qu'il ait obtenu la majorité absolue des sièges au Canada-anglais : les libéraux de Pearson n'ont pu cette fois-ci répéter l'exploit de Laurier en 1896 ou celui de Mackenzie King en 1921 et 1926, i.e. gagner l'élection au Canada grâce à la majorité acquise au Québec. En effet, en 1962, le Crédit social ayant fait élire 26 députés, les libéraux se retrouvent minoritaires au Québec avec 35 députés, soit à peine 26 de plus que les conservateurs. Dès lors, les 37 sièges de majorité obtenus par Diefenbaker à l'extérieur du Québec lui permettent d'être encore Premier ministre du Canada.

Dès l'élection de 1963, les libéraux retrouvent une majorité de 39 députés sur les conservateurs au Québec : cette majorité annule facilement la faible majorité de 5 sièges conservée par Diefenbaker au

Canada-anglais, et *permet à Lester B. Pearson, tout comme Laurier et King, de devenir Premier ministre du Canada grâce à l'appui du Québec*. Le retour des libéraux au pouvoir à Ottawa se fait sur la question de l'intégration militaire du Canada aux États-Unis et sur la participation du pays au système de défense nord-américain (et en particulier sur la présence, exigée par les USA, d'ogives nucléaires sur le territoire canadien).

Au cours du débat, [167] le Parti conservateur révèle une tendance nationaliste qui contraste avec l'attitude totalement "compradore" affichée par les libéraux.

L'élection fédérale de 1965 est presque une copie conforme de celle de 1963 : une fois de plus, les libéraux annulent une faible majorité conservatrice au Canada-anglais par une énorme majorité libérale au Québec. Il faudra attendre l'élection de 1968 et la vague Trudeau pour voir le Canada-anglais donner provisoirement une majorité de sièges au Parti libéral du Canada.

## **12. 1968-1974 : la stabilité au niveau fédéral**

[Retour à la table des matières](#)

Les élections fédérales de 1962, 1963 et 1965 constituent une période de **réajustement des électors partisans**, qui ne prendra tout son sens qu'après l'analyse des élections provinciales. Enregistrons pour l'instant **la stabilité qui s'instaure au niveau fédéral dans la division de l'électorat**.

À l'élection fédérale de 1968, **les libéraux**, avec l'appui de 38 % des inscrits, effectuent un gain temporaire : dès 1972, ils reviendront à leur niveau de base, i.e. 35 % des inscrits. A l'élection fédérale de 1974, ils n'en bougent pas : leur électorsat passe de 1 289 000 voix en 1972 à 1 330 000 voix en 1974, i.e. *qu'il arrive tout juste à se reproduire*.

**Les conservateurs**, avec l'appui de 15 % des inscrits en 1965, semblent avoir atteint leur niveau minimal : 414 000 voix en 1963, 433 000 en 1965, 466 000 en 1968, 457 000 en 1972, 521 000 en 1974, telle est

la trajectoire d'un électorat qui *arrive péniblement à se reproduire* d'une élection à l'autre.

**Les néo-démocrates** se comportent de la même façon : après la poussée de 1965 qui leur accorda 244 000 voix, ils se stabilisent à 5% des inscrits. Le NPD obtient 164 000 voix en 1968, 169 000 voix en 1972, 162 000 voix en 1974, donnant l'impression d'un parti qui *n'arrive pas à se reproduire* au Québec.

L'évolution des **créditistes** est plus complexe : à l'élection fédérale de 1968, ils obtiennent à peu de choses près le même vote qu'en 1965 (359 000 voix au lieu de 357 000 voix) mais cette stabilité cache des mouvements internes qui traduisent un début d'institutionnalisation : dans certaines régions, les créditistes continuent de perdre des voix en faveur [168] des libéraux, dans d'autres régions, ils enregistrent des gains à même les abstentions et les nouveaux électeurs.

À l'élection de 1972, leur tentative d'institutionnalisation se solde par une progression de 280 000 voix que l'on doit mettre en parallèle avec une augmentation du taux de participation. Dès 1974, l'échec de cette institutionnalisation se traduit par un reflux créditiste (perte de plus de 200 000 voix) et par une progression parallèle des abstentions. L'accroissement du vote créditiste en 1972 (accroissement d'environ 5 % des inscrits) ne s'est pas fait à même le vote libéral : puisant dans les réserves abstentionnistes et dans les milieux urbains, le Crédit social s'est acquis alors provisoirement l'appui d'une partie du nouveau bloc qui s'est constitué sur la scène provinciale.

*En somme, il nous semble que les 4 partis politiques fédéraux sont réduits, depuis 10 ans, à leur vote minimal :*

- environ 35 % pour les libéraux,
- 15 % pour les conservateurs,
- 10 % pour les créditistes,
- et 5 % pour les néo-démocrates.
- À quoi s'ajoutent **35 % d'abstentions.**

Pour comprendre et expliquer ce rétrécissement des électorats des partis fédéraux, il faut maintenant se tourner vers la scène provinciale,

sur laquelle est apparu un nouveau bloc antagoniste au **BLOC LIBÉRAL**.

### **13. 1962-1966 : la Révolution Tranquille**

[Retour à la table des matières](#)

Au niveau provincial, les choses sont plus complexes, car nous allons assister à l'effritement de l'Union nationale et à la montée du Parti Québécois, qui n'en est pas la substitution pure et simple, ni même une version plus "nationaliste". De plus, le vote créditiste viendra brouiller les cartes aux élections de 1970, en liquidant électoralement le vote unioniste. <sup>110</sup>

---

<sup>110</sup> *Note post-mortem* - Formule quelque peu exagérée : en 1970, le R.C. a progressé de 246 700 voix (par rapport au R.N. de 1966), et cela constitue certes un immense « pas de l'avant ». Cependant, même si l'U.N. s'avère être la grande perdante de l'élection de 1970 (perte de 484 384 voix), elle conserve quand même plus de 500 000 voix (564 544, très exactement), ce qui ne constitue certainement pas une « liquidation ». Si son vote est coupé de moitié, ce ne sont pas les créditistes les seuls à en profiter, même si le R.C. en prend la part du lion (environ 50 % des pertes de l'U.N.). Au niveau des sièges, le lien entre la progression du R.C. et la baisse de l'U.N. est certes visible, particulièrement dans les régions rurales, mais pas dominant : la majorité des sièges que l'U.N. perdra sera aux mains du PLQ (25) et seulement 9 aux mains du R.C., en région semi-urbaine et rurale ; l'U.N. en perdra 5 aux mains du PQ dans les comtés ouvriers et populaires du Sud-Est de Montréal. Les sièges perdus au PLQ sont très souvent liés au transfert de voix de l'U.N. vers le R.C. (22 cas sur 25). Nous concluons que les créditistes ont certainement nui pour une bonne part dans la dégringolade du vote de l'U.N. mais sans être le principal bénéficiaire de l'élection (en sièges gagnés).

Afin de mieux apprécier les mouvements de vote entre les partis aux élections provinciales de 1962 à 1976, nous avons calculé séparément pour le **Grand Montréal** (Ile de Montréal, Ile-Jésus et Rive-Sud de Montréal) et le **reste de la province**, les variations de volume des électors partisans, ainsi que du nombre d'abstentions et du nombre d'électeurs inscrits. Le résultat de ce calcul est donné dans le **tableau 8**. Avant d'en aborder l'analyse, signalons que pour l'ensemble de ces chiffres, il n'a pas été tenu compte de **la mortalité naturelle** qui pour la période considérée, se chiffre par **environ 40 000 décès** annuellement : aussi il faudrait en principe **ajouter** à [169] tous les chiffres du **tableau 8** les pertes par décès subies par les partis politiques.

Alors que l'élection de **1960** n'avait pas vu de pertes significatives dans les rangs de l'Union nationale, mais avait vu au contraire le Parti libéral faire des gains substantiels chez les nouveaux électeurs et chez les abstentionnistes de 1956, ***l'élection de 1962 voit l'Union nationale perdre 87 000 voix et le Parti libéral faire un nouveau gain de 129 000 voix. La situation ressemble à celle de 1935-36*** : en 1935, l'Union nationale avait progressé sans recul important des libéraux de Taschereau ; en 1936, les progrès unionistes se font aux dépens des libéraux auxquels ils arrachèrent environ le dixième des électeurs.

**Tableau 8**  
Variations du vote des partis politiques provinciaux  
1962-1976 (en '000)

	Libéral	U.N.	Créditiste	P.Q.	Abst.	Electeurs
<i>Entre 1960 et 1962</i>						
Montréal	+ 102	-- 69	-	-	+ 30	+ 61
Province	+ 27	-- 18	-	-	+ 47	+ 59
Total	+ 129	-- 87	-	-	+ 77	+ 120
<i>Entre 1962 et 1966</i>						
Montréal	-- 68	-- 15	+ 10	+ 76	+ 119	+ 155
Province	-- 40	+ 76	+ 65	+ 61	+ 177	+ 345
Total	-- 108	+ 61	+ 75	+ 137	+ 297	+ 500
<i>Entre 1966 et 1970</i>						
Montréal	+ 198	-- 122	+ 19	+ 236	-- 221	+ 97
Province	+ 9	-- 262	+ 228	+ 289	-- 82	+160
Total	+ 207	-- 385	+ 246	+ 525	--303	+ 257
<i>Entre 1970 et 1973</i>						
Montréal	-- 12	-- 95	+ 15	+ 45	+ 50	+ 77
Province	+ 333	-325	-- 41	+ 191	+ 138	+ 208
Total	+ 321	-- 420	+ 246	+ 236	+ 188	+ 285
<i>Entre 1973 et 1976</i>						
Montréal	-- 144	+ 178	-- 20	+ 151	- 72	+ 48
Province	-- 346	+ 288	-- 119	+ 341	- 71	+ 213
Total	-- 490	+ 466	--139	+ 492	-144	+ 261

N.B. À l'élection de 1966, les données pour le R.N. sont dans la colonne des créditistes, et celles pour le R.I.N., dans la colonne du P.Q.

[170]

En 1960, les libéraux progressent sans que l'Union nationale ne recule ; en 1962, ils progressent encore, mais cette fois-ci en récupérant une fraction de l'électorat unioniste : *cette fraction ne dépasse pas le dixième de l'électorat de l'Union nationale. De plus, il est remarquable que le Parti libéral fasse en 1962 80 % de ses gains dans le grand Montréal. L'élection de 1962 a vu clairement le Parti libéral*

*acquérir une hégémonie politique dans les régions urbaines du Québec grâce à l'appui du vote ouvrier et de celui des classes moyennes liées à l'extension de l'appareil d'État (fonction publique, enseignement, santé, communications, entreprises d'État, etc.).* Le personnel politique de la Révolution tranquille reflète d'ailleurs cette emprise politique du Parti libéral dans les régions urbaines du Québec.

*Dans le Québec rural, les positions sont inchangées en 1962, l'Union nationale ne subissant presque pas de pertes et le Parti libéral ne faisant presque pas de gains.*

L'élection de 1966 est marquée par l'apparition de partis indépendantistes sur la scène électorale (R.N. et R.I.N.), lesquels poursuivent à ce moment-là l'analyse de la situation du Québec, dans une logique critique qui substitue à l'ancien nationalisme canadien-français autonomiste (et fédéraliste) un nouveau nationalisme québécois indépendantiste. Ce nouveau nationalisme cherche à dépasser la Révolution tranquille libérale, et opère une critique systématique du libéralisme. Pour reprendre les concepts de Marcel Rioux, à une idéologie de conservation (apanage du nationalisme canadien-français traditionnel), le libéralisme a opposé une idéologie de rattrapage (moteur de la Révolution tranquille), à laquelle s'oppose maintenant une idéologie de dépassement (moteur du mouvement indépendantiste).

Au niveau électoral, la lutte se fait donc en 1966 non pas entre les partis indépendantistes et l'Union nationale, *mais bien entre les partis indépendantistes et le Parti libéral : l'enjeu de cette lutte, c'est la jeunesse indépendantiste ou pouvant le devenir dans les régions urbaines du Québec et notamment, à Montréal.*

En effet, en 1966, le Parti libéral perd 108 000 voix, soit environ le dixième de son électorat : dans les régions urbaines, c'est le R.I.N. qui lui ravira juste assez de forces pour constituer une nuisance électorale maximale (les gains de l'Union nationale dans certains comtés montréalais ne pouvant s'expliquer que par la présence du R.I.N. dans la lutte) ; dans les régions rurales, c'est souvent le R.N. qui arrachera [171] des voix aux libéraux et permettra à l'Union nationale de faire des gains, d'autant plus que celle-ci, dirigée par Daniel Johnson (père), récupère ses pertes de 1962 et arrive à renouveler son électorat.

Néanmoins, dans le grand Montréal, le recul unioniste se poursuit, quoiqu'il soit ralenti.



Notons que l'extension du droit de vote à 18 ans, qui a grossi les listes électorales de plus de un demi-million d'électeurs, n'a pas avantagé les libéraux qui semblent, en 1966, avoir tari leur source de renouvellement auprès d'une jeunesse québécoise de plus en plus indépendantiste, surtout en milieu urbain (le R.I.N., par exemple, a mieux réussi dans la région du grand Montréal qu'à l'extérieur de celui-ci).

La **baisse du taux de participation** à l'élection de 1966 (74 % au lieu de 80 % en 1962) ne correspond pas à une baisse du nombre de votants (qui, au contraire, a augmenté de presque 200 000), mais bien au grossissement des listes électorales par les **inscriptions nouvelles** des jeunes de 18 à 21 ans, lesquels ont un taux de participation plus faible que leurs aînés : dès lors, le nombre d'abstentions augmente en 1966 d'environ 300 000.

**La période de la Révolution Tranquille nous semble donc déterminée, au niveau électoral, par la reproduction de l'électorat.** L'Union nationale conserve son assise constituée par le **BLOC CONSERVATEUR** (environ 20-25 % de l'électorat) et le noyau du nationalisme canadien-français traditionnel (environ 5-10 % de l'électorat). Le Parti libéral ajoute au **BLOC LIBÉRAL** (environ 35 % de l'électorat) de nouvelles tranches de l'électorat en renouvelant, jusqu'en 1962, son assise électorale.

L'élection de 1966 voit l'arrêt de la reproduction du Parti libéral, incapable de s'allier avec le nouveau nationalisme québécois indépendantiste (parfaitement symbolisé par le congrès libéral de 1967, qui a vu René Lévesque claquer la porte du PLQ et se lancer dans l'aventure du M.S.A.), qui lèvera ses troupes principalement chez les jeunes.

Il est remarquable qu'en 1966 le Parti libéral se soit assuré l'appui d'exactly 34 % des inscrits : *il est donc revenu à son niveau de la période duplessiste, celui du **BLOC LIBÉRAL**.*

**Le mode de scrutin et la carte électorale ont alors joué à plein,** et permis à l'Union nationale de reprendre le pouvoir avec 4 % d'électeurs de moins que le Parti libéral.

## 14. 1970-1976 : *l'ascension politique du Parti Québécois*

[Retour à la table des matières](#)

Notre **hypothèse de travail** est que les élections provinciales [172] de **1970, 1973 et 1976 constituent trois temps d'un même mouvement** : celui de la constitution, de l'élargissement et du renforcement d'un **nouveau bloc politique**, alliance nationaliste-indépendantiste, que nous appelons **le BLOC QUÉBÉCOIS** et qui se dresse aujourd'hui en-dehors et en face du **BLOC LIBÉRAL** traditionnel et fédéraliste.

Entre ces deux blocs antagonistes, le **BLOC CONSERVATEUR** essaye tant bien que mal de se donner une raison d'exister et de définir une "troisième voie", avatar de "l'égalité ou l'indépendance", de "l'autonomie provinciale" et du nationalisme conservateur traditionnel.

Nous pensons de plus que **le BLOC QUÉBÉCOIS** s'est principalement alimenté dans les nouvelles tranches de l'électorat, lesquelles représentent depuis dix ans *environ 2 000 000 d'électeurs* au Québec.

**L'élection de 1970** marque le retour des libéraux au pouvoir, et cette fois-ci avec une majorité parlementaire hors de proportion avec leur vote populaire, et surtout sans commune mesure avec les gains qu'ils ont effectués. En effet, en 1970, le PLQ, dirigé par Robert Bourassa, enregistre un gain de seulement 207 000 voix et passe de 34 à 37 % des inscrits.

*Néanmoins 95 % de ce gain est effectué à Montréal.* On connaît l'origine de ce gain : *il est dû, pour une grande partie, aux anglophones de l'Ouest de Montréal*, dans lequel on voit, en 1970, le taux de participation électorale se relever à la moyenne nationale de 80 % pour la première fois depuis 1939. Plus précisément dans les 9 comtés de l'Ouest de l'île de Montréal (D'Arcy McGee, Jacques-Cartier, Laval, Marguerite-Bourgeoys, NDG, Outremont, Robert-Baldwin, Saint-Laurent et Westmount), les libéraux réalisent un gain de 115 000 voix (donc, la moitié de leur gain total dans le Québec), et dans les 5 autres comtés à forte composante ethnique non-française (Laurier, Olier, Sainte-Anne, Saint-Louis et Verdun), ils réalisent un gain de 25 000 voix, i.e. un gain total de 140 000 voix, dû au **vote ethnique non-francophone**.

Dans le **grand Montréal**, l'Union nationale recule de 122 000 voix en 1970, une bonne part desquelles iront au PQ (ce que traduisent les victoires péquistes dans les comtés de Lafontaine, Bourget, Maisonneuve, Sainte-Marie et Saint-Jacques, tous des comtés unionistes en 1966) : mais les gains du PQ étant de 236 000 voix dans le grand Montréal, on doit conclure que ceux-ci proviennent surtout des nouveaux électeurs.

[173]

À **l'extérieur de Montréal**, le *Parti libéral ne réalise aucun gain en 1970* (9 000 voix de plus qu'en 1966) : il enregistre même des pertes dans certaines régions rurales (à cause des créditistes), compensées par des gains sur l'électorat non-francophone qui, à l'extérieur de Montréal, a aussi connu une augmentation substantielle de son taux de participation. Par contre, l'Union nationale y perd plus d'un quart de million de voix : le gros de ces électeurs va aux créditistes qui y font un gain de 228 000 voix. *Nous pensons qu'aux élections de 1970, en dehors de Montréal et des grands centres urbains, les gains péquistes sur les libéraux et sur l'Union nationale furent minimes.*

En 1970, le parti libéral est stationnaire et se trouve réduit au **BLOC LIBÉRAL** habituel (environ le tiers des électeurs inscrits), renforcé par un supplément de vote non-francophone, à Montréal principalement.

**L'Union nationale se désagrège** : dans les **régions urbaines**, c'est le Parti Québécois qui lui arrache des votes, ceux de la fraction nationaliste et progressiste qui a toujours existé au sein de l'Union nationale, et qui proviennent essentiellement des milieux ouvriers, notamment dans l'Est de Montréal ; dans les **régions rurales**, ce sont les créditistes qui arrachent des votes à l'Union nationale, principalement dans les régions d'agriculture pauvre ou déclinante et dans celles de la petite industrie québécoise.

*Enfin en 1970, le gros des progrès du Parti Québécois se fait avec des nouveaux votants (dont le nombre augmente de plus d'un demi-million entre 1966 et 1970) et qui, en l'occurrence, sont aussi pour leur grosse part des nouveaux électeurs* : il s'agit des jeunes, qui ont acquis le droit de vote depuis 1966 et qui, avec un temps de retard, relèvent le taux de participation électorale. La jeunesse de l'électorat péquiste, que les sondages ont révélée à l'époque, est une preuve supplémentaire de ce phénomène.

**L'élection de 1973** voit la continuation du processus entamé en 1970. Les créditistes arrivent à maintenir leur vote, avec une légère hausse à Montréal et une légère baisse à l'extérieur de Montréal, résultat de leur tentative d'institutionnalisation. **Les libéraux plafonnent à Montréal**, ayant fait le plein des voix non-francophones dès 1970 et ne pouvant arrêter les progrès du **BLOC QUÉBÉCOIS**, mais cette stagnation cache en fait un double mouvement : les libéraux compensent d'infimes pertes vers le Parti Québécois en récupérant ce qui reste du vote unioniste à Montréal. (Ce mouvement [174] explique en particulier les défaites péquistes dans les comtés de Sainte-Marie, Bourget et Gouin en 1973).

**En province, par contre, les libéraux enregistrent un gain de 333 000 voix**, lesquelles proviennent presque exclusivement de l'Union nationale, qui perd 325 000 voix à l'extérieur de Montréal. Mais encore là, ce gain libéral sur l'Union nationale masque un autre phénomène : les pertes libérales vers le Parti Québécois sont compensées par des gains libéraux sur les créditistes, qui subissent des pertes dans les régions rurales (ce qui explique les nombreuses défaites qu'ils y ont subies en 1973). Encore là, les gains péquistes sur les libéraux sont infimes. Cela permet à Robert Bourassa de faire grimper le vote libéral à 43 % des inscrits et de faire élire 102 députés sur 110. L'Union nationale n'existe plus, mais l'alliance entre le **BLOC LIBÉRAL** et le **BLOC CONSERVATEUR** ne durera que le temps d'une élection : l'élection de 1976 verra l'explosion de cette fusion instable.

La progression du vote péquiste en 1973, qui se limite à 5 % des inscrits (passant de 19 % à 24 % en 1973) ne serait alors pas due à un quelconque échec politique : ayant déjà, dès 1970, puisé dans les vieux partis l'essentiel de ce qu'il avait à y puiser, **le PQ voit en 1973 sa progression se limiter pratiquement au seul facteur de renouvellement du corps électoral**. Le **taux de rétention électorale** particulièrement élevé du PQ et ses succès auprès des jeunes francophones, que nous ont révélé tous les sondages et qu'une observation même distraite de la société qui nous entoure nous confirme, tendraient à étayer ce point de vue.

**L'élection du 15 novembre 1976** voit l'éclatement du vote libéral de 1973 : le gouvernement de Robert Bourassa perd le pouvoir en perdant l'appui de 490 000 électeurs.

**À Montréal**, la perte libérale se chiffre par 144 000 voix et *l'on sait que pour une grosse part, cette hémorragie est attribuable au vote non-francophone qui s'est reporté sur l'Union Nationale* (gain de 178 000 voix), lui permettant même de faire élire un député dans un des comtés les plus anglophones de l'Ouest de Montréal (Pointe-Claire) et permettant au Parti Québécois de remporter sur division des voix la très grande majorité des comtés montréalais. *Les gains du PQ à Montréal en 1976 (151 000 voix) doivent de nouveau être attribués principalement aux nouveaux électeurs, et partiellement au relèvement du taux de participation.*

[175]

**À l'extérieur de Montréal**, les libéraux perdent, en 1976, 346 000 voix, soit à peu près ce qu'ils ont gagné en 1973 : inversement, l'Union nationale récupère 288 000 voix, soit une bonne part de ce qu'elle a perdu en 1973. *Néanmoins, il n'y a pas de substitution pure et simple des libéraux à l'Union nationale* : en effet, le Crédit social a lui aussi perdu 199 000 voix à l'extérieur de Montréal, lesquelles ont dû se reporter principalement sur l'Union nationale (pas en tout cas sur le Parti libéral qui est dans une phase de décomposition à l'élection de 1976, et très peu sur le Parti Québécois qui demeure toujours faible dans les régions "créditistes"). *On est donc amené à conclure qu'une partie des pertes libérales se sont faites en faveur du PQ, lequel a connu une progression de 341 000 voix en-dehors de Montréal, progression inexplicable uniquement par le vote des nouveaux électeurs et par l'augmentation du taux de participation.* En supposant que toutes les pertes créditistes ont été directement à l'Union nationale, *on arrive à un maximum de 10 à 15 % du total des électeurs libéraux de 1973 qui auraient voté pour le PQ en 1976 à l'extérieur de Montréal.*

Au niveau de **l'ensemble du Québec**, le vote libéral atteint seulement 28 % des inscrits en 1976, mais si l'on ajoute les 5 % environ d'électeurs d'origine non-francophone qui ont appuyé l'UN (et dont le retour au bercail semble inéluctable), on arrive de nouveau au **BLOC LIBÉRAL** d'environ le tiers de l'électorat. Face à lui se dresse le **BLOC QUÉBÉCOIS** que l'on peut évaluer à 30 % du corps électoral,

*auquel s'ajoute environ 5 % des électeurs inscrits ayant manifesté un vote de mécontentement en votant pour le PQ.*

Nous pensons que l'essentiel de ce **BLOC QUÉBÉCOIS** est constitué (en 1978) de personnes de moins de 35-40 ans, dont les premières expériences politiques (et électorales) ne remontent pas au-delà de la Révolution Tranquille : il y a actuellement au Québec un électeur sur dix qui votait pour la première fois en 1976 ; deux électeurs sur dix qui votaient pour la 2e fois ; un *électeur sur trois* qui a toujours vu, en tant qu'électeur, le PQ sur la scène électorale ; *presque un électeur sur deux* qui a toujours vu un parti indépendantiste (PQ, R.I.N., R.N.) sur la scène électorale : depuis 1966, environ 1 800 000 personnes ont acquis le droit de vote aux élections provinciales, i.e. toutes les **cohortes nées entre 1948 et 1958** (sans compter les immigrants) et qui alimentent [176] le **BLOC QUÉBÉCOIS** depuis 10 ans.

**À l'élection de 1976, le BLOC QUÉBÉCOIS indépendantiste a presque égalé le BLOC LIBÉRAL fédéraliste** : au niveau provincial ces deux blocs sont par définition constitués d'individus différents. Il nous reste maintenant à établir les correspondances entre les niveaux fédéral et provincial pour la période 1966 - 1976 pour y retrouver les mêmes blocs politiques.

### **15. 1966-1976 : une homologie tronquée**

[Retour à la table des matières](#)

Les concepts de BLOC LIBÉRAL, de BLOC CONSERVATEUR ou de BLOC QUÉBÉCOIS ont un statut théorique plutôt qu'une réalité empirique. Comme tous les phénomènes sociaux, le comportement électoral comprend une bonne part de contingent, et n'a pas ce caractère de nécessité propre aux phénomènes physiques : aussi ne pourra-t-on déduire du concept de BLOC LIBÉRAL, une parfaite identité de l'électorat libéral d'une élection à l'autre, ou d'un niveau de gouvernement à l'autre.

**Empiriquement, toutes les combinaisons sont possibles** : tel libéral à Ottawa, votera PQ au Québec ; tel péquiste votera libéral à Ottawa ; tel créditiste à Ottawa votera libéral à Québec ; et tel libéral à Québec s'abstiendra à Ottawa, etc. Mais **idéalement, la correspondance devrait être parfaite entre les électorats partisans : pratiquement elle n'est qu'approximative**. Cependant **le degré de correspondance est assez fort** pour qu'au-delà des circonstances de telle ou telle élection, nous puissions déceler et mesurer des **entités relativement stables et cohérentes**.

Le **BLOC LIBÉRAL** représente depuis 10 ans un peu plus du tiers de l'électorat (**tableau 7**, p. 164) :

- 34 % en 1966 à Québec ;
- 38 % en 1968 à Ottawa (présence de P.E.Trudeau) ;
- 37 % en 1970 à Québec ;
- 35 % en 1972 à Ottawa ;
- 43 % en 1973 à Québec (gain provisoire d'environ 8% sur l'Union nationale) ;
- 35 % en 1974 à Ottawa ;
- 28 % en 1976 à Québec (perte d'une partie de l'électorat non-francophone en faveur de l'Union nationale).

Ce bloc semble se reproduire difficilement, et il est **composé pour un tiers au moins d'électeurs non-francophones**. Au niveau géographique, on le retrouve à peu près tel quel, quelle que soit l'unité d'analyse retenue : l'étude sur les élections partielles de 1977 est un exemple parmi d'autres de la réalité de ce bloc (voir Partie 4, section 1, précédemment). *C'est le bloc le plus stable de l'électorat québécois*, et un de ceux qui a probablement la plus [177] grande cohérence idéologique et électorale.

Le **BLOC CONSERVATEUR**, auquel semble réduite depuis quelques années l'Union nationale et depuis 15 ans le Parti Conservateur, offre déjà moins de cohérence. Il ne représente plus que de 10 à 15 % de l'électorat environ :

- les Conservateurs ont obtenu 15 % des électeurs inscrits en 1963 ;
- 15 % en 1965 ;
- 15 % en 1968 ;
- 12 % en 1972 et
- 14 % en 1974 ;

et l'Union nationale a obtenu 30 % des électeurs inscrits en 1966 (avant l'arrivée des créditistes sur la scène provinciale) ;

- 16 % en 1970 ;
- 4 % en 1973 (perte provisoire d'environ 8 % en faveur des libéraux)
- et 15 % en 1976.

**La correspondance entre le vote conservateur de 1974 et le vote unioniste de 1976** a été très peu soulignée : elle est pourtant assez remarquable. Par exemple, dans Saint-Hyacinthe ou Brome-Missisquoi, elle amène des victoires conservatrices et unionistes parallèles.

Dans les régions où le vote conservateur dépasse 20 ou 30 % des inscrits, le vote unioniste est assez important, soit pour lui permettre une victoire en 1976 (Huntingdon, Nicolet-Yamaska), soit pour permettre au Parti Québécois de se glisser (Rivière-du-Loup, Kamouraska-Témiscouata, Iberville). Mais il y a des exceptions notables : le vote des non-francophones dans certaines régions, les candidats de prestige (Roch Lasalle, Rodrigue Biron, Maurice Bellemarre, Marcel Masse) viennent créer des effets accidentels. *Néanmoins il y a entre le vote conservateur au niveau fédéral et le vote unioniste en 1976 des airs de parenté indéniables.*

*Affirmer que le vote créditiste au niveau fédéral a des liens avec le vote créditiste au niveau provincial est presque un truisme.* C'est dans les mêmes régions socio-économiques, dans les mêmes comtés, jusque dans les mêmes paroisses que l'on retrouve les électeurs créditistes provinciaux et fédéraux. Le vote créditiste provincial semble une réduction du vote créditiste fédéral : l'écart entre les deux est d'autant plus faible qu'on se trouve dans une région moins urbaine, mais depuis 1972, cet écart ne se réduit jamais à zéro. Dans les régions urbaines par contre, l'écart entre le vote créditiste fédéral et le vote créditiste provincial augmente, et cet effet de la tentative d'institutionnalisation du Crédit social



est peut être le fait d'électeurs du **BLOC QUÉBÉCOIS**. Nous y reviendrons.

[178]

On est donc en présence, pour la décennie **1966-76, d'une homologie partielle** :

- le **BLOC LIBÉRAL** se retrouve aux deux niveaux de gouvernement ;
- le **BLOC CONSERVATEUR** se divise tantôt en vote conservateur et en vote créditiste, tantôt en vote unioniste et en vote créditiste.

**Mais cette homologie est tronquée : il n'y a pas d'homologue au Parti Québécois sur la scène fédérale.** La question est dès lors : *où vont les voix péquistes aux élections fédérales ?*

### ***16. Les indépendantistes et les élections fédérales.***

*La question, facile à poser, est incroyablement complexe à résoudre.* Ce qui complique le problème, c'est qu'on doit raisonner, pour le vote péquiste, sur une masse d'électeurs en expansion continue depuis 10 ans, et *qui donc ne se laisse pas saisir hors de son mouvement.* De plus, cette expansion se faisant essentiellement grâce aux nouveaux électeurs, on ne peut pratiquement pas comparer une élection provinciale avec l'élection fédérale *précédente*, puisque une bonne part des péquistes d'une année donnée n'était pas des électeurs les années précédentes.

La question est donc bien : **comment votent les péquistes à l'élection fédérale qui suit ?**

Cela interdit donc de raisonner sur l'élection provinciale de 1976 : nous pourrions retracer les péquistes de 1976 au niveau fédéral après les prochaines élections fédérales (1979 et 1980). Nous pouvons donc effectuer 2 comparaisons : l'élection provinciale de 1970 avec l'élection

fédérale de 1972 ; et l'élection provinciale de 1973 avec l'élection fédérale de 1974 (**tableau 9**).

Au cours de ces 4 élections,

le **BLOC LIBÉRAL** se maintient tel quel dans le temps :

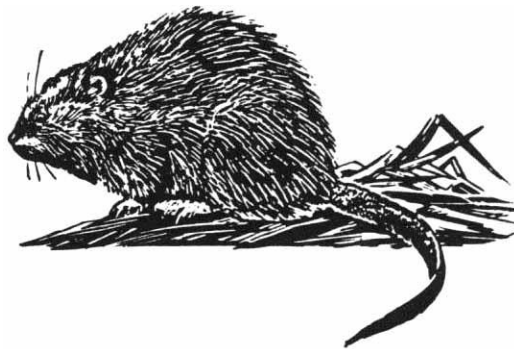
- 1 304 000 voix en 1970 ;
- 1 289 000 voix en 1972 ;
- 1 625 000 voix en 1973 (dont environ 300 000 viennent de l'Union nationale) ;
- 1 330 000 voix en 1974.

À moins de supposer qu'il y a substitution d'électeurs libéraux au niveau provincial par des péquistes qui voteraient libéral au fédéral, et que cette substitution compense exactement deux mouvements contraires et amène les libéraux fédéraux au même pourcentage que les libéraux provinciaux, il est beaucoup plus raisonnable de penser que d'un niveau à l'autre de gouvernement, il s'agit essentiellement des mêmes électeurs libéraux. D'ailleurs, l'analyse par unités plus petites le confirme. *Il n'y a pas, ou très peu, de péquistes qui votent libéral aux élections fédérales jusqu'en 1974.*

[179]

**Tableau 9**  
Voix obtenues par les partis (en '000) 1970-1974

Élection	Électeurs inscrits	Lib.	Conserv. U.N.	Crédit.	N.P.D. P.Q.	Autres	Abst.	Votes valides	Taux de participation
1970 P.	3 479	1 304	566	321	662	20	549	2 874	84 %
1972 F.	3 694	1 289	457	639	169	70	904	2 624	76 %
1973 P.	3 764	1 625	146	295	898	9	737	2 973	80 %
1974 F.	3 848	1 330	521	420	162	26	1 256	2 459	67 %



Au cours de ces 4 élections, les votes conservateurs et unionistes ne sont pas tout à fait équivalents : 566 000 unionistes en 1970, 457 000 conservateurs en 1972 ; 146 000 unionistes en 1973 (mais environ 300 000 sont passés aux libéraux) ; 521 000 conservateurs en 1974. On sait par ailleurs qu'il y a un certain nombre de péquistes qui votent pour les conservateurs aux élections fédérales : ainsi par exemple, l'élection du conservateur Roch Lasalle dans Joliette ne peut [180] s'expliquer que par un appui électoral d'une partie des péquistes.

Néanmoins, comme le vote conservateur et le vote unioniste se correspondent assez bien dans l'espace, *la fraction des péquistes qui votent conservateur aux élections fédérales ne saurait dépasser 2 à 3 %*

*des électeurs inscrits* (ce pourcentage est basé sur l'écart entre le vote conservateur et le vote unioniste aux élections de 1973 et 1974, écart qui en tenant compte des 300 000 unionistes qui ont voté libéral, représente environ 100 000 électeurs).

Le vote créditiste révèle un écart important d'un niveau de gouvernement à l'autre :

- 321 000 voix en 1970 ;
- 639 000 voix en 1972 ;
- 295 000 voix en 1973 et
- 420 000 voix en 1974.

L'excédent au niveau fédéral se retrouve en bonne partie dans les régions urbaines du Québec. Il est donc possible qu'une partie de cet excédent corresponde à des électeurs péquistes au niveau provincial. Mais comme par ailleurs, on sait que les régions fortement créditistes sont particulièrement peu péquistes en 1970 et 1973 (comtés ruraux périphériques), les électeurs péquistes qui votent pour le Crédit social au niveau fédéral se retrouvent surtout dans les régions urbaines, notamment à Montréal.

*Même en forçant les chiffres, on arrive encore à un maximum de 2 à 3 % qui voteraient pour le PQ à Québec et pour le Crédit social à Ottawa.* Cela représente tout au plus 100 000 électeurs en 1972, et probablement moins en 1974.

L'excédent du vote créditiste au fédéral sur le vote créditiste provincial se retrouve plutôt chez les Unionistes en 1970, lesquels se sont en grande partie transmués en libéraux en 1973.

Si l'on revient au **BLOC CONSERVATEUR** (conservateur-créditiste au fédéral, unioniste-créditiste au provincial), on obtient :

- 887 000 voix en 1970 ;
- 1 096 000 voix en 1972 ;
- 441 000 voix en 1973 (auxquelles il faut ajouter environ 300 000 voix unionistes passées aux libéraux) ; et
- 941 000 voix en 1974.

Le **BLOC CONSERVATEUR fractionné** totaliserait donc 25 % des inscrits en 1970, 29 % en 1972, 20 % en 1973 et 25 % en 1974 : l'écart de l'un à l'autre niveau de gouvernement *est bien d'environ 5 % en faveur du niveau fédéral*. C'est la fraction maximale de l'électorat péquiste qui accorde son vote au **BLOC CONSERVATEUR** aux élections fédérales (environ 200 000 électeurs).

[181]

Pour ce qui est des 4 à 5 % des inscrits qui votent pour le NPD aux élections fédérales (169 000 voix en 1972 ; 162 000 voix en 1974), nous avons tout lieu de croire qu'ils appuient pour la plupart le Parti Québécois aux élections provinciales : syndicalistes, intellectuels, militants de centre-gauche, on les voit mal voter pour le Parti libéral ou l'Union nationale aux élections provinciales, encore moins pour le Ralliement créditiste du Québec !

Nous avons donc à peu près le partage suivant :

- 150 000 appuient le NPD aux élections fédérales ;
- 100 000 au maximum appuient les conservateurs et
- 100 000 au maximum appuient le Crédit social.

Ajoutons quelques péquistes qui voteraient libéral,

et nous arrivons à un *grand maximum d'environ un tiers de million* d'électeurs péquistes qui appuient l'un ou l'autre des partis fédéraux en 1972 et 1974.

Il reste donc environ 300 000 péquistes de 1970 et 500 000 péquistes de 1973 à retrouver quelque part dans les élections fédérales. En 1974, on sait qu'un certain nombre ont annulé leur vote : mais ce nombre ne dépasse guère 2 % des électeurs inscrits (80 000 annulations au maximum).

*Nous pensons que ces électeurs qui appuient le PQ aux élections provinciales et qui manquent aux élections fédérales, sont manquants en effet car ils s'abstiennent de voter aux élections fédérales.* Effectivement à l'élection fédérale de 1972, il y a eu 355 000 abstentions de

plus qu'à l'élection provinciale de 1970 ; et à l'élection fédérale de 1974, il y a eu 519 000 abstentions de plus qu'à l'élection provinciale de 1973.

À ce stade-ci de l'analyse, il ne reste plus qu'à donner un ou deux **exemples pour illustrer les conclusions** qui ont été tirées d'elle. Pour que ces exemples soient particulièrement nets, nous avons choisi des unités très péquistes sur toute la période considérée (i.e. depuis 1970), francophones (pour éviter des effets parasites), assez volumineuses (pour éviter les effets accidentels), et à fort accroissement démographique (donc à fort accroissement péquiste).

Ces conditions nous amènent dans la région de Montréal, plus précisément dans sa banlieue : nous avons choisi les villes de **Longueuil** et de **Montréal-Nord**, qui seules répondent à tous les critères retenus.

Les résultats électoraux depuis 1970 dans ces deux municipalités sont donnés au **tableau 10**.

[182]

**Tableau 10**  
Voix obtenues par les partis, 1970-1976

	Electeurs inscrits	Libéral	Conserv. U.N.	Crédit.	N.P.D. P.Q.	Autres	Abs	tentions
<i>Ville de Longueuil</i>								
1970	50 830	16 074	5 011	2 420	16 703	-	9 455	19 %
1972	63 732	19 681	6 057	10 497	4 104	3 565	17 138	27 %
1973	68 690	23 105	878	2 942	26 970	52	13 316	19 %
1974	69 952	21 869	6 175	6 521	5 444	1 503	24 860	36 %
1976	77 683	15 830	5 868	2 093	41 836	240	10 336	13 %
<i>Ville de Montréal-Nord</i>								
1970	45 942	16 422	3 140	1 080	15 838	-	8 535	19 %
1972	52 577	17 104	6 390	7 709	3 007	»	14 977	28 %
1973	55 882	19 956	651	1 981	21 913	47	10 507	19 %
1974	56 118	17 890	5 401	3 917	2 757	758	22 337	40 %
1976	59 777	14 063	6 391	1 164	28 229	324	8 603	14 %

À lire ce tableau, on retrouve bien :

- un **BLOC LIBÉRAL** constant dans le temps ;
- un **BLOC QUÉBÉCOIS** en expansion ;
- un **BLOC CONSERVATEUR** fractionné ;
- une **homologie fédérale-provinciale tronquée**, dans laquelle le vote indépendantiste ne trouve pas de place pour s'exprimer sur la scène fédérale et se neutralise en se reportant sur [183] *les abs-tentions*, dont le nombre varie du simple au double selon que l'on soit au niveau provincial ou au niveau fédéral.

## ***17. 1976, et après ?***

[Retour à la table des matières](#)

L'élection provinciale de 1976 a vu une partie des non-francophones du **BLOC LIBÉRAL** se tourner provisoirement vers l'Union nationale : toutes les analyses effectuées sur ce transfert tendent à confirmer qu'il a touché un peu moins du tiers de l'électorat non-francophone, ce qui, en tenant compte du taux de participation, représente environ 5% des électeurs inscrits.

L'état réel des forces en présence était donc (ou est devenu avec le retour de ces non-francophones au Parti libéral) :

- 33 % des inscrits pour le Parti libéral,
- 10 % pour l'Union nationale,
- 4 % pour les créditistes
- et 35 % pour le PQ (dont un maximum de 5 % de ce 35 % peuvent être considérés comme instables).

Le **BLOC LIBÉRAL**, malgré toutes les vicissitudes actuelles, est donc toujours là : en fait, depuis le début du siècle, il s'est toujours maintenu au Québec au-dessus du tiers de l'électorat, avec des pointes conjoncturelles et des creux accidentels (en 1944 et 1948 au niveau provincial, en 1962 au niveau fédéral et en 1976, au niveau provincial). Au-delà des hausses provisoires suivies de retours à la normale, la force du Parti libéral a été, depuis le début du siècle, d'avoir pu disposer ainsi d'un noyau incompressible de votes, noyau qui a constitué le support idéologique du bloc au pouvoir, et qui s'est reproduit à travers le temps.

*Face à ce bloc hégémonique* qui, grâce à un système politique qui l'avantage systématiquement, a pu à certaines époques ressembler à *un parti unique, s'est dressé*, tout au cours de la première moitié du siècle, un **BLOC CONSERVATEUR** qui s'est maintenu régulièrement en-dessous du quart de l'électorat du Québec. La question nationale nous est apparue comme la cause principale de l'incapacité du BLOC CONSERVATEUR de se constituer en bloc hégémonique, bien qu'il fût capable, au niveau électoral, de remporter des victoires conjoncturelles.

*Entre ces deux blocs*, un *vote flottant d'environ 10 à 15 % de l'électorat*, s'allie conjoncturellement au **BLOC CONSERVATEUR** au niveau fédéral (1911, 1930, 1958), et d'une façon un peu plus permanente au niveau provincial sous le régime duplessiste.

[184]

Face à un libéralisme canadien qui, de Laurier à Mackenzie-King, a tiré du continentalisme les fondements d'une politique d'intégration économique, militaire et culturelle du Canada aux Etats-Unis, et qui a justifié par la prospérité et la croissance économiques, la satellisation du pays à l'empire américain, le conservatisme n'a pu qu'opposer une idéologie dépassée et inconciliable avec le nationalisme canadien-français traditionnel.

Notre thèse est qu'il existe une **coupure totale entre ce nationalisme traditionnel, catholique, français, autonomiste** (mais fondamentalement fédéraliste), corporatiste et socialement ultra-conservateur (pour ne pas dire parfaitement réactionnaire et à certaines occasions fasciste), apanage de la petite bourgeoisie traditionnelle et ralliant à sa cause le clergé et la paysannerie (cléricalisme et agriculturalisme), **et le nationalisme québécois indépendantiste, laïc, progressiste et anti-libéral**, tant au plan économique (il est fortement imprégné d'une



philosophie étatiste) que politique (il s'attache davantage aux droits collectifs qu'aux droits individuels), apanage de nouvelles classes moyennes liées à l'extension de l'appareil d'État, et ralliant à leur cause la classe ouvrière et les franges marginales de la société industrielle (chômeurs, assistés sociaux, etc.).

Au plan électoral, ce néo-nationalisme québécois est en train de se constituer une base politique, un **BLOC QUÉBÉCOIS** qui, depuis 10 ans, se consolide presque exclusivement en trouvant ses appuis chez les jeunes (étudiants, fonctionnaires, travailleurs, intellectuels, etc.). On retrouve par contre dans le **BLOC LIBÉRAL** tous ceux qui, de près ou de loin, sont liés à la domination économique du Québec, depuis le personnel cadre des multinationales américaines jusqu'aux plus humbles représentants de celles-ci, en passant par tous les secteurs qui assurent la reproduction de cette domination, les secteurs financiers et commerciaux, des compagnies d'assurances aux banques, des grossistes aux détaillants, sans oublier les appareils judiciaire, policier et militaire qui sont eux aussi massivement libéraux (car ils représentent et défendent l'État canadien). Sans oublier non plus dans ce BLOC LIBÉRAL, la minorité anglophone du Québec et les groupes ethniques qu'elle tient en otage.

Le **BLOC QUÉBÉCOIS**, si l'on défalque maintenant les minorités du Québec, *est actuellement largement hégémonique chez les Québécois francophones*, avec l'appui de pas loin [185] de 40 % des électeurs francophones inscrits, face au **BLOC LIBÉRAL** qui ne représente plus, chez les francophones, que 20 % des inscrits.

En ce sens, le mouvement indépendantiste a remporté depuis 10 ans une victoire politique certaine. De plus, en principe, le **BLOC QUÉBÉCOIS** est au pouvoir à Québec depuis le 15 novembre 1976 : la réussite électorale du PQ a constitué une autre victoire importante pour le mouvement de libération nationale. Le référendum constituera une autre étape de cette lutte historique, non pas une étape décisive mais une étape importante.

Par contre, aux prochaines élections fédérales, le **BLOC QUÉBÉCOIS** ne pourra manifester sa présence qu'en se neutralisant massivement par abstentionnisme électoral. Au-delà de la brillante, et habituelle, victoire électorale que l'on peut, sans grand risque de se tromper,

prédire pour le PLC au Québec, peut-être verrons-nous une masse d'abstentions plus volumineuse que la masse des voix libérales.

Advenant que P.E. Trudeau soit de nouveau réélu Premier Ministre du Canada grâce à sa députation québécoise, le Canada sera de nouveau ethniquement divisé au plan électoral, comme il l'a été en 1972 et en 1974. Mais **l'inexistence électorale du BLOC QUÉBÉCOIS au niveau fédéral n'altère en rien son existence politique**. Même si le mouvement indépendantiste est absent de la scène politique fédérale, il n'est pas absent de la société québécoise. De la même façon que la victoire électorale du PQ le 15 novembre 1976 n'a pas altéré le **BLOC LIBÉRAL** de façon permanente.

Entre-temps, environ trois quarts de million d'électeurs québécois au moins seront orphelins d'un parti politique qui reflète leurs aspirations au niveau électoral fédéral : c'est le nerf du mouvement indépendantiste qui sera ainsi démobilisé.

Puisse cette démobilisation ne pas trop se perpétuer ! <sup>111</sup>

---

<sup>111</sup> *Note post-mortem* - Cette supplique a été entendue par bien des milieux, qui, tour à tour, ont cherché à harnacher cette vague indépendantiste pour la canaliser dans un parti fédéral. C'était, comme on dit, « dans l'air du temps » : depuis « toujours », i.e. au moins 1968, les Rhino ; depuis 1972, le C.S. ; de 1979 à 1984, l'Union Populaire puis le Parti Nationaliste de Marcel Léger ; enfin, après avoir refusé de considérer cette option stratégique depuis 1970, avec le *pronunciamento* du chef, suite au « Renendum », le dit "Beau Risque", ce fut la remise au goût du jour de la tactique d'Henri Bourassa, l'alliance avec le P.C. (1984), via le tandem québécois Brian Mulroney – Lucien Bouchard, sous oublier un certain Robert Bourassa ... Ce n'est que sur le tard, après le départ en 1984 et le décès en 1987 de Lévesque, l'arrivée à la tête du PQ en 1988 de Parizeau, et après la crise interne du Cabinet Mulroney, suite à l'échec de Meech en 1989, que Bouchard et consorts quitte le P.C. pour fonder le Bloc Québécois (BQ) en 1990. Ainsi, par le jumelage PQ-BQ, l'homologie était encore une fois recréée. Avec les résultats que l'on sait...

Entre 1979, date de sortie de ce livre, et sa « mise en application pratique », i.e. la création d'un parti capable de représenter le mouvement national-indépendantiste du Québec sur la scène fédérale, en 1990, il aura fallu 10 ans, et de nombreux rebondissements du débat autour de la stratégie du combat à mener contre l'oppression nationale... Ce débat n'est toujours pas terminé.

[186]

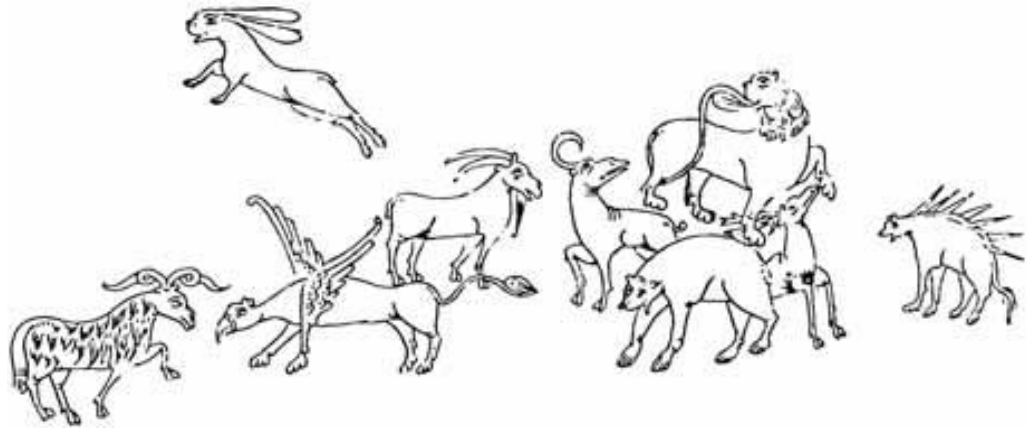
**Annexe statistique****Vote du Québec 1896-1976 (calculé par rapport aux *votes valides*)**

Election	Libéral	Conserv.	Autres	Élection	Libéral	Conserv.	Autres
1896 F.	53.5	45.8	0.7	1939 P.	54.2	39.2	6.6
1897 P.	54.3	45.7	-	1940 F.	74.1	19.8	6.1
1900 F.	56.3	43.5	0.2	1944 P.	39.5	35.8	24.7
1900 P.	56.3	43.8	0.1	1945 F.	51.1	9.8	39.1
1904 F.	56.4	43.4	0.2	1948 P.	38.3	51.0	10.7
1904 P.	67.7	25.4	6.9	1949 F.	61.8	25.0	13.2
1908 P.	55.3	39.9	4.8	1952 P.	46.0	51.5	2.5
1908 F.	57.3	40.8	1.9	1953 F.	64.8	29.5	5.7
1911 F.	50.7	49.2	0.1	1956 P.	44.5	51.4	4.1
1912 P.	54.3	45.1	0.6	1957 F.	62.3	31.4	6.3
1916 P.	64.6	35.1	0.3	1958 F.	49.7	46.2	4.1
1917 F.	76.2	23.8	-	1960 P.	51.1	46.8	2.1
1919 P.	70.0	23.7	6.3	1962 F.	39.7	29.7	30.6
1921 F.	77.3	22.7	-	1962 P.	56.4	42.3	1.3
1923 P.	55.3	44.4	0.3	1963 F.	45.6	19.5	34.9
1925 F.	58.4	34.1	7.5	1965 F.	45.6	21.3	33.1
1926 F.	64.8	34.1	1.1	1966 P.	47.3	40.8	11.9
1927 P.	62.7	36.6	0.7	1968 F.	53.6	21.4	25.0
1930 F.	53.1	44.7	2.2	1970 P.	45.4	19.7	34.9
1931 P.	55.6	44.2	0.2	1972 F.	49.1	17.4	33.5
1935 F.	54.4	28.2	17.4	1973 P.	54.7	4.9	40.4
1935 P.	50.2	48.7	1.1	1974 F.	54.1	21.2	24.7
1936 P.	41.8	57.5	0.7	1976 P.	33.8	18.2	48.0

P : élection provinciale F : élection fédérale

Le vote de l'Union nationale se trouve dans la colonne du vote conservateur

[187]



[188]



[189]

**Le paradoxe canadien.**  
*Le Québec et les élections fédérales.*

# Cinquième partie

## LES ÉLECTIONS PARTIELLES DE 1978

[Retour à la table des matières](#)

[190]



[191]

**Le paradoxe canadien.**

*Le Québec et les élections fédérales.*

**Cinquième partie** : Les élections partielles de 1978

---

## Chapitre I

---

# Les élections partielles du 16 octobre 1978 Test pour Trudeau ou piège pour Clark ? \*

[Retour à la table des matières](#)

En remettant à plus tard la tenue des élections générales au Canada, **PET semble poursuivre une stratégie** politique mise au point depuis quelque temps déjà, depuis le moment sans doute où le PQ a perdu l'initiative politique dans son combat avec Ottawa et s'est mis dans une situation de simple riposte aux attaques fédérales. Pour les élections, cette stratégie consiste à **reculer le plus possible la tenue du scrutin fédéral afin de le rapprocher de la tenue du référendum québécois**. C'est d'un vrai télescopage politique qu'il s'agit : comme le gouvernement du Québec a fait savoir clairement que le référendum aurait lieu après les élections fédérales, en reculant celles-ci, PET rapproche automatiquement le référendum des prochaines élections provinciales. Comme l'élection fédérale peut avoir lieu, à la limite, à la toute fin de l'été 1979 (plus précisément fin septembre - début octobre 1979), cela remettrait le référendum au printemps 1980 et plus probablement à l'automne 1980, c'est-à-dire à moins d'un an de la prochaine élection provinciale, qui doit se tenir au plus tard à l'automne 1981.

---

\* Paru dans le quotidien **LE DEVOIR** le 10 octobre 1978.



Ce type de considérations nous semble avoir pesé plus lourd dans la balance des stratèges libéraux à Ottawa, que la volonté de s'accrocher au pouvoir et le désir de "tenir" le plus longtemps possible, avant une défaite soi-disant inévitable et déjà annoncée par les sondages parce qu'inscrite dans les faits.

D'une part parce qu'il n'est pas clair du tout que les sondages annoncent la défaite de PET, et d'autre part, parce que **depuis 10 ans l'objectif principal de PET [192] est d'écraser le mouvement indépendantiste du Québec, et que depuis deux ans les grandes manoeuvres politiques des libéraux fédéraux ne visent que cet objectif.**

Entre-temps, PET est bien obligé de pourvoir les nombreux sièges vacants aux Communes, et il déclenche donc **15 élections partielles**, qui peuvent apparaître comme un test préélectoral pour le gouvernement libéral, mais qui nous semblent aussi pouvoir constituer un piège pour les conservateurs. De ces 15 comtés, 7 se trouvent en Ontario, 3 au Québec, 1 au Manitoba, 1 en Colombie-Britannique, 1 en Nouvelle-Écosse, 1 au Nouveau-Brunswick et 1 à Terre-Neuve. Ces comtés englobent environ 6 % du corps électoral (de tout le Canada), mais ils ne sont pas très exactement représentatifs de l'ensemble des comtés du Canada. En 1972, comme en 1974, ces 15 comtés envoyaient 7 libéraux, 6 conservateurs, 1 néo-démocrate et 1 créditiste.

### ***DANS LES MARITIMES : 3 comtés conservateurs.***

Les comtés de Halifax-East Hants (Nouvelle-Écosse), Fundy-Royal (Nouveau-Brunswick) et Humber-St-Georges-Ste-Barbe (Terre-Neuve) ont tous trois élus des conservateurs en 1968, 1972 et 1974 (**Tableau 1**). Au pire donc pour PET, ils vont demeurer conservateurs.

Cependant, si l'on examine les pourcentages obtenus par les partis depuis 10 ans dans ces comtés, on s'aperçoit que dans deux d'entre eux au moins, le vote conservateur subit une érosion ininterrompue qui s'accompagne d'une progression elle aussi ininterrompue du taux d'abstentions. Ce phénomène, qui est général à presque tous les comtés des

provinces maritimes, s'il devait se poursuivre, pourrait permettre aux libéraux d'enregistrer un ou deux gains aux dépens des conservateurs (Halifax-East Hants et Fundy-Royal). Si, par contre, les conservateurs arrêtent le mouvement de désaffection de leur électorat, ils ne feront que maintenir leurs positions. Notons que ce phénomène de **désaffection de l'électorat conservateur**, a fait perdre 3 comtés aux Conservateurs en 1972 par rapport à 1968 dans les Maritimes, puis 4 autres comtés en 1974 par rapport à 1972, réduisant leur majorité sur les libéraux dans l'Est du Canada d'élection en élection depuis 10 ans.

[193]

**Tableau 1.**  
Résultats électoraux, Est du Canada

Élection	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Abstent.	Majorité
<i>Halifax-East Hants</i> (Nouvelle-Écosse)					
1968	29.0	48.0	3.7	18.8	8 835 (P.C.)
1972	23.1	44.6	8.9	22.4	13 337 (P.C.)
1974	26.1	36.4	8.3	28.5	7 255 (P.C.)
<i>Fundy-Royal</i> (Nouveau-Brunswick)					
1968	26.5	47.8	3.7	21.3	7 578 (P.C.)
1972	21.1	43.1	4.9	27.8	9 764 (P.C.)
1974	22.4	28.1	8.9	34.8	2 786 (P.C.)
<i>Humber-Saint Georges-Sainte Barbe</i> (Terre-Neuve)					
1968	28.5	29.4	9.9	31.8	283 (P.C.)
1972	24.0	38.5	3.9	30.6	6 178 (P.C.)
1974	22.5	36.9	2.9	37.2	6 451 (P.C.)

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

## ***DANS L'OUEST : gains conservateurs***

Les comtés de Burnaby-Richmond-Delta (Colombie-Britannique) et Saint-Boniface (Manitoba) ont participé, depuis 10 ans, du mouvement général du vote dans l'Ouest du Canada, mouvement qui a permis au P.C. de s'assurer une hégémonie politique et d'augmenter son nombre de députés, lequel est passé de 26 en 1968, à 43 en 1972 puis à 50 en 1974.

Comme le révèle le **tableau 2**, le comté de Burnaby-Richmond-Delta, en banlieue de Vancouver, est maintenant solidement tenu par les conservateurs : il est peu probable que cet état de choses se modifie le 16 octobre prochain. Par contre, dans Saint-Boniface, la présence de 19 % de francophones ne pourra peut-être pas empêcher cette fois une victoire conservatrice : depuis 1968, le P.C. progresse dans ce comté, tout comme d'ailleurs dans l'ensemble des comtés du Manitoba. Si cette progression devait se poursuivre, le comté de Saint-Boniface devrait donc changer d'allégeance politique.

D'ailleurs, les stratèges libéraux [194] ne s'y sont pas trompés, qui ont envoyé PET commencer la campagne électorale proprement dite à Winnipeg.

[194]

**Tableau 2.**

### Résultats électoraux, Ouest du Canada

Élection	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Abstent.	Majorité
<i>Saint-Boniface</i> (Manitoba)					
1968	41.5	15.2	21.8	19.3	10 466 (Lib.)
1972	33.7	19.8	21.0	23.0	8 343 (Lib.)
1974	31.4	26.7	14.9	25.9	3 249 (Lib.)
<i>Burnaby-Richmond-Delta</i> (Colombie britannique)					
1968	33.1	10.3	29.6	21.6	1 712 (Lib.)
1972	22.2	26.8	24.8	23.9	1 440 (P.C.)
1974	21.2	41.0	12.2	25.0	16 443 (P.C.)

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

Par contre, s'il advenait que les conservateurs ne prennent pas le comté de Saint-Boniface, ou pis encore, qu'ils perdent celui de Burnaby-Richmond-Delta, cela serait de très mauvais augure pour les prochaines élections générales. En effet, **la mécanique électorale du Canada** fait que pour remporter les élections au pays, le P.C. se doit, *au moins*, d'effectuer un véritable balayage dans l'Ouest et les Maritimes, afin d'annuler la majorité libérale du Québec, et de pouvoir faire la bataille ontarienne sans handicap électoral. Tout affaiblissement conservateur dans ces régions pourrait être fatal à Joe Clark : rappelons qu'en 1972, par exemple, si le P.C. avait fait élire, dans les Maritimes, autant de députés qu'il en avait fait élire en 1968, Robert Stanfield serait devenu Premier ministre du Canada !

### ***AU QUÉBEC : un triple test***

Les trois comtés en jeu au Québec (Westmount, Lotbinière et Saint-Hyacinthe), constituent, chacun à sa façon, un test. Westmount, traditionnellement libéral, est le château-fort de la bourgeoisie anglo-saxonne du Québec : depuis 1962, Charles (« Bud ») Drury a représenté cette circonscription aux Communes. Michael Meighen, tant en 1972 qu'en 1974, [195] n'a pu briser ce monopole, bien qu'il ait fait progresser le vote conservateur (**tableau 3**).

Le test pour Joe Clark, à la présente élection partielle, est de faire la preuve qu'il a l'appui de cette section de la bourgeoisie canadienne, en remportant le siège de Westmount : nous en doutons fort cependant.

**Tableau 3**  
Résultats électoraux, Québec

Élection	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Abst.	Majorité
<i>Lotbinière</i>						
1968	26.6	22.4	2.0	30.8	17.2	1 559 (Créd.)
1972	22.2	9.6	-	48.3	17.1	11 530 (Créd.)
1974	23.2	6.0	1.1	45.7	22.2	10 563 (Créd.)
<i>Saint-Hyacinthe</i>						
1968	34.8	36.6	2.0	3.8	21.3	788 (P.C.)
1972	29.3	30.5	1.5	16.0	17.7	698 (P.C.)
1974	28.1	37.8	1.5	5.2	23.2	5 488 (P.C.)
<i>Westmount</i>						
1968	60.5	11.5	4.5	-	22.3	25 176 (Lib.)
1972	45.0	19.8	9.7	-	20.9	13 498 (Lib.)
1974	40.3	22.4	6.1	0.8	28.0	9 241 (Lib.)

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

Le comté de Lotbinière a élu un conservateur en 1957, 1958 et 1962 : mais dès l'élection fédérale de 1963, le vote créditiste divise suffisamment le vote conservateur pour permettre au libéral de se glisser, et de se faire réélire en 1965. A partir de 1968, les créditistes s'assurent le comté de Lotbinière avec des majorités croissantes : André Fortin se fait réélire sans difficulté en 1972 et 1974. Aux élections partielles du 16 octobre, ce comté constitue un test pour les créditistes : ou bien ils conservent le comté (et nous verrons avec quelle majorité) et cela ne constituera pas une défaite pour PET, ou bien ils le perdent, et cela prouvera que le C.S. est bien mort au Québec (Lotbinière est le comté qui a eu le plus fort pourcentage obtenu par les créditistes au Québec en 1974).

Si Lotbinière n'élisait pas un créditiste, le parti de Joe Clark devra faire la preuve [196] qu'il peut récupérer au Québec cette partie du vote conservateur qui lui a été ravie par Réal Caouette en 1962 et aux élections subséquentes.

Si le P.C. ne peut récupérer ce vote, cela exclura définitivement toute possibilité de remontée conservatrice au Québec, ce qui implique,

pour les prochaines élections fédérales, une majorité de sièges accrue des libéraux au Québec (laquelle majorité était de 57 sièges en 1974). **En somme, PET a tout à gagner et rien à perdre.**

Saint-Hyacinthe, représenté depuis 1972 par Claude Wagner, risque de constituer la troisième chute dans le chemin de croix du P.C. au Québec. En effet, encore là, Joe Clark a tout à perdre et PET tout à gagner. Si les conservateurs gardent le siège de Saint-Hyacinthe (et nous verrons avec quelle majorité), ils feront simplement la preuve que la victoire de Claude Wagner en 1972 et surtout en 1974 dépassait sa simple personne. Mais si ces deux victoires étaient la conséquence uniquement de la présence d'un candidat de prestige, les libéraux pourraient alors prendre ce siège et infliger une cinglante défaite aux conservateurs.

### ***L'ONTARIO : un test douteux.***

Il reste enfin les 7 comtés de l'Ontario dans lesquels se tiendra une élection partielle, 5 d'entre eux se trouvant dans la région du Toronto métropolitain. Notons tout de suite cependant que de ces 7 comtés, l'un a élu un Néo-démocrate en 1968, 1972 et 1974, 5 autres ont élu des libéraux au cours des trois dernières élections, et un seul enfin (Hamilton-Wentworth) a changé d'allégeance en 1972, élisant un conservateur et le réélisant en 1974. C'est donc dire que nous avons affaire à des comtés politiquement et électoralement stables au moins depuis 10 ans. (**tableau 4**).

Bien entendu, à l'intérieur de cette stabilité dans les résultats de l'élection, le résultat du vote, exprimé en pourcentages, subit des variations qui traduisent les grands mouvements du vote au niveau du Canada. Ainsi dans les 7 comtés dont il est question ici, le vote libéral a subi une baisse entre 1968 et 1972, suivie d'une hausse entre 1972 et 1974. Les mouvements du vote néo-démocrate sont moins nets, marquant un recul continu depuis 10 ans dans Hamilton-Wentworth et dans Parkdale, mais ressemblant au mouvement

[197]

**Tableau 4.**

## Résultats électoraux, Ontario

Élection	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Abstent.	Majorité
<i>Hamilton-Wentworth</i>					
1968	30.8	20.7	26.4	21.4	2 127 (Lib.)
1972	23.9	30.1	23.5	19.9	3 856 (P.C.)
1974	26.6	28.1	16.4	28.4	1 005 (P.C.)
<i>Ottawa-Centre</i>					
1968	43.2	25.6	6.0	24.4	7 976 (Lib.)
1972	29.9	27.4	19.5	20.5	1 202 (Lib.)
1974	32.9	26.1	14.5	23.5	3 170 (Lib.)
<i>Broadview</i>					
1968	26.9	12.9	28.2	30.5	477 (N.P.D.)
1972	20.3	21.5	30.1	26.8	3 160 (N.P.D.)
1974	23.2	16.0	26.7	32.4	1 234 (N.P.D.)
<i>Eglinton</i>					
1968	45.2	21.7	9.1	22.8	12 060 (Lib.)
1972	36.7	33.7	9.9	18.3	1 570 (Lib.)
1974	38.4	32.3	7.3	20.9	3 139 (Lib.)
<i>Parkdale</i>					
1968	35.3	12.1	21.6	30.0	5 734 (Lib.)
1972	31.1	22.9	16.5	27.8	3 224 (Lib.)
1974	35.9	19.5	12.2	30.9	6 001 (Lib.)
<i>Rosedale</i>					
1968	40.4	20.6	8.7	28.6	9 328 (Lib.)
1972	32.0	29.6	9.2	26.0	1 217 (Lib.)
1974	36.2	29.6	6.9	26.0	3 108 (Lib.)
<i>York-Scarborough</i>					
1968	46.8	19.4	13.4	19.8	21 916 (Lib.)
1972	34.5	32.9	14.6	17.1	1 851 (Lib.)
1974	38.1	31.1	9.3	20.9	8 739 (Lib.)

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

[198

du vote conservateur dans les cinq autres comtés (hausse en 1972, puis baisse en 1974).

L'élection de 1972 doit donc être considérée comme une sorte de point de repère : au niveau de l'ensemble de l'Ontario, le vote conservateur est alors arrivé à dépasser de justesse le vote libéral, pour la première fois depuis la grande vague conservatrice de 1957-58. Malgré cela, cinq des six comtés libéraux en 1968 ont résisté à l'assaut des troupes conservatrices, et cela avec un vote libéral plus élevé dans ces comtés que le vote libéral pour l'ensemble de l'Ontario. C'est donc dire que 5 des 7 comtés en jeu le 16 octobre prochain en Ontario sont plus libéraux que la moyenne provinciale : dans quatre cas notamment, et tous les quatre à Toronto, le vote libéral semble très solide.

Dans Hamilton-Wentworth, le seul comté arraché aux libéraux par les conservateurs en 1972, le vote néo-démocrate s'est écrasé en 1974 : on y retrouve cependant encore une lutte à trois, et dans ce genre de combat, le moindre déplacement de vote peut avoir des effets importants sur le résultat de l'élection. Comme ce comté a élu un conservateur en 1972 et 1974, le seul changement qui pourrait survenir serait la défaite des conservateurs, et plus probablement en faveur des libéraux que des néo-démocrates. Autrement, ce sera le statu quo.

Dans Ottawa-Centre, un noyau de 15 % de francophones donne au Parti libéral un léger boni, suffisant en particulier pour leur conserver le comté en 1972. La candidature de Bryce Mackasey ne peut qu'aider les libéraux à conserver ce comté, le vote conservateur n'ayant pas, depuis 10 ans, connu d'expansion substantielle (ce sont les néo-démocrates qui ont entamé la majorité libérale dans Ottawa-Centre en 1972, et non les conservateurs).

Le comté de Broadview, acquis au NPD depuis 1968, constitue évidemment un test pour ce parti : il devra y faire la preuve que son aire d'extension ne s'est pas encore rétrécie, comme ce fut le cas en 1974. Comme une défaite néo-démocrate ne semble pas pouvoir se faire au profit des conservateurs dans ce comté du centre-ville de Toronto dont la population néo-canadienne est de presque un tiers (le vote du P.C.



atteint à peine 16 % en 1974), PET peut, au mieux pour lui, faire un gain, et au pire, ne pas faire de perte.

[199]

Reste enfin les 4 comtés de Toronto, libéraux depuis au moins 10 ans : Eglinton, Parkdale, Rosedale et York-Scarborough. Aux élections de 1968, 1972 et 1974, ces quatre comtés ont eu un vote libéral toujours supérieur au vote libéral fédéral pour l'ensemble de l'Ontario. La raison de cette suprématie des libéraux dans le Toronto métropolitain tient, pensons-nous, à la présence de **l'électorat néo-canadien**, qui se divise entre néo-démocrates et libéraux (dans des proportions qui tiennent à l'origine sociale de ces immigrants), mais qui n'appuie presque jamais le P.C. Dans la ville de Toronto, cette population néo-canadienne compte pour la moitié environ de l'électorat, et dans le grand Toronto pour environ 40 %.

Des 20 comtés que comprend le Toronto métropolitain, les libéraux en ont pris 17 en 1968, 9 en 1972 et 16 en 1974 ; les néo-démocrates en ont pris 3 en 1968, 5 en 1972 et 2 en 1974 ; enfin les conservateurs n'en ont pris *aucun* en 1968, 6 en 1972 et seulement 2 en 1974. Aux élections partielles du 16 octobre prochain, 4 de ces comtés sont en jeu : ils sont représentatifs de cette région urbaine. Eglinton en banlieue nord, Parkdale en banlieue ouest, York-Scarborough en banlieue est et Rosedale au centre-ville, couvrent assez bien la trame socio-économique du grand Toronto. Il n'est évidemment pas exclu que les conservateurs y fassent des gains, mais ceux-ci seront très difficiles à obtenir, et en tout cas un balayage conservateur semble exclu. Les difficultés du P.C. à Toronto ne sont pas fortuites, mais tiennent à l'écart qui existe entre la composition sociale de la métropole ontarienne et l'orientation politique de ce parti, écart qui nous semble aller en s'agrandissant plutôt qu'en se rétrécissant.

### ***L'enjeu des élections partielles du 16 octobre***

Notre analyse nous porte donc à penser que l'enjeu de ces élections partielles est relativement mince : plutôt qu'un test pour le gouvernement Trudeau, elles peuvent même constituer un piège pour le P.C.

Néanmoins les résultats du 16 octobre prochain auront un double aspect : statistique et politique.

Du point de vue de l'analyste, le résultat du vote sera plein d'enseignements. La performance des tiers-partis, créditistes au Québec, néo-démocrates en Ontario, sera d'une [200] très grande signification pour la prochaine élection fédérale.

Le vote créditiste nous indiquera ce qu'il pourra advenir des 11 comtés détenus par le C.S. au Québec ; le vote néo-démocrate nous indiquera si le NPD s'est relevé de la chute de 1974, alors qu'il vit sa députation coupée en deux (16 députés au lieu de 31 en 1972), par la perte, notamment de 9 sièges en Colombie-Britannique, d'un siège au Manitoba et de 3 sièges en Ontario (à Toronto justement). Les pourcentages obtenus par le P.C. seront une indication de leur performance possible partout au Canada. Arrêteront-ils leur chute dans les Maritimes ? Accéléreront-ils leur progression dans l'Ouest ? Perceront-ils au Québec ? Défonceront-ils leurs adversaires libéraux à Toronto ? Autant de questions dont les réponses déterminent le résultat possible dans des dizaines de circonscriptions à travers le Canada, et donc anticipent le résultat de la prochaine élection.

Du point de vue politique maintenant, les choses se passent autrement, car seul le résultat de l'élection compte et a un impact politique. Une victoire, c'est une victoire, quel que soit le pourcentage obtenu par le gagnant, et quels que soient les effets du mode de scrutin, de la carte électorale, de la mécanique électorale, etc. De ce point de vue, le Parti libéral a la meilleure position à ces élections partielles : en effet, il n'y a pas de symétrie entre le pouvoir et l'opposition. D'habitude dans une élection partielle, le parti au pouvoir connaît de plus grands risques que le parti d'opposition, car toute défaite électorale peut être interprétée comme une défaite politique.

Actuellement, la situation est inversée : comme, depuis un an, les médias d'information et les milieux politiques nous ont peu à peu donné l'impression que le gouvernement Trudeau est aux abois (et les sondages semblaient confirmer cette impression), et que beaucoup d'observateurs se sont peu à peu convaincus que ses jours étaient comptés (et le non-déclenchement des élections au printemps dernier, puis encore tout récemment semblaient étayer cette conviction), si le résultat des 15

élections partielles n'est pas décisif pour le P.C., il risque de se produire un effet de boomerang le 16 octobre prochain.

Un échec conservateur à ces élections partielles pourrait être perçu comme la fin des illusions pour Joe Clark, même s'il réussissait à augmenter son vote. Or cet échec n'est pas exclu, si l'on examine les comtés libéraux mis en jeu : il y en [201] a 7.

Westmount est sûr pour PET et Ottawa-Centre est très solidement libéral : donc en réalité, les libéraux ne sont menacés que dans Saint-Boniface et dans les 4 comtés de Toronto. Or si Saint-Boniface peut passer facilement au P.C., par contre ceux-ci ont des problèmes depuis 10 ans à Toronto. Par ailleurs au Québec, les libéraux peuvent récupérer Lotbinière et Saint-Hyacinthe, et ils menacent le P.C. dans les Maritimes depuis 10 ans déjà. Le NPD enfin se bat pour la survivance de son image politique, car s'il venait à perdre le comté de Broadview, qu'il détient depuis 10 ans, sa crédibilité comme parti serait atteinte.

Il y a donc fort à parier que les résultats des élections partielles du 16 octobre prochain ressembleront beaucoup à la situation actuelle, qui est de 7 libéraux, 6 conservateurs, 1 néo-démocrate et 1 créditiste. Et si tel était le cas, Joe Clark aura subi, face à l'opinion publique, un échec politique. Et si d'aventure les libéraux faisaient quelques gains, cet échec tournerait en catastrophe. Si par contre le P.C. faisait des gains substantiels (à Toronto notamment), les libéraux auront leurs explications toutes prêtes : on nous parlera alors des phénomènes à caractère local, de candidats prestigieux, on nous rappellera qu'il s'agit d'élections partielles et que le gouvernement ne mettait pas sa tête en jeu, etc.

Parce que les libéraux sont au pouvoir, ils peuvent monopoliser le discours politique, et donc monopoliser l'interprétation de la réalité politique. C'est pour cette raison, entre autres, que la crise des institutions politiques canadiennes (réforme de la constitution, crise du personnel politique, crise de la GRC, etc.) n'a pas encore emporté avec elle le gouvernement Trudeau. On voit mal alors comment la quinzaine d'élections partielles, qui ne sont pas, après tout, que des mini-événements politiques, pourraient réussir là où une crise politique aiguë et permanente se fait systématiquement récupérer par le pouvoir !...

[202]



[203]

**Le paradoxe canadien.**

*Le Québec et les élections fédérales.*

**Cinquième partie** : Les élections partielles de 1978

---

## Chapitre II

---

# Au Canada anglais, une victoire ambiguë des Conservateurs. \*

[Retour à la table des matières](#)

Le soir du 16 octobre 1978, les résultats des élections partielles étaient nets : des 15 sièges en jeu, le P.C. en remportait 10, les néo-démocrates 2, les libéraux 2 et le C.S. conservait celui qu'il détenait déjà. <sup>112</sup>

Bien qu'il ait subi 2 défaites, l'une au Québec aux mains des libéraux (Saint-Hyacinthe) et l'autre dans les Maritimes aux mains des néo-démocrates (Humber-St-George-Ste-Barbe), le P.C. sortait de ce test comme le grand gagnant. Les libéraux n'avaient fait élire aucun député en-dehors du Québec, et leur déroute semblait définitive. Les sondages du mois de novembre confirmèrent les tendances du vote exprimées aux élections partielles : déjà, comme nous le pressentions, le PLC minimisait sa défaite, la présentant comme conjoncturelle et non indicative de ce qui se produira aux prochaines élections générales. Marc Lalonde

---

\* Paru dans le quotidien **LE DEVOIR** le 15 janvier 1979.

<sup>112</sup> *Note post-mortem* – Il y a deux perspectives possibles pour analyser le contenu de cet article : rétrospectivement, en comparant les résultats aux pronostics et « prédictions » avancées dans l'article précédent, ou encore, prospectivement, en projetant les résultats des partielles sur les résultats de l'élection générale qui suit, celle de 1979.

alla jusqu'à déclarer que maintenant le fond du creux de la vague est atteint par le Parti libéral et que, dorénavant, sa cote de popularité ne peut que remonter : cela s'est déjà produit il y a deux ans. C'est sans doute pour cette raison que Joe Clark ne vend pas encore la peau de l'ours libéral, et se montre prudent, bien qu'optimiste, devant les récents sondages.

Maintenant que les résultats officiels des élections partielles [204] sont disponibles, nous voudrions les analyser en détail, car au-delà du résultat de l'élection qui s'est exprimé par un balayage conservateur, il y a le résultat du vote, exprimé en nombres et en pourcentages, et cet aspect de la réalité électorale est bien plus important, pour l'analyse, que le nombre de députés élus par les partis, ce dernier portant en lui l'ambiguïté du tout ou rien qu'est la victoire ou la défaite d'un candidat.

C'est à condition d'effectuer ce type d'analyse interne du vote que le résultat de l'élection devient décodable et que les nuances qui s'imposent peuvent être faites.

### ***DANS LES MARITIMES : échec des conservateurs.***

Depuis 10 ans, le vote conservateur subit une lente érosion dans les provinces maritimes : ce phénomène, qui a fait perdre 3 comtés au P.C. en 1972, puis 5 autres en 1974 (dont un aux mains du NPD), semble s'être poursuivi aux élections partielles, faisant perdre un autre comté aux conservateurs.

Le **tableau 1** permet de comparer les résultats de ces élections partielles avec ceux des élections générales de 1974. On remarque, en consultant ce tableau, que dans Humber-St-Georges-Ste-Barbe, le P.C. a perdu 10 649 voix, soit presque autant que le gain de 11 107 voix qui permit au NPD de faire élire son premier député terre-neuvien ; les libéraux, quant à eux, ont conservé leur vote (10 332 voix au lieu de 10 049 voix en 1974), alors que le taux de participation se maintient à

peu près au niveau de 1974, ce qui montre, incidemment, que la baisse de participation n'est pas automatique dans une élection partielle. <sup>113</sup>

Dans Fundy-Royal, le P.C. enregistre un gain de 3 173 voix, mais cela ne se fait pas aux dépens des libéraux qui enregistrent eux aussi un gain de 1 407 voix : en fait, le P.C. n'a fait que récupérer, dans ce comté, les voix que le candidat indépendant Albert Jones Brown leur avait arrachés en 1974. En pourcentage, la progression du vote conservateur dans Fundy-Royal fut insignifiante (31.1 % des inscrits contre 28.1 en 1974), et le laisse encore très loin du pourcentage que le P.C. obtenait dans ce comté il y a 10 ans (47.8 % des inscrits en 1968, 43.1 % en 1972).

[205]

Enfin, dans Halifax-East Hants, tous les partis ont subi un recul prononcé : perte de 8 147 voix pour les libéraux, de 6 791 voix pour le P.C. de 4 164 voix pour le NPD, ce qui a baissé le taux de participation à 40.1 %. Encore là, le vote conservateur est très loin de ce qu'il était en 1968 (48.0 % des inscrits) ou même en 1972 (44.6 %) puisque maintenant, il s'élève à tout juste 24.3 % des inscrits (36.4 % en 1974).

---

<sup>113</sup> *Note post-mortem* – Cela démontre aussi que si 10 000 électeurs peuvent passer sans coup férir des conservateurs au NPD, cela n'est certainement pas un « vote d'allégeance » mais bien un vote de protestation : les gens se cherchent un véhicule efficace d'opposition au parti dominant, le PLC, sans plus.

**Tableau 1**  
Elections de 1974 et 1978

	Électeurs	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Autres	Abstent.
<i>Halifax-East-Hants</i>						
1974	70 222	18 308	25 563	5 861	317	20 023
1978	77 378	10 161	18 772	1 697	355	46 325
1974		26.1	36.4	8.3	0.5	28.5
1978		13.1	24.3	2.2	0.5	59.9
<i>Fundy-Royal</i>						
1974	48 459	10 845	13 631	4 337	2 628	16 865
1978	55 746	12 252	17 344	3 429	-	22 598
1974		22.4	28.1	8.9	5.4	34.8
1978		22.0	31.1	6.2	-	40.5
<i>Humber-St-Georges-Ste-Barbe</i>						
1974	44 731	10 049	16 500	1 279	-	16 627
1978	46 919	10 322	5 851	12 386	-	18 089
1974		22.5	36.9	2.9	-	37.2
1978		22.0	12.5	26.4	-	38.6

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

*Le P.C. n'a donc pas renversé la vapeur dans les Maritimes*, et, chose certaine, il n'y a pas, au vu des résultats des élections partielles, l'ombre d'un indice d'un gain conservateur sur les libéraux. **C'est tout le système des partis qui se porte mal dans l'Est du Canada depuis 10 ans**, ce que traduisent des taux d'abstentions croissants d'élection en élection. Et les élections partielles n'ont pas modifié cette donnée de la vie électorale canadienne : elles l'ont même accentuée, puisque cette fois-ci, les libéraux connaissent eux aussi des problèmes, ce qui a sauvé les conservateurs de la [206] débâcle.

Les résultats dans les Maritimes soulèvent par ailleurs une autre question : **l'élection d'un second député NPD** dans cette région du Canada est-elle **éphémère, ou confirme-t-elle une tendance** qui se dessinait déjà en 1974 ? Si la progression du NPD se poursuivait aux prochaines élections générales dans les Maritimes, tout indique que cela se ferait aux dépens des conservateurs, comme ce fut déjà le cas en 1974 dans le comté de Cape Breton-East Richmond (Nouvelle-Écosse) en



1974 et maintenant dans Humber-St-George-Ste-Barbe (Terre-Neuve) <sup>114</sup>.

### ***DANS L'OUEST : gain conservateur***

Depuis 10 ans, le mouvement général du vote dans les provinces de l'Ouest se fait en faveur des conservateurs, qui s'y sont assuré une hégémonie politique et une suprématie électorale que traduisent 50 députés P.C. sur un total de 70 aux élections générales de 1974.

Les élections partielles ont confirmé cet état de choses et les conservateurs ont conservé le comté de Burnaby-Richmond-Delta (Colombie-Britannique) et arraché aux libéraux celui de Saint-Boniface (Manitoba), malgré son fort pourcentage de francophones (19 % en 1971 selon le recensement du Canada). Néanmoins (**tableau 2**), si l'on note un recul prononcé du vote libéral (8 033 voix de moins dans Saint-Boniface, 12 912 voix de moins dans Burnaby-Richmond-Delta), encore là, il n'y a pas la preuve que ces électeurs libéraux aient massivement donné leur appui à Joe Clark, puisque le P.C. ne fait que maintenir son vote (67 voix de moins dans Saint-Boniface et 2 326 voix de moins dans Burnaby-Richmond-Delta), ni qu'ils l'aient donné au NPD qui lui aussi maintient son vote. Ainsi le taux de participation tombe dans ces deux comtés, et cette baisse semble être le fait principalement d'électeurs libéraux.

En effet, supposer que les pertes libérales aient été aux conservateurs, implique une perte équivalente des conservateurs vers les abstentions : or celle-ci traduirait une certaine démobilisation des troupes de Joe Clark, démobilisation qui, dans l'Ouest, nous apparaît comme peu plausible, surtout au cours d'une élection partielle où l'occasion était

---

<sup>114</sup> *Note Post-mortem* – En 1979, pas de changement majeur dans la distribution des sièges dans les Maritimes par rapport à 1974 : PLC 13 sièges (tout comme en 1974), PPC 17 sièges (comme en 1974 ; gagne 1, celui de Saint-John NB, échange de 1 sièges avec le PLC en Nouvelle-Écosse ; perte de 1 siège à Terre-Neuve).

offerte aux sympathisants conservateurs de donner une leçon à Trudeau et aux libéraux.

[207]

**Tableau 2**  
Élections de 1974 et 1978

	Electeurs	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Autres	Abstent.
<i>Saint-Boniface</i>						
1974	69 572	21 853	18 604	10 364	536	18 050
1978	71 697	13 820	18 537	9 561	1 645	28 015
1974		31.4	26.7	15.0	0.8	25.9
1978		19,3	25.9	13.3	1.7	39.1
<i>Burnaby-Richmond-Delta</i>						
1974	82 889	17 570	34 013	10 106	369	20 709
1978	93 158	4 658	31 687	11 332	1 467	44 014
1974		21.2	41.0	12.2	0.4	25.0
1978		5.0	34.0	12.2	1.6	47.2

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

Nous ne commenterons pas longuement l'échec lamentable des créditistes dans Saint-Boniface, dont le chef, Lorne Reznowski, n'obtint que 1 203 voix (1.7 % des électeurs inscrits), car cet échec était dans l'ordre des choses, et nous nous arrêterons plutôt au vote néo-démocrate qui est demeuré stationnaire par rapport à 1974. C'est donc dire que la chute subie par le NPD dans l'Ouest du Canada en 1974, et notamment en Colombie-Britannique (perte de près de 9 % des inscrits) ne semble pas être annulée <sup>115</sup>. Cela confirme le caractère hégémonique du vote conservateur et *permet d'anticiper un véritable balayage « tory » aux*

<sup>115</sup> *Note post-mortem* – Voir la note suivante pour les détails. L'auteur sous-estime un phénomène de la mécanique électorale spécifique des provinces de l'Ouest : la substitution rapide (i.e. les « vases communicants ») entre le PLC et le NPD (**le fameux « corridor Lib-Lab »**, d'inspiration britannique). La combinaison du mécontentement annoncé par les sondages et cette forme particulière de la dynamique électorale dans l'Ouest annonçait une remontée possible du NPD. Et elle s'est produite, et au détriment du PLC.

*prochaines élections générales dans au moins trois des quatre provinces de l'Ouest du Canada.* <sup>116</sup>

### **EN ONTARIO : dérapage libéral**

En Ontario, les conservateurs ont enregistré 5 gains sur les libéraux : néanmoins ils ont effectué tout au plus deux ou trois victoires politiques. En effet, c'est presque toujours le dérapage du vote libéral, qui se voit coupé de moitié, qui explique le balayage conservateur : les gains conservateurs (27 000 voix de plus qu'en 1974) sont sans

---

<sup>116</sup> *Note post-mortem* – Dans l'Ouest, le PPC a progressé de 9 sièges et voit sa majorité de sièges sur le PLC passer de 37 à 57 ; le facteur décisif fut la remontée du NPD (de 7 à 19 sièges). Le PLC recule de 13 à seulement 2 sièges. Il n'y a pas eu de changement en Alberta : tous les sièges vont au PPC. Le Manitoba n'a connu que deux revirements sur 14 comtés, du PPC au NPD, Selkirk-Interlake et Winnipeg-Bird's Hill (des banlieues en expansion de Winnipeg), eu égard aux mêmes phénomènes : croissance du corps électoral, hausse du taux de participation, baisse du vote libéral, légère hausse du vote conservateur mais hausse significative du vote néo-démocrate. En Saskatchewan, 4 revirements sur 14 comtés, dans une province où le triangle politique se maintient : 1 va du PPC au NPD (Regina-East), où tant le PLC que le NPD augmente leur vote alors que le PPC reste stable, dans un contexte de hausse du taux de participation ; 1 va du PLC au NPD (Saskatoon East), où le PLC perd des voix, alors que le PPC augmente légèrement son vote, et le NPD voit son vote augmenter substantiellement grâce à la hausse du taux de participation ; enfin, 2 comtés passent du PLC au PPC (Assiniboia et Humboldt-Lake Centre, comtés plutôt ruraux), où la baisse du vote libéral profite davantage au PPC qu'au NPD. C'est en Colombie-Britannique où la plus grosse part des revirements se produisent, à la faveur d'une récession qui s'amplifie : 9 comtés changent de main sur les 28 de la province. Encore une fois, le grand perdant est le PLC, perdant 3 comtés au NPD (Skeena, Vancouver-East, Vancouver-Kingsway), comtés déjà détenus par le NPD qu'il récupère ainsi ; perdant aussi 3 comtés au PPC (Cariboo-Chilcotin, Kamloops-Shuswap, dans la région rurale des Rocheuses, et North-Vancouver-Burnaby, une banlieue cossue de Vancouver) ; enfin, tout comme dans les 2 provinces des Prairies, le NPD arrache 3 comtés au PPC, à la faveur du nouveau découpage de la carte électorale (Burnaby, dorénavant distinct de Richmond-Delta ; Comox-Powell River, dans le secteur forestier du nord de l'île de Vancouver ; et Mission-Port-Moody, en banlieue est, dans la vallée de la Fraser).

commune mesure avec les pertes libérales (75 000 voix de moins qu'en 1974), lesquelles, sauf dans un cas, expliquent la chute du taux de participation.

[208]

Le **tableau 3** permet de comparer les résultats des élections partielles en Ontario avec ceux des élections générales de 1974. Les conservateurs ont gardé le comté de Hamilton-Wentworth en maintenant leur vote alors que le vote libéral s'effondre (chute de près de 15 % des inscrits). Même phénomène dans Ottawa-Centre, mais cette fois-ci, il provoque la défaite du libéral Bryce Mackasey devant le conservateur Robert-René de Cotret, qui n'a pas récupéré plus du quart des pertes libérales (gains conservateurs de 3.5 % des inscrits, devant une perte libérale de 14.9 %).

**Un calcul simple permet d'estimer l'ampleur des déplacements de voix** des libéraux aux conservateurs : pour l'effectuer, il faut tenir compte de l'évolution du nombre d'électeurs, évolution qui frappe tous les partis, toutes choses étant égales par ailleurs, et il faut donc se baser sur les pourcentages par rapport aux électeurs inscrits.

*En mettant les choses au mieux pour le P.C.*, i.e. en supposant que tout l'accroissement de leur vote vient des libéraux, on arrive aux résultats suivants. Le nombre maximum d'électeurs libéraux qui ont appuyé le P.C. aux élections partielles représente les *pourcentages suivants des pertes libérales* à Toronto :

- 10 % dans Parkdale,
- 35 % dans Eglinton,
- 37 % dans York-Scarborough,
- 69 % dans Broadview, et
- 85 % dans Rosedale.

Ces transferts des libéraux aux conservateurs représentent par ailleurs les *pourcentages suivants du vote libéral de 1974* :

- 5 % dans Parkdale,
- 20 % dans Elginton,
- 22 % dans York-Scarborough,
- 32 % dans Rosedale et
- 37 % dans Broadview.

Ces calculs sont approximatifs, néanmoins leur ordre de grandeur maximale est valable. Ils montrent que les gains conservateurs ont été relativement modestes eu égard aux pertes libérales, sauf dans 2 cas : Broadview et Rosedale. Or, dans Broadview, c'est le NPD qui a conservé le comté, mais avec une légère baisse de son vote, ce qui rend plus douteuse la méthode de calcul utilisée.

Le second cas où l'on décèle un gain certain des conservateurs sur les libéraux est Rosedale : c'est aussi le seul comté où le taux de participation s'est maintenu, aux élections partielles, à 71.8 %, à peine moins qu'aux élections générales de 1974 (74 % dans Rosedale), alors que partout ailleurs, il a subi des chutes de 10 à 25 % (sauf dans Broadview, conservé justement par le NPD et

[209]

**Tableau 3**  
Élections de 1974 et 1978

	Électeurs	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Autres	Abstent.
<i>Hamilton-Wentworth</i>						
1974	67 067	17 869	18 874	11 029	.	19 065
1978	70 657	8 282	20 263	14 105	301	27 565
1974		26.6	28.1	16.4	-	28.4
1978		11.7	28.6	20.0	0.4	39.0
<i>Ottawa-Centre</i>						
1974	46 561	15 308	12 138	6 739	1 141	10 921
1978	40 846	7 361	12 079	7 470	254	13 507
1974		32.9	26.1	14.5	2.5	23.5
1978		18.0	29.6	18.3	0.6	33.1
<i>Broadview</i>						
1974	35 119	8 158	5 617	9 392	366	11 365
1978	32 459	3 496	7 968	8 388	204	12 260
1974		23.2	16.0	26.7	1.0	32.4
1978		10.8	24.5	25.8	0.6	37.8
<i>Eglinton</i>						
1974	52 008	19 951	16 812	3 798	307	10 875
1978	48 711	8 031	19 450	2 246	—	18 858
1974		38.4	32.3	7.3	0.6	20.9
1978		16.5	40.0	4.6	»	38.7
<i>Parkdale</i>						
1974	36 612	13 134	7 133	4 479	371	11 305
1978	31 779	5 721	6 759	4 805	190	14 149
1974		35.9	19.5	12.2	1.0	30.9
1978		18.0	21.3	15.1	0.6	44.5
<i>Rosedale</i>						
1974	47 645	17 227	14 119	3 285	431	12 372
1978	45 214	10 114	18 691	2 989	481	12 758
1974		36.2	29.6	6.9	0.9	26.0
1978		22.4	41.3	6.6	1.1	28.2
<i>York-Searborough</i>						
1974	124 638	47 450	38 711	11 552	575	26 044
1978	140 020	21 431	55 455	7 670	926	54 225
1974		38.1	31.1	9.3	0.5	21.0
1978		15.3	39.6	5.5	0.7	38.7

[210]

Humber-St-George-Ste-Barbe, remporté par le NPD sur le dos du P.C. !).

Cela prouve hors de tout doute que l'augmentation du taux d'abstentions est principalement le fait des libéraux, car dans le seul cas où cette augmentation est presque nulle, on observe une augmentation corrélative du vote conservateur : à Rosedale où s'affrontaient deux candidats de prestige, l'ex-maire de Toronto, David Crombie pour les conservateurs, et l'ex-recteur de l'Université de Toronto, John Evans pour les libéraux.

Telle est l'exacte mesure de la victoire conservatrice, victoire obtenue par défaut, ou, si l'on préfère, *défaite technique* des libéraux qui ont perdu environ la moitié de leur vote. **Le mécontentement des électeurs libéraux est clair et général au Canada-anglais : cela n'en fait pas pour autant automatiquement des électeurs conservateurs. Les libéraux, à ces élections partielles, ont été battus, ils n'ont pas été vaincus.** Rien dans les élections partielles d'octobre 1978 ne nous révèle une victoire **politique** des conservateurs sur les libéraux. **Car ces électeurs libéraux, aujourd'hui flottants, peuvent retourner au Parti libéral à tout moment.** <sup>117</sup>

---

<sup>117</sup> *Note post-mortem* – Le revirement imprévu s'est produit : l'auteur manifestait un scepticisme certain quant à la **percée du PPC en Ontario**. D'habitude, cette province présente une grande stabilité, immédiatement perceptible par le faible nombre de revirements. En 1979, ce ne fut pas le cas : sur une nouvelle carte de 95 comtés (et non plus 88), il y eut **32 revirements**. Encore ici, le grand perdant fut le PLC : aucun gain, et un solde de 23 pertes. Alors qu'en 1974, le PLC avait une majorité de 30 sièges sur le PPC, en 1979, le PPC en détient une de 25 sièges sur le PLC. Ce qui aurait pu être suffisant pour élire un gouvernement majoritaire, n'eut été de la faiblesse chronique du PPC dans l'Est du Canada (Maritimes, 17 sièges au lieu des 25 de 1968 ; et les maigres 2 sièges au Québec).

**En Ontario, les revirements sont presque complètement à sens unique** : le PPC arrache 2 sièges au NPD (Cambridge, dans le centre-ouest industriel ; et Toronto-Beaches, nouvelle zone de gentrification). D'ailleurs **tout l'Est du grand Toronto**, WASP et banlieusard, abandonne le PLC en faveur du PPC : Toronto-Beaches, York East, Don Valley East, Willowdale, York-Scarborough, Scarborough West, Scarborough Centre, Scarborough East, viennent s'ajouter aux Rosedale, St-Paul's, Don Valley West, ainsi que Etobicoke Centre dans l'Ouest de la métropole. **En tout 12 comtés du grand**

C'est pourquoi personnellement nous ne croirons à la défaite des libéraux aux prochaines élections fédérales générales, que lorsque celle-ci se sera produite. Il n'est absolument pas évident qu'elle doive se produire, d'autant plus qu'au Québec, le vote libéral se porte bien.

---

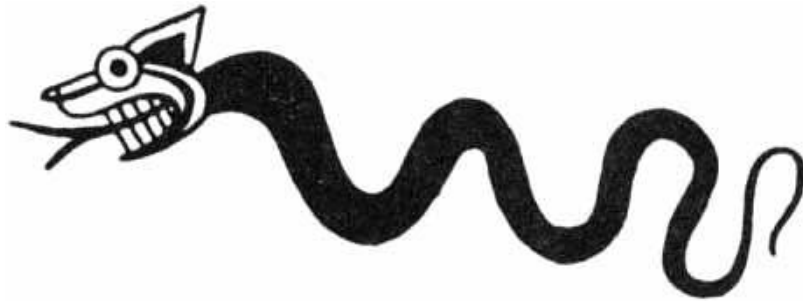
**Toronto, sur les 23** suite au nouveau découpage de la carte électorale. **Il faut effectivement remonter à 1958 pour observer une telle percée du PPC dans la Ville-Reine.** Ailleurs dans la province, d'Est en Ouest, Peterborough, York-North, Bruce-Grey ; dans le centre industriel, Guelph, Kitchener, Waterloo, St.Catharines ; dans la « corne d'abondance » (la zone de l'agriculture maraîchère riche, la péninsule du Niagara), Niagara Falls, Erie ; dans le Sud-Ouest, London-Middlesex, Kent, Sarnia-Lambton ; dans la « ceinture dorée » (Golden Horseshoe), 6 comtés basculent du PLC au PPC : Hamilton-Mountain, Halton, Burlington, Mississauga North, Mississauga South et Brampton-Georgetown.

Ces revirements sont le signe tangible de la mauvaise humeur de l'Ontario « province riche », contre la gestion inefficace du PLC par rapport à la crise structurelle qui frappe son moteur économique de pleine fouet : la production et la commercialisation à base des succursales des multinationales américaines (« branch plant economy ») suit la tendance de la métropole économique au sud de la frontière, et le gouvernement fédéral canadien ne trouve pas de moyens d'y remédier.

Non obstant ce « grand virage au bleu », **le PLC conserve tous les comtés à forte composition néo-canadienne de Toronto (10)** : Davenport, Eglinton-Lawrence, Etobicoke-Lakeshore, Etobicoke North, Parkdale, Spadina et Trinity, York Centre, York South-Weston et York West. Il garde aussi **ses assises traditionnelles dans la région d'Ottawa et de l'Est ontarien** francophone (7 comtés), dans le Nord forestier et minier (7 comtés), les comtés des villes de London et de Windsor dans le Sud-Ouest (6 comtés).

Les divisions ethno-linguistiques ne sont pas disparues ; au contraire, elles se polarisent et aiguisent les tensions sociales dans les grands centres. **A plus longue vue (« the longer view » chère à Paul Sweezy et Fernand Braudel), la défaite du PLC n'aura été que passagère, temporaire,** puisque le PPC de Joe Clark perdra son gouvernement minoritaire en moins d'un an. Dès 1980, le PLC sera de retour, et majoritaire à nouveau ! En ce sens, l'auteur a fait preuve de « préscience » avec cette « prédiction » basée sur une approche historique-structurelle : **le Bloc Libéral se porte bien, au Canada aussi ! Jusqu'à l'accentuation de la crise structurelle de 1982 et la venue de Brian Mulroney en 1984...**





[211]

**Le paradoxe canadien.**

*Le Québec et les élections fédérales.*

**Cinquième partie** : Les élections partielles de 1978

---

**Chapitre III**

---

**Au Québec, le Bloc libéral  
se porte bien. \***

[Retour à la table des matières](#)

Quelques mois après les élections partielles fédérales du mois de mai 1977, nous essayions, ici même, de montrer la cohérence du comportement électoral des Québécois aux deux niveaux de gouvernement, en montrant notamment que le nombre de voix obtenues par les libéraux fédéraux était sensiblement le même que le nombre de voix obtenues par les libéraux provinciaux, et cela tant au niveau de l'ensemble du Québec qu'au niveau d'une unité géographique particulière (région, comté, paroisse).

C'est l'existence de ce **BLOC LIBÉRAL**, qui seule permet d'expliquer l'apparente contradiction entre les résultats des élections aux deux niveaux de gouvernement (libéral au fédéral, péquiste au provincial), contradiction qui n'implique pas une incohérence au niveau des électeurs. L'opposition aux libéraux a triomphé de ceux-ci aux élections provinciales du 15 novembre 1976, bien qu'elle n'ait pu en faire autant aux élections fédérales de 1974 : **la pérennité du BLOC LIBÉRAL** lui a assuré une suprématie électorale tout au long de l'histoire du Québec du 20<sup>e</sup> siècle. La validité d'un concept d'analyse, comme celui de

---

\* Paru dans le quotidien **LE DEVOIR** le 16 janvier 1979.

**BLOC LIBÉRAL**, se mesure à sa capacité d'expliquer le passé et éventuellement de prévoir l'avenir : les élections partielles d'octobre 1978 constituent en ce sens une nouvelle illustration des effets électoraux de ce **BLOC LIBÉRAL**.

[212]

### *Le bloc libéral*

Le **tableau 1** donne le résultat des élections générales de 1974 et celui des élections partielles pour les 3 comtés en jeu du Québec (Westmount, Lotbinière et Saint-Hyacinthe), ainsi que le résultat de l'élection provinciale du 15 novembre 1976, *résultat calculé sur la base des 3 comtés fédéraux*.<sup>118</sup>

---

<sup>118</sup> *Note post-mortem* – Ces calculs sont dorénavant possible grâce à l'avancement des travaux de constitution de la BDE (Banque de Données Électorales) que l'auteur et ses assistants de recherche avaient entrepris de mettre sur pied dès avant l'élection fédérale de 1974.

**Tableau 1**  
 Résultats des élections de 1974 (fédéral), 1976 (provincial) et 1977 (fédéral)  
 sur la base des comtés fédéraux

	Électeurs	Libéral	Conserv. U.N.	N.P.D PQ.	Crédit.	Autres	Abstent.
<i>Lotbinière</i>							
1974	46 948	10 885	2 833	504	21 448	-	10 443
1976	49 176	11 088	14 224	13 336	3 832	-	5 966
1978	119 743	11 955	6 916	962	16 358	-	13 173
1974	1	23.2	6.0	1.1	45.7	-	22.2
1976		22.5	28.9	27.1	7.8	-	12.1
1978		24.0	13.9	1.9	32.9	-	26.5
<i>St-Hyacinthe</i>							
1974	56 801	15 965	21 453	861	2 940	883	13 199
1976	64 691	15 968	16 135	19 245	2 678	345	8 869
1978	63 643	21 515	16 559	1 259	889	-	22 431
1974		28.1	37.8	1.5	5.2	1.6	23.2
1976		24.7	24.9	29.7	4.1	0.5	13.7
1978		33.8	26.0	2.0	1.4	-	35.2
<i>Westmount</i>							
1974	51 592	20 816	11 575	3 140	412	190	14 465
1976	47 891	17 128	7 674	7 074	189	5 825	9 050
1978	45 836	17 214	9 391	1 817	-	305	16 878
1974		40.3	22.4	6.1	0.8	0.4	28.0
1976		35.8	16.0	14.8	0.4	12.2	18.9
1978		37,6	20.5	4.0	-	0.7	36.8

N.B. Tous les pourcentages sont calculés par rapport aux *électeurs inscrits*.

Un rapide coup d'œil sur ce tableau confirme immédiatement la correspondance entre le vote libéral à l'un et l'autre [213] niveau de gouvernement : la comparaison est d'autant plus intéressante que ces 3 comtés fédéraux ont eu, depuis 10 ans, des comportements électoraux différents.

Westmount est traditionnellement libéral, Lotbinière a élu un créditiste et Saint-Hyacinthe, un conservateur en 1968, 1972 et 1974. Néanmoins, *indépendamment de son niveau absolu*, le vote se retrouve pareil à lui-même aux deux niveaux de gouvernement.

Ainsi dans Westmount, les libéraux obtiennent successivement 20 816 voix en 1974, 17 128 voix en 1976 et 17 214 voix en 1978 aux élections partielles ; dans Lotbinière, les libéraux obtiennent successivement 10 885 voix en 1974, 11 088 voix en 1976 et 11 955 voix en 1978 ; enfin, dans Saint-Hyacinthe, ils obtiennent respectivement 15 965 voix en 1974, 15 968 voix en 1976 et 21 515 voix en 1978.

Bien entendu, il se produit de légères variations sur lesquelles nous reviendrons plus loin : mais au-delà de celles-ci, ce qu'il faut remarquer, c'est **la presque identité du vote libéral aux deux niveaux de gouvernement**, identité qui ne saurait être l'effet du hasard, mais bien la conséquence de l'existence d'un **bloc politique unique**, *bloc dont l'origine doit être recherchée dans la structure sociale et non pas dans le système des partis* (lequel est différent au fédéral et au provincial).

Ces remarques, qui mériteraient plus de développement qu'il n'est possible d'en faire ici, conduisent à réaffirmer qu'il y a peu, ou pas de péquistes qui appuient le Parti Libéral du Canada et que les péquistes se retrouvent en grande partie chez les abstentionnistes aux élections fédérales (par exemple, dans les trois comtés où se sont tenues des élections partielles, il y a eu 29 000 abstentions de plus qu'aux élections provinciales de novembre 1976).

### *Un triple test*

Ces élections partielles constituaient par ailleurs un triple test. Dans Westmount, le P.C. devait faire la preuve qu'il pouvait percer chez les anglophones de l'Ouest de Montréal. Il ne nous a pas donné cette preuve, puisqu'il a tout juste réussi à maintenir son vote (9 391 voix au lieu de 11 575 en 1974). Bernard Finestone n'a guère fait mieux que Michael Meighen en 1972 et 1974.

Le comté de Lotbinière constituait un test pour les créditistes : ils devaient faire la preuve de leur capacité à arrêter l'érosion de leur vote. Leur victoire à l'élection partielle dans [214] Lotbinière peut être trompeuse, car elle masque une perte de 12.8 % des inscrits pour les créditistes, soit 28 % de leur vote de 1974, perte qui ne s'est pas tellement reportée sur les abstentions, puisque le taux de celles-ci n'a augmenté que de 4.3 %.

Ce qui explique que le Parti créditiste soit sorti gagnant de la lutte malgré cette chute, c'est que le Parti libéral n'a pas récupéré les pertes créditistes, dont une bonne part est allée aux conservateurs (lesquels augmentent leur vote de 7.9 % dans Lotbinière), et aussi le fait que Lotbinière, avec 45.7 % des inscrits ayant voté pour les créditistes en 1974, était le comté le plus créditiste au niveau fédéral. Si ce qui s'est produit dans Lotbinière aux élections partielles se reproduit dans l'ensemble du Québec, les créditistes ne réussiraient qu'à faire élire 4 députés (Abitibi, Lotbinière, Roberval et Témiscamingue), *et dans aucun cas le transfert de voix créditistes aux conservateurs ne permettrait à ces derniers de faire élire un député*. C'est dire que Lotbinière, bien que les créditistes l'aient conservé à l'élection partielle, préfigure déjà sept victoires supplémentaires pour les libéraux aux prochaines élections générales, ce qui leur garantirait, avec Saint-Hyacinthe, 69 comtés au Québec (67 de plus que les conservateurs). Il faut remonter à l'élection fédérale de 1940, en pleine guerre, pour retrouver une telle majorité libérale de sièges au Québec (plus de 90 %). <sup>119</sup>

Saint-Hyacinthe constituait le test majeur pour les conservateurs au Québec : Claude Wagner parti, les conservateurs n'ont pu maintenir leur vote et perdirent le siège aux élections partielles en perdant 4 894 voix, une bonne partie desquels a dû se reporter sur les libéraux, qui y ont fait un gain de 5 500 voix, y retrouvant, en termes de pourcentages, le niveau qu'ils y avaient en 1968, avant que Claude Wagner ne s'y présente comme candidat conservateur en 1972. C'était donc bien la personne de l'ex-ministre de la Justice du Québec et ex-libéral, qui valait au P.C. un supplément de vote suffisant pour faire élire Claude Wagner. D'ailleurs, c'est aussi le cas de Roch Lasalle dans Joliette : on le vit bien aux élections de 1972, alors qu'en rupture de ban avec son parti, il se fait élire comme indépendant. C'est peut-être le cas de Heward Grafftey

---

<sup>119</sup> *Note post mortem* – L'élection de 1979 a eu lieu sur 75 comtés et non 74 comme à l'élection de 1974. L'auteur a bien pronostiqué la tendance générale : le C.S. sous Fabien Roy a vu sa députation amputée, passant de 11 sièges sur 74 à 6 sièges sur 75. Le PPC, ayant perdu Saint-Hyacinthe à la partielle, ne l'a pas récupéré à la générale suivante : il est donc passé de 3 sièges en 1974 à 2 sièges en 1979. La combinaison donne un total de 67 sièges (et non 69 comme dans la prédiction de l'auteur) au PLC, ce qui correspond bien à 90 % des sièges du Québec.

dans Brome-Missisquoi et *cela prouve que par lui-même, le P.C. est actuellement incapable de faire élire un député au Québec.*

Cela a donné, et donne encore bien des inquiétudes à Joe [215] Clark, qui sait très bien qu'il peut avoir besoin de quelques députés au Québec pour remporter l'élection au Canada, tout comme M. Stanfield en a cruellement eu besoin en 1972 alors que son parti s'est fait battre par deux sièges seulement, bien qu'il eût, à ce moment-là, 52 sièges de majorité sur les libéraux au Canada-anglais !

### *Perspectives électorales*

Aux prochaines élections générales du Canada, il y aura 282 députés aux Communes, dont 207 en dehors du Québec. Pour constituer un gouvernement majoritaire, le P.C. doit donc faire élire au moins 142 de ses candidats : comme nous ne pensons pas qu'il en aura plus de 2 au Québec, il lui faut donc faire élire 140 députés au Canada-anglais. *Où ira-t-il les chercher ?*

Dans les **Maritimes**, en mettant les choses au mieux, le P.C. ne peut espérer faire élire plus de 25 députés sur 32, comme en 1968, car les francophones du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse en assurent le reste aux libéraux (et nous ne comptons pas les 2 députés néo-démocrates, ni l'éventualité d'une poussée NPD aux dépens des conservateurs, ni celle de la poursuite du marasme du vote conservateur, mais nous supposons au contraire un renversement de situation). <sup>120</sup>

Dans l'**Ouest**, les conservateurs ont élu 50 députés sur 70 en 1974 : aux prochaines élections, ils pourraient se rendre jusqu'à 70 sur 80 (tout l'Alberta, tout le Manitoba, presque toute la Colombie Britannique et la Saskatchewan). <sup>121</sup>

<sup>120</sup> *Note post-mortem* – Dans les Maritimes, les conservateurs n'ont pu faire mieux qu'un match nul, par rapport à 1974 : maigre majorité de 4 sièges pour Joe Clark.

<sup>121</sup> *Note post-mortem* – Dans l'Ouest, malgré un progrès dans le nombre total de sièges (59 au lieu de 50), la poussée du PPC s'est butée à une **remontée du NPD**. En Colombie-Britannique, 9 revirements sur les 28 comtés : le NPD a profité du recul du vote du PLC davantage que le PPC, avec comme résultat qu'il a arraché 3 comtés à chacun de ces deux concurrents. Le PPC a pour sa

Il leur resterait encore à faire élire plus d'une quarantaine de députés en Ontario, deux fois plus qu'ils n'en ont fait élire en 1974, et un peu plus qu'ils n'en ont fait élire en 1972. <sup>122</sup>

Pour gagner une élection générale au Canada, le P.C. doit obtenir une bonne majorité de sièges en **Ontario** : cela n'a pas été fait par le P.C. depuis 1957-58, avec Diefenbaker, qui, malgré l'élection de 61 députés en Ontario, se retrouva minoritaire aux Communes la première fois (et majoritaire la seconde fois, grâce à 50 députés conservateurs du Québec). Par ailleurs, **certains facteurs, depuis 20 ans, jouent contre les conservateurs** : l'urbanisation de l'Ontario et l'immigration favorisent les libéraux ; les intérêts trop évidents du P.C. dans l'Ouest du Canada [216] le défavorisent auprès des ontariens engagés dans le secteur industriel et commercial, et qui se sentent menacés dans leur suprématie économique et politique au Canada, surtout en cette période de crise économique. <sup>123</sup>

Une fois de plus, nous posons le problème : tant que **le Québec** donnera une monstrueuse majorité de députés aux libéraux (et tout indique qu'il le fera encore une fois, l'Histoire, les sondages récents, l'effondrement des créditistes, l'incapacité des conservateurs d'attirer le vote québécois, l'inaction du Parti Québécois), les chances du P.C. seront dangereusement minées. <sup>124</sup> *Et les résultats des dernières élections*

---

part enlevé 3 comtés au PLC. Dans les Prairies, le NPD a enlevé 3 comtés au PPC, le PPC en a pris 2 au PLC et le NPD en a pris 1 aux libéraux. Voir les notes de la *Partie 5, section 2* pour plus de détails. Malgré tout, majorité de 57 sièges pour Joe Clark.

<sup>122</sup> *Note post-mortem* – En Ontario, le PPC a dépassé la prédiction d'une quarantaine de sièges : il en a remporté 57 sur les 95 de la nouvelle carte électorale. Il a donc relativement mieux réussi en nombre, selon les pronostics de l'auteur, dans la province centrale du Canada, que dans son bastion de l'Ouest. Majorité de 25 sièges pour Joe Clark.

<sup>123</sup> *Note post-mortem* – Mais justement, les périodes de crise, au 20<sup>e</sup> siècle, ont toutes entraîné le rejet du PLC et l'élection du PPC... A moitié réalisé en 1979, le rejet fut complet en 1984, lorsque la crise a frappé de plein fouet.

<sup>124</sup> *Note post-mortem* – Les chances étaient certes minées pour l'obtention d'un gouvernement majoritaire. Cependant, la « mauvaise humeur au Canada anglais » (lire : l'Ouest et l'Ontario, les provinces riches du Canada) aura suffi pour élire 136 députés du PPC (incluant les 2 du Québec), 6 de moins que la majorité absolue de la Chambre.



*partielles ne changent fondamentalement rien à cette donnée de la mécanique électorale du Canada. Bien au contraire, ils l'accroissent.* <sup>125</sup>

### *Les indépendantistes*

Penser que PET tombera tout aussi inéluctablement que tombent les feuilles rouges à l'automne, c'est se bercer d'une douce illusion. C'est pas d'hier que les libéraux du Canada se maintiennent au pouvoir grâce

---

Justement, Fabien Roy dispose de 6 députés... Il fallait donc que Joe Clark fasse preuve de tact et de diplomatie pour ramener les deux ailes du « bloc conservateur » dans une entente cordiale. Nous savons maintenant que M. Clark n'avait pas dans son Cabinet de nombreux grands maîtres de ce type de savoir politique... Les négociations avec Fabien Roy achoppèrent et son gouvernement fut renversé après moins d'un an au pouvoir.

<sup>125</sup> *Note post-mortem* – **À partir de 1979, la carte électorale**, pour la première fois dans l'Histoire du Canada, donne plus de sièges à l'Ouest qu'au Québec. Les 282 comtés se distribuent ainsi : l'Ontario, toujours première et ayant la part du lion, avec 95 comtés (au lieu de 88) ; l'Ouest, dorénavant avec 80 comtés ; vient ensuite le Québec avec 75 comtés et les Maritimes, toujours avec le même nombre (32). Étant donné que les facteurs sous-jacents (démographiques et socio-économiques) jouent toujours dans le même sens, cette nouvelle disparité ne pourra que s'accroître avec le temps. Ainsi, selon la dernière réforme de la carte, en prévision de l'élection de 2015 (carte maintenue pour les élections de 2019 et 2021), il y avait 338 comtés, dont 121 en Ontario, 107 dans l'Ouest, 78 au Québec et toujours 32 dans les Maritimes. **La mécanique électorale du Canada s'en trouve modifiée.** Déjà en 2011, Stephen Harper a pu obtenir une majorité absolue des sièges à la Chambre *sans le Québec*. Ce type de situation risque de se reproduire et plus fréquemment à l'avenir. **Seul le multiculturalisme implanté par Trudeau père pourra préserver l'hégémonie du PLC. Ce ne sera plus le Québec qui servira de bouclier et de garantie du pouvoir mais l'hétérogénéité socio-culturelle des 3 provinces toujours en croissance démographique.** D'abord et surtout l'Ontario, le socle de tout pouvoir au Canada. Les conservateurs ne réussissent pas à s'y donner une base politique suffisamment large, et surtout assez diversifiée dans les différentes communautés ethno-linguistiques pour aspirer à être le « government party » du Canada. Il en va de même en Colombie-Britannique. On voit se profiler un contexte où les questions relevant de l'immigration, des identités culturelles et religieuses et des attributs socio-linguistiques deviendront encore plus importantes à l'avenir.

au Québec : Laurier, Mackenzie King, Pearson ont accédé au poste de Premier ministre du Canada de cette façon ; Trudeau s'y maintient pour les mêmes raisons depuis 1972. De la part des milieux indépendantistes, c'est faire preuve d'une naïveté politique et d'une candeur historique désarmantes que d'oublier le passé. D'autant plus que pour les indépendantistes, PET constitue un danger important, d'une part parce qu'il est un politicien qui nous a donné maintes fois la preuve qu'il savait se servir sans scrupules du pouvoir, et d'autre part, parce que étant québécois, il se sert de francophones à gages et obscurcit, par sa seule présence, le débat entre le Québec et le Canada.

Le Parti Québécois, dont le secret désir serait de voir Trudeau se faire battre aux prochaines élections, s'en remet au P.C. pour faire ce travail, sans toujours comprendre pourquoi les conservateurs en sont plus ou moins incapables. Certains indépendantistes ont, semble-t-il, décidé d'agir au sein de la nouvelle Union Populaire ; s'ils s'allient à de troubles personnages, <sup>126</sup> poussés par l'ambition politique et qui croient

---

<sup>126</sup> *Note post-mortem* - L'auteur fait ici une référence pudique aux éléments les plus marginaux du PQ et du mouvement national. En particulier les tonalités xénophobes, chauvines et « racistes » des militants que d'aucun traite de « nationaux » et qui professent des vues considérées comme archaïques, réactionnaires et nuisibles. On pense, entre autres, aux comportements et déclarations de **Reggie Chartrand et ses Chevaliers de l'Indépendance**.

Autant l'auteur a fustigé les dirigeants du PQ pour avoir tout fait afin de saboter la création et le lancement de **l'Union Populaire**, autant dans ce paragraphe il « retourne sa veste » et désapprouve de l'UP au nom d'un « manque de transparence ». L'auteur fait ici abstraction de l'histoire des interventions des indépendantistes aux élections fédérales. Depuis 1965, le milieu artistique (écrivains, poètes, acteurs, dramaturges, musiciens, chanteurs, etc.) a créé et soutenu le **Parti Rhinocéros** aux élections fédérales, sans élire qui que ce soit, bien entendu. L'humour sarcastique des Rhino ne pouvant servir de programme, PET pouvait très facilement leur renvoyer la balle du « ridicule qui tue ». Au-delà de l'humour, qui servait de fil conducteur pour exprimer ce que l'auteur ne cesse de répéter (« l'opposition à un régime et non à un parti », fut-il le pivot du régime), la persistance et la persévérance de leur pratique leur a assuré une légitimité dans les classes ouvrières et populaires que nul autre mouvement n'avait réussi à créer. En 1979, la « tradition » étant bien ancrée, les « Rhino » ont obtenu 3 fois plus de voix que l'UP (58 745 contre 18 596). Ici encore, la division des indépendantistes s'est avérée stérile, la tendance fortement anarchiste des « Rhino » ne pouvant trouver un terrain d'entente avec les militants politiques traditionnels regroupés dans l'Union Populaire.

le moment venu de se partager les dépouilles d'un PLC que tout le monde donne pour mort, ils risquent de ne pas donner à ce mouvement [217] la transparence indispensable pour canaliser le vote nationaliste québécois, aujourd'hui en disponibilité au niveau fédéral.

Les libéraux fédéraux peuvent-ils gouverner en paix à Ottawa et préparer tranquillement leur prochaine élection ? Il faut croire que oui, si le mouvement de libération nationale du Québec n'est pas de la partie. S'il démissionne. *S'il continue d'attendre que les initiatives politiques*

---

Depuis l'émergence de la CAQ et la défaite du gouvernement minoritaire de Pauline Marois, et depuis les conflits sur les questions identitaires et les affrontements au sujet de la laïcité, la vision progressiste, « ouverte sur le monde » du mouvement indépendantiste québécois s'estompe avec l'arrivée à l'avant-scène des factions de la droite nationaliste qui se prétendent « indépendantistes ». Pour nous, cet amalgame est factice et contradictoire : ou bien ces factions sont « de droite » et ne se déclareront pas indépendantistes très longtemps, ou bien ils sont « indépendantistes » et ne pourront le prouver sans abandonner les oripeaux de la droite. Déjà, derrière *La Meute* se profile Eric Duhaime...

Gilles Bourque, sociologue de l'UQAM, avait au début des années '80 publié un argumentaire allant dans ce sens dans son livre « *Socialisme et Indépendance* » : le combat pour l'indépendance du Québec est incompatible avec une position foncièrement « de droite », et par conséquent, tend inexorablement à promouvoir une position favorable au socialisme. Dans le même sens, « *Un pays en commun* » d'Éric Martin (Écosociété, 2017), en intégrant les nouveaux mouvements sociaux « post-95 ».

Parallèlement, les militants de QS qui veulent maintenir cette position d'ouverture sur le monde, et préconise une grande tolérance face aux diversités ethno-culturelles, devront apprendre à gérer les courants sous-jacents au multiculturalisme impulsé par l'État fédéral : c'est toute la tradition de la primauté des droits collectifs sur les droits individuels (chère aux diverses variantes du libéralisme philosophique), qui a fait la cohérence du mouvement indépendantiste depuis son émergence au début des années 60, qui est en cause.

Au niveau des principes et du discours idéologico-politique, on peut juger ces exercices en disant que « tout va bien ». Cependant, les discours ont tendance à se plier aux contorsions émanant des configurations sociales produites par l'histoire des luttes et conflits sociaux. Et si la droite l'emportait ? La Raison n'est pas celle du juste, mais celle du plus fort.

Comme disait Raymond Aron, « en politique, on choisit ses adversaires, non pas ses amis ».

*viennent d'ailleurs. S'il oublie qu'on ne libère pas un peuple en refusant de démasquer les forces qui l'oppriment, que celles-ci soient à Toronto, Ottawa ou Washington ! Et surtout en refusant de les combattre !*



[218]



[219]

**Le paradoxe canadien.**  
*Le Québec et les élections fédérales.*

# Sixième partie

## APPENDICE STATISTIQUE

[Retour à la table des matières](#)

[220]

**REPRÉSENTATION AUX COMMUNES - 1867-1978**

	1867	1872	1874 1878	1882	1887 1891	1896 1900	1904	1908 1911	1917 1921	1925 1926 1930	1935 1940 1945	1949	1953 1957 1958 1962 1963 1965	1968 1972 1974	1979	Accroissement
Canada	181	200	206	211	215	213	214	221	235	245	245	262	265	264	281	17
Québec	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	73	75	74	75	1
Canada (sans Québec)	116	135	141	146	150	148	149	156	170	180	180	189	190	190	206	16
Ontario	82	88	88	92	92	92	86	86	82	82	82	83	85	88	95	7
Nouveau Brunswick	15	16	16	16	16	14	13	13	11	11	10	10	10	10	10	
Nouvelle-Ecosse	19	21	21	21	21	20	18	18	16	14	12	13	12	11	11	
Terre-Neuve	—	—										7	7	7	7	
Ile-du-Prince-Edouard.	—		6	6	6	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Total Maritimes	34	37	43	43	43	39	35	35	31	29	26	34	33	32	32	—
Manitoba	—	4	4	5	5	7	10	10	15	17	17	16	14	13	14	1
Saskatchewan	—			—	4	4	10	10	16	21	21	20	17	13	14	1
Alberta	—							7	12	16	17	17	17	19	21	2
Colombie britannique	—	6	6	6	6	6	7	7	13	14	16	18	22	23	28	5
Yukon, T.N.O.	—						1	1	1	1	1	1	2	2	2	—
Total Ouest	—	10	10	11	15	17	28	35	57	69	72	72	72	70	79	9

[221]

**TAUX DE PARTICIPATION AUX ELECTIONS FÉDÉRALES  
- 1945-1974**

	1945	1949	1953	1957	1958	1962	1963	1965	1968	1972	1974
Canada	76,3	74,8	67,9	75,0	80,6	80,1	80,3	75,9	75,7	76,7	71,0
Ontario	74,5	75,1	67,0	74,0	79,5	80,0	81,0	76,7	77,3	79,3	74,6
Québec	73,3	74,0	66,5	72,3	79,4	77,6	76,3	70,7	72,3	75,5	67,4
Nouvelle-Écosse	86,3	90,7	87,9	81,3	84,3	83,6	81,5	81,7	82,3	79,6	74,1
Nouveau-Brunswick	77,9	78,8	78,4	81,4	84,8	83,4	80,6	80,1	80,1	77,0	71,2
Terre-Neuve		57,7	57,4	47,0	78,6	72,0	68,8	65,6	68,0	63,1	57,7
Ile-du-Prince-Edouard	81,0	85,0	83,0	85,4	88,2	90,0	84,4	87,7	88,0	85,6	80,3
Manitoba	75,5	71,7	59,4	74,2	80,1	77,2	77,8	73,8	75,9	74,3	70,8
Colombie britannique	79,5	69,0	65,1	74,3	75,9	77,6	80,4	75,2	75,9	73,2	72,1
Saskatchewan	85,2	79,4	74,2	81,0	81,9	84,9	83,1	79,5	80,5	79,1	72,9
Alberta	73,4	69,3	62,6	73,0	74,4	74,3	78,8	73,7	73,3	75,6	67,4
Yukon( T.N.O.	62,8	75,3	69,2	74,8	81,4	78,1	78,5	79,9	75,5	75,7	63,6
Canada (sans Québec)	77,5	75,1	68,4	76,1	81,0	81,1	81,9	78,0	77,0	77,2	72,4





[222]

## ÉLECTIONS - 1963-1974 - CANADA

	Inscrits	Votants	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstent.	Majorité	Parti
1963	9,910,757	7,958,636	3,293,790	2,591,614	1,037,857	940,703	30,112	1,952,121	702,176	(Lib.)
1965	10,274,904	7,796,728	3,099,519	2,499,913	1,381,658	641,892	90,334	2,478,176	599,606	(Lib.)
1968	10,860,888	8,217,916	3,696,945	2,554,880	1,378,260	361,045	134,866	2,642,972	1,142,065	(Lib.)
1972	13,000,778	9,974,661	3,718,258	3,383,530	1,713,528	737,972	114,201	3,062,117	334,728	(Lib.)
1974	13,620,353	9,671,002	4,102,776	3,369,335	1,467,748	481,231	84,818	3,949,351	733,441	(Lib.)
% calculés par rapport aux électeurs inscrits										
		Particip.	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstentions		
1963	-	80,3	33,2	26,1	10,5	9,5	0,3	19,7		
1965		75,9	30,2	24,3	13,4	6,2	0,9	24,1		
1968		75,7	34,0	23,5	12,7	3,3	1,2	24,3		
1972		76,7	28,6	26,0	13,2	5,7	0,9	23,3		
1974		71,0	30,1	24,7	10,8	3,5	0,5	29,0		
% calculés par rapport aux votes valides										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			41,7	32,8	13,1	11,9	0,4			
1965			40,2	32,4	17,9	8,3	1,2			
1968			45,5	31,4	17,0	4,4	1,7			
1972			38,5	35,0	17,7	7,6	1,2			
1974			43,2	35,4	15,4	5,1	0,9			
Députés élus										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			129	95	17	24	—			
1965			131	97	21	14	2			
1968			155	72	22	14	1			
1972			109	107	31	15	2			
1974			141	95	16	11	1			

[223]

## ÉLECTIONS - 1963-1974 - CANADA (SAUF QUÉBEC)

	Inscrits	Votants	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstent.	Majorité	Parti
1963	7,103,323	5,815,390	2,327,618	2,178,052	886,796	362,356	21,209	1,287,733	149,566	(Lib.)
1965	7,341,873	5,723,414	2,170,989	2,067,012	1,137,319	284,739	15,945	1,618,459	103,977	(Lib.)
1968	7,777,628	5,988,571	2,526,528	2,088,388	1,213,794	2,718	110,276	1,789,057	438,140	(Lib.)
1972	9,306,860	7,184,489	2,429,119	2,926,112	1,544,618	98,765	43,839	2,158,371	496,993	(P.C.)
1974	9,771,927	7,078,201	2,772,439	2,848,703	1,305,668	61,213	59,210	2,693,726	76,264	(P.C.)
% calculés par rapport aux électeurs inscrits										
		Particip.	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstentions		
1963		80,2	33,2	26,1	10,5	9,5	0,3	19,7		
1965		78,0	29,6	28,2	15,5	3,9	0,2	22,0		
1968		77,0	32,5	26,9	15,6	0,0	1,4	23,0		
1972		77,2	26,1	31,4	16,6	1,1	0,5	23,2		
1974		72,4	28,4	29,2	13,4	0,6	0,6	27,6		
% calculés par rapport aux votes valides										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			40,3	37,7	15,4	6,3	0,4			
1965			38,2	36,4	20,0	5,0	0,3			
1968			42,5	35,1	20,4	0,0	1,9			
1972			34,5	41,5	21,9	M	0,6			
1974			39,3	40,4	18,5	0,9	0,8			
Députés élus										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			82	87	17	4	—			
1965			76	88	21	3	2			
1968			99	68	22	—	1			
1972			53	105	31	—	1			
1974			81	92	16	—	1			

[224]

## ÉLECTIONS - 1963-1974 - QUÉBEC

	Inscrits	Votants	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstent.	Majorité	Parti
1963	2,807,634	2,143,246	966,172	413,562	151,061	578,347	8,903	664,388	387,825	(Lib.)
1965	2,933,031	2,073,314	928,530	432,901	244,339	357,153	74,389	859,717	495,629	(Lib.)
1968	3,083,260	2,229,345	1,170,417	466,492	164,466	358,327	24,590	853,915	703,925	(Lib.)
1972	3,693,918	2,790,172	1,289,139	457,418	168,910	639,207	70,362	903,746	649,932	(Lib.)
1974	3,848,426	2,592,801	1,330,337	520,632	162,080	420,018	25,608	1,255,625	809,705	(Lib.)
% calculés par rapport aux électeurs inscrits										
		Particip.	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstentions		
1963		76,3	34,4	14,7	5,4	20,6	0,3	23,7		
1965		70,7	31,7	14,8	8,3	12,2	2,5	29,3		
1968		72,3	38,0	15,1	5,3	11,6	0,8	27,7		
1972		75,5	34,9	12,4	4,6	17,3	1,9	24,5		
1974		67,4	34,6	13,5	4,2	10,9	0,7	32,6		
% calculés par rapport aux votes valides										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			45,6	19,5	7,1	27,3	0,4			
1965			45,6	21,2	12,0	17,5	3,7			
1968			53,6	21,4	7,5	16,4	1,1			
1972			49,1	17,4	6,4	24,4	2,7			
1974			54,1	21,2	6,6	17,1	1,0			
Députés élus										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			47	8	—	20	—			
1965			56	9	—	10	—			
1968			56	4	—	14	—			
1972			56	2	—	15	—			
1974			60	3	—	11	—			

[225]

## ÉLECTIONS - 1963-1974 - ONTARIO

	Inscrits	Votants	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstent.	Majorité	Parti
1963	3,455,363	2,799,870	1,286,791	979,359	442,340	56,276	11,896	655,493	307,432	(Lib)
1965	3,609,895	2,770,222	1,196,308	933,753	594,112	10,995	8,615	839,673	262,555	(Lib.)
1968	3,846,064	2,973,745	1,372,903	942,979	607,011	—	25,599	872,319	429,924	(Lib.)
1972	4,601,282	3,650,542	1,366,922	1,399,148	768,076	12,937	30,969	950,740	32,226	(P.C.)
1974	4,803,485	3,581,767	1,609,786	1,252,082	680,113	6,575	16,981	1,221,718	357,704	(Lib.)
% calculés par rapport aux électeurs inscrits										
		Particip.	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstentions		
1963		81,0	37,2	28,3	12,8	1,6	0,3	19,0		
1965		76,7	33,1	25,9	16,5	0,3	0,2	23,3		
1968		77,3	35,7	24,5	15,8	—	0,7	22,7		
1972		79,3	29,7	30,4	16,7	0,3	0,7	20,7		
1974		74,6	33,5	26,1	14,2	0,1	0,4	25,4		
% calculés par rapport aux votes valides										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			46,3	35,3	15,9	2,0	0,4			
1965			43,6	34,0	21,7	0,4	0,3			
1968			46,6	32,0	20,6	—	0,9			
1972			38,2	39,1	21,5	0,4	0,9			
1974			45,1	35,1	19,1	0,2	0,5			
Députés élus										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			52	27	6	—	—			
1965			51	25	9	—	—			
1968			65	17	6	—	—			
1972			37	40	11	—	—			
1974			55	25	8	—	—			

[226]

**ELECTIONS - 1963-1974 - NOUVEAU-BRUNSWICK**

	Inscrits	Votants	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstent.	Majorité	Parti
1963	304,732	245,557	115,036	98,462	8,899	21,050	—	59,175	16,574	(Lib.)
1965	304,734	244,184	114,781	102,714	22,759	1,433	—	60,550	12,067	(Lib.)
1968	317,912	254,716	111,843	125,269	12,277	1,769	821	63,196	13,426	(P.C.)
1972	387,136	298,164	125,935	131,455	16,703	16,450	1,948	88,972	5,520	(P.C.)
1974	406,518	289,492	135,723	94,934	24,869	8,407	23,417	117,026	40,789	(Lib.)
% calculés par rapport aux électeurs inscrits										
		Particip.	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstentions		
1963		80,6	37,7	32,3	2,9	6,9	—	19,4		
1965		80,1	37,7	33,7	7,5	0,5	—	19,9		
1968		80,1	35,2	39,4	3,9	0,6	0,3	19,9		
1972		77,0	32,5	34,0	4,3	4,2	0,5	23,0		
1974		71,2	33,4	23,4	6,1	2,1	5,8	28,8		
% calculés par rapport aux votes valides										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			47,3	40,4	3,7	8,6	—			
1965			47,5	42,5	9,4	0,6	—			
1968			44,4	49,7	4,9	0,7	0,3			
1972			43,1	44,9	5,7	5,6	0,7			
1974			47,2	33,0	8,7	2,9	8,1			
Députés élus										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			6	4	—	—	—			
1965			6	4	—	—	—			
1968			5	5	—	—	—			
1972			5	5	—	—	—			
1974			6	3	—	—	1			

[227]

## ÉLECTIONS-1963-1974-NOUVELLE-ÉCOSSE

	Inscrits	Votants	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstent.	Majorité	Parti
1963	401,874	419,352*	195,007	195,711	26,617	401	—	74,223	704	(P.C.)
1965	401,521	420,146*	175,415	203,123	38,043	—	1,249	73,451	27,708	(P.C.)
1968	412,791	339,600	127,962	186,026	22,676	—	293	73,191	58,064	(P.C.)
1972	492,001	391,590	129,738	204,460	47,072	1,316	501	100,411	74,722	(P.C.)
1974	524,767	388,830	157,582	183,897	43,470	1,457	458	135,937	26,315	(P.C.)
% calculés par rapport aux électeurs inscrits										
		Particip.	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstentions		
1963**		81,5	37,2	37,3	5,1	0,0	—	18,5		
1965**		81,7	33,3	38,6	7,2	—	0,2	18,3		
1968		82,3	31,0	45,1	5,5	—	0,1	17,7		
1972		79,6	26,4	41,6	9,6	0,3	0,1	20,4		
1974		74,1	30,0	35,0	8,3	0,3	0,1	25,9		
% calculés par rapport aux votes valides										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			46,7	46,9	6,4	0,1	—			
1965			42,0	48,6	9,1	—	0,3			
1968			38,0	55,2	6,7	—	0,1			
1972			33,9	53,4	12,3	0,3	0,1			
1974			40,7	47,5	11,2	0,4	0,1			
Députés élus										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			5	7	—	—	—			
1964			2	10	—	—	—			
1968			1	10	—	—	—			
1972			1	10	—	—	—			
1974			2	8	1	—	—			

\* En 1963 et en 1965, les électeurs du comté de Halifax élaient deux députés et pouvaient voter deux fois.

\*\* Calculé en comptant deux fois les électeurs inscrits dans le comté de Halifax.

[2228]

## ÉLECTIONS-1963-1974-TERRE-NEUVE

	Inscrits	Votants	Libéral	Conaerv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstent.	Majorité	Parti
1963	221,321	152,175	97,576	45,491	6,364	—	1,943	69,146	52,085	(Lib.)
1965	226,082	148,392	94,291	47,638	1,742	2,352	1,022	77,690	46,653	(Lib.)
1968	237,594	161,570	68,549	84,483	7,042	—	126	76,024	15,934	(P.C.)
1972	289,294	182,482	78,505	85,857	8,165	266	2,253	106,812	7,352	(P.C.)
1974	304,370	175,534	81,299	75,816	16,445	143	242	128,836	5,483	(Lib.)
% calculés par rapport aux électeurs inscrits										
		Particip.	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstentions		
1963		68,8	44,1	20,6	2,9	—	0,9	31,2		
1965		65,6	41,7	21,1	0,8	1,0	0,5	34,4		
1968		68,0	28,9	35,6	3,0	—	0,1	32,0		
1972		63,1	27,1	29,7	2,8	0,1	0,8	36,9		
1974		57,7	26,7	24,9	5,4	0,0	0,1	42,3		
% calculés par rapport aux votes valides										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			64,5	30,1	4,2	—	1,3			
1965			64,1	32,4	1,2	1,6	0,7			
1968			42,8	52,7	4,4	—	0,1			
1972			44,8	49,0	4,7	0,2	1,3			
1974			46,7	43,6	9,5	0,1	0,1			
Députés élus										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			7	—	—	—	—			
1965			7	—	—	—	—			
1968			1	6	—	—	—			
1972			3	4	—	—	—			
1974			4	3	—	—	—			

[229]

**ÉLECTIONS - 1963-1974- ILE DU PRINCE EDOUARD**

	Inscrits	Votants	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstent.	Majorité	Parti
1963	57,029	69,486*	32,073	35,965	1,140	—	—	8,894	3,892	(P.C.)
1965	56,484	72,006*	31,532	38,566	1,463	—	—	6,925	7,034	(P.C.)
1968	58,216	51,225	22,854	26,276	1,636	—	—	6,991	3,422	(P.C.)
1972	68,992	59,078	22,950	29,419	4,229	55	—	9,914	6,469	(P.C.)
1974	73,069	58,649	26,932	28,578	2,666	—	77	14,420	1,646	(P.C.)
% calculés par rapport aux électeurs inscrits										
		Particip.	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstentions		
1963**		84,4	38,4	43,1	1,4	—	—	15,6		
1965**		87,7	38,1	46,6	1,8	—	—	12,3		
1968		88,0	39,3	45,1	2,8	—	—	12,0		
1972		85,6	33,3	42,6	6,1	0,1	—	14,4		
1974		80,3	36,9	39,1	3,6	—	0,1	19,7		
% calculés par rapport aux votes valides										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			46,4	52,0	1,6	—	—			
1965			44,1	53,9	2,0	—	—			
1968			45,0	51,8	3,2	—	—			
1972			40,5	51,9	7,5	0,1	—			
1974			46,2	49,1	4,6	—	0,1			
Députés élus										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			2	2	—	—	—			
1965			—	4	—	—	—			
1968			—	4	—	—	—			
1972			1	3	—	—	—			
1974			1	3	—	—	—			

\* En 1963 et 1965, les électeurs du comté de Queens élisaient deux députés et pouvaient voter deux fois.

\*\* Calculé en comptant deux fois les électeurs inscrits dans le comté de Queens.



[230]

**Élections — 1963-1974 — Manitoba**

	Inscrits	Votants	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstent.	Majorité	Parti
1963	516,525	401,870	134,905	168,013	66,652	28,157	826	114,655	34,108	(P-C)
1965	517,928	383,362	117,442	154,253	91,193	16,315	237	135,566	36,811	(P.C.)
1968	531,563	403,272	166,025	125,713	99,974	949	7,732	128,291	40,312	(Lib.)
1972	610,568	453,642	136,906	184,363	116,474	3,228	2,183	156,926	47,457	(P.C.)
1974	633,411	448,431	122,470	212,990	104,829	4,750	1,692	184,980	90,520	(P-C.)
% calculés par rapport aux électeurs inscrits										
		Particip.	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstentions		
1963		77,8	26,1	32,7	12,9	5,5	0,1	22,2		
1965		73,8	22,7	29,8	17,6	3,2	0,0	26,2		
1968		75,9	31,2	23,6	18,8	0,2	1,5	24,1		
1972		74,3	22,4	30,2	19,1	0,5	0,4	25,7		
1974		70,8	19,3	33,6	16,5	0,7	0,3	29,2		
% calculés par rapport aux votes valides										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			33,8	42,3	16,7	7,0	0,2			
1965			31,0	40,7	24,0	4,3	0,0			
1968			41,5	31,4	25,0	0,2	1,9			
1972			30,9	41,6	26,3	0,7	0,5			
1974			27,4	47,7	23,5	1,1	0,4			
Députés élus										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			2	10	2	—	—			
1965			1	10	3	—	—			
1968			5	5	3	—	—			
1972			2	8	3	—	—			
1974			2	9	2	—	—			

[231]

**ELECTIONS – 1963-1974 – SASKATCHEWAN**

	Inscrits	Votants	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstent.	Majorité	Parti
1963	505,551	419,973	100,747	224,700	76,126	16,110	443	85,578	123,953	(P.C.)
1965	508,733	404,631	96,740	193,254	104,626	7,526	179	104,102	88,628	(P.C.)
1968	517,598	416,793	112,332	153,233	147,941	—	919	100,805	5,292	(P.C.)
1972	558,876	442,246	109,342	159,629	155,195	7,717	621	116,630	4,434	(P.C.)
1974	569,316	415,268	127,282	150,846	130,391	4,539	876	154,048	20,455	(P.C.)
% calculés par rapport aux électeurs inscrits										
		Particip.	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstentions		
1963		83,1	19,9	44,4	15,1	3,2	0,0	16,9		
1965		79,5	19,0	38,0	20,6	1,5	0,0	20,5		
1968		80,5	21,7	29,6	28,6	—	0,2	19,5		
1972		79,1	19,6	28,6	27,8	1,4	0,1	20,9		
1974		72,9	22,4	26,5	22,9	0,8	0,2	27,1		
% calculés par rapport aux votes valides										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			24,1	53,7	18,2	3,9	0,1			
1965			24,0	48,0	26,0	1,9	0,0			
1968			27,1	37,0	35,7	—	0,2			
1972			25,3	36,9	35,9	1,8	0,1			
1974			30,7	36,4	31,5	1,1	0,2			
Députés élus										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			—	17	—	—	—			
1965			—	17	—	—	—			
1968			2	5	6	—	—			
1972			1	7	5	—	—			
1974			3	8	2	—	—			

[232]

## ÉLECTIONS- 1963-1974 – ALBERTA

	Inscrits	Votants	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstent.	Majorité	Parti
1963	700,920	552,164	121,473	249,067	35,775	141,956	1,255	148,756	127,594	(P.C.)
1965	725,447	534,870	119,014	247,734	43,818	119,596	1,275	190,577	128,148	(P.C.)
1968	774,565	567,416	201,045	283,987	52,720		26,083	207,149	82,942	(P.C.)
1972	955,531	722,338	177,599	409,857	89,811	31,689	1,996	233,193	232,258	(P.C.)
1974	1,016,314	684,649	168,973	417,422	63,310	22,909	9,955	331,665	248,449	(P.C.)
% calculés par rapport aux électeurs inscrits										
		Particip.	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstentions		
1963		78,8	17,3	35,5	5,1	20,3	0,2	21,2		
1965		73,7	16,4	34,1	6,0	16,5	0,2	26,3		
1968		73,3	26,0	36,7	6,8	—	3,4	26,7		
1972		75,6	18,6	42,9	9,4	3,3	0,2	24,4		
1974		67,4	16,6	41,1	6,2	2,3	1,0	32,6		
% calculés par rapport aux votes valides										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			22,1	45,3	6,5	25,8	0,2			
1965			22,4	46,6	8,2	22,5	0,2			
1968			35,7	50,4	9,4	—	4,6			
1972			25,0	57,6	12,6	4,5	0,3			
1974			24,8	61,2	9,3	3,4	1,5			
Députés élus										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			1	14	—	2	—			
1965			—	15	—	2	—			
1968			4	15	—	—	—			
1972			—	19	—	—	—			
1974			—	19	—	—	—			

[233]

**ELECTIONS - 1963-1974 - COLOMBIE BRITANNIQUE**

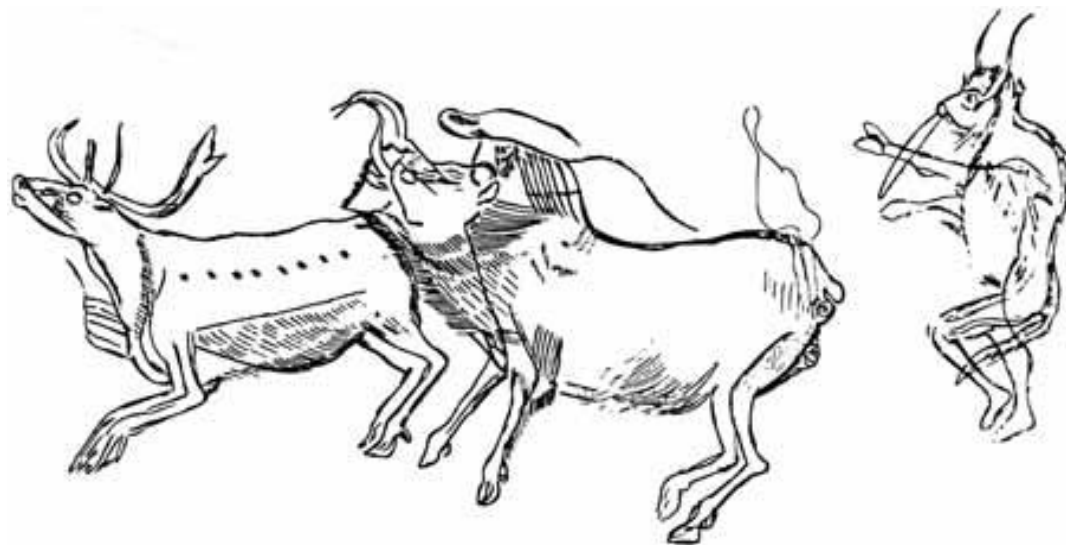
	Inscrits	Votants	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstent.	Majorité	Parti
1963	921,074	740,229	237,896	172,501	222,883	97,846	4,846	180,845	15,013	(Lib.)
1965	972,063	731,438	217,726	139,226	239,132	126,532	3,368	240,625	21,406	(N.P.D.)
1968	1,059,959	804,108	333,949	155,101	260,989	—	48,703	255,851	72,960	(Lib.)
1972	1,312,832	961,441	274,468	313,253	332,345	25,107	3,116	351,391	19,092	(N.P.D.)
1974	1,407,066	1.014.219	336,435	423,954	232,547	12,433	5,512	392,847	87,519	(P.C.)
% calculés par rapport aux électeurs inscrits										
		Particip.	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstentions		
1963		80,4	25,8	18,7	24,2	10,6	0,5	19,6		
1965		75,2	22,4	14,3	24,6	13,0	0,3	24,8		
1968		75,9	31,5	14,6	24,6	—	4,6	24,1		
1972		73,2	20,9	23,9	25,3	1,9	0,2	26,8		
1974		72,1	23,9	30,1	16,5	0,9	0,4	27,9		
% calculés par rapport aux votes valides										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			32,3	23,4	30,3	13,3	0,7			
1965			30,0	19,2	32,9	17,4	0,5			
1968			41,8	19,4	32,7	—	6,1			
1972			28,9	33,0	35,0	2,6	0,3			
1974			33,3	41,9	23,0	1,2	0,5			
Députés élus										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			7	4	9	2	—			
1965			7	3	9	3	—			
1968			16	—	7	—	—			
1972			4	8	11	—	—			
1974			8	13	2	—	—			

[234]

## ÉLECTIONS- 1963-1974 - YUKON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

	Inscrits	Votants	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstent.	Majorité	Parti
1963	18,734	14,714	6,114	7,783		560	—	4,020	1,669	(P.C.)
1965	18,986	15,163	7,740	6,751	431	—	—	3,823	989	(Lib.)
1968	21,366	16,126	9,066	5,321	1,528	—	—	5,240	3,745	(Lib.)
1972	30,348	22,966	6,754	8,671	6,548	—	252	7,382	1,917	(P.C.)
1974	33,611	21,362	5,957	8,184	7,028	—	—	12,249	1,156	(P.C.)
% calculés par rapport aux électeurs inscrits										
		Particip.	Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres	Abstentions		
1963		78,5	32,6	41,5	—	3,0	—	21,5		
1965		79,0	40,8	35,6	2,3	—	—	20,1		
1968		75,5	42,4	24,9	7,2	—	—	24,5		
1972		75,7	22,3	28,6	21,6	—	0,8	24,3		
1974		63,6	17,7	24,3	20,9	—	—	36,4		
% calculés par rapport aux votes valides										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			42,3	53,8	—	3,9	—			
1965			51,9	45,2	2,9	—	—			
1968			57,0	33,4	9,6	—	—			
1972			30,4	39,0	29,5	—	1,1			
1974			28,1	38,7	33,2	—	—			
Députés élus										
			Libéral	Conserv.	N.P.D.	Crédit.	Autres			
1963			—	2	—	—	—			
1965			1	1	—	—	—			
1968			1	1	—	—	—			
1972			—	1	1	—	—			
1974			—	1	1	—	—			

[235]



[236]

[237]

## TABLE DES MATIÈRES

Quatrième de couverture

Prologue de Richard COUSINEAU, juillet 2022

**Présentation**, de Pierre DROUILLY, août 1978

### **1ère partie. Le PQ et les élections fédérales de 1972 et 1974**

- I. L'impact de l'anticampagne du PQ en 1972
- II. Les Québécois et le 8 juillet : le véritable enjeu, désavouer un régime, non pas un parti

### **2e partie. L'impasse créditiste et la question nationale [41]**

### **3e partie. Les forces en présence au Canada à la veille des prochaines élections fédérales [57]**

- I. Les Maritimes : la dérive conservatrice dans l'Atlantique [59]
- II. L'Ouest : « The conservative Belt » [69]
- III. L'Ontario : le véritable enjeu de l'élection [79]
- IV. Le Québec : libéral par défaut [87]
- V. Les indépendantistes détiennent la clef de la prochaine élection fédérale [95]
- VI. La mécanique électorale du Canada ou « Qui perd, gagne » [105]
- VII. Aire de repos [117]

### **4e partie. Le bloc libéral [119]**

- I. MM. Lévesque et Trudeau reçoivent-ils l'appui des mêmes électeurs ? [121]
- II. Le Québec et les élections fédérales 1896-1976 [131]
  1. 1867-1896 : Ascension politique des Libéraux [136]
  2. 1896-1911 : l'homologie fédérale-provinciale [137]
  3. Le tournant de 1911 [140]
  4. 1912-1921 : crise nationale et effondrement conservateur au Québec [141]
  5. 1923-1927 : retour à l'homologie [144]

6. 1930-1936 : la crise économique et ses effets électoraux [147]
7. 1939-1945 : crise nationale et nouvel effondrement conservateur [152]
8. 1948-1957 : le brouillage unioniste [155]
9. 1958-1960 : retour à l'homologie [158]
10. La reproduction de l'électorat partisan [160]
11. 1962-1968 : le brouillage créditiste au niveau fédéral [163]
12. 1968-1974 : la stabilité au niveau fédéral [167]
13. 1962-1966 : la Révolution Tranquille [168]
14. 1970-1976 : l'ascension politique du Parti Québécois [171]
15. 1966-1976 : une homologie tronquée [176]
16. Les indépendantistes et les élections fédérales [178]
17. 1976, et après ? [183]

#### **5<sup>e</sup> Partie. Les élections partielles de 1978 [189]**

- I. Test pour Trudeau ou piège pour Clark ? [191]
- II. Au Canada anglais, une victoire ambiguë des conservateurs [203]
- III. Au Québec, le bloc libéral se porte bien [211]

#### **Appendice Statistique [219]**

- I. Représentation aux Communes 1867-1979 [220]
- II. Taux de participation aux élections fédérales 1945-1974 [221]
- III. Les élections générales de 1963, 1965, 1968, 1972 et 1974, Canada et provinces [222]